

LES ACTES DU CRESAT

Les actes du CRESAT, n°12
© Éditions du CRESAT 2015
ISSN 1766-4837

Couverture : Visuel du jeu vidéo
Beyond : two souls, développé par
Quantic Dream (concepteur
/ réalisateur David Cage)

Conception graphique : Julia Coffre

CRESAT
 Centre de recherche sur les économies,
les sociétés, les arts et les techniques

UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE



LES ACTES DU CRESAT

REVUE DU **C**ENTRE DE **R**ECHERCHE
SUR LES **É**CONOMIES, LES **S**OCIÉTÉS,
LES **A**RTS ET LES **T**ECHNIQUES

I. LES SÉMINAIRES DU CRESAT

LUDOVIC LALOUX

- p.9 DES LIMES AUX RESSORTS, CES MÉCONNUS DE LA MÉTALLURGIE : UN APERÇU DE L'USINE DES RESSORTS DU NORD

GÉRALD COHEN

- p.13 INNOVATIONS MULTIDIMENSIONNELLES : UNE PASSION

FABIEEN BONNET

- p.21 CONSTRUIRE LA COMPÉTENCE DES COMMUNICANTS COMME OBJET D'ÉTUDE

MARIE-CLAIRE VITOUX

- p.29 ITINÉRAIRE DE RECHERCHE : ENTRE HASARD(S) ET NÉCESSITÉ

BRICE MARTIN

- p.51 DE TRANSRISK À TRANSRISK², DE LA GÉOGRAPHIE DES INONDATIONS DANS LE FOSSÉ RHÉNAN À LA DÉMARCHE HISTORICO-PROGRESSIVE. PREMIERS RÉSULTATS

II. CONTRIBUTIONS

- p.63 **AZIZA GRIL-MARIOTTE**
LA NAISSANCE DES MUSÉES TEXTILES EN FRANCE, LES EXEMPLES DE MULHOUSE ET LYON AU XIX^e SIÈCLE

III. MÉMOIRES DE MASTER

ADELIN HUGUET

- p.85 LA COMMUNICATION CULTURELLE À L'HEURE DU NUMÉRIQUE. ÉTUDE MENÉE AU SEIN DE L'AGENCE CULTURELLE D'ALSACE.

ESTELLE DURAND

- p.89 LE PROFESSEUR DOCUMENTALISTE ET LA MISE EN ŒUVRE DE L'ÉDUCATION À L'IMAGE AU COLLÈGE

IV. POSITIONS DE THÈSE

FLORIE GIAONA

- p.103 GÉOHISTOIRE DU RISQUE D'AVALANCHE DANS LE MASSIF VOSGIEN. RÉALITÉ SPATIO-TEMPORELLE, CULTURES ET REPRÉSENTATIONS D'UN RISQUE MÉCONNU

p.115 JEAN-MARIE KUPPEL

UN BASSIN D'ACTIVITÉ À L'ÉPREUVE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE : LES MINES DE POTASSE D'ALSACE (1937-1949)

LAURIANE WITH

- p.127 APPROCHE GÉOHISTORIQUE DE LA GESTION ET DE LA PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION : LE CAS DE LA VALLÉE DE LA LAUCH (HAUT-RHIN) DE 1778 À NOS JOURS

V. ACTIVITÉS ET PROJETS

1. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES

- ODILE KAMMERER,
MARIANNE COUDRY**
p.147 CLIO EN CARTES 2 : Y-A-T-IL
DES CARTES IMPOSSIBLES ?
- CÉLINE BORELLO, ALAIN J. LEMAÎTRE**
p.155 RHÉTORIQUE SACRÉE ET ÉLOQUENCE
PROFANE : ARGUMENTER
À L'ÉPOQUE MODERNE
- OLIVIER THÉVENIN**
p.157 CULTURE ET MÉDIAS NUMÉRIQUES
À L'ÈRE DE LA DIVERSITÉ
- AZIZA GRIL-MARIOTTE**
p.165 L'ARTISTE & L'OBJET. LA CRÉATION DANS
LES ARTS DÉCORATIFS ET INDUSTRIELS
DE L'ÉPOQUE MODERNE À NOS JOURS
- BENOÎT BRUANT,
CAMILLE DESENCLOS**
p.177 (RE)CONSTRUIRE LE
PATRIMOINE EUROPÉEN
QUELS ENJEUX POUR LES
PROJETS TRANSFRONTALIERS
ET TRANSNATIONAUX DE
VALORISATION PATRIMONIALE ?

2. ACTIVITÉS

- JOSEPH GAUTHIER, PIERRE
FLUCK, BERNARD BOHLY**
p.181 MINES ET MÉTALLURGIE DES NON-
FERREUX EN ALSACE DU HAUT
MOYEN AGE AU XVI^e SIÈCLE
- PIERRE FLUCK ET LES ÉTUDIANTS
DU MASTER « GESTION ET ANIMATION
DES PATRIMOINES » DE L'UHA**
p.185 LE CHANTIER DE RECHERCHE
DES ÉTUDIANTS DE NOS MASTERS
À LA CRISTALLERIE DE VALLÉRYSTHAL
(MOSELLE), 21-23 MARS 2014
- PIERRE FLUCK**
p.195 FÉDÉRATION PATRIMOINE
MINIER / CRESAT
MINES ET USINES DE LA HAUTE
VALLÉE DE LA DOLLER
- p.199 3. NOS CHERCHEURS ONT
PUBLIÉ EN 2013 ET 2014
- p.217 4. BRÈVES

-
- p.221 **VI. L'ÉQUIPE DU CRESAT**

I.
LES SÉMINAIRES DU CRESAT

15 NOVEMBRE 2013

LUDOVIC LALOUX

DES LIMES AUX RESSORTS, CES MÉCONNUS DE LA MÉTALLURGIE :
UN APERÇU DE L'USINE DES RESSORTS DU NORD¹

*Ludovic Laloux est maître de conférences en histoire contemporaine
à l'université de Bordeaux et chercheur au CRESAT.*

En 1797, Étienne Bernot naquit à Purgerot, village de Haute-Saône non loin de Vesoul. Au cours des années 1830, dans le quartier du Marais à Paris, il excelle dans la réalisation de perles d'acier, pièces métalliques ciselées qui ornent divers boutons et fermoirs pour l'habillement, et dépose en 1843 un brevet pour une machine propre à facetter et à arrondir les perles dites granats tandis que l'un de ses frères s'y établit comme serrurier. Ils illustrent cette montée dans la capitale de mécaniciens, artisans qui travaillent l'acier, talentueux et ingénieux. En 1846, Étienne Bernot rachète avec son épouse un moulin à blé à Brueil, dans le Vexin, afin de le transformer et d'utiliser la force hydraulique à des fins industrielles. En 1850, il devient conseiller municipal de cette localité et, quatre ans plus tard, achève la mise au point d'une machine à tailler mécaniquement les limes.

La lime, l'outil majeur de la Révolution industrielle

Utile et nécessaire pour l'ajustage des pièces métalliques, la lime s'avère l'outil le plus essentiel de la Révolution industrielle. Horlogers, dentistes ou encore mécaniciens utilisent des limes en grand nombre. Un ajusteur en use en moyenne deux par jour. Or, la taille de la lime, élaborée jusque-là manuellement, provoque la mort du tailleur de deux manières : par paralysie progressive en raison de la plaque de plomb utilisée

1. LALOUX L., *L'Usine des ressorts du Nord depuis ses origines (1856) – Entreprise métallurgique douaisienne à vocation internationale*, Neuchâtel, ALPHIL Presses universitaires suisses, 2013, 286 p.

pour loger la lime en cours de taille ; par inhalation, lors de la taille, de particules métalliques en suspension qui lacèrent les poumons. L'espérance de vie d'un tailleur manuel de limes est de 37 ans. En raison de son invention de nature à réduire la mortalité de ce métier, des publications scientifiques britanniques présentent É. Bernot comme un bienfaiteur de l'humanité tandis qu'en revanche, en France, aucun écho laudatif ne se manifeste à son égard. Afin de protéger son invention, il dépose un brevet à Paris et à Londres en 1854 puis à Bruxelles en 1856. Cette année-là, une première machine fonctionne à Vieux-Condé près de Valenciennes dans le Nord. La même année, É. Bernot s'associe avec Jules Prignet, en lien avec des banquiers et des industriels tels des dirigeants de l'entreprise Cail qui représentent près du quart de l'actionnariat initial, pour fonder dans le Nord à Douai une entreprise destinée à fabriquer des limes. Son implantation en cette ville et le soutien dont elle bénéficie de la part de responsables de Cail s'expliquent par l'atelier de cette société installé depuis quelques années à Douai. Il sert à produire des machines pour l'industrie sucrière qui requiert l'emploi de limes et pour lesquelles un retaillage proche pour diminuer les coûts de transport s'avère souhaitable. La limerie douaisienne connaît rapidement un essor au cœur d'un bassin industriel et minier nouvellement desservi par la voie ferrée Lille-Paris et par un ensemble de voies navigables.

En 1857, Jules Prignet, associé d'Étienne Bernot, se rend en Angleterre à Sheffield, capitale mondiale de la lime avec ses 15 000 tailleurs de limes, pour y promouvoir la machine à tailler les limes. Cependant, il s'y heurte à l'opposition déterminée des syndicats qui craignent de perdre leur influence auprès des ouvriers employés localement : sa mission échoue. Toutefois, la machine est fabriquée à partir de 1859 par la firme britannique Greenwood & Batley, alors récemment fondée, qui la présente lors de l'exposition universelle de Londres de 1862. Cependant, en Europe, les ventes de sa machine demeurent sporadiques.

En revanche, déposé à Washington depuis 1860, le brevet rencontre sur le sol américain un intérêt certain au profit des forces de l'Union lors de la guerre de Sécession (1861-1865) où Providence, localité sise entre New York et Boston, détrône Sheffield en devenant à son tour la capitale de la production de limes mais, cette fois, réalisées mécaniquement. Deux brevets de machines à tailler les limes s'y trouvent exploités : celui de l'Américain John Crum et celui d'Étienne Bernot que, fait sans doute peu fréquent, une loi américaine protège nommément depuis 1862.

1862 : passage des limes aux ressorts

En France, grâce au Nivernais Philippe Mansoy, l'entreprise douaisienne se lance en 1862 dans la production de ressorts qui présente plusieurs étapes de fabrication similaires à celle des limes, particulièrement le recuit qui permet une certaine malléabilité au moment de la taille de la lime ou une souplesse pour le ressort, tandis que la trempe permet de durcir l'un et l'autre de ces produits.

P. Mansoy impulse à l'entreprise un saut qualitatif. Il opère un prolongement technique par le passage de la production des limes à celle, finalement proche, des ressorts : pièces destinées à des marchés qui s'ouvrent avec l'essor des transports, grands consommateurs de ressorts pour la suspension des moyens de locomotion. Par ailleurs, sans doute a-t-il saisi avant d'autres les limites de la production de la lime qui rencontre la concurrence de l'émeri, ainsi que celle de l'usinage plus performant des pièces métalliques, par des tours et autres fraiseuses, prélude à la standardisation des pièces qui s'amorce à l'aube du xx^e siècle.

Les ressorts désormais produits servent à équiper le matériel roulant des compagnies ferroviaires. À la fin du xix^e siècle, l'entreprise prend pour nom « Usine des ressorts du Nord » et se tourne vers la production de ressorts pour automobiles. À la veille de la Première Guerre mondiale, elle s'installe à la périphérie de Douai avec de nouveaux ateliers. Durant le conflit, les Allemands réquisitionnent tout le matériel. Durant l'entre-deux-guerres, alors que l'entreprise ne perçoit que les deux cinquièmes du montant des réparations que doivent verser les vaincus de la Grande Guerre, ses dirigeants promeuvent une politique sociale (cité ouvrière « Achille Dincq », aides financières pour les familles...). Survenue aux États-Unis en 1929, une crise économique internationale affecte l'Usine des ressorts du Nord de 1932 à 1936, soit un bref laps de temps.

La recherche de l'excellence dans la production de ressorts (depuis 1937)

Dès 1937, l'entreprise renoue avec la prospérité. Ce redressement correspond à l'abandon de la production de limes devenue guère rentable, au transfert du siège social à Levallois afin d'être proche des constructeurs automobiles de la région parisienne et, enfin, à la mise au point d'un crapaud élastique, très performant, qui est une attache de fixation pour les rails.

Durant la Deuxième Guerre mondiale, l'entreprise continue à engranger de bons résultats financiers. Elle se trouve contrainte de livrer à l'occupant allemand le quart de sa production qui concerne alors essentiellement le domaine ferroviaire. Elle ne bénéficie pas de profits illicites. Épargnée par les bombardements jusqu'au printemps 1944, elle reçoit alors quelques bombes destinées à détruire la gare de Douai située à un kilomètre de là. Elle est finalement anéantie par un bombardement le 11 août 1944. Un an plus tard, la production redémarre néanmoins. Pendant une quinzaine d'années, par ses livraisons à la SNCF puis à des compagnies ferroviaires étrangères (soviétique, suisse, iranienne), elle connaît à nouveau une embellie et ses effectifs oscillent pendant plusieurs années autour de 600 salariés.

Les années 1960, pourtant au cœur des « 30 glorieuses », correspondent à de sérieux problèmes de production en lien avec une nette dégradation du climat social : les accidents du travail concernent en moyenne un salarié tous les deux ans et provoquent la mort de cinq ouvriers de 1967 à 1978, les vols se multiplient et les grèves se succèdent les unes aux autres. La situation s'améliore au cours des années 1970 où la production de ressorts pour l'automobile l'emporte face à celle destinée au secteur ferroviaire, tandis que se trouve abandonnée une diversification passagère qui avait momentanément conduit à produire des candélabres d'éclairage public, des containers, des skis, des caravanes pliantes pour le camping ou encore des robinets.

Conclusion

En raison de nouvelles difficultés économiques qui surviennent, l'entreprise connaît à la fin du ^{xx}e siècle des rachats successifs qui conduisent à la disparition d'un actionnariat séculaire. Une scission du site douaisien s'opère en 1999 et débouche sur la création de trois entités distinctes, avec des activités spécialisées, qui rejoignent de grands groupes internationaux : Styria ressorts véhicules industriels avec la production de barres stabilisatrices pour des camions et des autocars ; Railtech international qui fabrique annuellement 20 millions d'attaches élastiques de fixation de rails, aussi bien pour le Shinkansen au Japon que la ligne ferroviaire à grande vitesse pour relier Paris et Strasbourg ; Allevard Rejna autosuspensions qui produit chaque année cinq millions de barres stabilisatrices pour automobiles et équipe en Europe, partiellement ou totalement, les deux tiers des voitures. Loin d'être signe d'une désagrégation structurelle, cette mutation contribue à la constitution de puissants groupes spécialisés qui atteignent, au seuil du ^{xxi}e siècle, une masse critique apte à résister à la concurrence internationale.

17 JANVIER 2014

GÉRALD COHEN

INNOVATIONS MULTIDIMENSIONNELLES : UNE PASSION

*Gérald Cohen est maître de conférences en sciences de gestion
à l'université de Haute-Alsace et chercheur au CRESAT.*

Le processus d'innovation : les fondements de la théorie

Dans un premier temps, mes travaux de recherche se concentrent sur l'analyse de la dynamique technologique des firmes au sein d'un réseau de haute-technologie. Les développements conceptuels et théoriques décrivent l'agencement des mécanismes influant sur le rythme et la forme des innovations. Les investigations statistiques et économétriques tentent de corroborer certains résultats et permettent également un renouvellement de la perception du phénomène. Ces deux formes de recherche, dont le travail de thèse est l'élément de départ, implique un constant 'aller/retour' entre la théorie et l'étude des bases de données.

Les thèmes de recherche théorique et conceptuelle s'articulent de la façon suivante :

- La dimension fractale de la technologie : l'objectif est de déterminer si l'évolution de la technologie est un phénomène aléatoire ou ordonné. Une des principales forces de la théorie des fractales est d'associer un arrangement à l'apparente confusion des phénomènes aléatoires.
- L'économie des changements technologiques : il s'agit de modéliser les facteurs techniques et économiques régissant la dynamique technologique. Une des particularités de l'approche repose sur l'application de la théorie des options aux mécanismes du marché de l'innovation.

- Le processus d'innovation et la variété technologique : le but est d'expérimenter une représentation homogène du processus d'innovation afin d'appréhender l'origine de la diversité technologique.

L'approche empirique s'efforce de distinguer la vraisemblance de certaines hypothèses développées au cours de l'analyse ci-dessus. Nous avons obtenu deux résultats essentiels : l'existence d'un nombre restreint de dynamique d'innovation et la pluralité des formes de relation entre les dépenses de recherche et développement et les innovations. Les thèmes de recherche empirique s'articulent de la façon suivante :

- Apprentissage industriel dans un réseau de haute technologie : l'objectif est d'identifier le phénomène de spécialisation organisationnelle au sein du réseau. Il s'agit de mettre en valeur le phénomène de *spécialisation organisationnelle* qui s'instaure entre les firmes contractantes du programme spatial. Dans cette recherche, nous nous appuyons sur les données de l'enquête réalisée par le Bureau d'Economie Théorique et Appliquée de Strasbourg pour le compte de l'Agence Spatiale Européenne (A.S.E.). Les innovations induites sont analysées en tant que transferts de technologies, de connaissances et de méthodes à la fois intra et inter firmes. Utilisant un principe de chaîne de Markov, nous mettons en évidence les modalités de coordination technologique qui structurent le réseau. Une démarche économétrique permet de tracer les influences les plus significatives.

Les résultats présentés soulignent que la structure du réseau a un impact important sur le processus d'apprentissage industriel et sur les phénomènes de spécialisation technologique¹.

- Évolution des connaissances : il s'agit de mettre en évidence certaines caractéristiques du processus d'accumulation des connaissances. Si l'état des connaissances est un facteur essentiel pour les capacités innovatrices des firmes, il faut en connaître le processus d'accumulation. Nous mettons en évidence le rôle que remplissent la durée « d'impact des connaissances » et la « capacité d'apprentissage » sur le processus d'innovation. Nous mesurons les profils temporels des processus de développement et d'acquisition des connaissances. Cette mesure est opérée sur les données des firmes ayant participé aux programmes de l'Agence Spatiale Européenne depuis plus de vingt-cinq ans. Par rapport à la première contribution mentionnée ci-dessus, il s'agit d'une estimation par firme (et non par agrégat) effectuée à partir de séries temporelles. Il en ressort que des modalités d'innovation différentes selon le caractère incrémental ou radical de l'innovation

1. COHEN G., ZUSCOVITCH E., « Network learning of high-technology : the case of the European Space Program, *Economics of Innovation and New Technology* », Vol. 3, p. 139-160, 1994.

se manifestent par des profils temporels bien distincts et que les courbes d'apprentissage se différencient suivant le rôle des firmes au sein du programme spatial¹.

Le processus d'innovation : l'intégration de la dimension territoriale

Dans un deuxième temps, j'ai codirigé plusieurs programmes de recherche dont l'enjeu était de tester la vraisemblance de certaines hypothèses à l'échelle territoriale. Je me suis rapproché des géographes pour introduire le territoire comme une clé de la compréhension du processus d'innovation.

Un modèle d'innovation efficient s'inscrit dans une logique de connexion des différents acteurs sur la base des compétences de chacun. Ce modèle décrit un cadre d'innovation où les acteurs en présence sont animés par un intérêt individuel qui recoupe les intérêts des autres acteurs. Ce centre d'intérêt se traduit par la construction progressive d'un langage commun. Les grandes entreprises, les centres de recherche, les universités, les organismes d'état ont dans le domaine de la haute-technologie perçu rapidement l'intérêt à la « mise en commun » des compétences respectives. Les interactions entre ces acteurs sont sources d'intensification de la dynamique technologique. Cependant, dans un espace limité par la taille des acteurs, par le champ de leur compétence et par le niveau de ressources à leur disposition, la réussite, à travers l'émergence de la technologie et sa dynamique, reste possible. Il n'existe pas de modèles, les exemples de réussite sont composites et les facteurs communs difficiles à identifier. Au cours de cette période, nous avons réalisé plusieurs recherches contractuelles dont l'objectif était de mieux percevoir les caractéristiques essentielles qui s'expriment dans la compréhension des dynamiques d'innovation au niveau d'un territoire.

Depuis la décentralisation, les territoires (région, départements, villes), confrontés à de nouveaux impératifs de gestion, cherchent à définir des cadres d'orientation pour assurer la cohérence de leurs actions. Le territoire étudié, le Sud Alsace, fait partie de la dorsale européenne, c'est-à-dire les zones urbanisées et riches du continent. Les représentations sont le reflet de cette appartenance et véhiculent des images d'aisance et d'équilibre. La réalité est cependant plus contrastée. Pour répondre aux enjeux,

1. COHEN G., ZUSCOVITCH E., « Evolution des Connaissances et Modalités d'Innovation dans un réseau de Haute-Technologie - le Cas du Programme Spatial Européen », *Economies et Sociétés*, Tome xxx, n°7, p. 79-110, 1996.

une prospective composée d'orientations stratégiques a été réalisée, intégrant des dynamiques d'innovations territoriales¹.

Le processus d'innovation : l'expérimentation avec le programme e-nov Campus

Dans un troisième temps, j'ai souhaité expérimenter pour confronter mon analyse à la réalité du processus d'innovation. En effet, nous avons observé dans les recherches citées ci-dessus que la proximité entre les institutions et les entreprises innovantes sont source d'efficience. J'ai mis du temps à convaincre les institutions à passer à une phase expérimentale mais depuis 2010, tout s'accélère. L'idée est de s'appuyer sur deux dimensions : la proximité et la transversalité de la thématique numérique. L'expérience que nous menons est de constituer à l'échelle du Sud Alsace un pôle d'acteurs institutionnels et d'entreprises sur la base d'une dynamique territoriale d'innovation. La thématique doit générer des interactions entre les différents acteurs et susciter des trajectoires technologiques nouvelles dont l'ensemble s'approprie les résultats.

Les TIC sont caractérisées par deux dimensions : la dimension liée à la construction de la solution et la dimension liée à sa diffusion et à son adoption. La particularité des projets innovants dans le domaine du numérique est la quasi instantanéité de l'adoption potentielle qui engendre de nouvelles contraintes dans la gestion de projets. La construction doit intégrer les éléments du marché en quasi temps réel. Le rapport au temps est dématérialisé. Les modes de construction des projets internet s'orientent sur des typologies spécifiques à l'exemple du développement « agile » et plus récemment le « lean startup ».

E-nov campus est un concept qui met en synergie l'ensemble des institutions et des entreprises (figure 1). Cette synergie est un booster de la création d'activités, un accélérateur d'acquisition de compétences et un développeur de richesses économiques sur le territoire. Le modèle e-nov campus s'inspire des modèles nordiques pour ce type de projet qui reposent sur des méthodes pédagogiques très innovantes.

1. COHEN G., REITEL B., WOESSNER R., « Nouvelles perspectives dans le Haut-Rhin : positionnement et stratégie d'un territoire situé en bordure d'espaces métropolitains », Revue géographique de l'Est, Tome XLIV, n°3-4/décembre, p. 149-156, 2004.

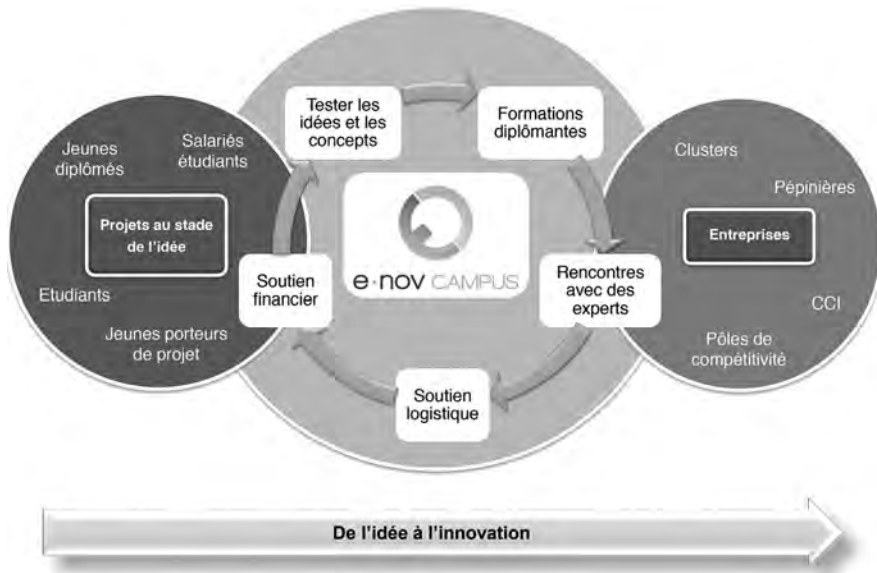


Figure 1 : e-nov campus : un accélérateur du processus d'innovation

L'accélération : un processus structuré dans un cheminement chaotique

Depuis 2011, e-nov Campus a permis à plus d'une vingtaine de jeunes porteurs de projet de donner vie à leur projet d'entreprise et ce dès le stade de l'idée. Ces « laboratoires » sont l'occasion pour eux de tester leurs marchés respectifs, leurs produits et leurs stratégies d'entreprise, tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé. L'apprentissage par l'action passe donc par l'expérimentation.

a. Les critères de sélection

Le processus de recrutement constitue le premier contact avec les porteurs de projet. Ces derniers doivent avoir la certitude que leur candidature sera étudiée avec soin, selon une grille précise. Cette dernière est également un gage de qualité pour les partenaires-financeurs et un repère pour les responsables de chaque structure. Elle permet à chacun de vérifier l'adéquation des projets présentés avec la philosophie de chacune des structures. Ainsi, le caractère innovant, le domaine d'exécution et le degré de faisabilité font partie des critères de sélection.

b- le suivi, l'identification et l'analyse des besoins

Chaque projet, chaque porteur ou équipe projet a ses spécificités. L'une des forces de l'accompagnement par l'action réside dans la capacité à assurer un suivi et une coordination journalière par la présence de l'animateur. Ce dernier assure le relai entre les porteurs, les experts et les décideurs de chaque entité.

À cela s'ajoute la nécessité d'identifier et de répondre aux besoins de chacun des porteurs tout en tenant compte de l'évolution des projets. E-nov Campus a élaboré une série de moments-clé qui permettent de définir et d'analyser ces besoins. L'entrevue de démarrage : une rencontre entre le responsable de la structure et le porteur ou l'équipe projet en début de programme. Le suivi coach, en tête-à-tête avec l'animateur (hebdomadaire et à la demande). Il s'agit pour le porteur de réfléchir sur les apprentissages réalisés, sur les compétences et sur les avancements du projet qui seront travaillés dans les semaines suivantes. Les Focus Team : ces réunions bimensuelles permettent à l'ensemble des personnes accompagnées de se réunir, avec le responsable de la structure. C'est l'occasion pour chacun de faire un retour rapide sur l'avancement de son projet, mais aussi de communiquer des informations utiles à tous (informations obtenues suite à une entrevue avec un expert ou un client potentiel, événements passés ou à venir etc.). Les débriefings projet, devant l'ensemble des porteurs et des responsables. Ces présentations ont lieu plusieurs fois pendant toute la durée de l'accompagnement. Leur but est d'obtenir les retours critiques constructifs, nécessaires à l'avancement du projet. Rappelons que chaque porteur est novice dans l'aventure entrepreneuriale. Ces présentations plus officielles sont donc l'occasion de soumettre ses décisions techniques, marketing et stratégiques à l'ensemble des acteurs et d'obtenir leurs conseils pour l'aider à faire les meilleurs choix possibles. Les bilans de milieu et de fin de parcours sont des points de repère complémentaires, qui permettent à chacun de se positionner quant à l'évolution du projet. À mi-parcours, le porteur/l'équipe projet dresse un bilan fondé sur plusieurs indicateurs. Le bilan de fin de parcours est en partie construit sur la base du bilan de mi-parcours. Il est cependant plus dense et doit synthétiser l'expérience d'accompagnement dans sa globalité. Le bilan de fin de parcours permet de mesurer le degré d'atteinte des objectifs, d'établir une synthèse des apports et d'évaluer la suite à donner au projet. C'est aussi le témoin de l'avancement et de l'évolution de chaque projet, qu'il est nécessaire d'étudier pour adapter le mode de suivi des promotions suivantes. Enfin, ce document est communiqué aux partenaires financeurs en même temps que le bilan de fin d'exercices des entités accompagnantes. Ces dernières restent garantes du caractère confidentiel des bilans projet et les partenaires en sont informés.

c- la mise en réseau

L'un des principes fondamentaux pour e-nov Campus est de maximiser les espaces d'échanges et de transferts de connaissances. Les rencontres avec les experts sont définies selon les besoins, ce qui permet l'échange avec les membres des entreprises partenaires. Le but est de permettre aux porteurs de projet de rencontrer des entrepreneurs expérimentés et de bénéficier de leurs conseils. C'est aussi l'occasion pour d'anciens bénéficiaires de venir témoigner de leur aventure entrepreneuriale. Il est primordial pour les porteurs de se constituer un réseau professionnel, dans un cadre propice à l'échange et dans un esprit collaboratif. En ce sens, tous les experts sont volontaires. À ce dispositif, se rajoute des tables rondes avec des experts sur un thème défini et des ateliers où se déroulent des exercices pratiques et des présentations de solutions techniques.

La mutation sociétale et l'incertitude économique latente, associées aux révolutions technologiques, contribuent à l'émergence d'un monde nouveau. Plus de proximité, plus de simplicité, plus de réactivité, plus de créativité,... chaque jour, une révolution silencieuse modifie en profondeur l'économie et la société. Les défis auxquels nous sommes confrontés trouveront de nombreuses réponses dans l'apparition de nouveaux modèles. L'innovation devient un accélérateur de ces évolutions. D'un processus d'innovation relativement structuré et planifié par des programmes de recherche et développement au sein de réseaux d'entreprises industrielles et d'institutions dédiées à la recherche, nous observons l'émergence d'un processus d'innovation chaotique dans un contexte de proximité. Dans ce nouveau mode d'innovation, le numérique agit comme un accélérateur par sa dimension relativement accessible et la culture « open » véhiculée.

De l'analyse du programme technologique de l'Agence Spatiale Européenne à la création d'un accélérateur de startup, je mesure la distance entre la vision planifiée de l'évolution des technologies et le cheminement chaotique de l'émergence de l'innovation. Ces deux univers, après une phase d'observation, construisent aujourd'hui de nouveaux modèles d'innovation qui décrivent une forme d'hybridation entre le modèle technologique et l'agilité startup : nous entrons dans un nouveau champ des possibles.

21 FÉVRIER 2014

FABIEN BONNET

CONSTRUIRE LA COMPÉTENCE

DES COMMUNICANTS COMME OBJET D'ÉTUDE

Fabien Bonnet est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université de Haute-Alsace et membre du CRESAT

Cet article s'inscrit dans le prolongement de notre intervention lors du séminaire du CRESAT du 21 février 2014. Suite à notre entrée en fonction en tant que maître de conférences à l'université de Haute-Alsace en septembre 2013, il s'agissait alors de présenter un aperçu de notre parcours et de nos travaux en vue de notre ralliement officiel au laboratoire. Nous restituerons aujourd'hui les grandes lignes de cette présentation concernant notre projet initial et notre recherche doctorale. Il s'agira notamment de détailler la démarche qui nous a conduit à nous intéresser à la question de la nature des interactions entretenues par les entreprises avec leur clientèle. Nous compléterons ce retour d'expérience par des pistes de réflexion et perspectives qui ont pu émerger depuis cette intervention, notamment à propos des postures développées à la fois par les professionnels et par leurs publics.

Marketing et créativité : un intérêt très marqué

Dès la fin des années 1990, un chercheur comme Bernard Miège¹ soulignait une accélération de l'évolution des pratiques de communication entrepreneuriale, évolution à la fois technique, économique, culturelle, sociale et, selon lui, annonciatrice d'une ère des « relations publiques généralisées » qui verrait les entreprises jouer un

1. MIÈGE B., *La société conquise par la communication*, Tome 2 : *La communication entre l'industrie et l'espace public*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1997.

rôle plus important dans l'espace public, dans la « publicité » au sens habermassien¹ du terme, notamment à travers une prise de parole facilitée.

Au moment de rédiger ce bilan d'étape mais sans chercher aujourd'hui à cerner précisément le périmètre et l'ampleur du glissement analysé par Miège, nous retrouvons rétrospectivement dans cette analyse certains éléments de contexte qui ont pu être déterminants dans la constitution de notre propre projet professionnel et de recherche. Celle-ci fait en effet écho à la perception intuitive et éminemment personnelle que nous avons pu avoir, dès le début de notre parcours, de la place centrale jouée par les discours de certaines entreprises dans les échanges, les pratiques médiatiques, les usages, les rites observés quotidiennement sans qu'ils ne soient bien sûr nommés ainsi. Plus tard étudiant en marketing, nous avons pu constater que la dimension opérationnelle, managériale, téléologique, de cette discipline se traduisait en une focalisation des discours professionnels et des enseignements sur des préoccupations commerciales ou relatives à la distribution, focalisation cristallisée par la notion de « Marketing Management »². Cette dernière maintient dans l'ombre un point essentiel à nos yeux, à savoir la dimension culturelle de la consommation ainsi stimulée. Finalement, la posture qui est la nôtre aujourd'hui part d'une volonté personnelle de développer à propos des pratiques marketing une démarche réflexive fondée sur l'idée d'une compétence communicationnelle indissociable de sa dimension culturelle et de sa capacité à penser et outiller une médiation au sens plein du terme.

Notre cursus en Marketing, suivi en partie en Allemagne, a représenté une première étape dans la construction de cette posture. En effet, sans que nous ne parvenions à déterminer si l'originalité des enseignements et missions que nous avons pu suivre dans ce cadre tenait principalement à la spécificité du projet porté par l'équipe enseignante ou plutôt à une différence de culture et de professionnalité entre France et Allemagne, ce cursus nous a permis de remarquer la possibilité et l'intérêt de considérer les discours et pratiques marketing au delà de la seule commercialisation d'un bien ou d'un service, sous l'angle d'une offre technique et symbolique proposée au public à l'issu d'une démarche de type « design ». Cette sensibilisation à une perspective « Markendesign »³ nous a finalement autorisé une prise de distance temporaire avec les questions généralement considérées comme « opérationnelles » pour nous

1. HABERMAS J., *L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1988.

2. KOTLER P., & KELLER K. L., *Marketing management*, Boston, Etats-Unis, 2012.

3. LINXWEILER R., *Marken-Design : Marken entwickeln, Markenstrategien erfolgreich umsetzen*, 2^e édition, Wiesbaden, Allemagne, Gabler, 2004.

interroger spécifiquement quant à la création et à la gestion stratégique de marques, à cette « ingénierie symbolique » qui avait été pointée du doigt par Bernard Floris¹.

Au delà d'un certain nombre d'acquis techniques et méthodologiques, cette immersion dans la pratique du management de marque nous a permis de questionner la potentielle transférabilité, dans le champ du marketing, de réflexions issues du champ artistique qui interrogent la nature et les enjeux de la démarche design. Alors que les travaux de recherche en Marketing portent principalement sur une forme d'optimisation des pratiques, la réflexion sur la construction identitaire dans laquelle s'engagent de nombreuses organisations nous a semblé en mesure d'être nourrie par des travaux comme ceux du Bauhaus ou d'autres praticiens et théoriciens du design, notamment en termes de réflexion sur les pratiques créatives en contexte industriel, sur leur organisation, sur leur intentionnalité, sur leurs effets en termes de signification et d'usages. Sur la base de cette approche articulant design et communication entrepreneuriale, et de la même manière qu'un certain nombre de spécialistes de la réception des œuvres littéraires ont choisi de développer leurs recherches en Sciences de l'Information et de la Communication, nous avons finalement trouvé dans le projet d'une thèse en SIC un moyen d'approfondir la question des pratiques marketing sous l'angle de la production et de la circulation de ce qu'Yves Jeanneret décrit comme des « êtres culturels »², en insistant, à travers un ancrage en Communication des organisations, sur les processus de signification et d'appropriation, sur les usages que les formes utilisées suscitent chez les publics.

Marketing et relation client : un cas marquant

Cette recherche doctorale³ en Sciences de l'Information et de la Communication a été menée dans le cadre d'une convention Cifre entre le Celsa (Université Paris IV Sorbonne) d'une part et EDF Recherche et Développement d'autre part. Le sujet initialement proposé par l'ancienne entreprise publique portait sur la nature des liens entre ses pratiques de « Relation client » et les « Evolutions sociétales » majeures

1. FLORIS B., *La communication managériale. La modernisation symbolique des entreprises*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 1996.

2. JEANNERET Y., *Penser la trivialité : Volume 1, La vie triviale des êtres culturels*, Paris, Hermes Science Publications, 2008.

3. BONNET F., *Évolutions sociétales et mutations de la relation client – Une approche communicationnelle de la relation au client développée par EDF*, Thèse de doctorat en Sciences de l'Information et de la Communication sous la direction de Nicole D'Almeida, Celsa - Université Paris IV Sorbonne, 2012.

identifiables dans le champ de la consommation. Ce projet de recherche s'inscrivait ainsi dans la continuité de notre démarche en nous permettant notamment de poursuivre la confrontation des pratiques et discours marketing avec une analyse, sinon critique, du moins attentive aux dimensions sociales, psychologiques et culturelles de la consommation et de la communication entrepreneuriale.

Cette mise en regard est cependant passée par un repositionnement problématique et un cadrage épistémologique qui nous ont conduit à traduire la question initialement posée en termes d'appréhension et d'appropriation du contexte social par les praticiens du marketing. La « relation client » initialement évoquée au sein de l'entreprise a finalement représenté un point d'entrée pour aborder et tenter de comprendre l'évolution des pratiques marketing contemporaines en faveur d'une approche « relationnelle », approche dont l'affirmation aurait représenté selon certains spécialistes¹ une évolution majeure, voire un réel changement de paradigme pour la discipline. À travers une optimisation des modalités de contact avec le client, de la collecte d'information, du stockage et du traitement de cette dernière, les technologies numériques permettraient de répondre au souhait des professionnels de s'adresser individuellement à la foule des parties prenantes. Construits autour de la notion de « processus client », les stratégies et les outils du marketing relationnel permettraient d'appliquer aux marchés de masse une démarche de proximité jusqu'alors réservée aux grands comptes. Les bases de données et algorithmes, en stockant et en exploitant les traces des interactions entretenues à travers divers canaux, permettraient notamment de construire une forme de mémoire des échanges entre l'entreprise et sa cible et finalement d'alimenter une « relation », une métaphore sociale qui dépasserait la seule transaction commerciale.

Dans le cadre d'une approche que nous avons souhaitée communicationnelle au sens de Bouillon, Bourdin et Loneux², il nous a semblé nécessaire de questionner les processus de signification induits par ces stratégies en émergence en tenant compte à la fois de leur contexte d'apparition, de leurs modalités et de leur perception par les publics cibles. De ce point de vue, la part d'engagement des clients et donc de co-construction suggérée par les professionnels ne saurait selon nous être réduite à une production conjointe de valeur mais doit être envisagée à l'aune d'une co-production de signification dans un contexte qu'il nous appartient de caractériser. Dans cette

1. HETZEL P., *Le marketing relationnel*, Paris, Presses universitaires de France, 2004.

2. BOUILLON J.-L., BOURDIN S., LONEUX C., « De la communication organisationnelle aux « approches communicationnelles » des organisations : glissement paradigmatique et migrations conceptuelles », *Communication & Organisation*, n°31, 2007, p. 7-25.

perspective, nous avons pu insister sur le statut de l'entreprise dans une relation souhaitée, conçue, outillée et revendiquée par elle, un statut dont l'ambiguïté repose dans les écarts entre un rôle effectif de médiation et des tentatives de cadrage social¹ et technologique² toujours plus marquées.

C'est pour questionner la nature et l'évolution de cette médiation que nous avons construit cette recherche doctorale autour d'une analyse à la fois diachronique et synchronique du rapport entretenu par l'ancienne entreprise d'Etat avec son public entre la nationalisation de 1946 et l'introduction, puis le repositionnement de la marque commerciale EDF Bleu Ciel en 2013. Ainsi, nous avons pu voir les messages diffusés recourir tout d'abord à une dimension majoritairement indicelle, puis à une dimension iconique pour finalement affirmer une dimension symbolique appelant des formes de médiation plus indirectes. La mobilisation de dispositifs sociotechniques lourds (centres d'appels, boutiques, sites internet différenciés) s'est par ailleurs ajoutée à la multiplication et à l'articulation des possibilités de contacts présentiels et en ligne. Parmi d'autres constats, ces travaux nous ont permis de conclure à un glissement du discours de l'entreprise et des pratiques de communication de cette dernière vers des médiations symboliques et techniques toujours plus complexes, révélant le risque d'une « hypersymbolisation », c'est-à-dire d'une médiation qui ne ferait que suggérer sans que les publics ne parviennent à attribuer une signification pertinente à la relation revendiquée par les entreprises.

Communication et créativité : le chercheur prend ses marques

À travers notre recherche doctorale, c'est finalement à la fois la nature et la place des pratiques marketing dans l'espace public que nous avons souhaité questionner. À la suite de ce travail de thèse et de notre prise de fonctions à l'université de Haute-Alsace, ces interrogations se sont portées plus spécifiquement sur les postures développées par les professionnels du marketing ainsi que par les clients face aux évolutions que nous avons pu mettre en évidence.

1. MALLARD A., *Le cadrage cognitif et relationnel de l'échange marchand : analyse sociologique des formes de l'organisation commerciale*, mémoire d'habilitation à diriger les recherches, Université Toulouse II Le Mirail, 2009.

2. CANDEL E., « *Un jeu rejoué. Propositions méthodologiques pour l'étude des dispositifs d'interaction sur internet* », Communication lors des journées de travail Dynamiques de réseaux : Information, complexité et non-linéarité, organisées les 4 et 5 mai 2010 à Marseille par le Laboratoire des Sciences de l'Information et des Systèmes (LSIS) de l'Université Paul Cézanne, disponible en ligne : <http://gresic.u-bordeaux3.fr>

En effet, la complexification des médiations mobilisées par les entreprises pour mettre en scène leurs activités et leur rapport au client peut être abordée sous l'angle d'une remise en cause ou d'une redéfinition de la médiation publicitaire. Karine Berthelot-Guiet, Caroline Marti de Montety et Valérie Patrin-Leclère¹ évoquent ainsi une dépublicitarisation des discours marketing pour mettre en évidence une évolution de ces derniers vers des formes détournées, éloignées de la publicité classique décrite comme issue d'une logique d'achat d'espace. Le glissement progressif de la réclame vers la publicité institutionnelle puis vers le marketing de contenu (« Brand-Content ») dépasserait donc la seule question du renforcement d'une dimension relationnelle. Il s'accompagnerait d'un recul du format publicitaire en tant que tel et verrait finalement la publicité devenir omniprésente sous une forme plus complexe, disséminée à travers diverses productions médiatiques et événementielles, posant la question de ce qui fait son essence, celle des contours d'une « publicitarité » en évolution.

Dans ces conditions, nous nous sommes intéressés à la revendication d'une forme de « créativité » par les professionnels de la communication, dans les discours promotionnels eux-mêmes ou à travers des discours de veille et d'accompagnement formulés à travers différents médias spécialisés². En effet, la signification accordée à cette notion et la manière dont celle-ci se construit médiatiquement représente selon nous un objet de recherche susceptible de faire écho aux évolutions que nous avons pu décrire en termes d'émergence d'un marketing relationnel. À titre d'exemple, la créativité fait aujourd'hui partie des critères présentés comme centraux dans les processus de recrutement des professionnels du marketing et de la communication, comme en témoigne la mode des CV dits « créatifs », c'est à dire témoignant d'une réflexion stratégique et formelle ainsi que d'une maîtrise des outils d'infographie. Mais à l'heure des médias sociaux numériques et des stratégies de communication dites « cross-média », le client et plus largement les publics sont également appelés à être créatifs, comme en témoigne le succès de plates-formes comme Instagram ou Pinterest mais aussi l'essor des programmes télévisés de cuisine ou de bricolage. Face à ces publics présentés comme impliqués, acteurs et auteurs de leur consommation, comment caractériser les compétences attendues d'un professionnel de la communication ? Comment la revendication d'une interaction sociale et d'une fonction d'éditeur de contenus peut-elle s'articuler à la dimension managériale, à l'intentionnalité propre

1. BERTHELOT-GUIET K. ET ALII., « *Entre dépublicitarisation et hyperpublicitarisation, une théorie des métamorphoses du publicitaire* », *Semen*, n°36, 2013, p. 53-68.

2. On pense ici aux très nombreux sites traitant de l'actualité du marketing tels que www.influencia.net ou www.cbnews.fr, ainsi qu'aux sites développés pour promouvoir l'expertise et l'offre de service de cabinets de consultants.

au concept de stratégie ? La créativité du professionnel de la communication n'est-elle qu'une maîtrise des techniques et des codes culturels imposés par et appliqués à une plate-forme donnée ? Ce questionnement nous semble nécessaire, tant du point de vue de la formation de professionnels employables et responsables que de celui de la recherche en Sciences de l'Information et de la Communication, dans la mesure où il couvre l'évolution d'une professionnalité face à l'évolution des pratiques médiatiques et économiques.

Dans ces conditions, s'il n'est pas question de voir dans les liens entre consommation et créativité une nouveauté absolue, il nous semble nécessaire de questionner le potentiel déplacement de ce paradigme. En particulier, peut-on considérer que l'émergence d'une approche et de pratiques marketing dites « relationnelles », sur les limites desquelles nous avons pourtant eu l'occasion d'insister, aurait conduit à une évolution du statut accordé à l'originalité dans la consommation et dans la médiation de cette dernière. Dans quelle mesure, la construction et la médiatisation d'une métaphore relationnelle impliquant entreprise et client a-t-elle pu influencer la place accordée à l'individualité ? Peut-on être individuellement et collectivement créatifs en tant que professionnel ou que consommateur quand la créativité est présentée comme étant avant tout une affaire d'accès à l'information¹, de veille, de médiatisation, de curation ? Autant de questionnement qui orientent nos recherches vers la place de la créativité dans les processus de signification accompagnant la consommation, qu'il s'agisse de l'implication supposée du consommateur dans une « relation » à l'entreprise, ou de la création de marques érigée comme nécessité pour tous les professionnels de la communication.

1. RIFKIN J., *L'âge de l'accès : la nouvelle culture du capitalisme*, Paris, La Découverte, 2005.

28 MARS 2014

MARIE-CLAIRE VITOUX

UN ITINÉRAIRE DE RECHERCHE : ENTRE HASARD(S) ET NÉCESSITÉ

Marie-Claire Vitoux, maître de conférences honoraire en histoire contemporaine à l'université de Haute-Alsace et membre associé du CRESAT.

Le titre de mon intervention est tiré d'un livre qui m'a beaucoup marquée quand « j'entrais dans la carrière » : il s'agit de l'ouvrage du biologiste français Jacques Monod, *Le hasard et la nécessité. Essai sur la philosophie naturelle de la biologie moderne*, qui parut aux éditions du Seuil en 1970. Le titre de cet essai est une reprise d'une citation que Monod attribue à Démocrite : « Tout ce qui existe dans l'univers est le fruit du hasard et de la nécessité ». Cet ouvrage fut, en cette période post-mai 68, un best-seller incroyable. Jacques Monod le biologiste y affirme : « *Le hasard pur, le seul hasard, liberté absolue mais aveugle, à la racine même du prodigieux de l'évolution, cette notion centrale de la biologie moderne n'est plus aujourd'hui une hypothèse, parmi d'autres possibles ou au moins concevables. Elle est la seule concevable, comme seule compatible avec les faits d'observation et d'expérience* ». Et Jacques Monod l'humaniste et le philosophe conclut : « *L'ancienne alliance est rompue ; l'homme sait enfin qu'il est seul dans l'immensité indifférente de l'Univers d'où il a émergé par hasard. Non plus que son destin, son devoir n'est écrit nulle part. À lui de choisir entre le Royaume et les ténèbres* ». À l'aube de ma vie d'adulte, j'apprenais que le hasard était la source de la totale liberté de l'Homme, et donc le fondement de son engagement : je précise, c'est important pour moi, que Jacques Monod, né en 1910 – mort en 1976 – a été un grand résistant...

Commencer à retracer les grandes lignes de ma recherche par ce livre et par ce titre me permet plusieurs affirmations introductives en ce moment où le projecteur

est fixé sur moi et risque de m'aveugler et de me faire prendre « la grosse tête » tout en me la faisant perdre !

D'une part, contextualiser *ma* recherche me permet d'affirmer qu'elle n'est pas la production de mon seul « génie » : je suis intellectuellement autant que moralement fille de mon temps, celui des années 1970 où je fus étudiante en histoire (j'ai eu le bac en 1971), celui de ces années 1970-1990 qui furent l'âge d'or des sciences humaines en général (comme le démontre le succès éditorial du livre de Jacques Monod qui est au fond un livre de philosophie) et de l'Histoire en particulier (je pense au succès populaire de *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324*, d'Emmanuel Leroy-Ladurie, paru en 1975).

« Le Hasard » ou plutôt les hasards. La formule s'est imposée à moi parce qu'elle dit bien que mes choix de recherche ne se sont pas situés sur une ligne droite ni logique, et encore moins sur une ligne planifiée à l'avance. Nul GPS à mon époque pour me faire aller « au plus vite » d'un point, d'un sujet de recherche déterminé à l'avance à un autre point-sujet de recherche déterminé à l'avance. Le récit que je vais faire de mon itinéraire de recherche ne doit pas commettre le pêché de récit téléologique.

« La Nécessité » : mes choix de recherche se sont par contre imposés à moi comme des nécessités morales, essentielles, existentielles même. Les années 1980 virent « la mode », mode intellectuellement stimulante, des ego-histoires. La synthèse en est faite en 1987 dans les *Essais d'ego-histoire* dirigés par Pierre Nora et publié chez Gallimard. Mes « maîtres » Maurice Agulhon, Pierre Chaunu, Georges Duby, Raoul Girardet, Jacques Le Goff, Michelle Perrot et René Rémond y répondent à la consigne que leur fixe Pierre Nora dans son introduction : « *Des historiens cherchent à se faire les historiens d'eux-mêmes... Ni autobiographie faussement littéraire, ni confessions inutilement intimes, ni profession de foi abstraite, ni tentative de psychanalyse sauvage. L'exercice consiste à éclairer sa propre histoire comme on ferait l'histoire d'un autre, à essayer d'appliquer à soi-même, chacun dans son style et avec les méthodes qui lui sont chères, le regard froid, englobant, explicatif qu'on a si souvent porté sur d'autres...* ». Je veux tenter de faire la même chose, à ma mesure, modestement. J'ai également lu le livre de Georges Duby, *L'histoire continue*, paru chez Odile Jacob en 1991, où il a, à propos de son ouvrage sur la bataille de Bouvines, cette formule qui m'est restée parce qu'elle m'a marquée : « *Si j'en étais resté aux événements, si je m'étais contenté de reconstituer des intrigues, d'enchaîner « des petits faits vrais », j'aurais pu partager l'optimisme des historiens positivistes (...). Mais si, historien de la société féodale, je n'entends pas limiter ma curiosité à ces détails, si je cherche à comprendre que qu'était une bataille, la paix, la guerre, l'honneur, pour*

les combattants qui la livrèrent (...), je dois m'identifier à ceux qui ne sont plus que des ombres, et cet effort d'incorporation imaginaire, cette revitalisation exigent de moi que je « mette du mien » comme on dit ». « Il faut y mettre du sien » : un grand historien affirmait qu'une vie de recherche n'est pas une vie à côté de l'homme ou de la femme que l'on est, mais qu'au contraire, elle en est l'émanation et que, dans une sorte de relation dialectique, elle vous fait, elle vous fabrique.

Je suis moi, « j'ai mis du moi et du mien » dans mes thèmes de recherche, dans mon goût pour la recherche collective, dans mon acceptation d'une recherche engagée. Trois thèmes que je vais développer tour à tour.

De l'ouvrier à l'Alsace à l'épreuve du nazisme en passant par les latrines : dispersion ou cohérence ?

Tout a commencé avec la thèse de troisième cycle, menée sous la direction de Georges Livet et intitulée *Paupérisme et assistance à Mulhouse au XIX^e siècle*, soutenue en 1984 (j'avais trente ans), éditée dans la foulée par l'Association des publications près les universités de Strasbourg et lauréate du Prix Adrerus.

Le Hasard a joué... au chat et à la souris avec moi pour le choix de la thématique. J'étais moderniste (j'avais effectué un mémoire de recherche à l'université de Montpellier sur la milice garde-côtes à la fin du règne de Louis XIV en Méditerranée), mais aussi angliciste et je me tournais donc vers Roland Marx. Historien du Royaume-Uni à l'Université des sciences humaines de Strasbourg (elle n'était même pas encore Marc Bloch), il me déconseilla un sujet Alsace-Grande Bretagne du fait de la non-disponibilité des sources. Moderniste, je rejoignais donc les troupes de Georges Livet qui me proposa un sujet sur les routes en Alsace qui se heurta à ma trop faible maîtrise de l'allemand. Je rencontrai alors l'historien de Mulhouse, Raymond Oberlé, qui me suggéra de travailler sur le monde ouvrier mulhousien et donc de changer de période. Cette proposition rencontra ma « nécessité » : ma bibliothèque débordait de romans français et britanniques du XIX^e siècle, j'étais « de gauche » et, à une époque où disparaissait la classe ouvrière sous les coups de butoir moins de la crise dite de 1973 que de la désindustrialisation liée à la mondialisation, l'étude du monde ouvrier m'attira immédiatement.

Je voudrais ici faire quelques réflexions sur ce travail et sur les articles, nombreux, qui m'ont permis d'approfondir une réflexion de thèse qui saute aux yeux comme bien « jeune », bien peu mûrie, largement inaboutie.

Tant les séminaires de maîtrise à Montpellier que la formation de DEA à Strasbourg étaient absolument indigents et seraient inacceptables de nos jours. Je fus par exemple dispensée de toute séminaire de DEA puisque j'enseignais en collège à temps complet et, surtout, parce que j'étais agrégée ce qui me conférait une excellence a priori... Un préjugé créateur d'un privilège qui se révéla un véritable cadeau empoisonné.

Georges Livet bien que moderniste m'a gardée comme thésarde ; il a eu cependant l'intelligence d'adresser mon premier « jet » à Pierre Ayçoberry remarquable de bienveillance intelligente. Celui-ci me fit un recto-verso à la main de critiques et de suggestions qui ont « sauvé » mon travail... Cela explique peut-être que je tente moi-même de donner ce coup de main à des jeunes chercheurs qui tâtonnent dans leurs débuts.

Ma thèse est un sujet monographique comme on en faisait systématiquement à cette époque : qu'on se souvienne des grandes thèses d'histoire moderne sur Amiens (P. Deyon) ou sur Beauvais et le Beauvaisis (P. Goubert). Il est plus tard devenu de bon ton de railler ces monographies en en dénonçant l'étroitesse de réflexion. Il me faut donc justifier la pertinence de l'espace d'étude de ma thèse : en effet, pour toute recherche et en particulier pour celle qui ne dispose que d'un temps limité, l'espace et l'espace-temps retenus doivent être particulièrement réfléchis. Le choix de la seule Mulhouse comme objet d'étude est objectivement pertinent. La nature du développement économique mulhousien, de type britannique, la spécificité d'une bourgeoisie industrielle et négociante protestante joints au rattachement tardif de la Cité-Etat indépendante à la France justifient l'analyse de la prise en charge du paupérisme ouvrier à l'échelle de cette ville. Dès lors, le choix des bornes chronologiques (à partir de l'imposition des lois françaises à Mulhouse en 1798 jusqu'en 1870, rupture politique mais aussi économique et sociale) s'imposait.

L'analyse de la réalité mulhousienne a été par ailleurs faite dans une perspective comparative. Les sources, c'est-à-dire les contemporains eux-mêmes se réfèrent et se démarquent, autant qu'ils le reprennent ou l'imitent, du modèle britannique et j'ai donc essayé (dans la thèse et plus encore dans les articles qui ont suivi) d'analyser les points communs et les spécificités entre les schémas britannique et mulhousien. Le parallélisme économique est frappant : mécanisation avec utilisation de l'énergie de la vapeur, grands établissements industriels (DMC, en 1848, c'est 3 300 ouvriers sur un seul site), dissociation capital/travail, « Sainte Trinité » des secteurs dominants : textile, métallurgie et chimie. Les différences sont explicitées par les Mulhousiens eux-mêmes (voir le mémoire de maîtrise d'Olivier Arnold, sur la vision de l'Angleterre développée par le journal *L'Industriel alsacien* pour les années 1860) : en matière de

relations sociales, s'affirme le refus du libéralisme pur et dur dit « manchestérien », à savoir la réduction de la relation patron-ouvrier au seul salaire.

Dès lors, la prise en charge cohérente du « bon » pauvre se déploie en deux volets : d'une part, l'assistance immédiate (réforme du bureau de bienfaisance par le maire André Koechlin en 1830) et, d'autre part, la prévention (école publique interconfessionnelle et gratuite en 1831, quelques mois avant la loi Guizot qui l'impose à toutes les communes de plus de 5 000 habitants, encouragement aux caisses d'épargne) : d'où le terme de philanthropie que j'ai choisi plutôt que celui de paternalisme pour désigner l'action d'assistance mulhousienne. Le but de l'action du patronat et des édiles municipaux (à Mulhouse, ce sont les mêmes hommes), but sincèrement proclamé, c'est que la tutelle sur le monde ouvrier ne soit que temporaire, grâce à l'éducation des ouvriers aux valeurs bourgeoises. C'est philosophiquement très différent du paternalisme d'un Schneider au Creusot qui exerce une tutelle « du berceau à la tombe ». La marque de cet idéal philanthropique, c'est l'accession à la propriété des maisons de la Cité ouvrière (1853-1897).

Ma thèse fut une monographie certes, mais aussi une tentative d'histoire totale. En 1974, Jacques Le Goff et Pierre Nora publient une série d'essais, *Faire de l'histoire*, manifeste épistémologique et méthodologique sur ce que Le Goff appelle dans un autre ouvrage, « la nouvelle histoire ». Les trois tomes de *Faire de l'Histoire* propulsent sur le devant de la scène historique l'ambition d'histoire totale, ambition modeste mais ferme : pour Jacques Le Goff, les historiens « *ne doivent pas cesser d'avoir pour horizon et pour ambition une histoire qui embrasse l'ensemble de l'évolution d'une société selon des modèles globalisants* ». En m'interrogeant sur les différences entre la prise en charge de la pauvreté ouvrière par les élites sociales britanniques et mulhousiennes, j'ai été amenée à mettre à jour une combinatoire spécifiquement mulhousienne de réalités politiques, sociales et culturelles. La Grande-Bretagne et Mulhouse partagent le même système économique, les mêmes idéologie et valeurs, celles du libéralisme (liberté et responsabilité individuelles ; éthique du travail, à chacun selon son travail, etc.), à la limite la même appartenance confessionnelle (le calvinisme, l'anglicanisme et le méthodisme ont en commun la responsabilité individuelle de son Salut et l'absence d'intermédiaires-intercesseurs) : ce n'est donc pas dans le domaine économique que l'on trouvera la raison des différences pas plus que dans le domaine religieux et culturel. J'affirme que le facteur spécifique qui s'est combiné aux facteurs économiques et sociaux, c'est une histoire politique différente. Mulhouse est une Cité-Etat indépendante pendant cinq siècles, sa « bourgeoisie » d'artisans d'où émergent les manufacturiers à partir de 1746 a développé une culture

politique de responsabilité collective. Certes, Dieu a un dessein pour chacun des hommes mais il donne à ceux qu'il fait réussir sur terre la responsabilité des pauvres de leur Cité. Autrement dit, c'est l'histoire politique particulière de Mulhouse qui se combine avec les valeurs du libéralisme pour fabriquer une philanthropie particulière. Voilà qui s'oppose aux discours historiques marxisants (celui de Madeleine Kahan-Rabecq par exemple) dénonçant une politique philanthropique dictée par la seule préoccupation des profits (un ouvrier bien nourri produit plus) mais qui se démarque aussi de l'historiographie hagiographique libérale et protestante (les deux ensemble ou séparément) insistant sur l'altruisme nourri de protestantisme des Mulhousiens. Le dernier chapitre de ma thèse vise explicitement à dépasser ces visions partielles (et partiales) de la spécificité mulhousienne.

Mon travail de recherche m'a aussi permis de mesurer que l'historien doit accorder une attention prioritaire à l'analyse des représentations, à ces lectures de la réalité que développent les contemporains et qui, dès lors, les poussent à agir. Je m'explique. On peut difficilement choisir sujet/thème d'étude plus concret que la pauvreté, l'indigence, la misère. Pourtant, s'en tenir à la « réalité » de cette misère que l'on connaît bien (les témoignages sur Mulhouse sont précoces et nationalement connus : Louis-René Villermé consacre de nombreuses pages à Mulhouse dans son *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers de la laine, de la soie et du coton*, paru en 1840), s'en tenir donc à décrire cette misère, puis à décrire les formes de sa prise en charge, leur ampleur mais aussi leurs limites, ne permet pas de comprendre la cohérence de la « politique sociale » menée à Mulhouse. Les contemporains ont mis du temps à « voir » la pauvreté ouvrière et urbaine, et quand ils l'ont fait, ils l'ont vue avec des « lunettes » particulières. J'ai mis à jour trois types de lunettes à disposition des contemporains au cours du XIX^e siècle (en m'appuyant sur l'étude de Giovanna Procacci, *Gouverner la misère : La question sociale en France (1789-1848)*, paru au Seuil en 1993 et après la lecture enthousiaste des ouvrages d'Albert Otto Hirshmann, en particulier, *The Passions and the Interests : Political Arguments For Capitalism Before Its Triumph*. Princeton, NJ : Princeton University Press, 1977).

1) d'une part, les réactionnaires, comme le préfet légitimiste Alban de Villeneuve-Bargemont, qui dénonce la misère créée par le monde industriel et qui rejette la responsabilité de cette réalité sociale sur le principe d'individualisme (*self love*) et d'égalité au cœur du contrat libéral. La solution qu'il prône donc, comme d'autres en ce début du XIX^e siècle en Europe et en Russie, ce sont des communautés hiérarchiques et organiques ;

2) d'autre part, les socialistes qui, depuis Gracchus Babeuf en 1797, posent la question de l'égalité réelle au-delà de l'égalité de droit. Malgré des différences et des différents qui les affaiblissent, tous les courants socialistes cherchent des modèles d'entreprise qui limitent la loi du marché et donc les inégalités de revenus ; tous (avant Marx en tout cas) refusent la dissociation capital/travail et prônent les petites entreprises artisanales ;

3) enfin, les libéraux pour lesquels la pauvreté n'est pas un scandale mais au contraire la volonté de Dieu et un stimulus pour sortir de sa condition, et qui expliquent l'indigence par la seule responsabilité – ou plutôt irresponsabilité – du pauvre.

Dès lors, les représentations des élites sociales étant repérées, j'ai pu reconstituer les étapes de la prise en charge des pauvres par les élites sociales mulhousiennes.

Il a d'abord fallu le temps de la prise de conscience car, jusque dans les années 1820, la pauvreté est pensée comme un résidu en voie de disparition des blocages de l'Ancien Régime économique et comme la conséquence provisoire des difficultés conjoncturelles de l'intégration de Mulhouse dans l'espace national, par ailleurs dans ces années-là fort troublées.

Après la prise de conscience, il a fallu la prise de connaissance : les bulletins de la Société industrielle de Mulhouse (voir les premiers rapports d'Achille Penot dès la fin des années 1820) et la venue en 1835 de Louis-René Villermé à Mulhouse permettent de prendre connaissance de la misère.

Ensuite, est venu le temps de l'action. C'est progressivement et en particulier en « suivant » le doctorat de David Tournier soutenu en 2007 à Paris IV (*L'église, le temple et la fabrique. Relations sociales et interconfessionnelles à Mulhouse au XIX^e siècle*), que j'ai repéré une temporalité plus complexe de l'action d'assistance et que j'ai mieux pensé la rupture 1848-1850. Il y a eu en effet le « temps André Kœchlin » des années 1830-1845, un ami de François Guizot dont on se souvient qu'il avait refusé le principe du suffrage universel et, par son apostrophe « enrichissez-vous par le travail et par l'épargne », qu'il affirmait que le droit de vote serait progressivement étendu jusqu'à peut-être devenir universel non par la loi mais par l'effort individuel des pauvres à réussir, donc grâce à leur incorporation économique dans le groupe des « meilleurs », dignes d'exercer leur parcelle de souveraineté. Aussi, André Kœchlin développa-t-il un système rationnel d'assistance doublé par un système de prévoyance, à savoir les écoles et l'épargne, outils mis à disposition des ouvriers qui devaient faire l'effort de sortir de leur condition.

Après 1848 et la terrible peur socio-politique, le pauvre n'est plus seulement un homme libre, doté de droits et seul responsable de son sort mais un citoyen possédant le suffrage universel. Pire, les socialismes utopistes de Saint-Simon et de Fourier, les socialismes coopératifs encore respectueux de la propriété laissent la place à un socialisme « communiste » (le mot a été inventé par Gracchus Babeuf en 1797) avec la diffusion des idées des « partageux » de 1848 et des communistes (Karl Marx et Friedrich Engels publient *Le manifeste du Parti communiste* en 1848)... Par ailleurs, l'échec des caisses d'épargne et celui, plus relatif, de l'école communale à accueillir les plus pauvres sont patents. « Le temps Jean Dollfus » commence alors avec un approfondissement de la prise en charge du pauvre : la SOMCO, créée en 1853, et l'accession à la propriété, les associations patronales ciblées, comme celle des femmes en couches, pénètrent dans l'intimité de la famille ouvrière pour la faire entrer dans le moule social défini par les élites.

Cette inflexion de la politique philanthropique au milieu du siècle m'a amenée à questionner plus finement la philanthropie comme action des élites sociales sur des bénéficiaires passifs. N'ayant aucune source émanant du monde ouvrier et bien peu de documents publics qui rapporteraient leur parole, j'étais dans l'incapacité de faire plus que de comprendre la politique patronale vis-à-vis du monde ouvrier... Du coup, j'ai été obligée de réfléchir à la notion de classe sociale. J'ai été, en effet, amenée à mobiliser le concept de classe sociale telle que le définit l'historien marxiste britannique Edward P. Thompson, dans son remarquable ouvrage *The Making of the English Working Class*, publié en 1963 et traduit pour la première fois en français au début des années 1980, cet écart en disant long quant à l'état de blocage intellectuel du monde des historiens français vis-à-vis des concepts marxistes, cette longue glaciation libérale ou pseudo-libérale. J'ai lu E.-P. Thompson très tard, trop tard pour enrichir ma thèse. Mais je l'ai lu à un moment où j'étais en état de comprendre deux points essentiels.

Il n'y a pas de classe pré-fabriquée (*making* dans le titre veut bien dire cela), toute classe est une construction historique : j'avais alors l'outil conceptuel qui me permettait de comprendre que la première classe à exister à Mulhouse (dotée non seulement d'une place dans le procès de production mais aussi d'une conscience de ses intérêts différents de ceux d'autres classes), c'est la classe des industriels. Possession du capital et du pouvoir de décision, éthique du travail et conception de l'entreprise comme bien transmis et à transmettre, réussite sur terre comme réalisation du dessein que Dieu a pour vous et idéologie (le libéralisme) : le monde du patronat industriel a tout pour devenir à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle une classe. J'ai aussi compris, même

si l'historiographie mulhousienne du XIX^e siècle a invisibilisé cet aspect en lissant le récit historique, que cette classe s'est d'abord constituée contre le monde artisanal dont elle était issue et dont elle se démarquait et non pas contre le monde ouvrier. C'est là tout l'intérêt (pour ma problématique) des travaux de l'école allemande de Bielefeld et en particulier de l'ouvrage collectif dirigé par Jürgen Kocka, *Bürgertum im 19. Jahrhundert. Deutschland im europäischen Vergleich*, 1995, qui, voulant analyser le *Sonderweg* de la bourgeoisie allemande (son inscription dans l'antilibéralisme politique), retrace les tensions qui ont existé au sein du monde artisanal avec l'émergence d'une classe dirigeante victorieuse, celle des commerçants et des industriels. Non seulement, la conscience de classe patronale ne s'est pas originellement à Mulhouse cristallisé contre le monde ouvrier, mais une sorte de saint-simonisme (la « parabole des abeilles et des frelons » du comte de Saint-Simon date de 1819), lui fait affirmer la solidarité entre patrons et ouvriers et sa responsabilité à prendre en charge les intérêts de « ses » ouvriers.

J'ai ensuite mis à jour la lente et tâtonnante émergence d'une conscience de classe ouvrière à la fin du XIX^e siècle seulement, faisant passer, pour reprendre une formule « pédagogique », les ouvriers mulhousiens de leur monde à leur classe : c'est chose faite durant la période allemande, avec la constitution polémique de deux syndicalismes, le « rouge » (socialiste) et le « noir » (clérical). Rencontrer la notion de classe, c'est au final s'interroger sur la notion d'identité sociale, de construction/fabrication de ces identités de classe, que l'*Altsgeschichte* allemande cherche moins dans les idéologies que dans les comportements, moins dans les événements exceptionnels comme les grèves et les manifestations que dans les attitudes et les comportements dans le quotidien du quartier et de l'usine. Comme le linguiste Richard Hoggart qui publie en 1957 son principal ouvrage, *The Uses of Literacy (La Culture du pauvre*, la traduction française date de 1970), dans lequel il analyse la structuration des discours des pauvres par le binôme « *them and us* », dont il fait le premier niveau de la conscience de classe, l'historien allemand Alf Lüdtke repère dans les pratiques et les comportements au travail la conscience d'intérêts communs qui fonde une identité partagée par « nous » contre les autres, les « eux ».

Ainsi est démontrée l'intérêt d'une autre affirmation d'E.-P. Thompson, la seconde à m'avoir enrichie, à savoir que toute classe est une relation, que toute classe se définit par rapport à l'autre. Ma thèse portait au final sur la politique patronale d'assistance aux pauvres, alors les ouvriers, et en cela, elle était déjà centrée sur la relation entre les deux mondes, entre les deux classes.

Bien évidemment, travailler sur la constitution des identités sociales m'a amenée à m'interroger sur la question d'autres identités. Elle m'a permis de questionner l'identité nationale/régionale...

L'Alsace à l'épreuve du nazisme

D'aucuns me taxeront d'instabilité intellectuelle (bien féminine : *semper mutabilis mulier...*) en ne voyant pas le lien entre la classe ouvrière mulhousienne et l'Alsace sous le nazisme. A moi donc de leur prouver que le passage est logique. Je ne mésestime pas la part du hasard, j'y reviendrai. Mais je sais la cohérence profonde qui sous-tend ce nouvel axe de recherche. La période 1940-1945 confronte l'Alsace à son appartenance culturelle et nationale : de culture germanique, est-elle pour autant animée de la volonté d'appartenir au *Volk* d'un État unitaire allemand ?

La fin du XIX^e siècle voit la constitution d'identités sociales revendiquées, conscientes, nous venons de le voir. Or, c'est précisément le moment où deviennent opérationnelles les identités nationales qui se sont fabriquées tout au long du XIX^e siècle, en particulier en Allemagne. Il n'est possible ici que d'évoquer le « moment Fichte » définissant une conception particulière de la nation, non pas nation-contrat à la française qui légitime, au nom de l'universalisme, toutes les conquêtes napoléoniennes, mais nations-génie, avec leur culture propre. Affirmation de différenciation qui ne deviendra qu'à l'extrême fin du siècle affirmation de supériorité, ce que les historiens Serge Bernstein et Michel Winock appellent nationalisme ouvert/patriotisme républicain et nationalisme fermé, celui de la terre et des morts (Barrès) : il faut rappeler le très bon ouvrage d'Anne-Marie Thiesse, *La création des identités nationales. Europe, XVIII^e-XX^e siècle*, paru au Seuil en 1999, mais aussi le livre extraordinaire de finesse de Mona Ozouf, *Composition française* (2009).

C'est ainsi que, « hasard », travaillant en 1997 pour le nouveau sujet de capes sur « Nations et nationalismes » et assurant avec Yves Frey le cours d'histoire de l'Europe en L1, je me suis interrogée sur la concomitance des émergences des identités sociales, nationales et régionales. La réponse du CRESAT au « débat » sur l'identité nationale lancé en 2007 par le ministère de l'Immigration m'a permis de compléter ma réflexion sur ce couple à trois, identité nationale allemande, identité nationale française, identité régionale (l'article s'intitulait : « Identité nationale, identité alsacienne : ce qui se joue depuis 1870 », à paraître dans quelques semaines). Les années 1880 voient en effet l'invention de l'Alsace, entre France et Allemagne. Or, la confusion, souvent pratiquée par des Alsaciens eux-mêmes, entre l'annexion de 1870 et celle de 1940 m'a

poussée à souligner les différences dans la définition de « l'alsacianité », en mettant à jour le jeu des acteurs et des facteurs modelant cette « identité » régionale dont les actuelles folklorisation et kitchification, dans le discours commercial comme dans le discours politique, donnent à penser qu'elle est atemporelle. Durant la première annexion, le refus protestataire des années 1870 et 1880 laisse la voie dans les années 1890 (qui, par ailleurs, voient débiter le règne de Guillaume II et la *Weltpolitik*) à une position biface des Alsaciens : acceptation de la nationalité allemande et effervescence d'une invention culturelle de l'alsacianité. La culture alsacienne n'est pas le signe d'une volonté d'appartenance nationale à l'Allemagne, mais au contraire, la revendication d'une identité au-dessus de la division nationale. Le retour à la France et la crainte, en partie fantasmée, d'une politique assimilatrice menée par la République française, provoquent le développement de trois courants autonomistes dans l'entre-deux-guerres. Je souligne ici qu'à part un article de l'historien américain Paul Bankwitz sur les principaux chefs du mouvement autonomiste (numéro spécial des *Saisons d'Alsace* paru en 1980), aucun travail documenté n'a permis de clarifier ce que je vais dire (et que je n'ai pas couché sur le papier). Voilà un très beau sujet de doctorat en histoire politique qui ne demande que son historien ! Le premier courant est fondamentalement républicain et souhaite une France fédéraliste... selon le modèle allemand me direz-vous ? Je fais l'hypothèse que cet autonomisme républicain fédéraliste n'a pas pour modèle l'Allemagne des *Länder* mais le modèle girondin (1790-1791) que la victoire du courant « jacobin » centralisateur et unificateur ne fait pas disparaître de la culture politique française. Le second courant, largement animé par les Allemands expulsés d'Alsace en 1918, a comme figure principale Fritz Spieser. Celui-ci fonde le *Bund Erwin von Steinbach*, une association de jeunesse culturelle calquée sur le mouvement *Wandervogel*, il acquiert au début des années 1930 le château de la Hünebourg qu'il fait rebâtir afin d'en faire une auberge de jeunesse et un centre de la culture germanique en Alsace. À partir de 1937, il publie les *Strassburger Monatshefte*. Le mouvement développe les études folkloriques et historiques affirmant la germanité de l'Alsace ce qui justifierait son appartenance, son retour à la nation allemande (selon la conception fichtienne de la nation-génie). Nazie, cette approche ? C'est d'abord la position de la République de Weimar qui finance le mouvement, avant que l'évolution de Spieser le rallie au nazisme. Les années 1930 voient en effet le développement d'un troisième courant, d'autonomisme pro-nazi, surtout dans le monde paysan, et bien implanté dans le Sundgau. Cette période de l'entre-deux-guerres voit donc doutes, tâtonnements et divisions quant à la définition de l'identité régionale. Après la Seconde Guerre mondiale, tous les acteurs politiques (nationaux comme alsaciens) partagent la même obsession d'une renaissance d'un

autonomisme qui menacerait l'appartenance de la province à la France : c'est le sens de l'amnistie, de février 1953, accordée aux treize incorporés de force ayant participé au crime de guerre d'Oradour-sur-Glane.

J'ai peut-être réussi à vous convaincre que le passage du monde/classe ouvriers à l'Alsace était cohérent puisqu'il s'agit dans chaque cas de mettre au clair l'historicité de la construction identitaire... Réussirais-je à vous convaincre qu'il y a cohérence aussi dans mon intérêt d'historienne pour les latrines ?

Les latrines

En travaillant ma thèse de troisième cycle, j'avais rencontré les maladies, l'irruption du choléra morbus dans les taudis de la ville (l'attaque de 1854) et l'accueil des malades pauvres par l'hôpital public. D'où une série d'articles sur la variole, sur le choléra ou sur les finances de l'hôpital. Je n'avais en ce domaine pas d'autre ambition que de traiter du cas mulhousien à partir de problématiques et avec des concepts mis au point par d'autres historiens (comme Jean-Pierre Goubert, Georges Vigarello, Jacques Léonard trop tôt disparu, etc.). Par contre, une problématique m'a attirée comme étant particulièrement originale dans le cadre de cette histoire de l'hygiène et de la santé : celle des lieux d'aisance, traitée seulement par Roger-Henri Guerrand, *Les Lieux : histoire des commodités*, paru en 1997 aux Éditions La Découverte. C'était le sujet que j'aurais aimé présenter pour une HDR et que j'ai envisagée un temps. Mes contraintes familiales et personnelles ont rehaussé l'obstacle qui se présente devant (presque) toutes les mères de famille, j'ai renoncé à l'HDR... pour ne plus me faire que plaisir en travaillant ce sujet et les autres. Je suis donc venue à ce sujet par la route de l'histoire de l'hygiène, mais très rapidement, ce qui m'a intéressée, ce sont deux autres problématiques. La première est celle des équipements publics, de la civilisation matérielle des latrines : où fait-on ses besoins dits naturels ? Dans quels espaces de la maison et dans quels espaces publics ? C'est donc une histoire urbaine, une histoire des techniques (procédés de vidange, égouts, réseaux) mais aussi une histoire des entreprises, celle des Lesage dont le procédé, appliqué à la fin des années 1840 à grande échelle à Mulhouse, va connaître une diffusion nationale remarquable. Mais c'est aussi, pour une histoire de l'urbanité et du procès de civilisation, une entrée extrêmement pertinente. Il s'agit de comprendre la définition par les élites sociales de la norme en matière d'usages de l'espace public, d'analyser comment le contrôle des « manières de faire » est l'une des formes du contrôle social. Invisibiliser l'acte d'uriner par l'interdiction de l'utilisation de la rue, pratique courante des ouvriers dont les taudis n'ont pas de toilettes « privées », est l'une des batailles de

l'embourgeoisement des comportements ouvriers. Les apports d'Albert Hirschmann, explicitant de manière remarquable la vision des Lumières sur le peuple comme étant structurée par l'opposition entre l'animalité du peuple (qui n'a que des besoins) et la civilisation dans laquelle l'Homme a des désirs, m'ont permis de comprendre combien la normalisation du corps social a été réalisée dans la ville industrielle par la normalisation des « manières de faire » du monde ouvrier à « humaniser ». L'article que j'ai consacré à cette analyse s'intitule « Le lieu des 'lieux' : contrôle des corps et contrôle social dans les villes du XIX^e siècle », in Jean-Michel Mehl et Nicolas Bourguinat (dir.) *Les mise(s) en scène(s) de l'espace. Faux-semblants, ajustements et expériences dans la ville*. Je dois à l'historienne et amie Odile Goerg, titulaire de la chaire d'histoire de l'Afrique contemporaine à Paris VII, de m'avoir suggéré de mettre plus en lumière la dimension genrée de ce processus : la normalisation du corps social ouvrier passe prioritairement par les femmes qui, lorsqu'elles utilisent la rue pour se soulager, seraient déjà coupables de racolage prostitutionnel.

En présentant les trois champs de recherche que j'ai labourés avec un mauvais araire, j'ai tenté de rappeler tout ce que ma recherche doit aux autres.

Gesellschaft oder Gemeinschaft? De l'utilité de la recherche collective

Peut-être certains d'entre vous auront reconnu le titre de l'ouvrage du sociologue allemand Ferdinand Tönnies (1855-1936), *Gemeinschaft und Gesellschaft. Abhandlung des Communismus und des Socialismus als empirischer Culturformen*, paru pour la première édition en 1887. L'auteur y décrivait le passage de l'individu inséré dans une communauté (*Gemeinschaft*) à un individu libre dans une société d'individus libres (*Gesellschaft*). C'est avec cette lecture précoce que j'ai commencé à réfléchir à la manière de faire société à partir d'individus libres et égaux en droits.

Après presque quarante années de vie de recherche, je me permets quelques remarques générales.

Je déplore le retard de la discipline historique moins dans le travail collectif (et encore) que dans la reconnaissance et la prise en compte de ce travail collectif dans le déroulement complet de la carrière académique. J'ai été près de vingt ans élue au CA de l'UHA, université pluridisciplinaire à dominante sciences dures. Dans ces domaines, les doctorants se voient confier un sujet de recherche qui s'insère dans la thématique de recherche collective du laboratoire qui les accueille, leurs résultats ne sont qu'une pierre de l'édifice collectif, et la qualité de leur travail est celle de la pierre qu'ils apportent et certainement pas l'ampleur du monument qu'ils construiraient

tout seuls. Pensez aussi dans les sciences dures à ces publications à 7 ou 8 noms mis dans l'ordre d'importance du travail fourni pour l'article... en principe. Il est évident pour chacun d'entre nous, qu'on le déplore, comme moi, ou qu'on y adhère, que tant le doctorat que l'HDR sont pensées en histoire comme une aventure individuelle, dans laquelle le chercheur doit prouver son excellence individuelle. Certes, je vois bien le progrès réalisé par le remplacement de la thèse d'État par l'HDR (passage qui date de mes années d'étudiante, et qui donna lieu à des discours passésistes et alarmistes sur la baisse de niveau !)... mais il reste tant à faire dans notre discipline pour que notre travail intellectuel admette qu'il doit une bonne partie de sa qualité aux fécondations permises par la réflexion collective le plus en amont possible.

De ce point de vue, il est frappant de constater que la totalité des ouvrages que j'ai signés sont des publications collectives. Je les présente dans le désordre chronologique mais dans un ordre thématique :

- *Strasbourg 1870. Le récit du siège d'après le journal inédit d'Ernest Frantz, 15 juillet-28 septembre*, journal publié en 2011 aux éditions Place Stanislas, avec les deux archivistes David Bourgeois et Aline Bouche. Encore plusieurs hasards en jeu dans cette aventure. D'abord, la découverte dans la bibliothèque familiale par David Bourgeois du journal sous la forme d'un livre manuscrit, broché et illustré et la compréhension immédiate par ce jeune archiviste de son intérêt historique et littéraire. Les deux jeunes archivistes ont mené une véritable enquête policière pour découvrir l'auteur de ce journal et retracer les vicissitudes du document jusqu'à son « invention » par David Bourgeois. Le journal (dans l'introduction et dans un article) m'a permis de comprendre la « densité » du sentiment républicain chez un simple Alsacien (il est employé aux hospices civils de Strasbourg) mais aussi la nature et les manifestations du sentiment national vis-à-vis de la France, vis-à-vis des cousins badois et vis-à-vis des Prussiens. Ma réflexion sur l'identité régionale et nationale s'en est enrichie.

- *Les Alsaciens venus d'ailleurs, Cent cinquante ans d'immigration en Alsace*, paru en 2009 aux éditions Place Stanislas sous la direction d'Yves Frey. Cette publication masque en fait deux ateliers de travail collectif. Le CRESAT, sous la houlette d'Yves Frey, avait remporté le marché de l'appel d'offres lancé en 2005 par l'ACSÉ (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) sur l'histoire et la mémoire des immigrations en régions. Le rapport final, intitulé *Histoire et mémoire des immigrations en Alsace*, est remis en mai 2007. Immédiatement, le groupe constitué de chercheurs du CRESAT (outre Yves Frey et moi-même, Karine Chenel-Dietrich et Gilles Wolfs), d'un ethnologue [Franck Michel] et d'un historien de Strasbourg [Aggée Célestin Lomo Myazhiom]) se remet au travail pour publier un ouvrage grand public

dans le souci d'assainir le débat sur l'identité nationale lancé en 2007. Dans le rapport comme dans l'ouvrage, j'ai rédigé le chapitre sur *Mulhouse, ville d'immigration(s)* et j'ai enchassé un autre travail collectif dans le travail collectif en écrivant avec Karine Chenel-Dietrich le chapitre sur les Allemands. Ces études m'ont permis de mieux appréhender les identités nationale et mulhousienne.

- *Des hommes et des tours, Les Coteaux, Mulhouse 1960-2010, la fabrique d'un quartier*, livre écrit avec Pierre-Roland Saint-Dizier et surtout, avec Didier Burcklen, paru aux éditions Place Stanislas en 2010 à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'une des dix premières ZUP de France. Didier Burcklen avait réalisé sous ma direction mais sur sa suggestion un superbe mémoire de maîtrise sur la genèse du quartier. Présidente du Conseil consultatif du patrimoine mulhousien (CCPM), j'ai entendu la demande de beaucoup d'habitants de Dornach que l'on rappelle la qualité architecturale et urbaine de ce quartier conçu par un disciple de Le Corbusier. Là encore, j'ai bien peu fait mais la réflexion partagée sur ce morceau de ville, sur son histoire et son identité a enrichi mes propres interrogations d'une part sur l'identité urbaine et d'autre part, sur la notion de patrimoine.

- *SACM, quelle belle histoire : de la fonderie à l'université, Mulhouse, 1826-2007*, publié en 2007 à la Nuée bleue. Là encore, hasard et nécessité m'ont propulsée en directrice de cette publication collective. Le « hasard », c'est la demande précoce du président de l'université, Guy Schultz, de faire une brochure à l'occasion de l'inauguration du bâtiment dont la construction débutait à peine. Je plaçais lors de cette réunion décisionnelle pour un vrai et beau livre... Je me suis donc retrouvée responsable de cette publication. J'ai découpé et couturé les différentes contributions pour suivre un plan chronologique mêlant l'histoire de l'entreprise (Nicolas Stoskopf), l'histoire des productions (Patrick Perrot) et l'histoire des bâtiments (Pierre Fluck). Seule contribution publiée en entier et sous sa signature, celle qu'Yves Frey a consacré au discours des ouvriers sur les grandes heures et sur les causes de la déconfiture de l'entreprise. C'est un superbe exemple d'histoire culturelle que ces pages ! La « nécessité » : ma contribution propre s'imposa à moi, peut-être parce que j'avais à cette époque et à titre personnel besoin de réfléchir sur l'autorité et sur la prise de responsabilités et de décision. J'ai analysé en introduction le cheminement lent et plein de soubresauts de la décision d'affecter le nouveau bâtiment à une faculté de l'UHA. J'ai ainsi, en comprenant les jeux d'acteurs, tenté une histoire de la décision politique vue d'en bas.

- *Ma ville à l'heure nazie, Colmar 1940-1945*, de Marie-Joseph Bopp, La Nuée bleue, 2004, publication avec Nicolas Stoskopf. Premier livre, fruit succulent du hasard et de « ma » nécessité ! Premier hasard : Nicolas Stoskopf fouille les archives

départementales pour se donner des idées de sujet de maîtrise/master. Il y découvre le journal que le professeur colmarien Marie-Joseph Bopp a tenu pendant la Seconde Guerre mondiale et dont il mesure immédiatement la qualité. C'est à moi qu'il propose de le seconder pour l'éditer. Le « hasard » rencontre alors ma « nécessité ». J'ai tout lu sur les camps de concentration et d'extermination, ma bibliothèque personnelle sur ce sujet fait plusieurs mètres linéaires ; j'ai tout fait jusque-là pour éviter de travailler sur un sujet qui m'arrache les larmes. Or, j'ai commencé à approcher du sujet en publiant en 2000 dans *L'Annuaire historique de Mulhouse*, les deux lettres écrites par une déportée alsacienne morte à Auschwitz le 2 janvier 1944 (« une voix d'Auschwitz », p. 97-110) et en 2004 la cinquantaine de lettres de son neveu incorporé de force et mort sur le front russe le 23 décembre 1943 (« Lettres d'un malgré-nous mort sur le front russe, Marcel Dutly (24 octobre 1919-23 décembre 1943) », p. 11-93). J'étais maintenant capable d'accepter la proposition de Nicolas Stoskopf. La publication du journal de Bopp, qui fut un moment extraordinairement important pour moi d'amitié et de complicité intellectuelle, m'ouvrit un nouveau champ de recherches et j'ai ensuite plusieurs fois communiqué sur cette thématique.

Ce que Nicolas Stoskopf et moi-même avons mis à jour lors de la publication de ce journal de Marie-Joseph Bopp, c'est la réaction de la société alsacienne à l'emprise du nazisme. Le titre de notre introduction est une décision mûrement réfléchie : « Entre compromission forcée et résistance civique »...

1) « Compromission », le mot est lourd, rarement accepté quand je l'utilise dans mes conférences. Pourtant, il rend compte de la différence entre l'occupation nazie subie par la France de l'intérieur, qui provoqua dans la société française ce que l'historien Philippe Burrin a appelé « des accommodements » (in *La France à l'heure allemande 1940-1944*, Paris, Le Seuil, 1995) et la nazification qui fut imposée à l'Alsace et qui obligea les Alsaciens restés en Alsace à se compromettre. Une société soumise à une entreprise totalitaire ne subit pas une simple occupation qui viserait à obtenir de l'obéissance, mais bien une politique systématique pour obtenir l'adhésion.

2) Le terme de « résistance civique », utilise le concept développé par l'historien Jacques Sémelin, (*Sans armes face à Hitler. La Résistance civile en Europe (1939-1943)*, Payot, Paris, 1989). Une société sous l'emprise d'un totalitarisme ne peut voir émerger que peu de mouvements de résistance armée, par ailleurs très fragiles. Dès lors, les formes de résistance culturelle (le Witz, le jeu sur les mots et les symboles) développées par la

société alsacienne, si elles ne pèsent certes pas lourd dans la défaite finale du nazisme, sont le signe de l'échec de l'entreprise totalitaire nazie. La conviction que j'ai acquise en continuant à travailler après 2004 sur l'Alsace à l'époque du nazisme, c'est que l'historiographie indigente ou, pire, militante sur cette période est faussée par une comparaison systématique avec la France de Vichy. Or, l'histoire de l'Alsace intégrée dans le Grand Reich ne peut être utilement comparée qu'avec celles des autres territoires sous emprise nazie, à commencer par l'Allemagne. L'historiographie allemande a ainsi forgé deux termes pour rendre compte de la réalité de la résistance au nazisme depuis 1933 : « *Resistenz* » ou résistance culturelle et civique et « *Widerstand* » ou résistance armée...

**« Toute histoire est contemporaine » :
faut-il répondre à la demande sociale ?**

Si la formule de Benedetto Croce a été depuis longtemps appropriée par les historiens réfléchissant à l'inscription de leurs questionnements dans l'époque où ils vivent, il reste que plusieurs interrogations se posent quant aux engagements du chercheur dans la cité. Je voudrais ici clarifier aussi pour moi-même ce que mes engagements de citoyenne doivent à mon métier de chercheuse en histoire, manière pour moi de défendre l'idée qu'ils sont un prolongement de ce métier et non pas un dérivatif.

Il me faut préciser mes deux engagements majeurs hors obligations académiques. D'une part, j'ai siégé près de vingt ans au conseil d'administration de l'université et secrétaire de la section UHA du syndicat Snesup. D'autre part, je suis depuis dix ans présidente du Conseil consultatif du patrimoine mulhousien, fédération de vingt associations de patrimoine et d'histoire qui a pour but de dialoguer avec les élus afin de réhabiliter et valoriser les patrimoines mulhousiens. J'ai bien conscience que le temps pris pour mes engagements civiques ont été pris sur la part « recherche » de mon poste, dans la mesure où il était impossible de prélever le temps sur les cours et leur préparation. S'il est à l'évidence un impact négatif sur la recherche, c'est bien celui du temps disponible.

Dressons d'abord la liste des travaux transdisciplinaires auxquels j'ai participé avec des géographes et qui avaient de ce fait une valeur de recherche appliquée. De fait, les thématiques de recherche fondamentale en géographie ont une dimension d'opérationnalité et d'expertise capable d'éclairer la décision politique.

Il y eut, il y a plus de dix ans, le groupe de travail sur les frontières sous le pilotage de Jean-Luc Piermay, géographe strasbourgeois, où je participais avec la médiéviste mulhousienne Odile Kammerer et avec le géographe mulhousien Bernard Reitel. Puis et bientôt surtout, le travail, avec le géographe Brice Martin, sur la thématique du risque. Les géographes travaillent à comprendre la complexité des réalités actuelles et l'inscription dans le temps de cette complexité, l'analyse de la construction historique de la réalité est pour eux un outil majeur de compréhension et de dépassement de la complexité.

Dans la thématique frontière, Odile Kammerer et moi-même avons travaillé sur la question des frontières sociales urbaines, et la « mise en parallèle » (plus qu'une plate comparaison) des situations médiévales et contemporaines, dans leurs dynamiques, fut extrêmement fructueuse, en plus d'avoir nourri l'amitié. Même si au final, l'article à deux mains n'a pas été publié, j'y ai gagné en réflexion sur la notion de marge et de marginalité (moi qui avais travaillé sur la pauvreté et l'indigence) ainsi que sur la notion d'entre-deux. La marginalité sociale ne doit pas être pensée comme une extériorité, comme une réalité sociale qui se passerait et se localiserait à l'extérieur de la ville : elle est partie prenante de l'organisation sociale et donc spatiale de la ville. Mieux encore, aborder une réalité sociale par ses marges permet de gagner énormément en compréhension de la norme sociale, le « normal » étant le plus souvent un « non-dit ». La notion d'entre-deux, pour laquelle je sais n'être pas allée assez loin, m'indique une piste intéressante de recherche, à savoir qu'il est le lieu de l'inventivité sociale. Dans ces espaces indistincts, les groupes sociaux incomplètement intégrés, « marginalisés », inventent des relations et des compétences que les groupes sociaux « in » ne sont pas incités à développer. Aborder la question contemporaine des banlieues comme un lieu d'entre-deux permet de repérer l'extraordinaire inventivité des pauvres. En histoire comme en géographie, est venu le temps de faire une histoire culturelle de la banlieue ouvrière, à la fois produit de la ségrégation socio-spatiale liée à la civilisation industrielle mais aussi lieu d'invention de la ville, d'une culture urbaine et ouvrière, d'une culture populaire démocratique.

Le travail sur la thématique du risque a pris deux formes. Dans un premier temps, qui débute par le recrutement de Brice Martin au début du ^{xxi} siècle, les historiens des quatre périodes décident de travailler sur la thématique du risque. Le fruit de leurs travaux paraît en 2004 sous le titre *Pour une histoire culturelle du risque*. Ma participation est double, elle aurait dû être triple. Par une décision du directeur de la publication dont je n'ai pas compris le sens et qui ne m'a laissé qu'une blessure, ma contribution sur la notion de risque à l'époque contemporaine n'est pas publiée. J'ai

par contre, dans un article, analysé une évolution possible de l'éthique entrepreneuriale de la valeur travail à la valeur risque. Et j'ai édité et commenté, autour des notions de danger et de risque, quelques pages des mémoires de l'entrepreneur de papiers peints Jean Zuber, que m'avait indiquées Bernard Jacqué, historien de l'art à l'UHA et conservateur du Musée du papier peint de Rixheim. Après cette aventure collective, j'ai préféré continuer à travailler sur le thème du risque en aidant les étudiants de Brice Martin à incorporer une réflexion historique à leur étude spatiale de tel ou tel risque. À l'heure d'aujourd'hui, un doctorat a été soutenu brillamment dans ce champ de géohistoire du risque, plusieurs sont en préparation. Je voudrais être sûre que leur valeur et leur intérêt liés directement à leur transdisciplinarité soient reconnus d'abord en interne à notre communauté de chercheurs mulhousiens et ensuite par les systèmes de reconnaissance et de labellisation universitaires...

Il est évident pour moi que la présence des géographes dans notre département est un atout pour les historiens que nous sommes, et que je suis une de celles qui en a tiré le plus profit.

Je voudrais maintenant m'interroger plus avant sur la notion d'engagement citoyen de l'historienne que je suis. J'ai acquis la conviction qu'il n'est pas de science historique qui ne soit aussi et intrinsèquement citoyenne. J'ai expliqué plus haut que les thématiques de recherche choisies par les historiens sont liées, guidées ou à tout le moins orientées par les interrogations des contemporains : risques naturels et technologiques, frontières urbaines et « vivre ensemble », autant de thématiques d'actualité. Les recherches historiques sur la sexualité ou sur les femmes, sur le climat et sur l'environnement, sur les pollutions industrielles, etc., sont profondément liées à la révolution culturelle de mai 68 pour les unes, à la crise actuelle du modèle industriel pour les autres.

Ici, je veux dire autre chose. Dans l'affirmation que toute recherche historique est citoyenne, je veux proclamer que le chercheur, parce qu'il aide à prendre la mesure de la complexité des réalités, parce qu'il en démontre la construction historique, offre la certitude qu'un engagement citoyen peut conforter ou au contraire démonter, en un mot agir pour changer le monde. Il ne s'agit pas de ma part d'un plaidoyer pour un engagement partisan, vous l'aurez compris. Il s'agit d'affirmer la place première du savoir historique pour comprendre et dépasser la complexité du réel, condition sine qua non pour que la société puisse agir sur lui.

Mon travail récent sur Oradour après Oradour permet d'envisager les conditions d'une réconciliation mémorielle. Pour cela, j'ai mis à jour les trois étapes de la division

mémorielle : en 1944-1945, Oradour est la pierre essentielle de la construction gaulliste d'unanimité et d'unité nationales ; en 1947, le retour du PCF dans l'opposition organise la première division mémorielle assimilant l'Alsace à l'Allemagne (RFA) belliciste et fondamentalement « fasciste » ; en 1953, le procès de Bordeaux fabrique le statut de victime donc de garantie d'irresponsabilité qui enferme l'Alsace autant qu'elle la protège. En comparant la réconciliation mémorielle quant à la politique antisémite de l'État français, réconciliation scellée par le discours du Vel d'hiv de Jacques Chirac le 16 juillet 1995, il m'a été possible d'imaginer les conditions à remplir pour réconcilier les sociétés alsacienne d'un côté et de la France de l'intérieur de l'autre.

Dans le même ordre d'idées, mon engagement, chronophage je l'accorde bien volontiers, à la présidence du CCPM met en pleine lumière que la réflexion politique sur l'avenir et les dynamiques de Mulhouse est entravée par la difficulté des élus comme des citoyens actifs à définir et à assumer l'identité mulhousienne. Ses caractères principaux sont le fruit de son histoire particulière. Ville industrielle, elle reste une ville ouvrière, même confrontée à la désindustrialisation. Ouvrière, donc pauvre ou à tout le moins à faible pouvoir d'achat et donc marquée par la faiblesse numérique mais aussi « à faible impact culturel » de ses classes moyennes. Ouvrière, donc inventive et solidaire : la multiplicité des associations est remarquable, c'est là une forme originale d'engagement citoyen que les élus devraient prendre mieux en compte. Ouvrière, donc métissée et jeune. Métissée parce que le monde entier est présent à Mulhouse et jeune, parce que les premières générations d'immigrés sont prolifiques. La mise à jour par mes travaux et ceux de bien d'autres de la construction de cette société urbaine dotée de son identité propre n'a pas vocation à rester confinée dans l'enceinte académique : elle doit éclairer le débat citoyen.

Inutile de vous dire que l'affirmation de cette conviction de l'utilité citoyenne de la recherche historique, je l'ai fait avec d'autant plus de conviction que je sais bien que beaucoup n'y verront que l'autojustification de la médiocrité de ladite recherche... Est-il besoin de préciser que ce doute sur l'intérêt et la valeur de ma recherche, je ne le laisse pas à d'autres de le nourrir, que c'est moi-même qui me le pose à chaque article, à chaque communication, à chaque conférence !

Voilà retracé mon itinéraire de recherche. Je ne savais pas en faisant le premier pas quel chemin j'allais emprunter, je n'ai même jamais fixé ma destination durant mes quarante années de recherche. Ce qui a compté, c'est d'avoir fait le chemin, en empruntant des culs-de-sac, en revenant sur mes pas alors que le chemin était superbe et prometteur, en n'allant jamais jusqu'au bout parce que je ne voyais pas ou ne pouvais pas voir le terminus. J'ai fait mon itinéraire, entre hasards des rencontres et nécessité intérieure, entre plaisir individuel et partage, entre obstacles et maîtrise. Et surtout, surtout, j'ai cheminé dans le plaisir de la découverte et le bonheur du partage.

En paraphrasant Pierre Nora dans son introduction aux *Essais d'ego-histoire*, j'ai ici tenté « *d'explicitier, en historienne, le lien entre l'histoire que j'ai faite et l'histoire qui m'a faite* ».

13 JUIN 2014

BRICE MARTIN

DE TRANSRISK À TRANSRISK², DE LA GÉOGRAPHIE DES
INONDATIONS DANS LE FOSSÉ RHÉNAN À LA DÉMARCHE
HISTORICO-PROGRESSIVE. PREMIERS RÉSULTATS

*Brice Martin est maître de conférences de géographie à
l'université de Haute-Alsace et membre du CRESAT*

Le programme franco – allemand ANR – DFG TRANSRISK² (2014 – 2017) s'inscrit dans le prolongement du programme TRANSRISK (2008 – 2011). D'abord sur un plan spatial avec une extension de la zone d'étude (rivières du Bas – Rhin, vallée de la Moselle, Sarre, Neckar, Nagold), ensuite à travers le développement de nouvelles thématiques telles que l'application d'une méthode historico - progressive pour reconstituer les inondations passées (extension, hauteurs d'eau, etc.), l'étude des vulnérabilités (économiques et institutionnelles), du rôle des changements dans l'occupation des sols, ou encore des perceptions. Ces nouvelles thématiques expliquent l'arrivée dans l'équipe de TRANSRISK de nouveaux partenaires tels que le LMIA à l'UHA, pour l'application des logiques floues à la classification des inondations, l'ENGES à Strasbourg, pour la réalisation des enquêtes ou de l'étude de la vulnérabilité, ou les ingénieurs du KIT de Karlsruhe, pour la modélisation des crues historiques. Les deux programmes ayant déjà fait l'objet de présentations dans des numéros antérieurs des Actes du CRESAT, on ne développera ici que quelques aspects de TRANSRISK².

**État d'avancement de la recherche des inondations
historiques dans les archives**

En effet, débuté en mars 2014, TRANSRISK² est pour l'instant dans sa phase initiale de collecte des données historiques, réalisée en parallèle en France et en Allemagne, par Iso Himmelsbach (IPG Freiburg), Lauriane With et Charlotte Edelblutte (CRESAT

Mulhouse), ainsi que, dans le cadre de stages de master, par des étudiants de Strasbourg et Reims. A la date du 1^{er} mai 2015, la base de données TRANSRISK comprend plus de 4500 événements répartis entre 1480 et 2014 (Tab.1).

	Enquête historique terminée	Enquête historique en cours	Enquête historique à venir
france	Largue, Thur, Doller, Lauch, Fecht, Liepvrette, Moselle, Rhin	Ill, Giessen, Bruche, Zorn, Sarre, Moder	Lauter, Weiss
allemagne	Wiese, Kander Klemmbach, Neumagen, Dreisam, Elz, Schutter, Kinzig, Mosel, Rhein	Murg, Neckar, Nagold	Main
suisse			Birse, Allaine, Rhin, Aar

Tab. 1 : état d'avancement de la collecte des informations sur les inondations historiques

Cette base de données constitue évidemment le cœur du programme TRANSRISK et sert de support au développement de nouvelles thématiques : évaluation des vulnérabilités, enquêtes sur les perceptions, démarche historico – progressive.

Base de données en ligne sur les inondations historiques

Mais une des ambitions premières du programme TRANSRISK² est d'assurer, d'une part, la pérennité et la durabilité de la base de données, d'autre part de favoriser son accessibilité au plus grand nombre, que ce soit dans le milieu académique et auprès du public. Pour se faire, la base de données initiale conçue sous logiciel Access par Iso Himmelsbach, va progressivement basculer vers la plate – forme collaborative TAMBORA (the climate and environmental history collaborative research environment, www.tambora.org). Ce programme à destination des chercheurs, financé par le DFG, vise à collecter et à rendre accessible et comparable toutes les informations relatives à la climatologie historique à l'échelle mondiale. Mais la base de données a également vocation à participer à la (re)constitution d'une culture du risque chez les acteurs des scènes locales du risque à l'échelle régionale, c'est-à-dire dans un contexte transfrontalier. Il s'agit ici d'un aspect essentiel du programme TRANSRISK² : permettre à tous les publics, l'accès et le partage des informations sur les inondations historiques.

C'est à cet effet qu'a été créé le site ORRION (**O**bservatoire **R**égional des **R**isques d'inondati**o**n, www.orrion.fr), qui constitue non seulement la vitrine du programme TRANSRISK², mais aussi le support nécessaire à la politique de prévention du risque d'inondation qui, faute d'événements locaux récents, a du mal à se mettre en place en Alsace. Et force est de constater que l'absence de réelle culture du risque concerne autant le public que les services de l'Etat. En effet, lorsqu'est menée une action de prévention du risque d'inondation, le recours aux événements anciens permet tout autant de faire œuvre de pédagogie que de légitimer la procédure, parfois de manière un peu abusive. Ainsi trouve – t – on au début de la plaquette d'information sur les Plans de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI) éditée au début des années 2000 par les services de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt du Haut – Rhin (DDAF) : « L'Alsace n'a plus connu de crue exceptionnelle depuis 1910. En presque un siècle, le risque d'inondation s'est donc naturellement effacé de nos mémoires ». Une affirmation pour le moins paradoxale car, si cette évocation renvoie indubitablement à la dimension dramatique des événements s'étant produits à Paris en 1910, les inondations de cette année – là, pourtant remarquables (Fig. 1), ne sont aucunement prises en compte dans le Haut – Rhin où seules les inondations de 1983 et 1990 servent de référence à la réalisation des PPR.

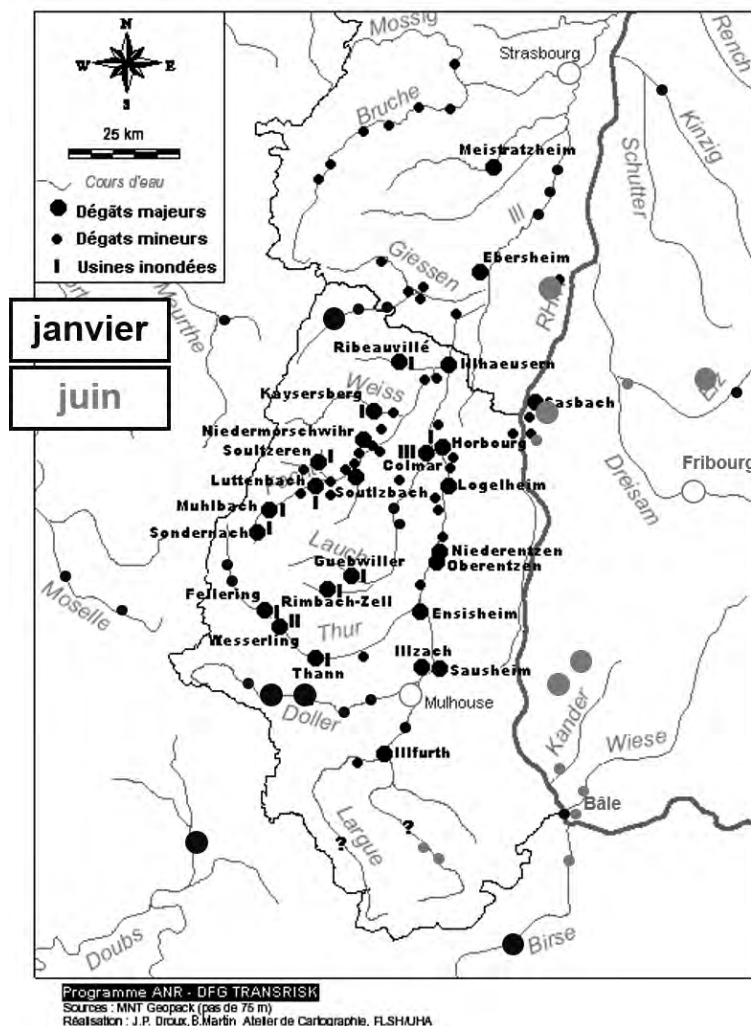


Fig. 1 : dégâts causés par les inondations de 1910 dans le Fossé Rhénan

On a pu montrer (Martin et al. 2011) dans le cadre du programme TRANSRISK que, bien que légitimes en tant qu'événements de référence, les inondations de 1910 (et bien d'autres au moins aussi importantes) étaient devenues notoirement méconnues, pour des raisons multiples, propres à l'histoire compliquée de l'Alsace au cours des 2 derniers siècles, voire à l'éparpillement et à la désorganisations des archives des administrations en charge de la question. Pire, cette méconnaissance

des risques était partagée par l'ensemble des acteurs des scènes locales du risque, posant des problèmes d'acceptation des risques et de leur gestion, et de vulnérabilité additionnelle en termes de comportement avant, pendant, après les crises. D'où l'idée dans le cadre du nouveau programme TRANSRISK², en accord avec les besoins des acteurs des administrations et de collectivités territoriales, de la mise en place d'une base de données en ligne, participative (ORRION), simple d'accès et d'utilisation¹, destinée à informer et à partager les informations en matières de géohistoire des risques, en s'inscrivant dans le contexte particulier d'un territoire transfrontalier. ORRION sera donc bilingue (français et allemand). Dans une logique de partage, de communication et d'information, ORRION bénéficie d'un relais sur Facebook² destiné à accroître sa visibilité. Le site est opérationnel et en cours de développement depuis janvier 2015 en ce qui concerne l'Alsace et les inondations, avant d'être étendu aux coulées de boue, aux avalanches (ORRIA) courant 2015, et au Pays de Bade (ALL) en 2016, puis au NO de la Suisse. Participatif, ORRION a par ailleurs pour but de recueillir de nouvelles informations utiles pour TRANSRISK² grâce aux contributions du public et de permettre encore davantage cette réappropriation de la mémoire du risque mise à mal par les mobilités, la perte de transmissions intergénérationnelles, l'individualisme, l'excès d'information, la mémoire à court terme, la déresponsabilisation des acteurs, etc.

TRANSRISK², répondre aux besoins des acteurs

Or les besoins des acteurs de la prévention du risque, en termes de géohistoire et de culture, sont réels et urgents à l'heure actuelle, notamment dans le cadre du développement des PAPI (Plan d'Action de Prévention des Inondations³) du Giessen, de la Liepvrette et de la Zorn, ou encore des PPRI (Plan de Prévention des Risques d'Inondation) de la Bruche, de la Moder et de Strasbourg. Le programme TRANSRISK² s'inscrit donc dans une vaste démarche de collaboration et de recherche appliquée avec plusieurs Comcom, le SAGE du Giessen, la DREAL Alsace, les DDT du Haut – Rhin et du Bas – Rhin.

Et ceci pour une raison simple à comprendre : au-delà de la culture du risque, les informations historiques sont importantes pour caler les modèles permettant la

1. Contrairement, hélas, aux exemples de bases de données nationales telles que l'Observatoire National des Risques Naturel (www.onrn.fr), ou la Base de Données de l'Histoire des Inondations (www.bdhi.org).

2. <https://www.facebook.com/orrionalsace>

3. <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-programmes-d-actions-de-24021.html>

réalisation du zonage du risque en fonction des crues centennales (PPRI), mais aussi pour la mise en place de repères de crue, obligatoires tant pour les PPRI que les PAPI. Or, en raison des destructions dues aux guerres, il ne reste que très peu de témoins d'inondations sur les murs ou les piles de ponts en Alsace (photo 1), alors qu'ils sont innombrables en Allemagne comme en Suisse. On peut le voir sur la figure 2, avec l'exemple des inondations de 1896, destructrices des deux côtés du Rhin, mais dont on ne trouve des témoignages matériels que du côté allemand.



Photo 1 : repères de crue du pont de chemin de fer au-dessus de la Lauch dans la forêt du Neuland au sud de Colmar. Un exemple remarquable et unique en Alsace, où figurent les inondations de mars 1876, janvier 1910, décembre 1919, janvier 1920 et, dans le bas de la photo à droite, une petite plaque rouillée indiquant la crue d'avril 1983, événement de référence, pourtant bien en dessous des crues précédentes.

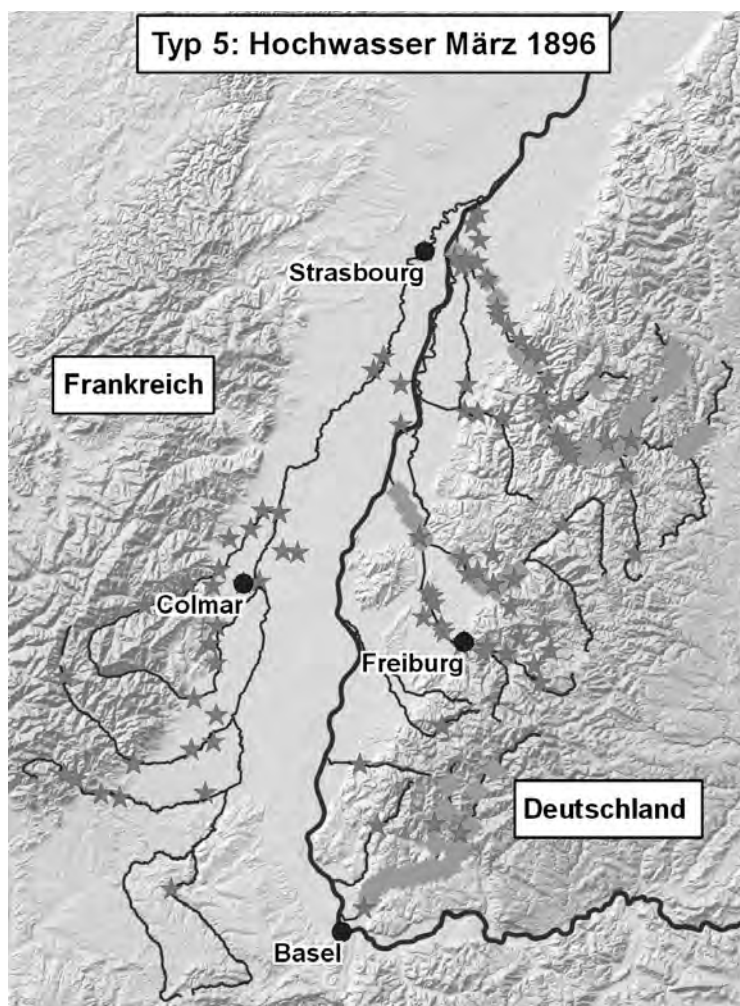


Fig. 2 : Inondation de type 5 dans l'espace du Rhin Supérieur. La carte représente les lieux touchés par des dégâts d'inondation (étoiles rouges) et les lieux où les repères de crue sont encore présents (points bleus).

Présentation de la démarche historico - progressive

Il faut donc recourir aux informations de la base de données TRANSRISK pour reconstituer ces repères de crue, notamment à partir des données images : cartes, photographies, cartes postales anciennes, archives audiovisuelles de l'INA, etc. Hormis le caractère informatif de ces repères, ils vont nous être nécessaires dans le cadre de la démarche historico – progressive pour permettre la modélisation des crues historiques qui sera réalisée courant 2016. Prenons l'exemple de la reconstitution du repère de crue du Pont du Corbeau à Strasbourg (Fig. 3). Le document de départ est une photographie parue dans un journal et relatif à l'inondation de janvier 1920. Rétablir la hauteur de l'Ill à cette date se heurte à une double difficulté : la présence de d'infrastructures flottantes et de bâtiments qui n'existent plus à l'heure actuelle. On s'appuie donc sur les cartes postales de l'époque, pour reconstituer la hauteur atteinte par la rivière en aval et en amont de la photo initiale. En amont, on retrouve en effet le pont du Corbeau qui va nous permettre de reporter la hauteur d'eau sur la rive opposée. Or c'est là que se situe un bâtiment qui présente les même caractéristiques en 1920 et à l'époque actuelle, à savoir le musée historique, qui va donc nous permettre de reporter cette hauteur d'eau dans le paysage d'aujourd'hui.

Détail intéressant ici, légèrement en aval se trouve un repère de crue de 1882, complètement masqué par la terrasse en bois du restaurant de l'Ancienne Douane (ce qui montre bien le peu d'intérêt qui est apporté à ces témoins de catastrophes passées et au risque d'inondation à Strasbourg). Or, le niveau atteint en 1920 est nettement inférieur à celui de 1882. Une situation qui semble en contradiction avec les descriptions de ces deux inondations particulièrement destructrices en Alsace, mais qui s'explique assez aisément : en 1891 a été réalisé un canal de décharge des eaux de l'Ill en amont de Strasbourg, et qui, à la hauteur d'Erstein, envoie plus de 80% d'une crue centennale directement vers le Rhin. Si la crue de 1920 paraît donc moins importante que celle de 1882, c'est tout simplement parce qu'elle n'a bénéficié presque que des eaux de la Bruche.



Fig.3 : détermination d'un repère crue à partir d'une photographie ancienne issue d'un article de presse, et cartes postales anciennes, au pont du Corbeau à Strasbourg

Conclusion

L'analyse et la comparaison des inondations sur une longue période exige beaucoup de prudence, la chronologie des inondations sur une période longue se caractérisant par des discontinuités multiples (aléas, enjeux, vulnérabilités, perceptions, sources), qui rendent les comparaisons spatiotemporelles aléatoires sans un minimum de précaution, car les sources sont dépendantes de l'endommagement, et l'on construit une chronologie des inondations destructrices et non pas des crues (Martin et al. 2015). D'où l'intérêt d'une approche géohistorique et interdisciplinaire, traitant de l'objet « inondations » dans sa dimension diachronique.

Bibliographie

MARTIN B. ET AL, « Les événements extrêmes dans le Fossé Rhénan entre 1480 et 2012. Quels apports pour la prévention des inondations ? », *La Houille Blanche*, n°2, 2015.

Martin B. ET AL, « Géohistoire critique de la crue de janvier 1910 dans le Fossé Rhénan », *La Houille Blanche*, n°3, 2011.

II.

CONTRIBUTIONS

AZIZA GRIL-MARIOTTE

LA NAISSANCE DES MUSÉES TEXTILES EN FRANCE,
LES EXEMPLES DE MULHOUSE ET LYON AU XIX^e SIÈCLE

*Aziza Gril-Mariotte, maître de conférences en histoire de l'art
à l'université de Haute-Alsace et membre du CRESAT.*

Dans l'histoire des musées modernes, les collections d'arts industriels tiennent une place marginale. Alors que le XIX^e siècle voit l'hégémonie du musée des Beaux-Arts, l'émergence du musée d'art industriel cherche à répondre au besoin de transmettre une culture artistique et technique pour les ouvriers d'art et les industriels¹. Les premières réalisations apparaissent dans les centres industriels textiles : Saint-Etienne 1833 et 1889, Lyon 1856 et 1890, Mulhouse 1833-1857, Roubaix 1835, Calais 1836. Dans des contextes industriels différents, tous liés au textiles, des émergent des idées qui prennent le nom de « musée ». Ces initiatives sont portées par des professionnels, des élus ou des collectionneurs, dans une visée didactique et sont, bien souvent, indissociables des écoles techniques pour former des ouvriers d'art, souvent récentes.

Les évolutions que connaissent ces lieux dans la seconde moitié du XIX^e siècle reflètent les débats autour de son rôle dans la formation. Le musée doit-il être une collection spécialisée, une source pour l'enseignement du dessin et retracer l'histoire d'une industrie pour former les ouvriers spécialisés ou bien doit-il être un lieu pour « développer le sentiment du beau », former « le goût » et transmettre une histoire artistique pour faire des ouvriers d'art de véritables artistes ?

La création du South Kensington Museum de Londres en 1852, un an après l'exposition de Londres, est considérée comme le modèle ayant proliféré en France et en

1. HAMON F., « Le musée industriel entre l'Exposition des produits de l'industrie et le musée technologique », in GEORGE C. (dir.), *La jeunesse des musées*, catalogue de l'exposition, Musée d'Orsay, 1994, p.91-99.

Europe. L'étude des contextes dans lesquels ces musées émergent, à la fois d'un point de vue théorique et matériel, permet de nuancer cette vision et de mieux situer leur place dans la transmission d'une histoire de l'art pour les ouvriers au XIX^e siècle. Dès les années 1830, dans ces centres de production textiles apparaît l'idée d'un musée au service des industriels, mais il faut attendre les années 1850 pour que l'exemple anglais débouche sur de véritables réalisations dans le contexte d'un intérêt général pour l'art et l'industrie, avant que les années 1880 voient ces lieux profondément évoluer. Dans quels contextes ces projets émergent, comment et par quelles structures se mettent-ils en place, quels sont les objectifs des acteurs de ces musées ? Autant de questions auxquelles nous tenterons de répondre pour montrer comment l'histoire des premiers musées d'art industriel consacrés aux textiles est révélatrice des débats autour de la formation professionnelle qui traverse tout le XIX^e siècle¹.

Le musée, une initiative des industriels (1830-1840)

À Mulhouse comme à Lyon, l'utilisation du terme « musée » émerge autour de la volonté de créer une sorte de conservatoire de l'industrie textile locale, l'impression sur étoffes à Mulhouse, l'industrie de la soie à Lyon dans le lieu où les industriels se réunissent et qui incarne le pouvoir des industriels : la Société industrielle de Mulhouse, dite la SIM et la Chambre de Commerce à Lyon. L'objectif des initiateurs de ces projets à Mulhouse en 1833 et à Lyon en 1847 est assez proche puisque l'idée générale est de rassembler des échantillons des produits du passé. On conçoit une telle institution comme un conservatoire historique, vitrine de l'excellence d'une production locale. En décembre 1832, Godefroy Engelman (1788-1839) propose aux membres de la SIM la lecture d'un rapport sur un projet de *Musée Industriel du Haut-Rhin*.

« Une réunion d'échantillons de tout ce que l'industrie du Haut-Rhin a créé depuis sa naissance, et combien n'aurions-nous pas d'obligation à ses fondateurs, s'ils avaient formé une pareille collection. Qu'il serait curieux et instructif de pouvoir y étudier la marche que les différents genres de fabrication ont suivie et les progrès qui ont été opérées ; de pouvoir y rechercher les efforts que les premiers inventeurs ont dû faire pour arriver à des procédés qui aujourd'hui nous paraissent tout simples.

1. Cet article résulte d'une recherche entreprise auprès des Archives de la Chambre de commerce de Lyon, je remercie Hélène Chevale, responsable du Service Archives pour son accueil, elle a été présentée lors de la Journée d'études *Arts décoratifs et transmissions des savoirs en France du XVII^e au XXI^e siècle*, le 3 avril 2015 au Centre de Recherche François-Georges Pariset, à l'Université Bordeaux Montaigne.

Combien le fabricant laborieux n'aurait-il pas de jouissance à étudier dans nos collections l'*histoire industrielle de notre département* ; il y trouverait un grand nombre d'idées heureuses, d'applications ingénieuses perdues pour la génération actuelle, puisque les produits n'en existent plus sous nos yeux, et il puiserait ainsi dans l'expérience du passé des leçons utiles pour l'avenir »¹.

Ce *Musée Industriel du Haut-Rhin* doit répondre aux besoins des industriels en leur proposant des modèles anciens. Dès 1833, dans une salle de la SIM, il voit modestement le jour conformément au vœu formulé par Godefroy Engelman :

« Soyons les premiers à donner l'exemple de la création d'un musée industriel. Cherchons à recueillir les débris épars du passé, et surtout à réunir les produits de l'époque actuelle ; que toutes les branches de l'industrie viennent nous apporter leur tribut, et qu'en les réunissant, il soit formé un monument qui grandisse d'année en année, et devienne pour nos enfants une source de lumière et un objet de reconnaissance (...) nous formerons un musée unique dans son genre et digne, sous tous les rapports, des travaux de notre société et de la haute réputation que notre département s'est acquise dans le domaine industriel. Les étrangers viendront à l'envie contempler cette exposition permanente que notre ville seule pouvait créer ; ils iront dire à leurs capitales qu'ils ont trouvé dans une simple ville de province un *musée* qu'ils chercheraient en vain au milieu de leurs palais somptueux »².

L'idée première est d'abord de rassembler les vestiges d'une industrie florissante et de former une sorte de centre de documentation utile aux industriels dont la SIM semble très rapidement se désintéresser car le musée est abandonné, dès 1838. Malgré l'ambition affichée d'Engelman, les membres de la SIM n'ont pas vu l'intérêt d'un tel lieu sur le long terme. Le *Musée Industriel du Haut-Rhin* n'aura duré quelques années et pas survécu à son fondateur, un projet sans doute trop personnel, lié sa formation artistique, lui qui après des études de dessins aux Beaux-Arts de Paris, est devenu dessinateur dans une manufacture d'indiennes à Mulhouse, avant de devenir un lithographe réputé.

À Lyon, bien plus tard mais avec un plus grand succès, un projet très similaire est évoqué à la Chambre de Commerce, en 1847. Le contexte est différent, sous la direction

1. *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse (BSIM)*, tome 6, n° 27, 1833, p. 309.

2. *Ibid.*

des prud'hommes qui depuis 1806 assure la protection de la propriété intellectuelle des dessins de la Fabrique lyonnaise, la Chambre de commerce propose d'installer dans l'Hôtel de ville un *Musée de fabrication*. L'idée est venue après l'achat en 1846 d'une importante collection d'échantillons et de dessins, provenant de la Maison de soieries Dutillieu, achetée par des fabricants pour 3 600 francs et dont la somme a été remboursée par la Chambre de commerce¹. Comme à Mulhouse, l'objectif est de proposer un conservatoire sur « l'histoire de la fabrique » pour « constituer un ensemble de moyens d'études » pour les soyeux lyonnais.

De tels projets en faveur d'une industrie locale à Mulhouse ou à Lyon n'ont rien d'originale. En 1833, déjà la municipalité de Saint-Etienne rassemblait un ensemble d'armes et de rubans visant à instituer un *Musée de fabrique* dans l'hôtel de ville pour célébrer les industries d'art en pleine expansion. Ces initiatives, plus ou moins abouties, ne sont que le reflet d'un véritable engouement pour l'idée d'un musée, lieu porteur du progrès industriel et vitrine d'une production locale². L'idée d'une transmission de l'histoire industrielle et artistique apparaît dans une perspective de formation, mais ces projets, liés à l'industrie de la ville, sont d'abord pensés par les acteurs locaux comme un lieu de valorisation d'une production en pleine expansion.

L'emprise du modèle anglais dans l'émergence du « musée d'art industriel » (1850-1860)

Si de nombreuses initiatives en France ont vu le jour autour du textile ou d'autres formes d'industries, l'exposition universelle à Londres en 1851, puis celle de 1855 à Paris favorise la vision d'un musée, lieu d'éducation du goût du public et de constitutions de collections d'étude pour les ouvriers en art³. Cette conception défendue par Henry Cole, directeur du *South Kensington Museum*, inspirent de nombreux projets en Europe, l'intérêt pour de tels musées ne se limite plus aux acteurs locaux mais reçoit le soutien des pouvoirs publics. *Le musée d'échantillons* promu par certains fabricants lyonnais est soutenu par la Chambre de commerce de Lyon, tandis que le rapport du président de la Chambre en janvier 1856 se réfère aux expositions universelles de 1851 et 1855.

1. *Compte-rendu des travaux de la chambre de commerce de Lyon, pour l'exercice 1847-1848*, par M. Brosset aîné, Président, Lyon, Imprimerie de Barret, 1848, p.11.

2. CARTIER C., « Des musées pour l'industrie », in DUMAS J-C., *La Mémoire de l'industrie, de l'usine au patrimoine*, PU Besançon, 2006, p.163-181.

3. BAKER M. et RICHARDSON B., *A Grand Design, The Art of the Victoria and Albert Museum*, catalogue de l'exposition, The Baltimore Museum of Art and the Board of Trustee of the Victoria and Albert Museum, 1997.

À cette date, le musée est toujours en construction mais les soutiens politiques vont permettre d'établir un véritable musée puisque le sénateur du Rhône, Claude-Marius Vaïsse propose de l'installer dans un étage du Palais de la Bourse, alors en construction. Du *musée d'échantillons*, on passe à un *Musée industriel de produits tissés* qui est pensé sur le modèle londonien comme un lieu pour « l'instruction artistique et industrielle de notre cité, et la propagation parmi nous du sentiment du goût et de la forme »¹. Le musée est imaginé comme une institution complémentaire à l'école de la Martinière, une école gratuite d'arts et métiers, fondée en 1826 grâce au legs de Claude Martin, devenue en 1832 l'école des sciences industrielles². Le musée est aussi présenté comme « un nouvel élément d'instruction » pour les élèves de l'école des Beaux-Arts, héritière de l'école gratuite de dessin fondée en 1757.

« l'établissement d'un musée industriel de produits tissés offrira des avantages considérables à l'industrie des soieries, en mettant à la disposition des manufacturiers et des dessinateurs des spécimens et des matériaux qui, éparpillés dans des collections particulières, ne peuvent être consultés qu'avec beaucoup de peine et d'une manière incomplète, soit en aidant à l'achèvement de l'instruction des élèves qui suivent les cours de l'école des Beaux-arts, soit enfin en propageant la connaissance pratique du dessins, les notions de goût et le sentiments de l'art appliqué à l'industrie »³.

Le consensus semble régner sur les collections et leur usage à vocation pédagogique, néanmoins les débats montrent que pour certains membres de la Chambre ce *Musée industriel de produits tissés* pourrait être le prélude à « un grand musée industriel, où toutes les industries, telle que celles du meubles, de la serrurerie, de l'orfèvrerie etc. pourraient venir puiser des connaissances et des renseignements spéciaux »⁴. Initié par les industriels lyonnais, le musée industriel voit le jour grâce à l'action des pouvoirs publics, avant que celui ne connaisse une profonde mutation.

À Mulhouse, le désintéressement de la SIM pour les débuts d'un musée industriel a sans doute contribué à la création en 1857 de la « Société du dessin industriel » par trois dessinateurs spécialisés, Louis Schœnhaupt, Louis Risler et Ferdinand Hirn. Leur objectif est de donner naissance à une nouvelle institution, très proche dans sa

1. *Compte rendu des Procès-Verbaux de la Chambre de commerce de Lyon*, 1856.

2. LANG T., *Notice sur l'école La Martinière : sur son historique, son but, son organisation, son fonctionnement, ses ressources, son enseignement, etc.* Lyon : Impr. Sézanne frères, 1883.

3. *Compte rendu des Procès-Verbaux de la Chambre de commerce de Lyon*, 1856.

4. *Ibid.*, 1856.

conception du *Musée Industriel du Haut-Rhin*, nommé le *Musée du dessin industriel*. Désormais, le musée est initié non plus par la SIM mais par un groupe professionnel qui s'est émancipé des manufacturiers, le dessinateur industriel désormais à la tête de sa propre entreprise¹. L'institution est créée par les dessinateurs, excluant dans ses statuts les manufacturiers, et se distingue nettement de la SIM qui possède ses propres musées. La promotion d'une industrie textile locale laisse place à perspective en faveur de l'essor artistique d'entrepreneurs dont le métier est de vendre des dessins, des compositions aux fabricants de toiles peintes. Malgré le contexte professionnel de cette création, le musée est soutenu par les pouvoirs publics et les fabricants qui font de nombreux dons pour constituer une véritable collection de textiles et une bibliothèque spécialisée, mais l'essentiel des financements et la majorité des dons proviennent des dessinateurs eux-mêmes. Le *Musée du Dessin industriel* apparaît davantage comme une société au service des dessinateurs industriels qu'un véritable musée. Créé en dehors de la SIM, lieu d'exercice du pouvoir des industriels, où s'organise l'instruction technique et artistique des ouvriers d'art, il fonctionne sur le modèle d'un centre de documentation, d'une bibliothèque spécialisée, réservé à ses membres.

Dans des contextes industriels différents avec une ambition affichée variable, le *Musée du dessin industriel* et le *Musée industriel de produits tissés* à Lyon résultent d'une prise de conscience au niveau national de la nécessité de développer l'instruction artistique des professionnels des arts industriels au même moment où le comte de Laborde publie son rapport de l'exposition de Londres *De l'Union des Arts et de l'Industrie*². Les dessinateurs mulhousiens sans se référer explicitement à l'Exposition Universelle de 1851, ni au rapport Laborde, ont conscience que leur positionnement haut de gamme pour éviter la concurrence anglaise ne suffit plus à asseoir leur suprématie dans le dessin textile. Les enjeux de la formation des ouvriers d'art et de la création artistique pour les industries textiles sont indissociables de la promotion de ces deux musées comme dans les autres centres textiles. Ce contexte explique aussi l'intérêt que l'initiative de la Chambre de commerce de Lyon suscite auprès des pouvoirs publics ; dès 1856, le Sénateur du Rhône et le Ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics suit de près cette initiative. Alors que la construction

1. La découverte d'un fonds d'archives du musée du Dessin industriel dans les réserves du Musée de l'Impression et leur étude par Anne-Carole Schmitt permettra de mieux connaître son fonctionnement : « Le musée du Dessin industriel (1858-1955) », mémoire de master, sous la dir. GRIL-MARIOTTE A. et STOSKOPF N., université de Haute-Alsace, 2014-2015.

2. LABORDE L. de, *De l'Union des Arts et de l'Industrie*, Paris, Imp. Impériale, 1857. LUNEAU J-F., « Art utile, art social, art pour l'art dans la première moitié du XIX^e siècle », in MC WILLIAM N., MÉNEUX C., RAMOS J (dir.), *L'Art social en France. De la Révolution à la Grande Guerre*, PUR, 2014, p.63-77.

du Palais du commerce retarde l'installation du *Musée industriel de produits tissés*, la Chambre confie en 1856 à Natalis Rondot, délégué à Paris, une mission d'enquête sur les musées industriels en Angleterre et en Belgique, soutenue par le ministère. Un premier rapport est présenté à la Chambre en avril 1857 dans lequel Natalis Rondot montre comment les musées industriels sont d'abord liés aux industries textiles :

« C'est à la ville de Manchester que revient l'honneur d'avoir la première songé à la création d'institutions propres à élever le niveau de l'art industriel.

Ses manufacturiers n'avaient pu s'empêcher de remarquer, lors de l'exposition universelle de 1851, que sur le terrain des étoffes à bon marché, la Suisse et l'Allemagne leur faisaient une redoutable concurrence ; d'un autre côté on commençait à devenir difficile à l'étranger sous le rapport de la nouveauté, et par exemple, l'Amérique du sud se lassait des vieux dessins que l'Angleterre lui envoyait depuis des années ; partout où pénétrait l'introduction des tissus français, le goût tendait à se modifier.

La première pensée des manufacturiers de Manchester fut donc de chercher à relever chez leurs dessinateurs et leurs ouvriers le sentiment du goût, le sentiment de l'art ; mais ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils faisaient fausse route ; et que c'est autant l'éducation des dessinateurs dont il faut se préoccuper que de l'éducation du public. Ils se dirent que si tout le monde avait du goût, l'ouvrier et le dessinateur en auraient forcément (...) Manchester avait d'abord ébauché une organisation d'écoles de dessin et de musées à son point de vue spécial ; le défaut d'union a paralysé cette première tentative. Elle a été reprise dans l'intérêt général de l'industrie anglaise par le Prince Albert.

La Chambre de commerce de cette ville a ouvert trois écoles d'art. Une souscription a été ouverte pour l'établissement d'un grand musée. Un vaste bâtiment est construit en vue de cette destination. Une grande exposition se prépare ; Manchester a déjà réuni les collections les plus complètes des dessins indiens et bien d'autres au moyen de la photographie et de la chromolithographie.

Manchester a d'autres projets ; elle veut établir à côté de ses musées industriels des ateliers de modèles de fabrication. Dans ces ateliers seront employées quelques-uns des ouvriers les plus habiles qui seront chargés de reproduire les articles qu'il est nécessaire d'étudier non seulement dans leurs dessins et leurs couleurs, mais leur texture et leur fabrication.

C'est l'étude perfectionnée du tissage que Manchester veut adjoindre à ses écoles. Les produits sortant de ces ateliers seront exposés avec le nom des ouvriers »¹.

Le rapport complet de Natalis Rondot, présenté à la Chambre en septembre 1858, est un moyen pour les pouvoirs publics de connaître l'état d'avancement et d'organisation des musées industriels anglais². Les conclusions et les préconisations présentées sont révélatrices des différences de point de vue entre les pouvoirs publics, le sénateur Vaïsse et les fabricants de la Fabrique lyonnaise qui adressent une pétition en juin pour « la création d'un musée d'échantillon à Lyon ». Natalis Rondot ne se contente pas de décrire l'organisation des musées industriels à l'étranger, il établit le programme du futur musée qui devra désormais être dédié à l'art industriel. Lors de la séance du 4 septembre 1858, la Chambre décide d'adopter le rapport de Rondot comme « le programme préliminaire » pour « l'organisation du Musée d'Art & d'Industrie ». Finalement, l'idée visionnaire d'Engelman, en 1833, d'un premier musée industriel prend forme à Lyon.

La conception proposée par Rondot et encouragée par le Ministère est de faire « ni un musée d'Art ni un musée d'Industrie ; il réunirait l'un & l'autre, & aurait un caractère bien tranché, un caché tout à fait local ; il compléterait les musées de peintures, de sculptures & d'antiquités du Palais des Arts, sans faire en aucun cas double emploi avec eux ». Pour cela, Rondot organise le musée en 3 départements : *l'art, l'industrie et l'histoire*. Chacun département est ensuite développé, celui sur l'industrie s'organiserait « en trois sections : la premières, consacrée aux matières premières ; la seconde, aux tissus ; la troisième, au matériel de fabrication ». Le « département historique » retracera « l'histoire de la fabrication des soieries à Lyon ». Mais la partie la plus importante selon Rondot est le département *Art* car « l'action du musée doit s'exercer sur un plus vaste champ. Sans doute, il éveillera & développera le sentiment du beau, il formera le goût ». L'objectif est d'élever le niveau artistique des dessinateurs lyonnais car « la tradition & le sentiment antique sont la vraie source de l'inspiration & de l'originalité ». Le projet prévoit pour constituer ses collections, en plus des originaux, de se procurer des moulages et copies dans une vision encyclopédiste caractéristique des musées du XIX^e siècle. Pour compléter ce « musée d'art & d'industrie » à vocation pédagogique, il préconise « un cabinet de dessins & d'estampes & une bibliothèque spéciale. Celle-ci ne contiendrait que des livres à figures, des ouvrages illustrés sur

1. Archives de la CCI de Lyon (ACCI), Compte rendu des Procès-Verbaux de la Chambre de commerce de Lyon (manuscrit), avril 1857.

2. RONDOT N., *Musée d'art et d'industrie*, Lyon, Imp. L Perrin, 1859.

l'art, la décoration, l'ornement & l'architecture. Moins étendue que celle du musée de South Kensington, d'un autre côté plus complète que celle que l'on a créée à Bruxelles, au musée de l'Industrie belge, elle serait formée avec plus de sévérité & de goût que l'une & l'autre ». Les préconisations de Rondot emportent l'adhésion de la Chambre qui adopte une série de principes :

« I. Un musée d'Art & d'Industrie sera créé à Lyon par la Chambre de Commerce ; il sera administré par elle. Il occupera le second étage du Palais du Commerce.

II. Il sera la propriété de la ville de Lyon. Ce musée réalise un vœu de l'Administration municipale, & celle-ci, qui a fait de grandes choses dans cette voie, est trop éclairée pour ne pas aider libéralement à cette création tant désirée.

III. Ce musée sera formé dans le but d'éveiller & d'entretenir dans l'esprit du public l'émotion & le sentiment du *beau*, de lui montrer & de lui faire aimer dans l'Art la distinction, l'élégance, la grâce, & surtout la pureté & la mesure. Il rendra familières à tous les œuvres les plus belles de tous les peuples & de tous les temps ; en épurant le goût du public, il complètera l'enseignement des écoles & fera lui-même un foyer attrayant & actif d'enseignement. Il présentera aux artistes aux dessinateurs & aux fabricants un choix de modèles empruntés à l'Art, à la Nature & à l'Industrie, les plus propres à élever leur inspiration ; il doit servir à faciliter les études des uns & les recherches des autres ; enfin, les galeries de ce Musée deviendront les archives de l'industrie lyonnaise »¹.

Le projet ambitieux de la Chambre de commerce résulte d'un contexte national où le musée est perçu comme un lieu d'édification pour le peuple, reflétant la politique muséale menée sous le Second empire. Dans une période de forte concurrence européenne, Napoléon III encourage l'industrie et valorise les arts industriels. Rondot s'assure du soutien du ministère des Beaux-Arts, le comte Nieuwerkerke, afin d'obtenir des objets d'art. Le musée ouvre finalement en 1864 et les membres de la Chambre soulignent l'évolution du projet initial de 1856 :

« La pensée et les plans de la Chambre se sont successivement agrandis. À l'origine, il ne s'agissait que d'un Musée dont les échantillons de soieries auraient formé le fonds principal, tandis que les autres projets auraient

1. *Ibid.*, p.31-32.

été l'accessoire. La proposition a été renversée ; les spécimens de tissus ne constituent plus aujourd'hui qu'une division importante, sans doute, dans l'économie générale du Musée, mais non le Musée tout entier.

C'est que la Chambre a bien compris que le Musée qu'elle créait devait s'adresser non-seulement aux agents de l'industrie des soieries, mais à ceux de toutes les industries de sa circonscription ; qu'il était sans doute intéressant de mettre à la disposition des dessinateurs de fabrique et des fabricants, les matériaux susceptibles d'être utilisés par eux, mais qu'il était encore plus intéressants d'élever chez tous le niveau du goût, d'instruire par les yeux, de contribuer au développement du sens esthétique de la population.

Un musée ainsi compris est mieux qu'un spectacle, une distraction offerte à la curiosité, un ornement de la cité ; c'est un corps de doctrines sensibles qui féconde l'imagination en même temps qu'il la règle, un auxiliaire des cours de dessin qu'on s'efforce aujourd'hui de multiplier, une institution complémentaire de l'organisation de l'enseignement professionnel mise partout à l'ordre du jour. [...]

L'art et l'industrie sont liés par des rapports plus étroits qu'on ne se l'imagine, si étroits même qu'à bien prendre les choses ils ne se distinguent pas. La faculté qui s'emploie à créer le plus vulgaire produit, en lui donnant les qualités extérieures qui le feront rechercher, est, au fond, la même que celle qui s'applique à tracer une scène d'histoire sur la toile, ou les contours d'un bas-relief dans le marbre. (...) Les rapports de l'art et de l'industrie étant constants, il s'ensuit que plus l'art est élevé, plus les produits de l'industrie sont corrects et élégants. L'art tire en haut et tient, en quelque sorte, sous sa dépendance, tout le reste » (Jean Tisseur)¹.

L'objectif d'instruire les dessinateurs de la Fabrique lyonnaise reste présent, mais l'intérêt porté à l'enseignement des arts décoratifs dans un contexte de concurrence étrangère et d'un système de production industriel a modifié la visée du musée. En 1864, l'ouverture du *musée d'art & d'industrie* de Lyon annonce une nouvelle ère pour les musées industriels en France. À Paris, la même année, l'*Union Centrale des Beaux-Arts appliqués à l'Industrie* qui prend la suite de *Société du Progrès de l'Art industriel*, créé en 1858 par Amédée Couder et Edouard Guimard, ouvre un musée et une bibliothèque « destinés à faciliter l'étude et à aider au progrès de toutes les

1. ACCI, Compte rendu des travaux de la Chambre de commerce de Lyon, année 1864.

industries qui relèvent de l'art, et la place a été judicieusement choisie pour les mettre à la portée des nombreux et intelligents ouvriers du Marais »¹. Ce musée-bibliothèque est entièrement financé par des professionnels et la liste des fondateurs de l'Union Centrale, le 10 août 1863 présente des graveur, peintre-verrier, sculpteur, fabricant de faïences, dessinateur pour l'industrie, fabricants de meuble, dessinateurs pour châle, etc. La question de la formation des ouvriers travaillant pour les arts industriels se pose d'abord aux fabricants et aux artistes qui travaillent dans ce domaine².

La spécialisation du musée pour répondre aux enjeux de la crise industrielle (1870-1900)

La tendance vers une spécialisation des collections du musée se pose pour le musée de Lyon, celui de Mulhouse étant déjà exclusivement consacré au textile imprimé. De plus, malgré la vision pionnière d'Engelmann, le *musée du Dessin industriel* fonctionne sur le principe d'un centre de documentation, ouvert à ses membres et dont la fréquentation se limite rapidement aux dessinateurs industriels puisque la « Société du Dessin industriel » exclue les manufacturiers des instances de direction. À Lyon, le projet ambitieux de Natalis Rondot aboutie à l'ouverture du musée en 1864 au deuxième étage du Palais de la Bourse qui rencontre un vrai succès auprès d'un large public. On ne possède pas les chiffres de fréquentation du musée lui-même, mais les données de la bibliothèque spécialisée, élément essentiel du projet d'un musée d'art et d'industrie en faveur de la formation artistiques des ouvriers d'art, apportent certains éléments.

1. *Le Beau dans l'Utile, histoire sommaire de l'Union Centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie, suivie des rapports du jury de l'exposition de 1865*, Paris, Union Centrale, 1866, p.31. FROISSART-PEZONE R., « L'Union de l'art et de l'Industrie : les origines de l'UCAD et du musée des Arts décoratifs » mémoire de maîtrise Paris IV 1989-1990.

2. FROISSART R., « Les collections du musée des Arts décoratifs de Paris : modèles se savoir technique ou objets d'art ? », in GEORGEL C. (dir.), *La jeunesse des musées*, catalogue de l'exposition, Musée d'Orsay, 1994, p.83-90.

Fréquentation Bibliothèque du musée d'art industriel de Lyon entrée individuelles et cartes d'études - Année 1869		
CARTES ANNUELLES		
Fabrique de soieries	242	52,16 % des cartes annuelles
Autres industries	114	24,57 % des cartes annuelles
Professions artistiques	108	23,28 % des cartes annuelles
TOTAL	464	31,20 % fréquentation totale
ENTRÉES INDIVIDUELLES		
	1 023	68,80 % fréquentation totale
Fréquentation annuelle		1 487

L'indication de la profession des usagers qui possèdent une carte annuelle permet d'entrevoir la typologie professionnelle des usagers, même si les métiers ne sont pas indiqués pour les entrées individuelles. Parmi les abonnés à l'année, sans surprise, les métiers de la Soierie lyonnaise représentent plus de 50% des usagers, mais les autres professions d'art industriel sont indiqués à hauteur d'environ 25%, tandis que les artistes (architectes, sculpteurs et peintres) forment 23% des usagers. Mais surtout la bibliothèque est fréquentée par un nombre important de particuliers dont le taux atteint près de 70%. Le musée a rempli les missions fixées par Natalis Rondot d'un lieu autant destiné aux artistes, aux ouvriers qu'à la population, même si dès 1871, leur nombre ne forme plus que 59% du public. Malgré l'engouement des débuts, la guerre de 1870 porte un lourd préjudice aux jeunes musées industriels qui subissent une situation politique et économique difficile. À Mulhouse, l'annexion de l'Alsace marque la fin du *musée du Dessin industriel*, imaginé par les dessinateurs mulhousiens :

« La guerre de 1870 modifie encore les choses, et Mulhouse, en perdant un grand nombre de ses établissements d'impression, voit son importance diminuer pour le dessin. Nous avons encore, en 1876, dix-huit ateliers, mais c'est à Paris que se concentrent les artistes industriels les plus éminents, surtout pour le genre meubles et la haute nouveauté »¹.

1. *Histoire Documentaire de l'industrie de Mulhouse et de ses environs au XIX^e siècle*, Société industrielle de Mulhouse, Mulhouse, Veuve Bader & Cie, imprimeurs-éditeurs, 1902, p.632.

L'après 1870 accentue un phénomène antérieur, lié à la nécessité pour les dessinateurs d'être dans la capitale, au plus près de l'actualité et des modes parisiennes, les fabricants eux-mêmes étant plus enclins à acheter leurs dessins à Paris. Mais le métier de dessinateurs pour les besoins de l'industrie textile existe toujours, dont la formation se fait souvent au sein de l'école de dessin et de gravure, fondée en 1829 par la SIM. L'annexion provoque le changement de statut de l'école qui devient municipale¹. La SIM ne se détourne pas pour autant de la formation artistique des dessinateurs, au contraire en reprenant la gestion du *musée du Dessin industriel*, elle entend poursuivre son action². Le musée avait déjà en 1862 obtenu le soutien de Daniel Dollfus-Ausset (1797-1870), mais à titre individuel, bien qu'il fasse partie des membres à l'origine de la création de l'école de dessin et très investie dans l'enseignement³. À partir de 1873, après la dissolution de la Société du dessin industriel, les collections sont reprises par la SIM qui souligne :

« l'immense intérêt que présentait la création d'un musée destiné à rappeler l'origine et les progrès de notre cité et de notre centre industriel ; ses collections, qui ne peuvent manquer de s'enrichir de plus en plus, resteront et seront transmises à nos descendants comme le Livre d'or et les archives vivantes de la gloire industrielle de notre province [...]. Et ce n'est pas seulement l'histoire de la fabrication et de ses progrès que nous retrouvons dans un si précieux dépôt ; c'est encore et surtout ce que nous appellerons l'histoire du goût artistique, du vrai réussi dans l'art appliqué à l'industrie que nous irons y chercher, et que nous engagerons nos jeunes dessinateurs à y étudier sans cesse »⁴.

Deux aspects sont mis en avant, l'aspect historique, en se référant à la première idée de la SIM afin de montrer que finalement l'initiative vient bien d'elle ; et surtout, l'apport de cette institution dans la formation des dessinateurs pour l'industrie textile. Cet argument est bien entendu mis en avant pour favoriser l'adhésion des membres de la Société, mais correspond également à l'attachement des industriels

1. CASCARO D. (dir.), *Faire impression. L'école d'art de Mulhouse entre industrie et beaux-arts* (1829-2009), Les presses du réel, 2010, p.130. JACQUÉ B., « L'école de dessin industriel de Mulhouse », *Saisons d'Alsace*, 1992, n°116, p.217-222.

2. Un mémoire consacré au musée portant essentiellement sur cette période a été découvert récemment dans la bibliothèque du Musée de l'Impression sur Etoffes : PLAZANET D., « Le Musée de dessin industriel de Mulhouse, l'ancêtre caché du musée de l'Impression sur étoffes », mémoire de maîtrise, sous la dir. ROGERS R., Université de Strasbourg, 1997.

3. DOLLFUS-AUSSET D., *Instruction populaire en Europe*, Mulhouse, Imp. L-L. Bader, 1868.

4. *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, tome 44, 1874, p.97-105.

mulhousiens en faveur de la formation de leurs ouvriers. Le musée est rattaché au Comité des beaux-arts et devient un lieu complémentaire de l'école de dessin, à une période où plus que jamais la concurrence internationale oblige les industriels à se renouveler. Les fabricants mulhousiens disposent désormais de deux musées, celui du *Dessin industriel* et des peintures, un musée des Beaux-arts, géré par la ville et dont la création est à l'initiative de la SIM pour favoriser « la diffusion du goût chez notre population, jusqu'à-présent trop privée de ce qui peut contribuer à former et à élever le sens artistique »¹. L'idée est proposée en 1864 alors que la SIM a déjà rassemblé une collection de peinture et le rapport du comité des beaux-arts sollicite le soutien des membres en démontrant « l'utilité des Musées ; on les multiplie partout et non sans raison. Leur influence sur le perfectionnement du goût n'a jamais été contestée, et ils forment indépendamment de cela une distraction agréable et un puissant élément d'instruction »². Les collections sont installées à l'étage de l'école de dessin, cet emplacement est révélateur de la conception du musée, pensé, plus que jamais, comme un moyen de contribuer à la formation artistique des dessinateurs pour l'industrie textile³.

À Lyon, l'après 1870 est aussi une période de mutation, le musée rouvre après une année de fermeture, pendant laquelle seule la bibliothèque fonctionne, démontrant son utilité et son importance pour les industriels. Mais surtout, alors que le musée vient d'ouvrir depuis seulement quelques années, sa politique d'acquisition connaît un coup d'arrêt brutal. La Chambre se trouve tout simplement dans l'impossibilité financière de poursuivre la politique d'achat prévue dans le projet initial.

« Jean Tisseur se trompait, ainsi que Natalis Rondot. Le Musée des Arts décoratifs qu'il rêvait était irréalisable, faute de ressources ; le programme trop vaste méritait la critique populaire : « Qui trop embrasse mal étroit ». Tout au plus serait-on arrivé à faire une collection de copies plus ou moins incomplète. Les originaux coûtaient déjà trop cher, ils devaient être

1. « Proposition de M. Engel-Dollfus, au sujet de la création d'un Musée de la ville et de la réduction de l'écolage à l'Ecole de dessin de la Société industrielle. – Séance du 31 décembre 1864 », *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, tome 34, 1864, p. 531-537.

2. *Ibid.*

3. Lorsque le nouveau bâtiment est construit en 1883 rue des Bonnes-Gens pour abriter les musées de la SIM, le *Musée du Dessin industriel* reste dans l'école de dessin, il faudra attendre les années d'après-guerre pour que le bâtiment devienne celui du Musée de l'Impression sur Etoffes. Voir JACQUÉ B., « naissance des musées mulhousiens au cours du XIX^e siècle », in *BSIM*, 4/1993, n°831, p.78-82.

accaparés par les puissants musées des capitales : Londres, Paris, Vienne, Berlin. (...) M. Terme et M. Aynard n'eurent pas de peine à se mettre d'accord sur la nécessité de renoncer définitivement au programme de 1858 et de concentrer tous ses efforts en vue de réunir le plus vite possible, non plus des ivoires et des marbres, des faïences et des fers forgés, mais exclusivement des étoffes »¹.

La transformation du musée est entreprise dès 1874, mais il faut attendre l'arrivée d'Edouard Aynard à la présidence de la Chambre de commerce en 1890 pour que le musée se spécialise définitivement en un « musée textile », reprenant finalement le projet initial, voulu par les fabricants lyonnais.

« L'institution spécialisée reçut en 1891, sur la proposition de M. Aynard, la nouvelle appellation de Musée historique des Tissus de la Chambre de commerce. C'était en finir une fois pour toutes avec l'ancien Musée d'Art et d'Industrie, pour lequel la Chambre avait espéré en vain le concours de la ville, sous le proconsulat de M. Vaïsse. La Chambre renonçait à toute collaboration avec la constitution des collections, et elle ne demandait à la ville, propriétaire du Palais du Commerce, que les grosses réparations nécessaires pour la nouvelle affectation des galeries. M. Le maire Gailleton fit voter par le conseil municipal une partie des fonds nécessaires à ces travaux, soit une somme de 30 000 francs, ce qui représente à peine la dixième partie de la dépense effectuée depuis l'origine pour l'aménagement des galeries. On voit ainsi combien sont mal renseignés ceux qui attribuent à la Ville la propriété du Musée des Tissus. Celle-ci est propriétaire du local, et c'est tout.

L'organisation définitive du nouveau Musée historique des Tissus donna lieu à une sorte de liquidation de l'ancien fonds du Musée d'Art et d'Industrie. Tous les objets ne cadrant plus avec la nouvelle destination du Musée de la Chambre, et estimés à environ 7.500 francs, furent offerts à la Ville pour son Musée du Palais Saint-Pierre, et, en échange, la Ville remit à la Chambre toutes les étoffes possédées par les Musées municipaux et représentant, suivant expertise, une valeur de 7.000 francs »².

1. *Bulletin des Soies et des soieries* 27 septembre 1913, *Le musée historique des tissus de la chambre de commerce de Lyon*, Lyon, administration du bulletin des soies, 1913.

2. *Ibid.*

La politique d'acquisitions, encouragée par des dons, est reprise exclusivement tournée vers des collections textiles. L'héritage de Natalis Rondot n'est pas totalement renié, mais plutôt redéployé en faveur de l'industrie de la soierie, le musée cherchant à introduire le principe des musées-écoles anglais. À partir de 1885, le conservateur Antonin Terme met en œuvre la spécialisation du musée qui s'accompagne d'une véritable réflexion en faveur de l'enseignement artistique des professionnels pour la soierie, en liaison avec l'école de tissage et celle des Beaux-Arts. Il est suppléé dans son travail par Raymond Cox qui lui succède en 1902 et contribue à l'essor de l'enseignement au sein du musée :

« Depuis l'entrée au Musée de M. R. Cox, le travail de vulgarisation a fait un grand pas. *L'Art de décorer les tissus*, illustré par son pinceau d'une rare habileté et somptueusement édité en 1900, grâce au concours financier de la Chambre, a mis entre les mains des amateurs un document d'information de premier ordre... Nous voulons parler des cours publics fait par le Directeur au Musée même, pièces en mains. C'est un enseignement unique en son genre ; il repose sur une documentation de tout premier ordre, non seulement comme spécimens d'étoffes, mais encore comme ouvrages artistiques et techniques faisant partie de la bibliothèque annexée au Musée »¹.

Le *Musée historique des tissus* de la Chambre de Lyon redéploie ses collections textiles selon une muséographie chronologique. Les publications précisent la conception artistique et instructive dans le renouvellement du musée et donnent une idée de l'importance accordée à l'enseignement artistique et historique, destiné aux industriels et à leurs ouvriers. Les cours donnés dans le musée témoignent d'une volonté de transmettre une histoire visuelle et artistique des étoffes. Les publications par leur caractère décoratif reprennent les principes encyclopédiques et pédagogiques, initiés dans la seconde moitié du XIX^e siècle par Owen Jones et sa *Grammaire de l'ornement* (1856), et repris en France dans une multitude de recueils de modèles réalisés à des fins d'instructions comme *L'Ornement polychrome* du dessinateur Albert Racinet (1869) ou Jules Bourgoïn et sa *Théorie de l'ornement* (1873).

« Un enseignement du plus haut intérêt sans dégage. C'est une histoire presque sans lacunes de l'art de décorer les tissus, depuis les premiers siècles de notre ère jusqu'à nos jours (...). Le musée, grâce à la sollicitude éclairée, la méthode savante, avec lesquelles il [Antonin Terme,

1. *Ibid.*

directeur du musée] a classé les collections, est devenue un modèle de ce que devraient être, semble-t-il, les institutions similaires. [...] C'est aux artistes, et surtout aux industriels que nous nous adressons. Notre but est de leur faire connaître de beaux modèles et de les aider ainsi à en créer à leur tour. Dans notre livre nous suivons scrupuleusement l'ordre chronologique donné par Mr A. Terme [...]. Cette éducation par les yeux complète admirablement l'enseignement donné, à Lyon, dans les écoles d'art que la Chambre de commerce subventionne [...]. Il y a au Musée plus de 300.000 échantillons de tissus. Il est bien évident que nous avons dû faire un choix. Nous avons pris ceux qui nous ont paru les plus intéressants à reproduire pour donner à notre livre sa forme didactique. »¹.

À la même période, Saint-Etienne procède à une mue inverse puisque le *musée de fabrique*, initié par la municipalité dès 1833, donne naissance au *musée d'Art et d'Industrie*, voulu par Marius Vachon (1850-1928). En 1889, aidé par les principaux fabricants et soutenu par les ouvriers, Marius Vachon réorganise le musée, en appliquant les conclusions qu'il établit dans ses rapports pour le ministère. Le musée est véritablement son œuvre et témoigne de son activité en faveur des arts industriels qui ne se limite pas à favoriser l'enseignement du dessin et à promouvoir le musée comme un lieu de création et d'enseignement. Marius Vachon transforme le musée municipal qui devient en quelque sorte le laboratoire de ses théories sur l'enseignement du dessin et sur la nécessité d'ouvrir des musées pour élever « le niveau artistique de tous les ouvriers »². Dénonçant le retard français dans la formation des ouvriers d'art, « en résumé, à l'étranger, on s'occupe moins, comme nous le faisons, des artistes industriels, des dessinateurs de profession et des candidats aux écoles supérieures que d'excellents artisans et ouvriers munis d'une solide éducation artistique »³. Il conçoit le musée comme un espace de conservation et présentation des collections de rubanerie, d'armurerie, de modèle d'art décoratif et de prototype technique pour le public ; et comme un lieu pour développer la formation et l'émulation des industriels stéphanois, dessinateurs de rubans et graveurs d'armes, issus de l'École Régionale des Arts Industriels de Saint-Étienne.

1. Cox R., *L'Art de décorer les tissus d'après les collections du Musée historique de la Chambre de Commerce de Lyon*, Paris, ed. Mouillot, 1900, p.2-3.

2. VACHON M., *La Crise industrielle et artistique en France et en Europe*, 1886, p.59.

3. *Ibid.*, p.121.

À la fin ^{xix}^e siècle, l'évolution des musées « d'art industriel » s'explique par plusieurs facteurs. Les contraintes financières et la prise en compte des besoins des industriels en sont les principales explications. Dans une période où les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs cherchent des solutions face au contexte de concurrence avec les autres nations européennes (l'Angleterre et l'Allemagne), les musées apparaissent comme des outils indispensables dans la formation des ouvriers spécialisés et des dessinateurs. Ces musées spécialisés dans le textile participent à la formation artistique pour une production dépendant d'un savoir-faire technique et leur redéploiement vont de pair avec l'essor de l'enseignement technique¹. La Chambre de commerce de Lyon en abandonnant son idée d'un grand musée des arts décoratifs, à l'image du South Kensington Museum, a sans doute aussi tenu compte du contexte parisien. En 1882, l'*Union Centrale des Arts Décoratifs* naît de la fusion entre l'*Union Centrale des Beaux-Arts appliqués à l'industrie*, créée en 1864 et la *Société du Musée des Arts décoratifs*, à l'initiative en 1877 du président du Sénat le duc d'Audiffret-Pasquier et du marquis de Chennevières (directeur des Beaux-Arts). L'association des industriels et des pouvoirs publics a pour but de créer un grand musée des arts décoratifs et une bibliothèque spécialisée qui ouvriront dans le pavillon de Marsan, en 1905². À Lyon, l'idée didactique de Natalis Rondot d'élever les ouvriers à la notion de Beau laisse place progressivement au positivisme des industriels et à la prise en compte du caractère spécifique de l'industrie de la soie. Les deux visions, l'une moralisatrice et utopique et l'autre plus pragmatique, correspondant aux besoins des industriels, ne cessent de s'alimenter tout au long du ^{xix}^e siècle. Natalis Rondot dans son rapport évoque les différents points de vue entre ceux qui proposent un conservatoire des Arts & Métiers ou un Cabinet de dessins d'ornements. Marius Vachon cherche d'une certaine façon à réunir ces deux visions dans le but de renouveler la formation des ouvriers d'art et de promouvoir l'industrie française. Si les centres textiles en France se sont emparés de la question du musée d'art industriel, c'est bien que la formation artistique des dessinateurs est considéré comme indispensable. Présentant plus de différences que de similitudes, Mulhouse, Lyon et Saint-Etienne reflètent la diversité des débats autour du musée au ^{xix}^e siècle, pensé comme un lieu contribuant à la formation des ouvriers d'art.

1. Voir « L'invention de l'enseignement technique au ^{xix}^e siècle », in LEMBRÉ S., *L'école des producteurs. Aux origines de l'enseignement technique en France (1800-1940)*, PUR, 2013, p79-119.

2. FROISSART-PEZONE R., *L'Art dans tout. Les arts décoratifs en France et l'utopie d'un art nouveau*, CNRS éditions, 2004, p.20-23.

III.
MÉMOIRES DE MASTER

ADELINE HUGUET

LA COMMUNICATION CULTURELLE À L'HEURE DU NUMÉRIQUE.
ÉTUDE MENÉE AU SEIN DE L'AGENCE CULTURELLE D'ALSACE

*Mémoire de Master 2 « Management de projets des médias numériques »
sous la direction d'Olivier Thévenin, soutenu le 01 juillet 2014.*

L'apparition et le développement des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ont engendré une multiplication des canaux de communication et ont modifié le regard de l'Homme sur son accès à l'information, à la culture, à l'éducation, à l'organisation des savoirs. L'avènement du numérique, tant en contexte privé que professionnel, a transformé les comportements, les pratiques et les habitudes culturelles mais a également eu des répercussions sociales et organisationnelles sur la société. Ils ont fait émerger une culture numérique, qui tendrait à succéder à la culture de l'imprimé, devenue un élément constitutif de l'identité contemporaine.

Ces mutations technologiques concernent l'ensemble des secteurs et conduisent ainsi les entreprises à se positionner et à adopter de nouvelles stratégies de communication. Les sites et les réseaux sociaux sont par exemple un moyen de réaffirmer leur visibilité, leur notoriété, afin diffuser de l'information « à tout moment » et en « masse », pour notamment interagir et rendre acteur les internautes, former des communautés et offrir de nouveaux services à un public virtuel et réel.

Afin d'appréhender cette communication culturelle à l'heure du numérique, nous avons abordé lors d'un apprentissage l'économie de la culture, ainsi que les moyens de communication numériques déployés au sein de l'Agence culturelle d'Alsace. Nous nous proposons ici de développer les principaux axes de recherche et les éléments de réponse de la problématique suivante : « Quelles stratégies, quels moyens et quels supports numériques sont développés au sein de l'Agence culturelle d'Alsace dans sa communication avec les acteurs culturels, à l'ère de la société connectée ? »

L'économie de la culture : de quoi parle-t-on ?

D'un point de vue général, l'économie de la culture est un domaine qui permet d'analyser économiquement l'ensemble des « activités exploitant, dans une perspective marchande, l'inventivité esthétique et artistique des travailleurs créatifs ¹ » (acteurs culturels, industries culturelles²). L'enjeu de ce domaine est de délimiter le champ de la culture afin d'en décrire ses mécanismes et d'en étudier son impact, ses retombées économiques, ses dépenses, etc.

Mais cette économie de produits culturels est spécifique, puisqu'il s'agit d'une industrie de prototypes où le succès n'est pas prévisible. De plus, aucun lien n'est garanti entre les coûts (production et réalisation) et les prix des produits, ni entre la qualité et son prix ; en effet un mauvais spectacle ou un mauvais livre ne coûteront pas moins chers qu'un bon spectacle ou un bon livre comme le souligne l'économiste Françoise Benhamou en déclarant qu'il n'y a pas de « vérité des prix » dans le domaine de l'économie de la culture.

La problématique du lien entre culture et économie semble émerger dans les politiques culturelles à l'horizon des années 1990. Parmi les tenants de cette approche, citons Alfred Marshall qui remarque qu'il est impossible « d'évaluer des objets d'art, tels que des tableaux de maître ou des monnaies rares, puisqu'ils sont uniques dans leur genre, n'ayant ni équivalent ni concurrent ³ ». Françoise Benhamou (reprenant Adam Smith) poursuit en soutenant que la dépense pour les arts relève de l'activité de loisirs et donc qu'elle ne contribue pas à la richesse de la nation⁴.

Alors que cette économie de la culture a longtemps été source « de conflits », aujourd'hui l'argument qui consiste à envisager la culture en tant que levier de développement économique est généralement admis, notamment lorsque l'on souligne l'impact en termes de créations d'emplois, de recettes fiscales et d'activités économiques. Actuellement, la culture a pleinement sa place au sein de l'économie.

L'essor incessant des technologies modifie par ailleurs cette culture qui voit sa consommation et ses usages transformés. En effet, le numérique remet en question

1. MATZ K., *L'économie créative dans le Nord Est Franche-Comté : enjeux et aspects méthodologiques*, 2012.

2. Les industries culturelles « produisent et distribuent des biens ou services culturels qui, dès lors qu'ils sont considérés du point de vue de leur qualité, de leur usage ou de leur finalité spécifiques, incarnent ou transmettent des expressions culturelles, indépendamment de la valeur commerciale qu'ils peuvent avoir » (UNESCO, 2005).

3. MARSHALL, A., *Principles of Economics*, 1981.

4. BENHAMOU, F., *L'économie de la culture*. 7^e édition. Paris : La Découverte, 2011.

le découpage traditionnel des domaines et des filières de la culture du fait d'un renforcement de la convergence des médias. Désormais, textes, images et musiques sont imbriqués. Les frontières entre amateurs et professionnels sont recomposées. Enfin, les activités culturelles « traditionnelles ¹ », davantage associées à une fréquentation physique, se trouvent fortement transformées par les industries culturelles.

L'Agence culturelle d'Alsace participe pleinement à cette « économie de culture » : elle accompagne les équipes culturelles afin qu'elles gagnent en autonomie et en professionnalisme, elle soutient la création d'œuvres et l'aide à la diffusion des projets artistiques, et plus globalement elle participe à la compréhension du secteur culturel, de son fonctionnement, de ses évolutions et de ses acteurs sur le territoire régional. C'est par le biais de ces différentes missions que la structure s'avère être un levier important dans l'économie de la culture.

L'Agence culturelle d'Alsace et son interface Web

Avant d'étudier la stratégie numérique déployée par les acteurs de l'Agence culturelle d'Alsace, il est important de replacer précisément les actions et le positionnement de cette structure culturelle.

L'Agence est une association à but non lucratif qui agit au cœur de la politique culturelle régionale. Elle investit de très nombreux champs culturels - spectacle vivant, cinéma et image animée, arts plastiques contemporains - ce qui est avec son statut juridique autonome une spécificité plutôt atypique. En revanche, son objectif s'inscrit dans le cadre des politiques culturelles territoriales qui envisagent de soutenir les dispositifs de création et de rendre accessible la culture.

Aussi, l'un des objectifs de l'Agence consiste à communiquer en déployant une stratégie numérique au service des diverses missions qui lui ont été confiées. L'une des vitrines de cette communication passe par un site internet qui centralise l'information dans un menu qui s'affiche comme une porte unique d'entrée, avec un graphisme bien pensé et dynamique. Cette interface Web donne la possibilité de découvrir les actualités, les missions et les activités (organisme de formations, prêt de matériel scénique, etc.) des différents services de l'Agence. Avec la bibliothèque virtuelle, intitulée « la collection des e-books de la culture » et composée de neuf mini-sites à visées pédagogiques, l'Agence offre un accès aux savoirs et aux informations clés concernant les différents

1. Par « activités culturelles traditionnelles », nous entendons les activités culturelles qui existaient avant l'arrivée des technologies.

corps de métiers et activités visés par ses actions. L'objectif consiste avec cet accès en ligne à donner la possibilité de trouver rapidement des réponses, contribuant ainsi à l'optimisation de la mise en place d'un projet culturel : données pratiques, conseils, ressources, indications techniques, bases de données, partages d'expériences, etc.

L'Agence produit deux newsletters (la newsletter de l'Agence et la newsletter VitaCulture) qui sont diffusées par courrier électronique auprès des abonnés. Elle renforce sa communication sur certains événements (par exemple pour la promotion d'une formation, l'invitation à une avant-première ou un vernissage, etc.) en réalisant de nombreux e-mailings ciblés. Elle pilote cinq pages Facebook (Agence culturelle d'Alsace, Carte VitaCulture, Frac Alsace, Les Régionales/Spectacle vivant, Tournages Alsace/Cinéma) qui ont un positionnement et des objectifs distincts, ainsi que des cibles spécifiques. La page Carte VitaCulture par exemple véhicule des messages destinés aux jeunes, en ayant pour objectif d'informer sur l'offre et les avantages de la carte, dynamiser son image et diffuser de l'information sur les concerts, festivals, spectacles et films à voir dans les structures culturelles et points relais adhérents à ce dispositif culturel. L'Agence a également ouvert une page Facebook intitulée « Agence culturelle d'Alsace » afin d'offrir des informations transversales (actualités, événements et actions qui marquent la vie de la structure dans son ensemble) et elle a développé une chaîne YouTube sur laquelle sont hébergées toutes les productions audiovisuelles qui promeuvent une activité, une mission, un événement ou une personnalité. Afin de rendre la lecture de cet outil accessible, chaque vidéo est rangée dans une playlist qui a vocation à donner accès notamment à des tutoriels (par exemple pour apprendre à manipuler le matériel scénique). La communication de l'Agence culturelle d'Alsace se déploie ainsi avec à la fois des outils numériques innovants et les applications des réseaux sociaux, mais elle poursuit par ailleurs une action plus traditionnelle en maintenant les supports habituels de la communication institutionnelle.

Conclusion

Toute cette stratégie de communication de l'Agence culturelle d'Alsace est toute-fois interrogée face à la réforme territoriale des Régions qui amène un ensemble de questions, tant liées au changement d'échelle qu'aux nouvelles compétences qu'elle occasionnera. Autant d'inconnues qui demandent à l'Agence culturelle d'Alsace, comme à toutes les autres structures culturelles partie prenante de la réforme, de rester mobilisées pour réussir à se positionner dans le cadre de cette recomposition imminente du paysage des institutions culturelles.

ESTELLE DURAND

LE PROFESSEUR DOCUMENTALISTE ET LA MISE
EN ŒUVRE DE L'ÉDUCATION À L'IMAGE AU COLLÈGE

Mémoire de Master « Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation », spécialité Professeur documentaliste, sous la direction de Michèle Archambault et soutenu le 22 janvier 2014.

« Où comment le monde se donne à voir à ceux qui le regardent sans y penser ».
Régis Debray

Le contexte actuel auquel la société, l'école et tout individu doivent faire face aujourd'hui peut se définir, entre autres, par le développement des technologies du numérique et l'émergence de la « société de la connaissance ». L'industrialisation de l'information, devenue une valeur marchande, constitue le socle des industries culturelles et des nouveaux médias, liés à l'émergence d'Internet. Les jeunes représentent le premier public visé par cette révolution numérique et ce nouveau rapport à l'information et au savoir. En effet, selon l'enquête réalisée en 2006 par Médiapro, « 96% des jeunes français de 12-18 ans déclarent utiliser Internet² » quotidiennement principalement dans la sphère familiale. Leur utilisation massive des technologies du numérique et les nouvelles pratiques informationnelles, centrées sur la communication, sont à l'origine d'une prise de conscience mondiale sur la nécessité d'une formation et d'une éducation aux médias et à l'information à l'école, de la maternelle à l'université. En France, la mise en place de l'Éducation aux médias et à l'information (EMI) à la rentrée 2013 dans le cadre de la loi pour la refondation de l'école de la République, marque l'engagement des politiques publiques pour l'éducation des jeunes générations.

1. DEBRAY R., *Vie et mort de l'image : une histoire du regard en Occident*, Paris, France, Gallimard, 1996.

2. MEDIAPRO, *Appropriation des nouveaux médias par les jeunes : une enquête européenne d'éducation aux médias* [en ligne], Clemi, 2006.

Bernard Stiegler rappelle que l'école n'a pas pour mission l'adaptation des jeunes à la société, mais au contraire, se doit d'« armer les élèves contre tout ce qui les pousse à s'adapter, c'est-à-dire à renoncer à leurs capacités critiques et inventives¹ », face au phénomène de standardisation culturelle véhiculée par la société marchande. Les jeunes générations sont sans cesse sollicitées par ces images, qu'ils voient sans les regarder ou les comprendre. Les enjeux et les finalités d'une éducation à l'image rejoignent ceux de l'éducation aux médias et à l'information.

Le déficit observé d'une éducation à l'image généralisée, s'adressant à tous les élèves, pourrait être comblé par un investissement professionnel du professeur documentaliste, tant au niveau de son rôle d'enseignant que de gestionnaire d'un centre de ressources.

L'image, la société et l'école : quels enjeux ? Quelles réponses ?

La « civilisation de l'image »

L'image ou les images ont toujours fait partie de l'histoire humaine. Définie comme une reproduction ou une représentation mentale ou matérielle d'une chose, d'un objet ou d'un être, l'image peut être vue comme un reflet, un miroir de la réalité. Elle est profondément polysémique. Régis Debray souligne que « l'image est un mot valise où l'on met tout et n'importe quoi² ». Fixe ou animée, l'image se confond souvent avec son support. La télévision, le cinéma et enfin l'ordinateur sont à l'origine de la grande majorité des images actuellement créées et diffusées. L'image est un artefact, la construction d'un discours dont le rapport au réel n'est pas objectif. Que ce soit en publicité ou dans le domaine d'une photographie artistique, l'image est un support de l'information et un moyen d'expression. Elle comporte trois niveaux de lecture distincts : sa forme (les supports de l'image), son contenu et son interprétation (sens et symboles). Elle est un langage, qui permet l'expression de la pensée et la communication entre les hommes, en construisant du lien social. L'image a besoin d'un support, un médium comme la photographie, pour être communiquée. Elle est un document, comme le définit Jean Meyriat, c'est-à-dire « un objet sur lequel sont enregistrés des signes représentant l'information », dont le sens dépendra du récepteur. La prolifération des messages iconiques dans la société médiatique actuelle pose

1. KAMBOUCHNER D., MEIRIEU P., STIEGLER B., [et al.], *L'école, le numérique et la société qui vient*, Paris, Mille et une nuits, 2012, p. 79.

2. DEBRAY R., « Régis Debray l'iconolâtre ». In *Là-bas si j'y suis* [podcast en ligne], France Inter, 2013.

donc la question essentielle de la réception de ces images et du sens qui leur donné par chacun. De plus, il ne faut pas oublier le fort pouvoir émotionnel de l'image qui rend très personnelle et subjective l'interprétation que chacun peut faire d'une image, en dehors de l'identification des codes et des symboles qui s'y trouvent et qui font sens. Selon l'écrivain portugais Fernando Pessoa : « Ce que nous voyons est fait de ce que nous sommes et non de ce que nous voyons¹ », d'où la question essentielle du capital culturel des jeunes générations et d'une éducation à l'image leur permettant de regarder librement les images qui les entourent.

Depuis l'invention de l'imprimerie, la société occidentale s'est construite et organisée sur et autour de l'écrit et du texte. L'image était considérée comme un ennemi contre lequel il fallait lutter et duquel il fallait se méfier. Avec l'avènement d'une société du numérique, l'« hypersphère² » a succédé à la vidéosphère, liée à l'invention de la télévision. Elle se caractérise, entre autres, par une hybridation des supports et des canaux médiatiques de communication, de transmission de l'information et des pratiques informationnelles et communicationnelles. Le développement des technologies du numérique a bouleversé le rapport espace-temps de la diffusion et de l'accès à l'information et à la connaissance.

La culture des écrans a remplacé la culture du livre et de l'écrit. Le texte et l'image sont dorénavant au même niveau et c'est leur articulation qu'il devient essentiel de comprendre. Dans la « société de l'information », l'image est devenue un bien de consommation, un produit utilisé massivement par « les industries de programme³ ». Son pouvoir de fascination, d'attractivité et de stimulation rend l'image indispensable dans une économie basée sur la captation de l'attention. En modifiant les modes de diffusion et d'accès à l'information, les technologies du numérique, dont le web 2.0, ont permis le développement d'une culture de la contribution et du partage des connaissances. Les pratiques liées à l'image sont directement touchées par cette culture du numérique avec le passage de l'analogique au numérique. Les usagers, dont les enfants et les adolescents fervents consommateurs d'images, sont pour la plupart des créateurs ou producteurs d'images. L'image peut ainsi être considérée comme un moyen d'expression, de communication et d'information constitutif de la culture juvénile.

1. PESSOA F., *Œuvres*, trad. Françoise Laye, éd. Robert Bréchon et Eduardo Prado Coelho, Paris, Chr. Bourgeois, 1990.

2. MERZEAU L., « De la vidéosphère à l'hypersphère », in *Médium*, n°13, octobre-novembre-décembre 2007.

3. STIEGLER B., *Prendre soin.1, de la jeunesse et des générations*, Paris, Flammarion, 2008, p. 135.

Dans un contexte de crises de l'autorité et de l'école, les modalités de transmission des valeurs et des savoirs sont touchées par l'influence et la prégnance des industries de programme. Les médias, avec l'utilisation massive de messages iconiques et audiovisuels, sont devenus les nouveaux « prescripteurs de normes¹ » sociales, s'insinuant grâce aux outils du numérique dans les sphères familiales. Les parents et la famille, premier lieu de socialisation, se voient concurrencés par ces nouveaux modèles, tout comme l'école.

La fabrication des messages visuels obéit désormais à une volonté de captation de l'attention et de sidération face à l'image. Le monde se donne à voir par le biais des images, mais quelle représentation du monde les images nous offrent-elles ? Et de quelle manière les recevons-nous ? Philippe Meirieu souligne le rôle et la responsabilité des politiques et des acteurs de l'éducation afin de « briser cette sidération² » et de libérer le regard des jeunes générations. L'image offre une ouverture sur le monde mais en réalité fait écran au monde en même temps qu'elle le rend visible. Le rapport au monde n'est pas direct mais bien médiatisé par l'image et les technologies du numérique. Enfin, l'abondance des messages iconiques et leurs modalités de diffusion caractérisées par une immédiateté et un flux permanents ont modifié les comportements informationnels des jeunes générations. Leur capacité de concentration s'est amoindrie et leur attention est altérée par les stimulations incessantes de cet environnement surmédiatisé. La chercheuse américaine Katherine Hayles met en avant ce passage caractéristique de l'attention profonde ou « deep attention » à une attention de surface ou « high attention³ » des jeunes générations, fondée sur le multitâches. De ce manque d'attention profonde, ou d'arrêt sur image, naît une absence de distance critique pourtant nécessaire à l'acquisition du savoir et au développement d'une posture réflexive.

La convergence numérique oblige à repenser l'articulation des différentes littératies, notamment les littératies médiatique, informationnelle et informatique. Les jeunes générations, loin d'être des « digital natives » comme le présume l'américain Marc Prensky, développeraient effectivement une habileté numérique et technique acquise intuitivement et par la répétition, mais nullement des compétences et des

1. DECHAUX J.-H., « La famille à l'heure de l'individualisme », in *Projet*, n° 322, mars 2011, p. 27.

2. MEIRIEU P., *Images : de la sidération à l'éducation* [en ligne], 2004. Disponible sur : <http://www.meirieu.com/ARTICLES/IMAGES.pdf>.

3. HAYLES K., « Hyper and deep attention : the generational divide in cognitive modes », in *MLA journals*, novembre 2007.

savoirs conceptualisés. La « transliteracy¹ » semble répondre à cette convergence de formation souhaitée par les chercheurs comme Alexandre Serres. Au carrefour des trois cultures de l'information (média, info-documentation et informatique), de l'éducation aux images (« visual literacy ») et de la culture numérique, elle constitue « une perspective unifiée globale² ». L'enfant qui ne sait pas lire ou écrire sur et avec le numérique sera exclu de la société et du débat public. Mettre en place une éducation aux médias et à l'information doit permettre de donner aux futurs citoyens un pouvoir politique et de libérer leur parole.

Le rapport d'information de M. David Assouline³, datant de 2008-2009, reconnaissait l'influence néfaste des images sur l'équilibre des jeunes et pointait du doigt l'immobilisme du système éducatif quant à la mise en œuvre concrète d'une éducation aux nouveaux médias, pourtant présente dans les programmes. Le récent rapport de la mission parlementaire Fourgous⁴ rappelle que l'école se doit de développer les compétences transversales des élèves face au numérique et ne plus se contenter de transmettre des savoirs disciplinaires, dont elle n'a plus le monopole. Il souligne l'importance de redéfinir les compétences des enseignants afin de mettre en place de nouvelles pratiques pédagogiques innovantes prenant en compte une meilleure utilisation pédagogique des TICE. Les médias et l'information doivent être considérés comme des objets d'enseignements sur lesquels reposent des savoirs et des compétences liés à la recherche d'information, à une lecture critique et une pratique citoyenne des médias.

L'image et l'école en France

L'école française est fortement marquée par la culture de l'écrit et les apprentissages qui y sont liés. Philippe Meirieu rappelle que « l'image a d'abord été l'ennemie du pédagogue⁵ ». Elle s'oppose au concept, comme le démontre Platon dans « Le mythe

1. Voir la définition de la « transliteracy » de la chercheuse américaine THOMAS S.

2. SERRES A., « Un exemple de translittératie : l'évaluation de l'information sur internet » in e-dossier de l'audiovisuel : L'éducation aux cultures de l'information [en ligne], Ina expert, 2012. Disponible sur : <http://www.ina-expert.com/e-dossier-de-l-audiovisuel-l-education-aux-cultures-de-l-information/un-exemple-de-translitteratie-l-evaluation-de-l-information-sur-internet.html>.

3. Disponible sur : <http://www.senat.fr/notice-rapport/2008/ro8-o46-notice.html>

4. Disponible sur : <http://www.missionfourgous-tice.fr/missionfourgous2/>

5. MEIRIEU P., *L'évolution du statut de l'image dans les pratiques pédagogiques* [en ligne], 23 octobre 2003.

de la caverne¹ ». L'image est considérée comme un obstacle à la pédagogie et s'oppose à une démarche de construction du savoir inductive. Pourtant Philippe Meirieu montre que malgré cette vision négative, le pédagogue ne peut se passer d'images. Ainsi l'image comme « enluminure² », accompagnant, facilitant car rendant plus agréable l'accès au concept, est très tôt utilisée par l'école. L'image est subordonnée au texte : elle l'illustre et le sert. Sous l'impulsion de l'éducation nouvelle, l'éducation à l'image se concentre sur la déconstruction de l'image, qui devient objet. Pour finir, l'approche de « l'image comme projet³ » semble permettre de dépasser cette approche techniciste et d'introduire une pédagogie active avec la production d'images par les élèves. Ces différentes démarches liées à la place accordée à l'image dans la pédagogie existent encore dans le système scolaire français. Les conceptions de l'image varient d'un établissement à un autre et conditionnent l'éducation à l'image qui y sera faite.

L'utilisation de l'image en pédagogie est souvent réduite à une éducation par l'image, aide et support pour la construction des savoirs. Considérée comme un outil auxiliaire, elle sert à illustrer ou rendre plus accessible aux élèves un discours. Faire de l'éducation à l'image oblige à considérer l'image comme source de connaissances, comme un objet pédagogique à part entière. L'éducation à l'image et par l'image sont deux démarches différentes, qui peuvent se compléter mais qui ne revêtent pas les mêmes objectifs pédagogiques. De plus, l'utilisation de l'image en pédagogie peut permettre de répondre aux compétences visuelles de certains élèves et de proposer une pédagogie différente pour la réussite de tous. Serge Tisseron rappelle que la prise en considération de « l'intelligence en images⁴ » peut permettre de lutter contre l'échec scolaire de certains élèves restés à la marge de la culture de l'écrit.

Dans les programmes scolaires, l'éducation à l'image relève de l'Éducation aux médias mais aussi de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC). L'accompagnement éducatif sous la forme d'ateliers ou de clubs permet de développer pour les élèves volontaires la pratique artistique et culturelle, toujours dans le cadre du projet d'établissement. L'image est un médium artistique et culturel et « les arts visuels⁵ » sont un

1. PLATON, *La République : Livres VI et VII*, trad. Tiphaine Karsenti, éd. Yannis Prélorentzos, Paris, Hatier, 2000, 2, Livre VII.

2. MEIRIEU P., *op. cit.*

3. *Ibid.*

4. TISSERON S., « En compagnie de Serge Tisseron », in *Les cahiers pédagogiques*, n°450, février 2007, p. 32-35.

5. MEN/DGESCO, *Organisation de l'histoire des arts, école, collège, lycée* [en ligne], B.O., n° 32, 28 août 2008.

des six grands domaines artistiques faisant partie du programme d'histoire des arts. En ce qui concerne l'éducation aux médias et à l'information, aucun programme précis n'existe afin de mettre en place une progression pédagogique au collège. L'image est présente d'une façon transversale à la fois dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture¹ et dans les programmes disciplinaires du collège, de la 6^{ème} à la 3^{ème}. . Au niveau de ces derniers, l'éducation à l'image est diluée dans les différentes disciplines et renvoie explicitement à une « lecture de l'image » ou est intégrée implicitement à l'éducation aux médias. Les disciplines de français, d'arts plastiques et d'histoire-géographie, renvoyant à l'acquisition d'une culture humaniste, sont les lieux privilégiés de l'image. Toutes les disciplines concourent au développement de l'esprit critique dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté et d'une ouverture culturelle. Des dispositifs comme *Écritures de lumières* ou *Collège au cinéma* ont ainsi été créés pour répondre à ces objectifs autour de l'image.

Pour autant, la volonté politique de mettre en place dans le système scolaire une éducation à l'image semble se heurter à un certain immobilisme de l'institution et des acteurs observés sur le terrain. La mise en œuvre d'une éducation à l'image peut être à l'origine d'un changement de paradigme de la posture enseignante et des pratiques d'apprentissage qui y sont liées.

L'éducation à l'image au collège x

Observation d'un déficit d'éducation à l'image généralisée au collège x

Le collège observé se situe dans une zone pauvre en institutions et manifestations culturelles. Les élèves n'ont donc pratiquement pas accès à la culture sauf par l'intermédiaire des médias accessibles depuis l'espace privé de la famille, comme la télévision, la radio et internet. En prenant en considération les milieux socio-professionnels dont les élèves sont issus et le contexte culturel, le rôle d'instance publique de transmission culturelle de l'établissement scolaire paraît primordial.

L'analyse des données recueillies permet d'affirmer qu'il y a un déficit d'éducation à l'image ou peut-on dire, « aux images » dans leurs diversités dans ce collège. Elles sont peu étudiées en tant que supports médiatiques d'information. Il existe une diversité des positions et des démarches entre l'équipe de direction, tournée davantage vers une politique volontariste dans l'équipement numérique, et l'équipe pédagogique,

1. MENESR, *Socle commun des connaissances et des compétences* [en ligne], Direction générale de l'enseignement scolaire, novembre 2006.

dont certains enseignants s'investissent réellement auprès des élèves et de l'image. Les avis exprimés par ces derniers dans leurs réponses à la question « l'éducation à l'image, et plus largement aux médias et à l'information, vous semble-t-elle suffisante au sein du collège ? » divergent, et ce au sein même de chaque discipline. Ces positions contradictoires montrent la complexité de la question de l'image à l'école et des représentations personnelles liées à une éducation à l'image et à sa mise en œuvre. Pourtant, l'éducation à l'image dans l'académie de Strasbourg peut être mise en œuvre dans des conditions tout à fait acceptables. Des acteurs institutionnels, privés ou associatifs s'investissent pour faciliter le travail des enseignants sur l'ensemble du territoire. Il semble donc que la mise en œuvre de l'éducation à l'image soit freinée pour d'autres raisons comme le manque de temps des enseignants pour développer des apprentissages transversaux, une certaine réticence à utiliser l'image comme véritable objet d'enseignement et l'absence de contenus structurellement définis. Dans cette perspective, la problématique de l'éducation à l'image rejoint donc celle de l'éducation aux médias : « En outre, l'éducation aux médias dépend encore trop de la bonne volonté des personnels. Faute d'un accompagnement institutionnel précis et d'un temps spécifique attribué, la généralisation d'une éducation aux médias à tous les élèves d'un établissement dépend actuellement de la volonté du chef d'établissement, de celle des équipes, et du « charisme » du documentaliste¹ ».

Les enseignants, professeur documentaliste compris, s'accordent pour définir l'éducation à l'image comme « très importante », « essentielle », « centrale ». Les éducations à et par l'image sont souvent associées dans une démarche globale d'utilisation des images qui paraît tout à fait pertinente. Pour autant, l'enseignant d'histoire-géographie rappelle qu'elle ne doit pas se faire au détriment des sources écrites, et qu'elle permet d'accrocher les élèves en début de leçon pour ensuite les amener vers des documents plus complexes. Cette vision rappelle l'image considérée comme « le miel au bord de la coupe² » de Philippe Meirieu.

Le rôle mobilisateur du professeur documentaliste dans l'éducation à l'image : une réponse possible au déficit observé

Le nouveau « Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation³ » reprend et modifie les missions du professeur documentaliste.

1. FRANCE SENAT, *Rapport Assouline*, 2008, p. 94.

2. MEIRIEU P., *op. cit.*

3. MEN/DGESCO, *Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation*, B.O., n° 30, 25 juillet 2013.

La mention qui nous intéresse tout particulièrement ici est la suivante : « Les professeurs documentalistes, enseignants et maîtres d'œuvre de l'acquisition par tous les élèves d'une culture de l'information et des médias ». En associant officiellement ces enseignants et l'éducation aux médias, le ministère rend explicite leur mission pédagogique et leur expertise. Le CDI peut être le lieu « décloisonné », ouvert à une pédagogie transversale, basée sur l'élaboration de projets adaptés à la construction des savoirs en éducation à l'image.

La pédagogie de projet doit être privilégiée au service d'une démarche d'apprentissage active des élèves dans la construction des savoirs. Leurs goûts doivent être pris en compte afin de réactiver le désir d'apprendre, tout comme leurs différences dans les processus d'apprentissages, à travers une pédagogie différenciée. La pédagogie documentaire est héritière de cette méthode de l'école nouvelle qui donne à l'élève un statut d'acteur. L'image et plus largement le numérique (et l'utilisation pédagogique des outils du numérique) permettent de développer les démarches créatives des élèves.

Mais encore faut-il que l'enseignant soit formé et possède les connaissances techniques indispensables à cette mise en œuvre. Le professeur documentaliste, de par sa formation, doit maîtriser les technologies de l'information et de la communication, ce qui explique souvent la sollicitation des enseignants. Dès lors, il est important pour la profession que les savoirs informationnels ne soient pas réduits à de simples savoir-faire procéduraux ou techniques au service des disciplines. L'investissement du documentaliste dans sa mission pédagogique doit permettre de dépasser cette vision et d'en faire un acteur phare de l'équipe pédagogique. Éduquer à l'image et exploiter le fonds iconographique de l'établissement repose sur l'élaboration de projets inter et pluridisciplinaires dans lesquels le professeur documentaliste doit être impliqué en terme de pédagogie et/ou de gestion. La politique documentaire est un outil au service de la pédagogie et permet au professeur documentaliste de faire reconnaître son expertise dans ces domaines. Elle doit être un moteur pour la mise en œuvre d'une éducation à l'image définie au-delà des pratiques morcelées à l'intérieur des disciplines. Elle offre le cadre d'un changement d'échelle dans son application et doit permettre de « donner une cohérence aux différentes initiatives ¹ » des enseignants. Le peu de mobilisation du professeur documentaliste auprès des enseignants et dans une éducation qu'elle soit à l'image ou autre, accentue les tensions et les problèmes de reconnaissance du métier et de communication avec l'équipe pédagogique. Dans l'« Edito » du *Médiadoc 11*, Gildas Dimier rappelle que l'éducation aux médias et l'information documentation, ou la formation à une culture numérique, ne doivent

1. France SENAT, *Rapport Assouline*, op. cit.

pas être confondues : l'un étant une démarche transversale concernant tous les enseignants et l'autre relevant d'une didactique et pédagogie spécifique, dont le professeur documentaliste est l'expert. L'éducation à l'image relève de ces deux champs et c'est pour cette raison que l'équipe éducative et pédagogique dans son ensemble est responsable de sa mise en œuvre mais que le professeur documentaliste y tient une position privilégiée qu'il doit revendiquer. Elle peut être un outil de reconnaissance professionnelle et sociale de son expertise au sein des communautés éducatives, mais aussi auprès des autres acteurs investis dans l'éducation comme les institutions culturelles et les familles.

La relance de l'éducation aux médias associée à l'éducation à l'information marque un point fondamental dans l'entrée de l'école dans l'ère du numérique. Pourtant, l'échec dans sa mise en œuvre est relevé dans différents rapports officiels, dans lesquels l'immobilisme de l'institution et des acteurs sur le terrain est mis en avant. Le cas observé est représentatif de la complexité que revêt la question de l'image et de sa place à l'école. La prise de conscience de son importance doit s'accompagner d'une volonté de changer les pratiques pédagogiques en acceptant les bouleversements culturels et autoritaires nés de la culture numérique. L'enquête met en avant un lien entre le déficit de mobilisation du professeur documentaliste et celui d'une éducation à l'image ambitieuse et décroisée. Olivier Le Deuff rappelle que « parler d'éducation à l'image est désormais insuffisant tant ses objectifs méritent une plus grande ambition¹ ». Au vu du contexte actuel de la convergence et de la culture numériques, il semble dépassé de réfléchir en termes d'éducation à l'image. Pour le professeur documentaliste, l'image ne peut être pensée qu'à travers une vision plus globale d'éducation aux médias et à l'information.

Grâce à une pédagogie différente, en l'absence de programmes figés et disposant d'un espace de ressources inter et pluridisciplinaires, le professeur documentaliste peut être l'enseignant et le médiateur entre « la culture obligée² » et « la culture librement choisie³ », que l'école doit savoir intégrer afin que l'élève puisse l'investir et poser sur elle un regard critique. Les compétences acquises grâce à une éducation à l'image

1. LE DEUFF O., « Les littératies et l'imaginaire », in INTERCDI, n° 214, numéro spécial, juillet/août 2008, p. 110-111.

2. LA BORDERIE R., « L'image à l'école. Pourquoi ? Comment ? », in IMAGENE, 98 Actes du xxiii^e congrès de l'association nationale des conseillers pédagogiques, le Futuroscope, Hachette Education, 16-20 mai 1998.

3. *Ibid.*

peuvent être réinvesties dans toutes les disciplines, mais aussi en dehors de l'école et tout au long de la vie. L'éducation à l'image permet de lutter contre l'image spectacle, en développant « une intentionnalité du regard », comme le souligne le photographe engagé Raymond Depardon. Elle permettrait aux jeunes générations de ne pas subir la société visuelle mais d'agir, de lui donner du sens, de protéger la démocratie, la liberté d'expression et d'opinion. « Afin de s'ouvrir sur le monde, et de ne plus être victime de la trahison des images¹ ».

1. KORKOS A., « La trahison des images », *in* Les cahiers pédagogiques, n°450, février 2007, p. 9-11.

IV.

POSITIONS DE THÈSE

FLORIE GIACONA

GÉOHISTOIRE DU RISQUE D'AVALANCHE DANS LE MASSIF
VOSGIEN. RÉALITÉ SPATIO-TEMPORELLE, CULTURES ET
REPRÉSENTATIONS D'UN RISQUE MÉCONNU

Florie Giacona a soutenu sa thèse, préparée sous la direction de Nicolas Stoskopf et Brice Martin, le 4 septembre 2014 à Mulhouse¹. Elle occupe actuellement un poste d'attaché temporaire d'enseignement et de recherches en géographie à l'université de Haute Alsace, et est chercheur associé au CRESAT. La thèse est consultable en ligne sur le site Internet des archives ouvertes HAL.

Cette recherche sur le risque d'avalanche en moyenne montagne s'est construite autour d'un double constat. D'un côté, la prégnance de la haute montagne dans les discours sur le risque d'avalanche contribue à donner l'impression que la problématique ne concerne que ces espaces-là. Alors que la politique publique de traitement du risque d'avalanche englobe les différents champs de la prévision, de la connaissance, de la prévention/protection, de l'information/sensibilisation, de la gestion de crise et de la réparation, elle concerne essentiellement les Alpes et les Pyrénées et, dans une moindre mesure, la Corse. De manière schématique, hormis quelques exceptions, la moyenne montagne n'est pas prise en considération. Elle est même délaissée par les acteurs scientifiques, les gestionnaires du risque et les politiques publiques. De fait, la haute montagne constitue un terrain d'étude privilégié en matière de risques naturels, notamment d'avalanche. Elle est ainsi investie par des ingénieurs, des géographes et des historiens. La situation est différente pour la moyenne montagne : tandis que quelques travaux portent sur ce sujet, il n'existe pas de vision d'ensemble de la problématique. Même constat sur le plan de la gestion du risque. Bien que depuis les années 1970 le risque d'avalanche fasse l'objet d'une attention et d'une prise en

1. Devant un jury composé de madame Anne-Marie GRANET-ABISSET (PR, histoire contemporaine, Univ. Pierre-Mendès-France, Grenoble) et messieurs CHRISTOPHE ANCEY (PR, mécanique des fluides, EPLF Lausanne), Jean-Michel CAROZZA (MCF HDR, géographie, Univ. Strasbourg), Brice MARTIN (MCF, géographie, Univ. de Haute Alsace), Philippe SCHOENEICH (PR, géographie, Univ. Joseph Fournier Grenoble) et Nicolas STOSKOPF (PR, histoire contemporaine, Univ. de Haute Alsace).

compte particulière, la moyenne montagne reste peu étudiée. On manque de données en termes de représentations, de dynamique du phénomène ou de cartographie.

D'un autre côté, l'aléa est pourtant bien présent. En effet, les médias régionaux se font régulièrement l'écho d'accidents survenus en moyenne montagne, notamment dans le Massif vosgien. De plus, des phénomènes avalancheux de grande ampleur s'y sont produits par le passé et encore récemment.

Ce décalage, ainsi que le faible intérêt porté à la moyenne montagne, nous ont conduit à structurer la problématique autour de deux questions centrales : celle de la « construction sociale de la réalité » et celle de la « matérialité des faits ¹ » – existant de manière autonome et indépendamment de la pensée. Dans cette perspective, le phénomène avalanche est considéré comme « l'expression de la co-évolution entre un sous-système naturel et un sous-système sociétal ² ».

Les fondements de la recherche : objectifs et problématique

L'objectif de cette thèse a donc été de déterminer l'existence d'une inscription du risque d'avalanche dans le Massif vosgien, à la fois en termes spatial, temporel et social, de la fin du XVIII^e siècle à nos jours. Cette étude s'est inscrite dès lors dans le postulat selon lequel ce sont les facteurs sociaux – autrement dit, les logiques et discours des acteurs sociaux, les savoirs, les représentations, les aspects symboliques, les pratiques et les techniques – qui sont déterminants dans la définition et le sens donnés au risque d'avalanche dans le Massif vosgien, et qui le font exister en l'érigeant en réalité concrète dans des contextes particuliers.

Le risque, considéré ici comme le produit d'une double dimension idéelle et matérielle, est abordé selon deux angles complémentaires. Le premier s'attache à l'étude de l'inscription sociale du risque d'avalanche dans le massif, c'est à dire à l'existence (ou non) de cultures du risque d'avalanche (connaissance – production et circulation –, formes de savoirs, représentations du risque et de l'espace, et modalités de gestion du risque). La seconde approche s'attache à appréhender la réalité matérielle du phénomène et du risque, autrement dit, à analyser le phénomène du point de vue de ses caractéristiques physiques et de sa dynamique, à construire une géo-chronologie des avalanches (inscription spatiale et temporelle) et à caractériser les dommages

1. BERGER P., LUCKMANN T., *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin, 2006, 357 p.

2. VALETTE P., CAROZZA J.-M., « Mise en œuvre d'une démarche géohistorique pour la connaissance de l'évolution des paysages fluviaux : l'exemple de la moyenne vallée de la Garonne », *Géocarrefour*, vol. 85, n°1, 2010, p. 17.

résultants. Il s'agit ensuite de mettre en perspective les discours, les représentations et les gestions du risque d'avalanche avec la réalité du terrain. L'objectif est notamment d'éclairer les constructions sociales du risque d'avalanche d'aujourd'hui au prisme du contexte socio-historique et des dynamiques environnementales, notamment celles de l'aléa. L'inscription de cette étude, sur deux siècles, a permis d'accroître l'épaisseur temporelle des interactions entre les variables considérées. Dans cet ordre d'idée, un chapitre préliminaire fait le point sur les notions, concepts et méthodologies utilisés, et présente les grandes caractéristiques du terrain étudié (en termes d'usage ainsi que de spécificités géomorphologiques et climatiques) nécessaires pour mieux comprendre les enjeux et appréhender la réalité – sociale et matérielle – du risque d'avalanche.

Outils et démarche

Répondre à nos questionnements requiert la mise en place d'une méthodologie adaptée à l'objet d'étude lui-même (fig. 1). Eu égard à la manière dont il a été construit, cet objet se situe à la croisée des champs disciplinaires historiques et géographiques, qui dans le cadre d'une étude sur les risques naturels se sont avérés tout à la fois indissociables. Leur combinaison permet de se situer tant dans l'espace que dans le temps socialisés et de considérer le risque d'avalanche en moyenne montagne comme un système. Du postulat de départ supposant l'importance des deux dimensions du risque, résulte la construction de deux corpus de sources, indépendants, mais qui s'enrichissent mutuellement.

Les cultures du risque : discours, entretiens et questionnaire

Le premier corpus s'intéresse aux cultures du risque d'avalanche dans une perspective multi-acteurs et multiscalaire. Il s'appuie sur trois types de démarche : une analyse des discours « diffusés », des entretiens, et une enquête par questionnaire.

L'étude des discours diffusés a permis d'appréhender les connaissances et les représentations du risque d'avalanche en haute montagne et dans le Massif vosgien d'acteurs qui jouent *a priori* un rôle dans la production et la circulation des savoirs. Il s'agit des acteurs scientifiques, politico-administratifs, socio-économiques et médiatiques. Pour ce faire, ont notamment été considérés les articles scientifiques, les documents officiels, la presse quotidienne nationale et régionale, les journaux télévisés ou encore les brochures et les sites Internet.

L'étude des acteurs, instruments, techniques et outils en matière de gestion du risque d'avalanche a également permis d'appréhender et de comparer leur territoire

d'application et leurs modalités d'action à différentes échelles (nationale, moyenne montagne, Massif vosgien).

Les 139 témoignages recueillis ont caractérisé les savoirs, pratiques et représentations non diffusés par les acteurs des scènes locales du risque dans le massif : institutionnels, professionnels et pratiquants.

Enfin, les 376 questionnaires exploitables ont permis de compléter les résultats issus de l'analyse des entretiens et de réaliser un traitement statistique des données relatives aux savoirs et représentations des acteurs les plus concernés par le risque, c'est à dire les pratiquants d'activités récréatives hivernales.

La réalité matérielle du risque : une association de (res)sources

Le second corpus de sources est relatif à la réalité matérielle du phénomène, à sa contextualisation sociale – analyse critique des sources – et spatio-temporelle (identification des sites d'avalanche et de leurs caractéristiques topographiques ainsi que des facteurs participant de la dynamique du phénomène : évolution de l'occupation des sols et des modalités de pratique, conditions nivo-météorologiques, etc.).

Il est d'emblée apparu qu'il n'était pas possible de recourir aux méthodologies existantes, développées notamment pour les Alpes, cela du fait de deux particularités. Tout d'abord, la connaissance du phénomène avalanche en moyenne montagne s'avère limitée. En effet, en France, on ne trouve ni base de données ni relevé officiel des avalanches se rapportant à la moyenne montagne. Ensuite, il n'était pas judicieux de se contenter des archives institutionnelles qui, contrairement aux Alpes, ne renferment que peu d'informations sur la question du phénomène avalanche. Plusieurs démarches ont alors été combinées afin de « fabriquer » des sources originales et variées. Nous avons en effet choisi de nous placer dans une double approche : analyse de sources traditionnelles (pour l'historien) et pratique du terrain, dans son « sens social » (enquêtes menées auprès des acteurs des scènes locales de risque) mais aussi dans son sens strict physique.

Afin de collecter et de capitaliser des « informations historiques » dans une base de données, nous avons dépouillé les archives institutionnelles (communales et départementales), la presse quotidienne régionale, la littérature scientifique et la littérature locale. Nous avons également considéré la mémoire orale, les photographies ainsi que d'autres sources plus rarement utilisées par les historiens comme les forums et sites Internet ou l'enquête par questionnaire. De fait, photographies, presse quotidienne

régionale, forums et sites Internet, et mémoire orale ont largement contribué à la reconstitution de l'histoire événementielle des avalanches et de leur contextualisation.

Ces données ont été complétées par des études spatiales des sites d'avalanche menées selon deux approches. L'une par le biais de documents iconographiques (photographies, cartes postales, photographies aériennes) et de cartes (anciennes et actuelles). Une autre par des observations de terrain qui ont fourni des données directes (observations de traces) et indirectes (objets mémoriels matériels et marqueurs territoriaux). Dans ce cadre, des observations régulières ont été menées, nourries par un réseau d'observateurs mis en place spécifiquement pour cette étude et composé de professionnels et de pratiquants de la montagne ¹. Des relevés de terrain ont aussi eu pour but d'appréhender la topographie des secteurs et des sites d'avalanches. Enfin, nous nous sommes intéressées aux relations forêt-avalanche puisque, paradoxalement, malgré le couvert forestier, l'activité avalancheuse reste très significative. La physionomie de la végétation ligneuse a alors été considérée comme l'indicateur de la dynamique avalancheuse en termes de fréquence et d'intensité.

Une approche géohistorique

La combinaison de questionnements, méthodes et outils de l'historien et du géographe et d'approches diachroniques et multiscalaires, a fourni des données complémentaires, renseignant à la fois l'aléa et la vulnérabilité, et participant à la contextualisation des événements. Elle a permis en effet de considérer la question du poids du rapport au risque et à l'espace, celle des héritages et celle du rôle joué par la haute montagne comme référent en termes d'avalanche, tant à l'échelle nationale que de la moyenne montagne.

Cette démarche, combinant analyses spatiales et temporelles, emprunte à l'approche géohistorique et plus largement aux sciences sociales. Cette acception de la géohistoire entend donc dépasser la segmentation classique de la structuration des savoirs en disciplines et de repenser la « réalité et l'organisation de la connaissance » par la mise en commun d'outils, concepts et méthodes intégrés dans une approche commune ². De fait, une telle approche permet d'aborder le système risque comme une construction sociale qui intègre les temporalités des facteurs participant du système (à

1. Afin d'uniformiser les données recueillies, nous leur avons fourni des fiches d'observations standardisées et des photocopies de cartes topographiques facilitant le report et la localisation du tracé des phénomènes observés.

2. DARBELLAY F., PAULSEN T. (dir.), *Le défi de l'inter- et transdisciplinarité : concepts, méthodes et pratiques*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2008, 311 p.

la fois celles des sociétés humaines et celles du milieu physique dans lequel il s'insère), la dimension sociale et la dimension spatiale, voire territoriale.

La combinaison et la mise en interrelation de ces différentes dimensions a révélé plusieurs aspects : l'absence globale de cultures du risque d'un côté, la réalité matérielle du risque de l'autre, ainsi que le poids du rapport à l'espace montagnard et au risque.

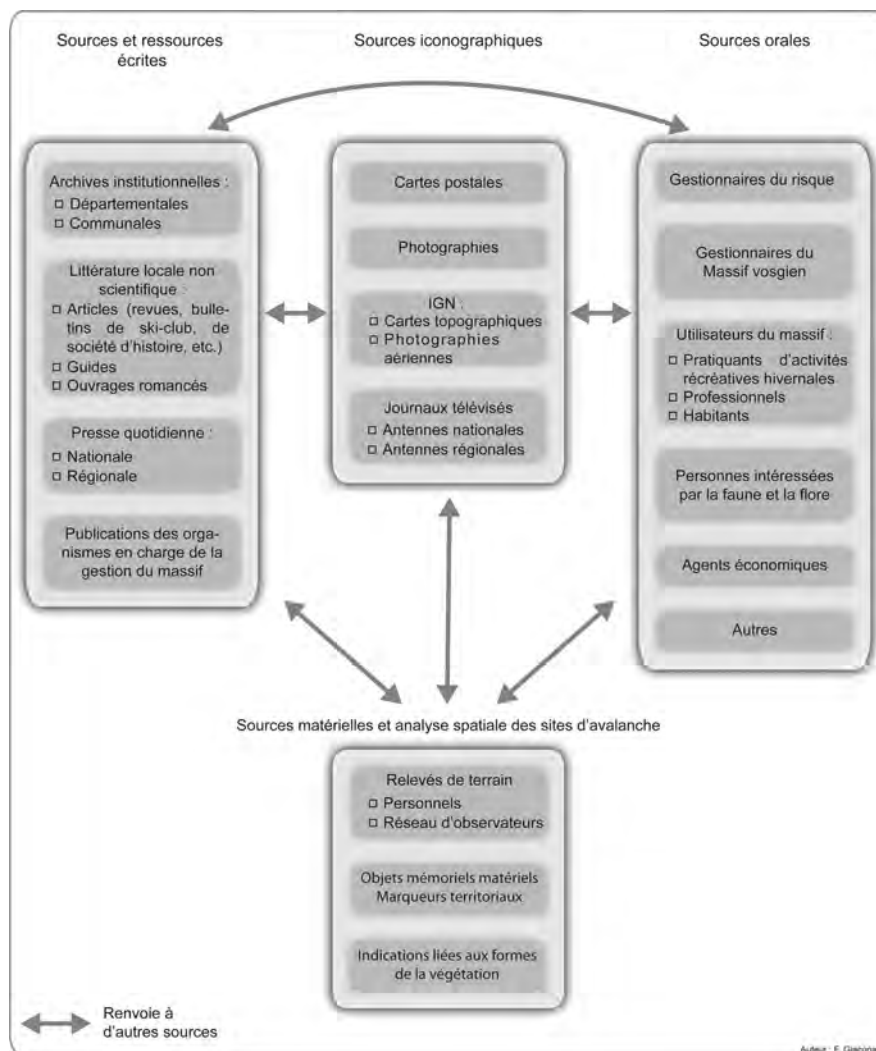


Figure 1 : Méthode de recherche et relations entre les sources

Apports de la thèse et perspectives

Une absence globale de cultures du risque

D'une manière générale, le risque d'avalanche dans le Massif vosgien n'est pas socialement reconnu comme une réalité concrète, ni par les instances nationales ni par les acteurs locaux. Il n'est ancré ni dans le temps ni dans l'espace.

Il fait l'objet d'une publicisation, d'une identification et d'une appropriation limitées, et souffre d'une réelle méconnaissance voire d'une ignorance, qui est davantage marquée à l'échelle nationale mais quand même présente à l'échelle locale. Le phénomène avalanche est le seul aléa sur lequel une différence implicite est faite par les décideurs entre deux types de milieu : la haute et la moyenne montagne. La moyenne montagne est indirectement caractérisée par l'absence de nombre d'instruments d'action publique attachés habituellement à la haute montagne. Une différence est également faite sur le plan de l'ampleur des phénomènes propres à ces deux types de milieu : la coulée, attribuée à la moyenne montagne, et l'avalanche, à la haute montagne. Or, cette partition est non dénuée d'ambiguïtés.

Les analyses menées mettent en évidence une absence globale de cultures du risque d'avalanche bien qu'elles existent sous des formes partielles, nuancées et plurielles, notamment chez certains usagers. Il s'agit alors surtout de constructions individuelles fondées sur des acquis théoriques, factuels et empiriques, parfois génériques, parfois territorialisées. Les formes de cultures s'inscrivent davantage dans des logiques individuelles. On ne relève pas sur le plan collectif de bagage historique, de transmission, de mémoire commune ou de savoir-faire spécifiques. Les savoirs ne résultent pas d'une construction collective et ne s'insèrent que rarement à l'interface de temporalités multiples. Ils relèvent essentiellement du temps court des expériences vécues et des connaissances acquises au cours d'une vie, et ne proviennent que peu souvent d'une transmission orale directe intergénérationnelle.

Par ailleurs, les représentations du Massif vosgien se structurent autour d'éléments très éloignés des contraintes et de la dangerosité inhérentes au milieu montagnard. Les différents types d'acteurs interrogés s'accordent sur le fait que le phénomène avalanche constitue dans le massif au mieux un aléa ponctuel et localisé. Ils ne le considèrent pas comme un risque majeur.

Le risque d'avalanche dans le Massif vosgien : une réalité matérielle

Paradoxalement, les avalanches sont un phénomène courant dans le massif, avec un risque bien réel, inscrit spatialement et temporellement. D'une manière schématique, l'approche géohistorique montre que les avalanches sont fréquentes dans le Massif vosgien, qu'elles engendrent tous types de dommages – humains, matériels, fonctionnels et environnementaux – depuis le XVIII^e siècle au moins, et que des phénomènes de grande ampleur peuvent atteindre les fonds de vallée.

La démarche a conduit à l'établissement d'une géo-chronologie, structurée autour de 702 phénomènes (survenus entre 1783 et aujourd'hui) et de 164 sites d'avalanche, lesquels ont été cartographiés.

Les événements se sont toutefois essentiellement produits depuis le début des années 1990 (fig. 2). L'augmentation récente des phénomènes avalancheux recensés ainsi que l'extension spatiale des données qui l'accompagne s'expliquent en partie par ce que nous avons désigné comme l'« effet source », qui conjugue différents facteurs : augmentation des sources disponibles (liée notamment à une augmentation de la fréquentation du massif), diversification des ressources (due notamment à l'apport des observations et des photographies) et évolution des conditions d'émergence de l'événement (événements dommageables ou non). Auparavant, seuls avaient été consignés les événements les plus importants (en termes d'ampleur ou de dommages), tandis qu'aujourd'hui l'information couvre tous les phénomènes observés. Il y a augmentation du nombre d'avalanches dont on connaît l'existence. Les observations réalisées de manière plus systématique durant cette étude indiquent que la géo-chronologie établie diffère vraisemblablement de manière significative de la réalité spatio-temporelle et de la dynamique du phénomène.

Par ailleurs, les événements se caractérisent par une localisation « préférentielle » sur les versants est de la ligne de crête principale des Hautes Vosges, notamment entre le Rothenbachkopf et le Lac du Forlet (fig. 2). Celle-ci s'explique par une combinaison de facteurs favorables à la formation de corniches et d'avalanches : une configuration en cirque glaciaire (impliquant une rupture de pente versant est) surmontée d'une étendue plane et déboisée, couplée à des situations nivo-météorologiques qui induisent une suralimentation neigeuse des versants est (action des vents dominants d'ouest, pendant ou après les chutes de neige). De fait, les corniches constituent un trait caractéristique de la dynamique avalancheuse dans le Massif vosgien.

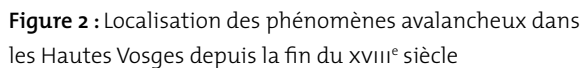
Les rythmicités singulières, les évolutions et les ruptures de la géo-chronologie s'expliquent par les interactions entre les temporalités des acteurs sociaux et celles

de la nature. La répartition spatio-temporelle est notamment en partie liée au double impact des activités humaines sur l'aléa : elles le réduisent de manière indirecte en abandonnant les activités xylophages mais l'aggravent directement en jouant un rôle de plus en plus actif dans les déclenchements. Ainsi, les déboisements opérés durant le XVIII^e siècle, sans doute conjugués à des facteurs climatiques, expliquent l'occurrence de phénomènes avalancheux dans des secteurs de vallée au XIX^e siècle, comme dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines (fig. 2). À l'inverse, la recolonisation forestière qui touche les secteurs de vallée mais également les cirques glaciaires, explique en partie la disparition de tels événements. Parallèlement, dans un contexte d'essor des activités récréatives hivernales, des dommages fonctionnels apparaissent au milieu du XX^e siècle et les victimes d'avalanche recensées augmentent nettement depuis les années 1990 (leur nombre a doublé). Enfin, la diminution des activités agro-pastorales explique pourquoi les dommages matériels tendent à disparaître.

Les événements répertoriés ont également été caractérisés en fonction de leur intensité grâce à une échelle établie spécialement pour le Massif vosgien et adaptée aux données dont nous disposions (en termes qualitatifs et quantitatifs)¹. L'épaisseur pluriséculaire de la période d'étude a permis d'obtenir une idée de la relation intensité/fréquence des phénomènes avalancheux dans certains sites : annuelle, biannuelle, décennale, cinquantennale et peut-être centennale². Deux principaux constats ressortent de ces relations. D'une part, les avalanches d'intensité très faible à faible (niveaux 1 et 2) sont en hausse. Ce phénomène est notamment lié à l'« effet source ». D'autre part, les phénomènes d'intensité élevée (niveau 4) n'appartiennent pas qu'au passé puisqu'ils s'en sont produit en 2006, 2010 et 2012.

1. Elle fusionne paramètres physiques et dynamiques, et descriptions des niveaux d'endommagement sur les enjeux. L'échelle est donc dépendante du site mais indépendante de sa vulnérabilité.

2. Certaines relations restent toutefois au stade de l'hypothèse (par manque de données systématiques et du choix de l'échelle temporelle ne couvrant que les deux derniers siècles), mais elles montrent par là-même l'intérêt et la nécessité de poursuivre les observations.



De la confrontation entre risques construits et risques réels il apparaît que le risque d'avalanche dans le Massif vosgien est sous-estimé. Ce travail montre donc l'intérêt d'appréhender le risque d'avalanche en moyenne montagne en tant que phénomène matériel et en tant que construit social. Ce sont en effet les facteurs sociaux, autrement

dit, les logiques et les discours des acteurs sociaux, les savoirs, les représentations, les aspects symboliques, les pratiques et les techniques, qui sont déterminants dans la définition et dans le sens donné au risque d'avalanche dans le Massif vosgien, et qui le font exister en l'érigeant en tant que réalité concrète dans des contextes particuliers. Plus que sa matérialité, c'est donc bien la signification de l'aléa dans l'espace social qui apparaît comme déterminante. Les relations entretenues par les sociétés avec l'espace et le phénomène avalanche, et leurs héritages, contribuent alors à expliquer la situation actuelle.

Le facteur « espace montagnard » apparaît comme une composante participant pleinement du processus de construction du risque. D'une manière générale, les relations entre la société et la montagne tendent à inscrire spatialement le risque d'avalanche en haute montagne surtout. La figure de l'« Alpe homicide » se pose toujours comme symbole par excellence de la montagne tandis que le Massif vosgien bénéficie d'une esthétique héritée de la tradition romantique. Cette distinction entre haute et moyenne montagne se manifeste notamment au travers d'un système de gestion du risque d'avalanche marqué par une réelle dualité. Dans ce contexte, l'avalanche reste l'apanage de la haute montagne. Il y a absence de territorialisation du risque d'avalanche dans le Massif vosgien.

Par ailleurs, l'étude relève une permanence sur la période d'étude : sauf exception, l'aléa ne fait pas partie du quotidien des sociétés. Le risque d'avalanche n'a donc, semble-t-il, jamais constitué un risque significatif pour les usagers du massif, ce qui explique qu'il n'apparaisse pas comme un élément constitutif des « cultures montagne ».

In fine l'absence de construction historique et sociale du risque explique en partie que l'on se trouve face à un défaut d'identification collective de la vulnérabilité. Dans ce contexte, le risque apparaît bien comme l'expression historicisée d'une co-construction socio-spatiale dont les ressorts sont matériels, idéels et sociaux.

En conclusion, l'étude montre l'existence d'une problématique du risque d'avalanche spécifique à la moyenne montagne, nécessitant une prise en compte particulière et la mise en œuvre d'actions de gestion adaptées au contexte. Des facteurs actifs de vulnérabilité ont été relevés dans un contexte marqué par une augmentation de la fréquentation des espaces concernés par le phénomène avalanche. Ces facteurs actifs de vulnérabilité sont liés à deux éléments : d'une part, aux modalités de gestion du risque d'avalanche et à l'absence de constitution du risque en tant que problème public, d'autre part, à l'absence de connaissance, de mémoire et de reconnaissance par les populations concernées de leur vulnérabilité. Or, cette situation est défavorable au développement d'une conscience du risque.

JEAN-MARIE KUPPEL

UN BASSIN D'ACTIVITÉ À L'ÉPREUVE DE LA SECONDE GUERRE
MONDIALE : LES MINES DE POTASSE D'ALSACE (1937-1949)

*Jean-Marie Kuppel a soutenu sa thèse, préparée sous la direction
de Nicolas Stoskopf, le 16 décembre 2014 à Mulhouse. Il est retraité
de la fonction publique et membre associé du CRESAT.*

Le projet qui est à l'origine de nos recherches est d'expliquer la complexité de l'histoire des mines de potasse d'Alsace pendant la Seconde Guerre mondiale, les ruptures et les continuités de l'organisation administrative et de l'exploitation du bassin potassique entre démocratie et dictature.

Motivations et cheminements de la recherche

Plus grand employeur d'Alsace, dans un bassin d'emploi d'une superficie de 200 km² situé au nord de la ville de Mulhouse, avec une importante main-d'œuvre étrangère essentiellement d'origine polonaise au sein d'une entreprise propriété de l'Etat français, les MDPA (Mines domaniales de potasse d'Alsace) et d'une société privée, KST (Kali Sainte-Thérèse), le bassin potassique alsacien constitue un territoire avec une organisation propre qui se construit entre les deux guerres. Avec l'exploitation de la potasse et la fabrication de produits dérivés comme les engrais se développe une activité vitale pour l'agriculture française et son indépendance en matière de fumure des sols. Or, cette activité passe brutalement aux mains des Allemands et voit la structure de ses sociétés modifiée conformément au système économique national-socialiste.

L'histoire des entreprises en Alsace annexée entre 1940 et 1945 étant très peu étudiée, la particularité de l'organisation de cette activité minière nous a conduits à effectuer des recherches sur les mines de potasse et leur fonctionnement durant l'Annexion.

L'histoire de la potasse alsacienne de cette période a été abordée ou étudiée à travers les souvenirs de mineurs et différents thèmes : les mineurs polonais, le monde associatif, le service médical, les relations sociales, les monographies locales. S'inscrivant dans la ligne des historiens qui se sont risqués à travailler, dans une approche monographique locale, sur l'histoire des entreprises sous l'Occupation, nous avons essayé d'étudier les mines de potasse d'Alsace dans leur complexité et sous leurs différents aspects, de 1937 à 1949. Cette thèse est à ce jour, en Alsace, le seul document concernant l'étude d'une activité industrielle pendant l'Annexion.

Débordant sur la période stricte de la guerre, afin de comprendre l'évolution des structures des entreprises, cette étude débute en 1937 avec la promulgation, le 23 janvier, de la loi sur l'organisation de la potasse en France mettant fin au régime provisoire concernant les MDPA et la SCPA (Société commerciale des potasses d'Alsace) mis en place en 1924. La deuxième borne choisie, 1949, correspond à la reprise générale de l'activité minière, les dommages de guerre étant dans l'ensemble réparés, le personnel épuré et la production remise en route à pleine puissance.

Cette étude du bassin potassique pendant la Seconde Guerre mondiale ne peut se comprendre sans retracer l'historique de l'exploitation de la potasse alsacienne entre France et Allemagne (une découverte alsacienne, une exploitation allemande au départ), la juxtaposition d'une société privée et d'une entreprise publique et les relations commerciales nouées entre les deux pays.

La thèse se déroule selon un plan chronologique et thématique. Il était d'abord envisagé une étude chronologique en trois parties : avant l'Armistice, l'Annexion et après la Libération. Mais face à une disproportion des parties (la seconde aurait été trop volumineuse) et de nombreuses redites possibles, nous avons décidé de combiner plan chronologique et plan thématique. Une première partie traite de l'histoire des mines de potasse de la découverte à l'Armistice. La partie concernant la période de l'Annexion est divisée en deux thèmes : l'administration et le fonctionnement des mines. La quatrième partie concerne la libération du bassin potassique, la nouvelle organisation et la reprise de l'activité avec ses problèmes et ses difficultés de 1945 à 1949.

Ce plan permet une meilleure compréhension de la période allemande, en particulier l'organisation administrative qui évolue tout au long de la guerre, les relations entre les professionnels de la mine et les politiques, l'organisation de la vie de l'entreprise, et également les conditions du retour de l'administration française.

Démarche méthodologique, sources et difficultés

Nous avons choisi de rédiger cette histoire d'entreprise en nous basant sur les sources existantes, avec l'appui d'une importante historiographie française et allemande, et non sur des témoignages qui deviennent rares et sur les recueils de souvenirs. Comme toujours en histoire, la recherche a ainsi été tributaire de la quantité, de la qualité et de la fiabilité des sources. Par conséquent, le chercheur doit accepter l'idée d'une impossible exhaustivité.

Cette thèse s'appuie sur un important corpus d'archives publiques et privées, françaises et allemandes, déposées principalement aux Archives départementales du Haut-Rhin et aux Archives municipales de Mulhouse (fonds du Centre rhénan d'archives et de recherches économiques – CERARE).

Les MDPA ont versé, en 1993, la plus grande partie de leurs archives aux Archives départementales, soit environ cent mètres linéaires pour la période concernée. Parmi ces archives se trouvent les documents de la période allemande car, lors de l'évacuation de la ville de Mulhouse par les troupes nazies en novembre 1944, la direction allemande des mines n'a pas eu le temps ni de les détruire ni de les emporter. Ces archives fournissent des renseignements importants sur les questions administratives, sociales, commerciales et techniques, de même que sur le développement de l'entreprise et sur l'activité à travers les rapports et les statistiques ainsi que la correspondance avec les autorités de tutelle, les partenaires locaux et sociaux ainsi que commerciaux. L'exploitation de cette masse de documents a été longue et a présenté quelques difficultés de lecture de documents écrits en *Sütterlinschrift* et, dans le cas de la deuxième série, un classement plutôt anarchique, les boîtes contenant de nombreux documents statistiques sans aucune explication, sans classement de copies de courriers déjà répertoriés par ailleurs¹.

La société KST, lors de la vente de son siège mulhousien en 1986, a déposé ses archives au CERARE, organisme privé qui venait d'ouvrir pour servir de gestion des archives d'entreprises. Ces sources permettent d'étudier, entre autres, à travers les correspondances, les rapports entre la direction française spoliée et l'administration allemande². Il en est de même pour la SCPA qui a déposé ses archives au CERARE en

1. Archives des MDPA déposées en janvier, février et juillet 1993. Inventaire effectué et répertorié dressé par Hélène Bachmann en 1994.

2. Archives de KST déposées le 26 novembre 1986 et le 28 janvier 1987. Inventaire effectué et dressé par Florence OTT en 1988.

1987 et en janvier 2006, date de la fermeture définitive des bureaux mulhousiens. Ces documents apportent des renseignements sur le commerce de la potasse pendant la guerre, le fonctionnement de la société repliée en zone libre et les rapports avec les autorités allemandes à Paris et le DKS (*Deutsches Kalisyndikat*) concernant la répartition des ventes et l'application des quotas attribués à la France¹.

L'étude de ces sources a présenté quelques difficultés et interrogations sur leur usage par les dirigeants, démontrant ainsi certaines limites. Un recul par rapport aux archives a dû être pris car les points de vue des directions allemande et française sur un même sujet différaient, en particulier concernant les chiffres du personnel employé. En effet, les données statistiques ne permettent jamais d'établir le nombre d'ouvriers et d'employés travaillant dans les mines. Les chiffres sont souvent incomplets et il a fallu procéder à des recoupements afin d'établir des statistiques proches de la réalité. Une première difficulté se présente dans la classification de la main-d'œuvre : inscrits, disponibles, présents². Il se dégage l'impression que la direction ne sait jamais quel est le nombre exact d'ouvriers travaillant dans son entreprise, sauf si elle doit établir une statistique à un moment donné pour un organisme ou un ministère demandeur. On jongle avec les chiffres des ouvriers inscrits, disponibles et présents selon les nécessités du moment. Se présente alors une autre difficulté, celle de la fiabilité et de la véracité de ces chiffres (on prend par exemple le chiffre des inscrits ou des disponibles pour les présents), selon qu'il faille augmenter ou stabiliser le nombre de personnes employées, en particulier lors d'une demande de main-d'œuvre ou d'attribution d'affectés spéciaux. Ainsi, seuls les états statistiques très détaillés, mais peu nombreux, établis à une date déterminée donnent une bonne photographie de l'activité et de l'emploi du personnel dans les mines.

D'autre part, des lacunes apparaissent. Ces archives ne contiennent presque rien sur les résistances. Les vols de matériels ou même d'explosifs ne sont, semble-t-il, pas répertoriés, du moins pas par écrit. Des procédures disciplinaires sont engagées par la direction, mais uniquement pour des manquements au travail et non pour des faits de résistance active ou même passive. La direction aurait-elle eu peur d'une éventuelle intrusion de la Gestapo dans les mines qu'elle dirige presque en toute liberté, exerçant

1. Archives de la SCPA déposées par Christian Tesson le 6 juillet 1987, le 5 février 1988, le 7 juin 1988 et le 15 octobre 1992. Inventaire effectué par Florence Ott et Christian Tesson, répertoires dressés par Florence Ott en 1987, 1988, 1992 et 1997.

2. Les inscrits constituent la totalité du personnel des mines. Les disponibles sont les ouvriers et employés qui ne sont ni mobilisés ni prisonniers ; mais ils peuvent être en congé, en maladie ou déplacés provisoirement dans les mines de Buggingen au pays de Bade ou en Saxe. Les présents constituent l'effectif réel sur le carreau des mines et dans l'administration.

elle-même des pouvoirs de police ? Néanmoins, l'exploitation de ces archives a permis d'accumuler une masse d'informations concernant l'organisation et le fonctionnement des entreprises minières, même si les chiffres sont parfois sujets à caution.

Au CERARE, des documents de la Chambre de commerce et d'industrie de Mulhouse ont pu être consultés. Ils portent essentiellement sur l'industrie de la potasse avant 1940 et les mesures de défense passive à mettre en place dans les entreprises. Les revues économiques du pays de Bade pendant la guerre, l'*Oberrheinisches Wirtschaftsblatt* et la *Badische Wirtschaftszeitung* ne fournissent aucune information probante sur les mines alsaciennes et celles de Buggingen en Bade¹.

Les Archives départementales du Bas-Rhin (ADBR) possèdent les textes généraux sur les mines, les lois et règlements du Reich, les ordonnances du chef de l'Administration civile en Alsace concernant le droit minier, l'organisation des entreprises, la formation professionnelle, les salaires et avantages sociaux, la médecine préventive obligatoire, et les rapports des *Kreisleiter* de Mulhouse et de Guebwiller qui montrent leur zèle pour nazifier leur arrondissement, se heurtant souvent au directeur des mines qui fait passer la logique d'entrepreneur avant la stricte application des principes nazis.

Au Centre d'accueil et de recherche des Archives nationales (CARAN) à Paris, seules deux séries ont été dignes d'intérêt : les archives allemandes de la Seconde Guerre mondiale (AJ 40) et les organismes issus de l'armistice de 1940 (AJ 41). Ces archives renferment très peu d'éléments sur les mines de potasse alsaciennes, mais portent plutôt sur des généralités concernant l'administration de l'Alsace, des études sur l'occupation de l'Alsace et des échanges de correspondance entre les ministères, les autorités d'occupation et la délégation allemande auprès de la commission d'armistice. L'inventaire de ces deux séries nous renvoie vers les archives militaires de Fribourg-en-Brisgau.

Celles-ci (*Bundesarchiv-Militärarchiv Freiburg*) contiennent de nombreuses données de la *Rüstungsinspektion Oberrhein* (Service d'inspection de l'armement de l'armée d'occupation du Rhin supérieur) et de ses bureaux de Colmar et de Strasbourg. Elles permettent de suivre la vie économique alsacienne durant l'Annexion et, en particulier, l'industrie de guerre. Très peu de documents concernent précisément les mines de potasse d'Alsace. Seule la commercialisation des sels d'Alsace et de Buggingen est répertoriée en détail ainsi que les prix d'expédition. A cet effet, des

1. Les mines de Buggingen, en Bade du sud, se trouvent dans le prolongement du bassin potassique alsacien et appartiennent à la société Preussag (*Preussische Bergwerks- und Hütten-Aktiengesellschaft* – Société prussienne par actions des mines et hauts-fourneaux).

divergences dans l'établissement de statistiques entre la direction des mines et les autorités d'occupation à Paris ont été établies. Ces archives contiennent peu de notes sur le bassin potassique car celui-ci échappe complètement aux instances militaires, étant placé sous la seule autorité du chef de l'Administration civile en Alsace.

En revanche, tous les éléments concernant la propagande subversive, les différents troubles liés à l'incorporation forcée et à la nazification, ainsi que la mise en application, à la Libération, de l'épuration politique et économique ont pu être rassemblés lors de la consultation des archives du Service des Renseignements généraux déposées aux archives départementales du Haut-Rhin. Néanmoins, l'accès aux dossiers individuels des mineurs concernés par l'épuration et à leurs dossiers judiciaires n'a pas été possible.

Les Archives du ministère des Affaires étrangères ont permis d'aborder les relations commerciales franco-allemandes pendant la guerre, en particulier la vente des engrais potassiques. Aucun document intéressant n'a été découvert au Centre des archives économiques et financières de Savigny-le-Temple.

Les archives des mines de Buggingen n'ont pas pu être consultées ayant été dispersées ou détruites en 1972 lors de la fermeture du site par la société K+S (*Kali und Salz*) dont le siège se trouve à Kassel.

D'autre part, les mêmes difficultés pour consulter les archives des communes du bassin potassique, en particulier les comptes-rendus des réunions des conseils municipaux, ont été constatées. Ceux-ci ont été détruits soit volontairement, soit lors des bombardements pendant la libération des communes de Wittelsheim, Kingersheim, Pulversheim et Bollwiller, et ne sont conservés que partiellement à Wittenheim et à Ensisheim. Dans ce cas, les discussions du conseil ne portent guère sur les mines mais sur le ravitaillement de la population et l'ordre public.

Dans le cadre de cette thèse, il est à noter l'importance de l'apport de l'historiographie française et allemande concernant l'histoire des entreprises, en particulier les travaux du Groupement de recherche n°2539 du CNRS intitulé « Les entreprises françaises sous l'Occupation », et ceux de la Société d'histoire des entreprises allemandes.

En Alsace, l'histoire des entreprises entre 1939 et 1945 est encore très peu explorée. La publication de la thèse de Lothar Kettenacker, en 1978, sur la politique de nazification de l'Alsace, a permis le développement de la prise de conscience de l'importance du passé et de la conservation de la mémoire. A partir des années 1990, la période étudiée est évoquée entre autres par Nicolas Stoskopf dans ses ouvrages sur la

fabrique de produits chimiques de Thann et Mulhouse¹ et sur la Société alsacienne de constructions mécaniques², Michel Hau pour la Maison De Dietrich³ et René Walther pour Pêchebron⁴.

Concernant les mines de potasse, après des chroniques, des souvenirs et les récits des conflits sociaux, il faut attendre la thèse d'Yves Frey sur l'histoire des Polonais dans le bassin potassique alsacien, en 1999, pour découvrir une première histoire des mines de potasse d'Alsace de 1918 à 1948, et une première exploitation des archives des sociétés, ce qui en fait une précieuse base de données quant à ses références archivistiques et bibliographiques⁵.

Apports de la thèse à l'histoire des entreprises alsaciennes sous l'Annexion

À l'issue de cette recherche, les enseignements sont nombreux et peuvent être classés en trois grandes catégories :

- l'importance des différents acteurs de l'histoire de la potasse, tous issus du monde minier ;
- la nouvelle organisation des mines : des choix pragmatiques ;
- le retour de l'administration française : épuration et continuité assumées.

Le rôle prépondérant des acteurs

Les différents acteurs des mines de potasse sont tous issus du monde minier. Ce sont des professionnels de la mine, polytechniciens et/ou ingénieurs des mines, et non des politiques ou des idéologues. On assiste à une continuité chez les dirigeants, que ce soient les Français qui sont nommés par l'Etat sur proposition du conseil d'administration (sauf pour KST) et les Allemands nommés par le chef de l'Administration civile sur proposition de la Preussag.

1. Drouot M., Rohmer A. et Stoskopf N., *La fabrique de produits chimiques Thann et Mulhouse*, Strasbourg, La Nuée bleue, 1991.

2. Stoskopf N., in Vitoux M. C. (dir.), *SACM, quelle histoire ! : de la fonderie à l'université*, 1826-2007, Strasbourg, La Nuée bleue, 2007.

3. Hau M., *La Maison De Dietrich de 1684 à nos jours*, Strasbourg, Éd. Oberlin, 1998.

4. Walther R., *Les activités pétrolières de Pêchebron (1735-1970)*, thèse de doctorat sous la direction de Hau M., Université de Strasbourg 2, 2005.

5. Frey Y., *Polonais d'Alsace. Pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de Haute-Alsace*, 1918-1948, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 2003.

Trois hommes-clés tiennent un rôle important entre les deux guerres : Pierre de Retz de Serviès (MDPA), qui construit le territoire en liaison avec Félix Cussac, assisté de Louis Bourdieu (KST).

Dans cette même période, Jean-Louis Le Cornec développe la SCPA et lui assure une place importante sur le marché mondial.

Avec la prise de possession des mines par les Allemands en juin 1940, deux ingénieurs allemands nommés par Wagner dirigent successivement l'ensemble des mines : Walter Gross, directeur des mines de Buggingen, chargé du séquestre de juin 1940 à juillet 1941, puis Paul Heiermann, membre du comité de direction de la société Preussag à Berlin.

Quatre autres personnages-clés de cette étude méritent notre attention.

- Louis Crussard, président du Comité d'organisation de l'industrie des combustibles minéraux solides de 1943 à 1944, spécialiste reconnu du monde minier, dirige les MDPA depuis le siège parisien de la société.
- Alfred Ourbak prend en main la SCP depuis Montluçon.
- André Fanton d'Andon occupe une place très importante dans l'histoire de la potasse française de 1924 à 1957, directeur général adjoint des MDPA avant la guerre, puis responsable de la direction des mines au ministère de la Production industrielle de 1940 à 1944, et directeur général des MDPA à partir de 1944.
- Dernier acteur qui joue un rôle essentiel dans cette période : Lambert Blum-Picard. Membre du conseil d'administration des MDPA, il est obligé de se réfugier en Angleterre à cause des lois raciales. Il devient conseiller économique auprès du général de Gaulle. Le 25 novembre 1944, il est nommé président du conseil d'administration des MDPA (poste qu'il occupera jusqu'en 1963) et appelle auprès de lui André d'Andon. Son influence au moment de l'épuration professionnelle sera déterminante.

Une administration allemande des mines unifiée et la continuité du développement de la production

Lors de la prise de possession des mines en juin 1940, le *Gauleiter* Wagner les place sous séquestre et en charge Walter Gross, sans tenir compte des protestations officielles du gouvernement français et des sociétés minières.

Par contre, l'intérêt des grands groupes miniers allemands, qui possédaient des puits avant 1918, fait réagir Wagner qui transmet le séquestre à la société Preussag de

Berlin, la chargeant d'exécuter l'activité au sein d'une société filiale unique. *Elsässische Kaliwerke* est créée le 29 août 1941.

En 1942, Wagner décide de diriger lui-même le séquestre au nom du Reich et l'exploitation est confiée à *Elsässische Kaliwerke* (Entreprise de potasse alsacienne).

L'ordonnance du 5 novembre 1942, qui supprime la loi de 1937 sur l'organisation de la potasse en France, n'a aucune répercussion sur la marche de l'entreprise ni sur les règles commerciales mises en place en 1940. Elle entérine officiellement un état de fait. Les mines sont une « vache à lait » pour Wagner car il s'attribue des ressources financières très importantes pour son administration (93% du bénéfice distribué des MDP, 97% de KST, soit entre 50 et 60 % du bénéfice net).

La germanisation des mines change-t-elle fondamentalement la vie de l'entreprise ? L'action du *Deutsche Arbeitsfront* (DAF – Front allemand du travail), chargé d'organiser la vie sociale et collective de l'entreprise ainsi que l'endoctrinement, trouve dans les mines alsaciennes des directeurs réticents à se laisser dépouiller de leurs attributions. Heiermann contrôle l'action des *Betriebsobmänner* (représentant le DAF) et ne veut aucune intervention directe du parti dans l'entreprise. Il considère qu'il est le seul à pouvoir mettre en application la *Betriebsgemeinschaft* (communauté d'entreprise) réservée aux Allemands et aux peuples assimilés, avec le soutien et la confiance de Wagner. Tous les postes de direction sont confiés à des ingénieurs allemands.

Heiermann possède une marge de manœuvre accordée par Wagner dans la gestion de l'entreprise. Il n'exclut pas forcément les ouvriers étrangers de certains avantages sociaux (les mineurs polonais touchent des primes de rendement et des primes de Noël et aucune discrimination ne s'applique à eux en matière de logement et de loyers). Il s'oppose à la création d'un ghetto polonais. Les mesures d'hygiène et de santé s'appliquent à tous sans exceptions. Une revue d'entreprise voit le jour.

L'interventionnisme en matière associative diffère fondamentalement entre la période française et la période allemande, même s'il peut revêtir des formes similaires dans l'organisation. La direction veut des ouvriers productifs et disciplinés avec un esprit de solidarité et de camaraderie.

Les actions de propagande connaissent des limites dans le bassin potassique où la participation volontaire aux activités physiques et culturelles est faible. La résistance est, à part quelques cas plus ou moins isolés et de petits groupes actifs au début de la guerre, plutôt passive et individuelle. Aucun sabotage de l'outil de travail n'a été

répertorié et la direction des mines n'a jamais fait appel à la Gestapo. Les problèmes sont réglés à l'intérieur de l'entreprise.

Les cités du bassin potassique sont restées l'affaire des mines qui contribuèrent à organiser la vie de leurs habitants sans l'ingérence des instances politiques et policières. La nazification est plutôt mesurée par rapport à la politique mise en place par Wagner.

L'administration allemande n'a pour seul but que le développement de la production dans les meilleures conditions possibles, ayant trouvé en juin 1940, un outil de travail intact.

Ainsi, les records d'extraction de sel brut sont atteints en 1941 et en 1943 (respectivement 4 235 426t et 4 195 111t, par rapport à 3 569 269t en 1939).

Afin de remplir les objectifs de production fixés, la direction des mines emploie le maximum de mineurs qu'elle puisse embaucher. Elle fait revenir d'Allemagne les mineurs envoyés en 1940 et maintient tous les Polonais à leur poste (plus de 10% de l'effectif total). Le retour des prisonniers de guerre alsaciens et l'emploi de femmes permet de compenser en partie certains départs de mineurs dans l'armée allemande.

Néanmoins, la direction fait appel à trois types de main-d'œuvre supplémentaire qu'Yves Frey a appelé « les nouveaux esclaves » :

- les prisonniers de guerre polonais et russes, puis italiens (en octobre 1943) ;
- les ouvriers civils (*Ostarbeiter*) polonais et ukrainiens ;
- les prisonniers de droit commun du pénitencier d'Ensisheim, situé à proximité des puits miniers.

Une certaine stabilité du nombre de mineurs inscrits apparaît dans les tableaux statistiques qui ne traduisent pas forcément les fluctuations des chiffres au cours d'une même année.

Malgré les difficultés, il faut noter que le directeur Heiermann a toujours refusé de faire appel à l'emploi de détenus du camp de concentration du Struthof, contrairement à la politique en vigueur en Allemagne.

Afin d'assurer rapidement la formation de nouveaux mineurs, la direction des mines ouvre ses propres écoles pour former les apprentis et les cadres, la formation professionnelle étant toujours valorisée en Allemagne.

Ainsi est créée à Mulhouse, avec la participation des mines, la *Gewerbliche Berufsschule* (école de formation professionnelle pour l'industrie et le commerce)

ouverte aux apprentis de tous les corps de métiers. Pour les mines, elle forme les ouvriers du fer et du bois.

À Pulversheim sont ouvertes la *Bergmännische Bergschule* (école de formation professionnelle des mineurs), la formation pratique s'effectuant dans le puits Max (les apprentis polonais sont acceptés) et la *Bergschule Mülhausen* (école des mines de Mulhouse) destinée à la formation des agents de maîtrise.

Ces structures permettent aussi la propagation des idées nazies dans le milieu ouvrier, mais veulent surtout mettre en avant la solidarité de classe, le mineur étant considéré comme faisant partie d'une élite ouvrière.

Le retour de l'administration française : une continuité assumée

Avec le retour des mines de potasse à la France, Robert Lacoste, ministre de la Production industrielle, sur proposition de Lambert Blum-Picard et d'André d'Andon, décide, fin décembre 1944, de maintenir l'organisation allemande des mines, la trouvant efficace et adaptée à une relance rapide de l'activité. L'exploitation de toutes les mines sera provisoirement effectuée par les MDPa, pour son compte et celui de KST. Un accord d'exploitation est conclu entre les MDPa et KST (qui était plus ou moins menacée de nationalisation) en avril 1945.

La formation professionnelle mise en place est maintenue et développée. Les MDPa, reprenant le modèle allemand, ouvrent l'Ecole professionnelle des mines de Pulversheim en août 1945 et trois centres de préapprentissage sont créés. La mine école Max est remise en service en octobre.

Les MDPa ouvrent également l'Ecole technique et pratique des mines de Mulhouse à Pulversheim (ancienne *Bergschule Mülhausen*) destinée à la formation des agents de maîtrise pour les MDPa, mais également pour les autres entreprises de la région.

Dans ce domaine, nous sommes aussi dans la continuité de la vie de l'entreprise.

Devant la lenteur de la constitution d'un comité d'épuration des mines, André d'Andon met en place des sous-commissions chargées de préparer les dossiers dès février 1945. Il insiste auprès du préfet pour accélérer cette création car l'agitation gagne les mines, de nombreux ouvriers ne veulent pas côtoyer ceux qui ont fait du zèle, se sont engagés auprès des Allemands ou ont occupé des fonctions de direction à l'époque nazie.

Le comité d'épuration des mines est créé le 24 mars 1945 (le comité régional le 12 juin, une section particulière pour les mines le 24 septembre à Mulhouse pour accélérer le traitement des nombreux dossiers présentés). En mars 1946, 515 arrêtés ont été pris par le commissaire régional de la République, homologuant presque toutes les propositions présentées.

En janvier 1947, l'épuration est terminée : 820 dossiers ont été constitués pour l'ensemble du bassin potassique (sur un total d'environ 10 000 ouvriers, employés et cadres) et 715 sanctions ont été prises. Elle a été sévère par rapport au reste de la France puisque près de 400 licenciements ont été prononcés, et elle se place au même niveau que les sanctions prises à la SNCF (625 révocations en Alsace contre 514 pour le reste de la France) ou dans les PTT (203 licenciements contre 257).

Conclusion

Au terme de cette recherche, nous constatons que l'histoire des mines de potasse d'Alsace s'inscrit dans une alternance de continuité et de rupture selon les périodes et les domaines.

Dans une Alsace annexée, 1940 marque incontestablement une rupture du système d'administration de l'activité potassique et la mise en place des principes nazis. Mais les acquis sociaux des ouvriers et l'organisation socio-médicale sont conservés. La logique économique de production l'emporte sur les autres considérations, ce qui explique la continuité se dégageant de cette étude.

LAURIANE WITH

APPROCHE GÉOHISTORIQUE DE LA GESTION
ET DE LA PRÉVENTION DU RISQUE D'INONDATION :
LE CAS DE LA VALLÉE DE LA LAUCH (HAUT-RHIN)
DE 1778 À NOS JOURS

Lauriane With a soutenu sa thèse, préparée sous la direction de Nicolas Stoskopf et Brice Martin, le 14 février 2014 à Mulhouse¹. Elle occupe actuellement un poste d' « historienne des risques naturels » au service Rivières et Barrages du Conseil Général du Haut-Rhin et est chercheur associé au CRESAT.

Cette thèse a permis, par le biais de l'exemple de la Lauch, de faire le point et d'apporter quelques éclairages quant à la manière dont ont été gérés, quotidiennement et au lendemain des inondations, les cours d'eau alsaciens durant plus de deux siècles, mais également d'apporter des précisions nouvelles sur des événements demeurant jusqu'alors assez mal connus.

Si le risque d'inondation est le plus fréquent et le plus dommageable en France avec près de 50 % des communes exposées², dans le Haut-Rhin, ce sont 303 communes sur les 377 que totalise le département, soit 80 %, qui ont déjà fait l'objet d'un ou de plusieurs arrêtés de catastrophe naturelle à la suite d'un phénomène d'inondation³.

Comparativement à l'importance des écrits consacrés aux cours d'eau majeurs (Rhin et Ill), force est de constater une relative pauvreté des travaux dédiés aux cours d'eau secondaires, responsables de nombreuses inondations. Parmi ces derniers, si la Lauch a déjà fait l'objet de plusieurs études, notamment en hydrogéologie, en

1. Devant un jury composé de madame ANNE-MARIE GRANET-ABISSET (PR, Univ. Grenoble) et messieurs LAURENT SCHMITT, (PR, Univ. Strasbourg), EMMANUEL GARNIER (MCF HDR, Univ. Caen, IUF), NICOLAS STOSKOPF (PR UHA), BRICE MARTIN (MCF UHA) et RÉGIS CREUSOT, (ingénieur ENGEE, DREAL Alsace).

2. Selon le ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT), DPPR, février 2008.

3. *La lettre de l'État dans le Haut-Rhin*, numéro spécial PPRT-PPRI, n°5, septembre 2010, p. 4 ; Préfecture du Haut-Rhin, Service interministériel de défense et de protection civile (SIDPC), Dossier départemental des risques majeurs, 2013.

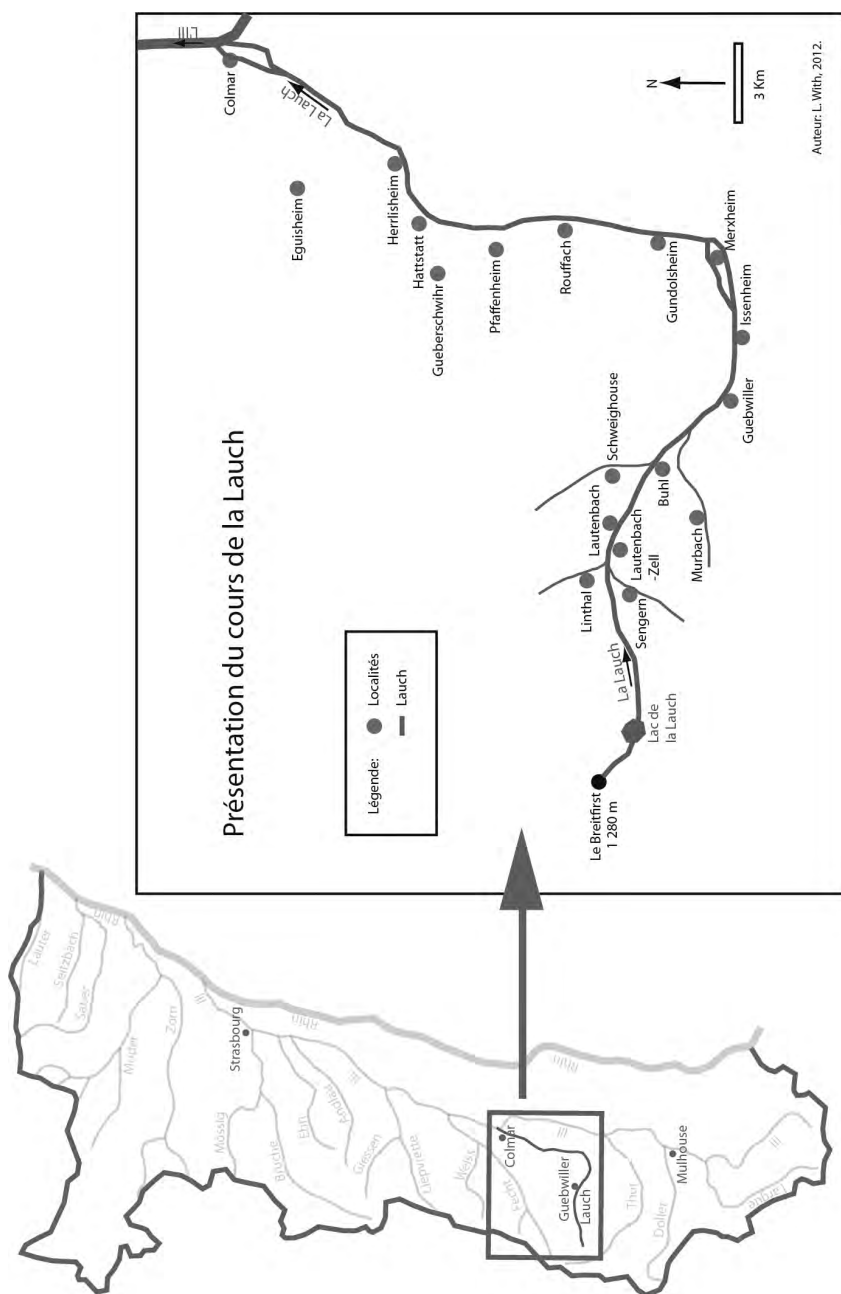
géographie, en géomorphologie, aucune recherche historique n'a véritablement été menée de manière approfondie et problématisée sur les inondations de ce cours d'eau et leur mode de gestion en adoptant une perspective temporelle longue. Théâtre des dernières grandes inondations survenues en Alsace en février 1990, cette rivière de moyenne montagne constitue donc un sujet d'étude particulièrement intéressant d'un point de vue géohistorique.

Cours d'eau « non navigable ni flottable », la Lauch prend sa source dans les Vosges méridionales (1 200 m d'altitude) et parcourt plus de 40 km avant de rejoindre l'Il à Colmar (185 m d'altitude). Traversant plusieurs ensembles naturels, la Lauch est dotée d'un écoulement mixte, lui conférant un caractère original. Dans la partie supérieure du bassin, la forte pente est responsable d'un écoulement de type torrentiel jusqu'à Guebwiller. Étroite, encaissée et très urbanisée en raison de son passé industriel, la vallée de la Lauch est un secteur sensible au risque d'inondation. À son débouché en plaine, la rivière change de physionomie et coule dans une vallée large à fond plat où la pente et la vitesse de l'eau se réduisent considérablement. Signalons toutefois que le cours inférieur de la Lauch, baignant notamment la ville de Colmar, préfecture de plus de 68 000 habitants, est soumis aux fluctuations de la nappe phréatique (infiltrations ou résurgences) pouvant, en cas d'inondation, constituer un phénomène aggravant. D'apparence paisible¹, le comportement de cette rivière reste très instable et son régime hydrologique assez complexe.

Territoire contrasté, la vallée de la Lauch offre de multiples possibilités de comparaison², notamment la confrontation plaine-montagne, l'opposition ville-campagne, etc.

1. Selon la DREAL Alsace et le site de la Banque Hydro de France (www.hydro.eaufrance.fr), le débit moyen de la Lauch est de 1,73 m³/s à Guebwiller et 2,33 m³/s à Rouffach.

2. En termes de pluviométrie et d'enneigement (aléa), d'exposition aux risques (vulnérabilité) mais également de protection (nature des aménagements de défense), etc.



Localisation et présentation de la vallée de la Lauch (L. With)

À défaut de pouvoir éradiquer le risque d'inondation, l'homme a, au cours de l'histoire, engagé des actions pour s'en prémunir ou au moins tenter d'en réduire les effets. En s'interrogeant sur la manière et la proportion dont les événements historiques ont été pris en considération dans les politiques de gestion et de prévention du risque d'inondation mises en place dans la vallée de la Lauch, durant plus de deux siècles, cette thèse pose ainsi la question de la place du « détour historique ». Pour répondre à une telle problématique, nous avons eu recours à une approche diachronique en mettant en exergue l'importance de l'évènement majeur de février 1990. Cette recherche originale et appliquée se situe au croisement de deux champs disciplinaires qui, du point de vue des risques, sont complémentaires et interdépendants. En effet, le risque est une notion de géographie dont on peut dresser une représentation spatiale¹ mais sa possible évolution dans le temps en fait également un objet d'histoire. Ainsi, cette démarche propose de mettre les techniques et méthodes de travail de l'historien (savoir-faire dans la détermination, la constitution, l'analyse et la critique des sources) au service d'une problématique de géographie² afin d'obtenir des réponses quant à la gestion passée des événements dommageables et de leurs conséquences. Abordant le risque à plusieurs niveaux institutionnels, notre démarche se veut également multiscale.

La présente position de thèse s'attache à présenter rapidement l'évènement de 1990 fondant la recherche puis explicite la démarche de travail, la méthode d'investigation ainsi que les sources employées à la reconstitution de la trame des inondations survenues dans la vallée de la Lauch depuis 1778 et enfin, livre de manière très concise, les principaux résultats et apports de cette étude à la thématique du risque.

Février 1990 : une date clé dans l'histoire des inondations en Alsace

En février 1990, de terribles inondations se produisent et touchent une grande partie de la France. On déplore 81 victimes. Au total, 20 départements sont concernés et 1 086 communes sont déclarées sinistrées par arrêté de catastrophe naturelle. En Alsace, le bilan est lourd : 6 personnes³ ont perdu la vie et 223 communes sont sinistrées, dont 111 dans le Haut-Rhin.

1. VEYRET Y., *Les risques*, Paris, Sedes, 2003, p. 6.

2. Garry G., Gaume E., Meschinet De Richemond N., « Cartographie et outils de gestion des risques naturels en France », in Veyret Y., *Risques naturels et aménagements en Europe*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 31.

3. Quatre personnes ont péri dans le Haut-Rhin : dans le Bourbach, un affluent de la Doller ;

Les 14, 15 et 16 février 1990, l'Alsace vit une catastrophe naturelle comme elle n'en a pas connu depuis plus de 30 ans. Des pluies torrentielles d'une rare intensité (de l'ordre centennal en deux jours avec 242,6 mm au poste de Linthal-Lac de la Lauch¹), accompagnées d'un important redoux (11°C en plaine et 2 à 5°C en montagne), ont raison du manteau neigeux (50 cm dès 600 m d'altitude) accumulé sur le massif vosgien. La moitié de la région est sous les flots, « du jamais vu² » selon les *Dernières Nouvelles d'Alsace*. Dans la vallée de la Lauch, la crue paraît « extraordinaire » par bien des aspects, notamment parce qu'elle atteint un débit remarquable (estimé à 72 m³/s, soit 2 m de hauteur d'eau à Guebwiller³) supérieur à 50 ans de retour dans la partie amont et compris entre 20 et 50 ans de retour dans la partie aval⁴.

Cette vallée offre un véritable spectacle de désolation : villages inondés (1 m à 1,30 m d'eau dans les rues de Buhl et de Merxheim), maisons dégradées voire détruites, prés submergés, entreprises et établissements industriels sinistrés, importantes pertes d'animaux et de récoltes. Les dommages à la voirie sont considérables, en effet, quantité de routes sont coupées voire arrachées comme par exemple la « pénétrante » (RD 430) sur 2 km en amont de Buhl. C'est ainsi quatre années de travaux et 19,3 millions de francs qui ont été balayés par les eaux de la Lauch en seulement quelques heures. Les ouvrages hydrauliques ont aussi énormément souffert : digues submergées, ponts endommagés, seuils arrachés, murs de soutènement et berges emportés. L'armée est appelée en renfort pour prêter main forte aux sapeurs pompiers et aux particuliers. L'hélicoptère de la protection civile intervient pour sauver des personnes prises au piège dans une maison⁵. « De mémoire de Guebwillerois on a jamais vu ça ! Même en 1947. Jamais la Lauch n'a déversé autant d'eau dans les rues⁶. »

Au-delà des phénomènes météorologiques, la configuration naturelle du bassin versant confère à la Lauch un comportement et un écoulement spécifique d'une rivière

dans la Thur ; dans les eaux de la Fecht et de l'Ill. Deux personnes sont décédées dans le Bas-Rhin en tombant dans la Rothaire et dans la Bruche.

1. DREAL Alsace, SRAE : Rapport sur la crue des 15 et 16 février 1990, juillet 1990. Ce rapport précise que 337,4 mm de pluie sont tombés au poste de Linthal-lac de la Lauch entre le 10 et le 16 février, soit une fréquence de retour comprise entre 50 et 100 ans.

2. DNA du 16/02/1990.

3. DREAL Alsace, SRAE : Rapport sur la crue des 15 et 16 février 1990, juillet 1990.

4. *Id.* ; DDT-DDAF 68.

5. DNA du 16/02/1990.

6. *L'Alsace* du 16/02/1990.

de moyenne montagne¹. Ces éléments, conjugués à une forte densité de population, font de cette vallée un secteur prédisposé aux risques d'inondation. Ainsi, les dégâts occasionnés aux équipements publics sont considérables et s'élèvent, pour l'ensemble du département à 108 millions de francs², dont 31,2 millions de francs estimés³ pour les communes riveraines de la Lauch entre Linthal et Merxheim. Equivalent à 11% du territoire haut-rhinois, le bassin versant de la Lauch concentre à lui seul près du tiers des dommages occasionnés lors de cet évènement. En l'absence du déclenchement du Plan Orsec, des moyens d'envergure (80 millions de francs) sont mis en place par le Conseil général du Haut-Rhin. L'estimation des dégâts, l'importance des sommes allouées aux réparations⁴, la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle⁵ et de calamités agricoles pour les communes sinistrées, ainsi que la durée des travaux de réparation tenant compte des leçons livrées par l'expérience de 1990 et qui s'échelonnent jusqu'en 1999, témoignent de l'ampleur et de la gravité de l'évènement.

Considérée comme la plus célèbre et la plus dévastatrice que la Lauch ait connu, cette crue n'est pourtant pas, au regard des évènements relatés dans les archives, un phénomène unique.

Une démarche méthodologique conditionnée par les sources

Le recours aux archives est indispensable pour parvenir à une bonne connaissance du risque. Ainsi, notre travail de recherche avait pour but de reconstituer, par le biais d'une méthode régressive, l'histoire des évènements passés de la Lauch, de 1778 à

1. La singularité de l'écoulement des rivières de moyenne montagne alsacienne est due notamment, à l'affrontement entre l'histoire géologique, tectonique et climatique. En effet, la composition et l'occupation du sol, la forme, l'orientation, la surface, la pente du bassin versant et le climat, sont autant de variables qui conditionnent l'écoulement des cours d'eau comme la Lauch.

2. D'après la préfecture du Haut-Rhin et le Conseil général du Haut-Rhin.

3. En l'absence des déclarations de dommages émanant des particuliers, dont le caractère, confidentiel, est soumis à un délai légal de communication de 50 ans selon la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA), il nous est impossible de chiffrer avec plus de précisions le coût de la crue de février 1990.

4. D'après le Conseil général du Haut-Rhin, le coût total des travaux de réparation effectués dans le département s'élève à plus de 116,6 millions de francs dont plus de 30 millions de francs pour la région de Guebwiller.

5. Publié au *Journal officiel* le 23 mars 1990, l'arrêté interministériel du 16 mars 1990, relatif à la constatation de l'état de catastrophe naturelle reconnaît comme « zones sinistrées », les communes de : Linthal, Lautenbach-Zell, Lautenbach, Buhl, Guebwiller, Issenheim, Merxheim, Rouffach et Colmar.

nos jours. Mais comme toujours en histoire, la recherche était tributaire des sources, de leur qualité, de leur quantité, de leur fiabilité. Aussi, il incombe à l'historien de procéder impérativement à la contextualisation, à la confrontation et au croisement des sources sur lesquelles il travaille pour approcher au plus près la réalité des faits. Seuls les événements ayant eu une incidence sur des enjeux quelconques ont laissé une trace dans les archives. Par conséquent, notre démarche a été conditionnée par des sources non exhaustives constituant, de fait, une limite à notre recherche. Très dispersées, ces sources ont été longues et difficiles à réunir. En Alsace, nous avons, de plus, été confrontés à deux difficultés supplémentaires lors de la phase de collecte des données : des documents rédigés en allemand gothique, dont la lecture et la compréhension sont délicates pour les non initiés, et la discontinuité des sources en général, liée à l'histoire même de cette région.

Il n'existe pas de fonds spécifiques aux inondations dans les archives. Une des priorités de ce travail a donc été de constituer notre propre corpus de références, à partir de sources indirectes pour l'essentiel.

Première étape : la consultation de la presse

Sachant que l'Alsace avait été malmenée par les eaux en février 1990, la consultation et le dépouillement de la presse de cette même année ont constitué le point de départ de notre recherche. Faisant sans cesse référence à des catastrophes passées¹ pour comparaison, la presse a permis, de reconstituer une partie des événements survenus dans cette vallée au cours des XIX^e, XX^e et XXI^e siècles, parmi lesquels ceux de décembre 1882-janvier 1883, janvier 1920, février 1844, octobre 1880 ou encore mars 1896. Si certains journaux mulhousiens, notamment l'*Industriel Alsacien*, nous ont permis de suivre la piste des inondations jusqu'en 1836, il n'est nullement question de la Lauch au-delà de 1844. Cependant, certains articles évoquent des crues bien plus anciennes telles que celles de l'hiver 1801-1802, celles de 1778 et 1779 ou encore les terribles inondations de décembre 1740.

La presse constitue une source non négligeable en termes d'informations² sur les crues et leurs dégâts, toutefois, l'historien doit redoubler de prudence et de méfiance

1. La presse de 1990 fait référence aux événements de 1983, 1955, 1947 et 1801-1802 ; celle de 1947 aux événements de 1910, 1919-1920, 1740 pour la Lauch et 1778 pour la Thur ; la presse de 1910 mentionne les crues de 1896, celle de 1836 celles de 1831, etc.

2. Exemple de type d'informations disponible dans la presse : détail des pertes, nombre de victimes, estimation du montant des dommages, références aux événements antérieurs, hauteurs d'eau, débits, pertes agricoles, dommages aux ouvrages d'art, routes, habitations, etc.

quant à son utilisation. En effet, une grande tendance au catastrophisme et à l'exagération en fait une source très controversée au sein de la communauté des chercheurs français, suisses¹ et allemands². Néanmoins, les indications révélées par la presse concernant l'importance des crues (hauteurs d'eau, niveaux de gravité...) sont des informations qu'il convient de prendre en considération et qu'il sera possible, le cas échéant, de réutiliser après vérification.

Deuxième étape : les archives départementales du Haut-Rhin, une mine d'informations inestimable

Les informations des Archives départementales du Haut-Rhin (ADHR) constituent l'essentiel de notre corpus documentaire. Si certaines liasses au titre prometteur se sont révélées peu prolixes, voire décevantes, d'autres, à l'inverse, ont livré bien des surprises quant à leur contenu, renfermant parfois de véritables « pépites ». Les dates et repères préalablement livrés par la presse ont permis un gain de temps considérable lors de la phase de repérage.

L'enquête en archives a débuté par l'exploration des archives modernes, notamment par le dépouillement de la série S consacrée aux « Travaux publics et transports » et plus particulièrement de la sous-série 7 S relative au « Service hydraulique et syndicats ». Classée par bassins versants hydrographiques, cette sous-série est composée de deux fonds d'une richesse inestimable : celui de l'administration des Ponts et Chaussées et celui de la préfecture (documents administratifs). La contribution du service des Ponts et Chaussées est colossale et consiste en une pléthore de dossiers techniques avec plans et croquis, devis, procès verbaux d'adjudication et réception de travaux hydrauliques, rapports d'ingénieur et projets consécutifs aux crues, projets divers, plaintes de riverains à la suite de dommages par inondation, conflits sur l'eau, correspondances diverses, etc. Tous ces documents livrent énormément de renseignements sur les cours d'eau et leur configuration, les phénomènes d'inondation (causes, pertes, dégâts, plaintes), sur les mesures à prendre pour y faire face (réglementations, lois, travaux d'endiguement et de défense) ainsi que sur les établissements hydrauliques, syndicats usiniers. Cette sous-série a été très prolifique concernant les événements de 1801, de l'hiver 1801-1802, de janvier 1810, décembre 1833, février 1844, mai 1856, février 1860 ; de l'hiver 1860-1861 ou encore de janvier 1862.

1. PFISTER CH., *Wetternachhersage. 500 Jahre Klimavariationen und Naturkatastrophen* 1496-1995, Bern (Switzerland), Haupt Verlag, 1999.

2. GLASER R., STANGL H., « Historical floods in the Dutch Rhine delta », *Natural Hazards and Earth System Sciences*, n°3, 2003, p. 1-9.

D'autres séries ont également été indispensables à la réalisation de ce travail, telles que : la série M, relative à « l'Administration générale du département » et plus spécialement les liasses « Sinistres et calamités », venue compléter et confirmer les renseignements délivrés par la sous-série 7 S ; la série P relative aux « Finances, cadastre, postes, forêts », contient les dossiers de demandes et de répartition des secours sur fonds ministériels, les dossiers de demande de remise ou de modération des contributions directes pour les pertes éprouvées par l'agriculture par suite de grêle, inondations et orages entre 1802 et 1870 ; la série X « Assistance et prévoyance sociale », concernant les secours réguliers ou exceptionnels accordés aux communes et aux victimes de cataclysmes ; la série Z contenant les fonds des « Sous-préfectures et fonds divers » contient les états détaillés de pertes élaborés par les maires des différentes communes ; la série O intitulée « Administration et comptabilité communales - Voirie vicinale - Dons et legs » n'a, quant à elle, livrée que des informations très occasionnelles.

Enfin, nous avons consulté la série « Alsace-Lorraine » (AL) pour la période 1870-1945, notamment les « Fonds des Kreisdirektions » de Colmar et de Guebwiller (sous-préfectures), le « Fonds du Bezirkpräsidium Ober Elsass » (préfecture du Haut-Rhin), ainsi que le fonds de la « Meliorationsbauverwaltung » (service des constructions et des améliorations agricoles - Génie rural de 1872 à 1916) redevenu « Génie rural » (subdivision de Guebwiller et Colmar-sud de 1919 à 1940) puis « Wasserwirtschaftsverwaltung » (service d'aménagement des eaux ou service hydraulique de 1940 à 1945). Cela nous a permis d'obtenir nombre de renseignements sur les crues de février 1877, octobre 1880, décembre 1882-janvier 1883, celle de janvier 1910, celles de décembre 1919 et janvier 1920, ou encore celles de 1931.

Nos investigations aux ADHR se sont poursuivies par le dépouillement des archives administratives contemporaines, série W, regroupant l'ensemble des archives postérieures à 1945, parmi lesquelles figurent celles de la préfecture, des sous-préfectures, de l'administration départementale, du Service régional de l'aménagement des eaux (SRAE)¹, du Génie rural² et celles de la Direction départementale de l'équipement (DDE)³. La série W a permis de recueillir des renseignements essentiels sur les grandes

1. Le Service régional de l'aménagement des eaux (SRAE) est devenu le service de l'eau et des milieux aquatiques (SEMA) de la Direction régionale de l'environnement (DIREN), aujourd'hui Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

2. Le Génierural devient par la suite la Direction départementale de l'agriculture et de la forêt (DDAF).

3. La DDAF et la DDE ont fusionné en janvier 2009 pour former la Direction départementale de l'équipement et de l'agriculture (DDEA) qui, après fusion en janvier 2010, avec le service

inondations de décembre 1947, janvier 1955, février 1958 et avril 1983. Les apports de cette série sont indispensables pour savoir comment le risque inondation a été géré, au sortir de la guerre mais aussi par la suite, jusqu'à en arriver aux politiques de gestion et de prévention actuellement en vigueur.

L'enquête en archives s'est poursuivie par la consultation des archives anciennes et surtout de la série C, contenant, entre autres, le fonds de l'Intendance d'Alsace (1648-1790) et celui de la Commission intermédiaire de l'assemblée provinciale (1787-1789). Bien que notre étude n'ait pas pour objet de remonter au-delà de 1778, nous avons tout de même décidé de poursuivre les pistes archivistiques dans le but de reconstituer le plus exactement possible, mais sans prétention d'exhaustivité, la chronologie des crues de la Lauch¹. La série C regorge de pièces relatives aux travaux publics et fait référence aux événements de février 1774, octobre 1778, décembre 1779, mars 1751, 1769-1770, 1771, septembre 1786 et 1788. La série C comprend, de plus, des plans de finage (au 1/5 280^e) réalisés entre 1760 et 1763, sur ordre de l'intendant de Lucé et détaillant, pour chaque commune du Haut-Rhin, la répartition de l'occupation du sol.

Des sources narratives de nature religieuse, consistant essentiellement en des chroniques et annales², ainsi que des documents figurés, plans et cartes diverses ont également permis de compléter notre corpus documentaire.

Troisième étape : d'autres sources disponibles à ne pas négliger

Les archives municipales permettent encore d'affiner localement les connaissances sur les inondations, de gagner en précision.

Au sortir du second conflit mondial, la multiplication des services déconcentrés de l'État et des organismes en charge de la gestion des cours d'eau engendre une hausse de la production de sources mais aussi une dispersion de l'information constituant une difficulté supplémentaire quant à la récupération des données.

Notre collection d'informations s'est encore enrichie par la consultation des Archives nationales dont le contenu s'est révélé bien décevant et par l'exploitation

environnement de la préfecture, est devenue la Direction départementale des territoires (DDT).

1. Recherches effectuées dans le cadre du « Programme Junior » de la MISHA (2007-2009) porté par L. With et étendues au programme ANR-DFG « TRANSRISK » (2007-2010) dirigé par B. Martin et R. Glaser. Ces deux programmes pluridisciplinaires et transfrontaliers (franco-allemand) portaient sur le risque d'inondation dans l'espace du Rhin supérieur.

2. Dietler Séraphin, *Chronique des dominicains de Guebwiller* : 1124-1723, traduite et publiée par la société d'histoire et du musée du Florival sous la direction de Ph. LEGIN, Guebwiller, 1994, 362 p.

de nombreuses sources imprimées. Parallèlement, des entretiens ont également été menés auprès de techniciens, de politiques, et auprès de la population. Les témoignages constituent une source essentielle permettant d'analyser l'état de la mémoire. Enfin, de nombreuses sorties sur le terrain ont été effectuées en vue de procéder à des repérages¹, de comprendre et analyser la logique des inondations de la Lauch.

Cette thèse constitue à plusieurs égards un guide méthodologique utile, au-delà de la recherche académique, à toute institution souhaitant reconstituer la trame des événements historiques d'inondation afin de mieux gérer le présent des catastrophes.

Résultats et apports de la recherche

Trois grands types de résultats peuvent être mis en exergue à l'issue de cette thèse.

Une première catégorie relative à l'information sur le risque avec notamment la création d'outils et la réalisation d'une étude spécifique sur la vulnérabilité. La chronologie reconstituée des inondations a permis d'améliorer l'information sur les phénomènes et de constituer un socle de connaissances historiques documentées pour une meilleure maîtrise du risque.

Au terme de l'enquête en archives, 107 événements ont été recensés entre 1778 et 2013 et au-delà de la période étudiée, 142 entre 1012 et 2013. Pour valoriser ces données et hiérarchiser les événements, une classification, inspirée de modèles existants², a été élaborée à partir des dommages occasionnés. La classification détaille 4 niveaux d'intensité, correspondant aux événements faibles, moyens, forts et exceptionnels, et à l'intérieur desquels apparaissent 3 catégories de dommages (agricoles, hydrauliques et aux infrastructures, aux hommes et aux biens). Une variable négative « niveau -1 », empruntée à la méthode d'Emmanuel Garnier³, rassemble les événements avérés pour lesquels aucune précision n'est disponible (quant à la durée de submersion, aux dommages occasionnés, aux lieux sinistrés, etc.). Cela permet de conserver l'information historique sans pour autant fausser le reste du classement. La répartition des 107 crues entre les différents niveaux d'intensité a été faite scrupuleusement en fonction du dommage le plus grave. Douze événements extrêmes ont pu être identifiés sur la période mais l'étude approfondie de ces derniers n'a pas permis d'en déterminer le

1. Les traces et indices laissés par les crues dans le paysage constituent également des sources à part entière. A cela s'ajoutent les repères de crue matérialisés sous les ponts.

2. Cf. les travaux de M. BARRIENDOS, D. CŒUR, E. GARNIER, P. DOSTAL, R. GLASER, CH. PFISTER.

3. GARNIER E., « Histoire d'eau, histoire du climat. Matériaux et méthodes d'une histoire du climat en milieux fluvial (xvi^e –xix^e siècles) », *Les Actes du CRESAT*, n°5, 2008, p. 19-26.

plus funeste car la comparaison entre des événements distants de plusieurs décennies, voire siècles, est délicate. Outre la quantification de l'événementiel, l'avantage de cette classification est d'être transposable à tous les cours d'eau. Parallèlement, il nous appartenait également de valoriser les informations recueillies dans les archives, de les rendre accessibles et de participer ainsi à l'élaboration et au partage d'un savoir scientifique sur le risque d'inondation. Dans ce but, des documents de synthèse ont été produits, notamment des graphiques mettant en scène de manière pertinente la période d'apparition des crues mais également les lieux les plus exposés aux risques. La représentation graphique de la chronologie a révélé l'existence de six phases d'activité intense de la Lauch, hébergeant certains événements exceptionnels.

En rétablissant la chronologie des événements, l'historien rend possible les retours d'expérience. L'information historique participe ainsi à l'appropriation du risque.

Nous sommes également parvenus à produire un savoir scientifique en reconstituant spatialement les grandes inondations historiques (telles que : janvier 1910, décembre 1947, février 1990), en vue de faciliter la connaissance des principaux événements dévastateurs. Loin d'être évidentes à réaliser, ces cartes synthétiques ont pour finalité de retracer l'itinéraire emprunté par les eaux et de localiser avec précision les lieux sensibles. À Buhl, nous avons eu accès à une source originale et tout à fait inédite : le rapport d'intervention des sapeurs pompiers qui inventorie et détaille chaque intervention en précisant l'objet, la date et surtout le lieu exact de celle-ci. Ces informations, additionnées à celles livrées par les témoignages locaux et les archives diverses, ont permis de reconstituer et de replacer sur la carte du Plan de Prévention des Risques d'Inondation ci-dessous, le champ d'inondation de février 1990. Celui de décembre 1947, obtenu *via* un recensement des déclarations de pertes et des demandes de secours, met particulièrement bien en évidence le niveau important de vulnérabilité de cette ville, d'autant que l'ensemble de la zone inondée en 1947 est aujourd'hui entièrement urbanisée¹. En matière d'urbanisme, Buhl n'a visiblement pas tiré les leçons de 1947. Par conséquent, au regard des informations historiques, le zonage du risque établi par les services de l'État dans le cadre de la procédure PPRI est largement sous-estimé puisqu'il ne tient aucunement compte des événements de décembre 1947. Il est possible d'espérer que la cartographie des grandes inondations et du risque ici restituée puisse servir à la prévision d'événements futurs, notamment à l'élaboration de *scenarii* de crue, voire de modélisations.

1. Excepté le long du Murbach.

Image carte

Par ailleurs, une étude comparative de l'occupation du sol et plus précisément de l'urbanisation a été menée, entre 1760 et 1990, révélant un accroissement significatif de la vulnérabilité des personnes et des biens dans la vallée de la Lauch. Cela résulte d'une part de l'amputation des zones inondables liée à l'industrialisation de la haute vallée au XIX^e siècle et, d'autre part, du développement de l'habitat résidentiel dans les zones à risque de la plaine dans la seconde moitié du XX^e siècle, comme c'est le cas à Colmar, à l'arrière d'une digue de protection. Il résulte de cela, l'apparition d'un « surrisque » lié à la présence même des aménagements, une fausse impression de sécurité et un recul de la vigilance, conduisant à l'oubli du risque chez les locaux et à son ignorance chez les nouveaux habitants. Cette thèse met de fait en exergue, *via* des exemples précis, un appauvrissement de la culture du risque, une perte de la mémoire des événements et parfois même une perte du lien homme-territoire conduisant à une réelle aggravation de la vulnérabilité.

Une deuxième catégorie de résultats concerne l'identification des acteurs du risque, la précision et l'évolution du rôle de chacun dans le processus de lutte contre les inondations tout au long de la période, sur un territoire très convoité lors des conflits. L'examen de la chronologie a révélé dès 1778 quatre protagonistes : l'intendant/préfet et le maire dotés de compétences administratives et organisationnelles et deux acteurs dits « de terrain » : l'ingénieur des Ponts et Chaussées, concepteur de projets, détenteur du savoir scientifique et de la connaissance technique ; et le riverain, exécutant, directement concerné par le phénomène inondation. Le nombre des acteurs du risque va se multiplier au fil du temps et leur mission évoluer, eu égard aux événements catastrophiques, aux bouleversements politiques, etc. Cela soulève toutefois une difficulté quant à l'identification du rôle et des compétences de chacun en matière de prévention, de protection et de gestion du risque d'inondation à l'échelle du bassin. Les statuts particuliers¹ de l'Alsace au cours de l'histoire lui valent d'avoir une organisation et des acteurs pour le moins originaux, la distinguant ainsi du reste de la France.

Enfin, un troisième type d'apports réside dans la détermination des grands tournants opérés en matière de gestion et de prévention du risque d'inondation ayant progressivement conduit à la situation actuelle.

1. « Pays d'imposition », l'Alsace conserve tout au long XVIII^e siècle un régime d'exception et un service des Ponts et Chaussées différent de celui du reste du Royaume. Aux XIX^e et XX^e siècles, son statut de « province annexée », lui confère une nouvelle fois une organisation spécifique et donc un héritage différent par rapport au reste de la France.

Si la grande difficulté de cette thèse était de mettre en perspective l'évolution de la gestion des inondations sur la période considérée, en fonction à la fois des événements hydrologiques, des enjeux et de la vulnérabilité, des contextes politiques très contrastés et des acteurs, cela constitue également son point fort.

Tout au long des chapitres, il s'agissait de rester simple dans les explications alors que le contexte politico-administratif local ne l'était pas forcément, surtout entre 1871 et 1945. En effet, l'Alsace connaît 3 conflits et 5 changements de souveraineté et de langue en seulement 75 ans. Jusqu'alors, personne n'avait étudié les modalités de gestion des cours d'eau d'Alsace lors des périodes d'annexion et de retours à la France. Inédite, cette thèse démontre à juste titre que ces périodes de l'histoire sont fondamentales tant en matière d'événements destructeurs (1876, 1877, 1882-83, 1896, 1910), qu'en ce qui concerne les aménagements. Innovante, cette étude fait le point sur les « apports » de la politique allemande c'est-à-dire sur les progrès réalisés en matière de gestion du risque. Très actives, les autorités allemandes réalisent des travaux de grande ampleur, visant à répondre aux besoins accrus de l'industrie¹, de réparation et d'entretien visant à réduire le risque d'inondation². Animées par une tradition de mémoire et de culture du risque, elles placent des repères de crue sur les ouvrages d'art. Malheureusement, nombre de ces témoins ont disparu lors des conflits du xx^e siècle. Mais l'innovation la plus significative de la période réside dans la création des *Flussbauverbände*, premiers syndicats fluviaux, dont l'objectif est d'assurer la cohérence et la coordination de la gestion des cours d'eau et un meilleur suivi des ouvrages. Les Allemands mènent une politique structurelle de gestion du risque d'inondation, alliée à des mesures plus légères déjà en faveur d'une gestion globale. Malgré une alternance des autorités en place, cette recherche montre l'existence d'une certaine continuité dans la gestion des cours d'eau alsaciens et du risque. Au regard des importantes améliorations apportées, la politique allemande s'avère efficace et constitue de ce point de vue un héritage intéressant pour les rivières alsaciennes.

Cet acquis permet, au Conseil général du Haut-Rhin de s'imposer, en moins de deux décennies, comme l'acteur incontournable de la gestion des inondations et plus généralement des rivières, une position originale et unique en France. Très efficace, son action volontariste repose sur des méthodes douces privilégiant la solidarité amont-aval. Le cas haut-rhinois constitue à ce titre un bon exemple de gestion cohérente et raisonnée à l'échelle des bassins versant, exemple qui pourrait éventuellement inspirer

1. Par la création de sept lacs réservoirs dans les Vosges.

2. À ce titre, rappelons les importants travaux d'endiguement et de détournement des eaux réalisés sur l'Ill et le Rhin en vue de protéger les villes de Mulhouse, Colmar et Strasbourg.

d'autres départements surexposés aux risques d'inondation, comme le Var, le Gard, l'Hérault ou encore l'Ille-et-Vilaine. Bien que ce système ait à maintes reprises prouvé son efficacité, il est aujourd'hui remis en cause et même menacé de disparition par l'attribution d'une nouvelle compétence « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) » dévolue aux collectivités locales (communes et EPCI à fiscalité propre), par la loi de décentralisation dite « de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPAM) » du 27 janvier 2014.

En définitive, l'étude montre une corrélation évidente entre les grands événements destructeurs et la prise de mesures structurelles et non-structurelles témoignant à la fois d'une réelle préoccupation de l'État pour le problème du risque mais aussi d'une absence certaine d'anticipation. Les compétences de l'historien ont permis de révéler la pertinence des politiques de gestion et prévention mises en œuvre en France. Cela apparaît nettement au cours de l'étude notamment lorsqu'il est question de l'instauration et de l'application des PPRI dans le Haut-Rhin.

Ainsi, une approche diachronique était donc nécessaire pour reconstituer la généalogie des acteurs et celle de l'action publique. En schématisant à l'extrême, l'évolution de la politique publique est marquée par trois grandes phases :

- d'abord une volonté « d'éradiquer le risque » *via* une politique structurelle de réparation, des aménagements lourds et ponctuels réalisés au lendemain d'inondations dévastatrices (xviii^e – mi-xix^e siècle) ;
- suivie au lendemain des funestes inondations qui ravagent la France en 1856, d'une prise de conscience, par Napoléon III, de l'importance de la prévention (recherche des causes des inondations et de remèdes adaptés) et d'une gestion globale mais dont la mise en place s'avère longue et difficile¹. C'est la première fois de l'histoire que des événements naturels ont des conséquences politiques et législatives, avec l'adoption de la loi de 1858.
- et enfin, depuis les années 1970-1980, une volonté de « gérer le risque et les zones exposées » en mettant l'accent sur la prévention et sur des mesures plus respectueuses de l'environnement en vue de parvenir à une gestion raisonnée du risque et surtout plus cohérente. Une véritable politique de prévention² voit le jour en France et en Alsace au cours de la décennie 1980. Cette même politique est relancée et renforcée par l'adoption de la loi Barnier en 1995 (créant les PPRI), de la loi

1. En effet, en Alsace, la portée de la politique de l'Empereur reste très limitée.

2. Avec notamment la loi du 13/07/1982, relative à l'indemnisation des victimes de catastrophes naturelles, qui crée les Plans d'exposition aux risques (PER).

Bachelot en 2003 (amélioration de la prévision, droit à l'information, devoir de mémoire) et du « volet inondation » de la directive européenne d'octobre 2007.

Cette recherche met de fait en évidence l'existence de plusieurs dynamiques s'articulant entre elles à différents niveaux institutionnels : local, national et même supranational, dans une logique de concertation et de coordination en vue de favoriser une gestion globale et cohérente des risques.

Les principales contributions de ce travail sont à même de nourrir de nouvelles réflexions ou des études de cas sur d'autres aires géographiques mais également sur les aspects mémoriels, les représentations et la perception du risque qui n'ont été ici qu'effleurés.

Au terme de cette étude, nous sommes plus à même de comprendre l'actuelle politique de gestion menée au plan local, national et supranational. En effet, la référence aux événements passés et à leurs conséquences a permis de comprendre les repositionnements successifs des politiques de gestion du risque d'inondation. Par conséquent, la recherche historique trouve ici toute sa dimension pragmatique. Véritable cas d'expérimentation d'une démarche plus ambitieuse de recherche sur l'histoire des inondations, l'analyse géohistorique ici proposée constitue un modèle transposable à d'autres vallées.

V.

ACTIVITÉS ET PROJETS

17 NOVEMBRE 2014 | JOURNÉE D'ÉTUDE

ODILE KAMMERER, MARIANNE COUDRY

CLIO EN CARTES 2 : Y-A-T-IL DES CARTES IMPOSSIBLES ?¹

L'Atlas Historique d'Alsace en ligne (AHA) n'a pas pour unique objectif de constituer un fichier ou un catalogue de cartes. Au sein du CRESAT, l'équipe entend poursuivre un travail de recherche sur le recours à la cartographie pour les analyses historiques, et plus largement sur l'interactivité entre sciences sociales et représentations spatiales. Les angles d'approche sont divers. La première journée d'études « Clio en cartes »¹, en novembre 2013, a permis d'aborder quelques questions méthodologiques et l'échange fécond entre les communicants et un public actif a conduit l'équipe de l'AHA à poursuivre ce qui devient une série de « Clio en cartes » !

Cette deuxième journée d'études s'inscrit de plus dans un autre contexte : de nouvelles orientations du CRESAT et un projet de modification substantielle du site de l'AHA. Si la production des cartes va trouver un autre souffle, la consultation en ligne en sera transformée et, espérons-le, mieux adaptée à un large public. L'AHA s'inscrit également de plus en plus dans un réseau de producteurs d'atlas qui échangent fructueusement leurs expériences et leurs questions.

Rassemblant une quarantaine d'enseignants-chercheurs et de chercheurs historiens et géographes, d'archéologues, d'étudiants, d'érudits, d'historiens de plaisir, la journée d'études « Clio en cartes » 2 avait lancé un défi : y-a-t-il des cartes impossibles ?

1. Pour le compte rendu complet avec les illustrations voir le site de l'AHA : www.atlas.historique.alsace.uha.fr

2. Voir le compte rendu dans *Les actes du CRESAT* n° 11, 2014, p. 107-111.

Bien des auteurs de cartes se sont heurtés à cette question, quand ils ont été amenés à traduire des phénomènes d'interactions humaines, des contacts dans les domaines culturel, politique ou économique sans espace défini par des points précis ou une ligne continue, le plus souvent emboîtés et fluctuants dans l'espace et le temps. Les communicants invités ont été sollicités en raison de leur pratique des problématiques cartographiques ou/et de leurs expériences significatives dans le cadre de la question des cartes impossibles. Toutes les périodes historiques avec leurs spécificités méthodologiques ont été prises en compte.

On trouvera dans cet article un rapide argument de chaque communication et l'essentiel des débats suscités. Les textes ou power point sont mis en ligne sur le site, dans leur intégralité, au fur et à mesure de leur arrivée.

SYLVIE DENOIX (CNRS) :

CARTOGRAPHIER DES PROCESSUS : LA GAGEURE
DE LA CARTOGRAPHIE HISTORIQUE

L'histoire est une discipline en prise avec le temps de deux manières : elle rend compte d'événements, d'institutions, de rapports sociaux... *se situant dans le passé*, et elle considère le déroulement des choses, les processus : elle historicise les faits en les contextualisant dans une *durée*.

Par ailleurs, l'histoire est la discipline du grand récit, de la narration. L'exposé se fait, pour les historiens, en dissertant. Or, la cartographie est un mode d'expression produit par les géographes. Leur discipline n'est pas encline à appréhender le temps, mais l'espace, et s'encombre peu de la restitution des processus.

Comment les historiens peuvent-ils efficacement emprunter les outils de la géographie ? Comment peuvent-ils rendre compte des temporalités, des processus, des déroulements... Comment, passer du grand récit à l'outil graphique ?

Ce faisant, l'histoire s'enrichit et cartographier a une valeur heuristique : en spatialisant, on découvre des choses insoupçonnées auparavant, et de nouvelles questions se posent.

Dans cette communication, ont été évoquées des questions de méthode, des questionnements, et des solutions pour rendre compte du passé par la cartographie en s'appuyant sur l'exemple concret de l'Égypte et de la ville du Caire à l'époque médiévale.

Les difficultés, qui apparaissent déjà pour de larges territoires, comme l'Égypte, sont plus aiguës pour les espaces urbains, comme Le Caire. Elles tiennent d'abord à

la nature de l'information, avec ses lacunes et les pièges de l'anachronisme : modifications du milieu naturel, des limites administratives, des toponymes. Mais surtout au travail d'élaboration d'un fond (une matrice), ici d'époque napoléonienne, sur lequel on puisse caler les informations plus anciennes.

La représentation est tributaire des outils cartographiques, mais le choix de codes graphiques appropriés, l'utilisation de calques (layers) sont des moyens efficaces pour visualiser des processus complexes et ainsi mieux les comprendre : exemple du rôle des waqf dans le développement urbain. L'apport d'autres disciplines se révèle essentiel et, dans le cas présent, ce fut celui d'un architecte. La carte devient alors un instrument heuristique qui permet de mettre en évidence des phénomènes insoupçonnés et de susciter de nouveaux questionnements.

La discussion a porté sur la nature de l'information exploitée (textuelle, archéologique) et sur le problème de la représentation des changements fréquents (lesquels retenir?). Le choix des moyens et des informations se trouve-t-il complexifié ou éclairé par l'apport d'autres disciplines ?

JEAN-FRANÇOIS CHAUVARD (CNRS) :

L'ATLAS HISTORIQUE DE L'ITALIE RÉVOLUTIONNAIRE ET NAPOLÉONNIENNE

Le premier titre donné aux organisateurs *L'Atlas révolutionnaire de l'Italie* relève du canular car s'il s'agit bien de l'Italie révolutionnaire, et non d'un atlas révolutionnaire dans sa conception, quand bien même c'eût été un rêve ! Certaines difficultés voire impasses rencontrées, relèvent du support papier avec son caractère « définitif » alors que d'autres problèmes sont communs aux atlas papier et aux atlas en ligne.

Présentation fut faite de cet atlas papier récemment réalisé (École Française de Rome), et des choix éditoriaux : arc chronologique ample, structure thématique inspirée de celle de l'*Atlas de la Révolution française*¹, disposition mettant face à face carte et commentaire, inclusion de cartes antérieures considérées comme encore pertinentes.

La réflexion sur les contraintes et insuffisances pose nettement les problèmes rencontrés par tous les auteurs de cartes : comment faire une cartographie dynamique (batailles, changements de frontières) avec les moyens limités d'une édition imprimée ? Comment compenser l'hétérogénéité de la documentation, plus riche pour certaines régions que pour d'autres ?

1. BONIN S., LANGLOIS C., *Atlas de la Révolution française*, Paris, Éd. de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1987-2000.

En s'interrogeant sur la faisabilité des cartes et sur la difficulté de donner aux phénomènes historiques une transposition cartographique - par exemple comment représenter la diffusion du Code civil ? - l'historien ne se trouve-t-il pas précisément devant une carte impossible ?

La discussion a porté surtout sur ce dernier problème : faut-il chercher à tout représenter (comme on a cherché à tout quantifier) ? Aux cartes impossibles faut-il ajouter les cartes inutiles ? Y a-t-il une limite ontologique à la cartographie ? Autre débat : l'utilité de la carte par rapport au discours de l'historien, ou l'utilisation d'autres procédés de visualisation, comme la 3D, qui a suscité un vif débat. Autre question soulevée : la définition du territoire n'est-elle pas souvent confondue avec l'espace d'exercice d'un pouvoir ?

CLÉMENT FÉLIU (INRAP) :

LES FRONTIÈRES GAULOISES, PROBLÈMES
HEURISTIQUES ET CARTOGRAPHIE FLOUE

L'étude des territoires gaulois de l'Indépendance (avant la conquête césarienne) pose le problème de leur définition géographique et du tracé de leurs frontières. Bien que les sources littéraires (César) mentionnent des délimitations, elles sont imprécises, et les cartes qu'on a dressées depuis Napoléon III reposent sur des pré-supposés implicites (les frontières naturelles). Recherche d'une méthode, à partir d'un exemple, les Leuques et les Médiomatriques : partir de frontières postérieures (limites de diocèses), croiser avec une variété de sources, la toponymie, les inscriptions sur bornes, la céramique culinaire, les émissions monétaires. Leur combinaison permet de proposer une cartographie qui offre une précision satisfaisante à petite échelle, mais la question de la fiabilité des tracés à un niveau de détail plus important reste posée : il faut parler d'une « cartographie floue ».

La discussion a porté sur la notion de territoire – est-elle recevable pour la période considérée ? Sur la pertinence des marqueurs choisis et les problèmes que soulève leur choix. Sur la nécessité de déconstruire les cartes antérieures. Sur les notions de « cartographie de tendances », et de « cartographie floue », adaptées à des connaissances floues.

LOUP BERNARD, ANTONIN NÜSSLEIN (UNIVERSITÉ DE STRASBOURG) :

CARTOGRAPHIER LES PEUPELEMENTS ANCIENS À PARTIR
DES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES : EST-CE IMPOSSIBLE ?
DONNÉES, TAPHONOMIE, SIA ET ARKEOGIS

Réflexion générale sur la possibilité et la pertinence d'une cartographie périodisée et à grande échelle des données archéologiques, étant donné leurs caractéristiques : absence de représentativité due à leur caractère partiel (hasard des découvertes, inégalités de prospection, processus taphonomiques – érosion ou recouvrements, altérations d'origine anthropique), difficulté à faire dialoguer des spécialistes de disciplines très diverses (étude du milieu naturel, étude du matériel archéologique), difficulté à constituer des séries se prêtant à un traitement statistique.

À petite échelle, un cas concret (Sarre) permet d'évoquer l'une des méthodes qui visent à réduire les problèmes d'incertitudes spatiales, les simulations reposant sur une modélisation des données obtenues par la fouille. Une autre consiste à dresser des « cartes de confiance », permettant de distinguer les zones bien explorées des autres. Bilan : importance d'un SIA (système d'information archéologique) comme base d'une cartographie critique.

La discussion a porté sur la connaissance imparfaite des processus d'érosion et d'alluvionnement (cas du Rhin), et sur les limites de l'utilisation de modèles. Peut-on faire des cartes avec autant de filtres déformants ?

THIERRY HATT, MARIE-NOËL HATT-DIENER

(CHERCHEURS EN GÉOGRAPHIE ET EN HISTOIRE CONTEMPORAINE) :
DYNAMIQUE DES DÉPLACEMENTS DANS LA VILLE, CARTES
POSSIBLES, CARTES IMPOSSIBLES, STRASBOURG 1800-1840.

Strasbourg, verrouillée dans ses fortifications, présente un espace fermé se prêtant bien à l'étude des mobilités intra-urbaines. Le dépouillement des « registres de population » (des fichiers domiciliaires) utilisés par l'administration de 1792 à 1970 a conduit à une base de données considérable : 6 500 individus et leurs déplacements. Comment cartographier ceux-ci en faisant une sélection pertinente qui évite de sacrifier la lisibilité à l'exhaustivité ?

Présentation des problèmes et des solutions envisagées : passage en revue des « cartes possibles » et « impossibles » à différentes échelles spatiales, la ville, la rue, l'immeuble, puis au niveau de l'individu ; réflexion sur la cartographie dynamique.

La discussion a porté sur la difficulté à cartographier la mobilité intra-urbaine par rapport à celle des primo-arrivants, sur la difficulté à représenter les rythmes de déplacement, sur l'utilité ou l'inutilité de cartographier des phénomènes aussi complexes.

AXELLE CHASSAGNETTE (UNIVERSITÉ DE LYON 2) :

RECONSTRUIRE LE PASSÉ BIBLIQUE :

LES PLANS DE LA JÉRUSALEM ANTIQUE AU XVI^e SIÈCLE

Au xvi^e siècle, Rome et Jérusalem sont les villes les représentées en référence à la Bible et à l'Antiquité. Ces plans, réalisés dans un contexte culturel très particulier, l'analyse historique, philologique et archéologique qui caractérise les études bibliques à la Renaissance, visent à la construction d'un espace fictif à usage mémoriel : reconstruire le passé biblique sur un support non textuel qu'on puisse embrasser d'un seul regard. Ils ne représentent pas un moment de l'histoire de Jérusalem, mais une synthèse de cette histoire : les traces (notamment architecturales) des différentes périodes historiques sont figurées de manière synoptique. Leurs formes matérielles diffèrent considérablement : vignette urbaine, plans diagrammatiques, plans-cartes-vues de villes combinés etc. En outre, insérés dans des éditions de l'Écriture sainte, les représentations renvoient à un texte. Pédagogie et voyage dans le temps pour les pèlerins se combinent.

La ville de Jérusalem représentée est liée au contexte historique de production de la carte : aux débuts de la Renaissance, on retrouvera l'Antiquité chrétienne ; au temps de la Réforme, la mesure de l'espace représente le temps divin ; les expériences directes (« autopsies ») vont ensuite enrichir les sources livresques.

L'examen de trois exemples, appartenant à la deuxième moitié du xvi^e siècle, permet d'étudier les procédés utilisés par les cartographes.

La discussion a porté sur le caractère unique de ce genre cartographique, les autres cartes de l'époque étant dites « au vrai », et sur sa durée, le passage à la carte reposant sur des données archéologiques se faisant à la fin du xviii^e siècle ; sur la formation technique de ces auteurs de cartes et leur information ; sur le public visé, théologiens et lecteurs de la Bible.

Le temps d'un débat a été réservé après les communications de la matinée puis celles de l'après midi pour éclairer des points spécifiques abordés par les intervenants. Prélude efficace pour une discussion générale et conclusive de la journée d'études.

Les principales interrogations soulevées au cours de cette discussion générale ont tourné autour de trois points :

1/ Les cartes impossibles : deux types d'impossibilités, celles qui tiennent à la documentation, trop abondante, ou trop mince, ou hétérogène, et dans ce cas les cartes peuvent être imprécises, partielles, ou peu lisibles, mais sont-elles pour autant impossibles ? Et les impossibilités qui tiennent au mouvement, dans l'espace ou dans la durée – quand on cartographie non plus le territoire, mais les hommes. C'est la question de la cartographie dynamique, et des outils modernes qui la rendent possible : utiliser la 3D ? (vif débat : pour les uns, elle permet par exemple une meilleure perception du relief et de l'habitabilité d'un espace étendu, pour les autres, elle est dépourvue de qualités heuristiques, voire même nuisible). Rapidement évoquée, une autre cause rend la représentation cartographique impossible : c'est la préoccupation de l'historien de ne s'occuper que du territoire et non des hommes. Il faut prendre en compte que l'objet traditionnel change.

2/ La carte comparée aux autres modes d'expression de l'historien : l'écrit, le graphique. Tous trois posent les mêmes problèmes de sélection de l'information – la carte doit-elle tout dire, ou synthétiser ? et de fonction : valeur pédagogique pour le public, heuristique pour le chercheur. Les spécificités de la carte : elle met plus nettement en évidence les manques dans la documentation, elle « parle au cerveau » autrement. Pour le cartographe, les cartes ne sont pas impossibles mais imprécises, partielles ou difficilement lisibles.

3/ Les liens entre la carte et le texte : la carte doit-elle tout dire ? la carte et sa légende se suffisent-elles à elles-mêmes ? une carte est-elle un support d'information adéquat sans un texte explicitant les choix de représentation, de codes graphiques ? (cf. le rôle des notices pour les cartes de l'AHA).

L'intérêt qu'ont pris les participants aux communications et aux débats tout au long de cette journée d'études, encourage à la programmation d'un « Clio en cartes » 3, le 16 novembre 2015. La thématique en sera : *la carte fait-elle le territoire ?*

1^{er} DÉCEMBRE 2014 | JOURNÉE D'ÉTUDE

CÉLINE BORELLO, ALAIN J. LEMAÎTRE

RHÉTORIQUE SACRÉE ET ÉLOQUENCE PROFANE :
ARGUMENTER À L'ÉPOQUE MODERNE

La question de l'art oratoire a mobilisé la recherche historienne avec de grands titres comme *L'Âge de l'éloquence* de Marc Fumaroli (1980) qui se veut une première « histoire de la rhétorique à l'époque moderne », débouchant sur une collective *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne*¹. D'autres auteurs comme Jean Starobinski ont parfaitement montré les lieux d'expression d'une parole d'autorité, « la chaire, la tribune, le barreau »². De fait, l'histoire politique et religieuse, deux champs historiographiques au cœur de l'axe 3 « Identités et politiques » du CRESAT, se retrouvent autour du l'usage de la parole avec l'idée fédératrice que cette dernière est une arme de pouvoir, suivant un héritage de l'Antiquité classique évident. De fait également, découle l'idée que la parole et le discours oral – qui peuvent être matérialisés par un écrit –, sont déterminants dans les actions politique et religieuse qui, l'une et l'autre, reposent sur la volonté de faire adhérer et sur la force de la conviction.

Dans cette appréhension de la parole comme matérialisation de l'autorité politique ou religieuse, cette journée a interrogé plus particulièrement l'acte d'argumentation durant la période moderne (du XVI^e au XVIII^e siècle). Argumenter est compris en tant que manifestation d'une volonté de soutenir une thèse et repose sur le désir de convaincre. Elle est une action de communication – écrite ou orale – dont l'auteur défend, explicitement ou indirectement, une position : il s'adresse à un auditoire

1. FUMAROLI M. (dir.), *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450–1950*, Paris, PUF, 1999.

2. STAROBINSKY J., « La chaire, la tribune, le barreau », P. Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. II, *La Nation*, vol. III, Paris, Seuil, 1986, p. 425-485.

ou à des lecteurs dans l'objectif de le/les persuader d'adhérer à son point de vue. Argumenter ne peut donc se concevoir sans interrelation, contrairement au raisonnement logique qui ne nécessite pas de récepteur mais un simple émetteur. Cette injonction à provoquer l'adhésion d'un interlocuteur, d'un public, se déploie dans des domaines divers comme celui des idées et des croyances ou bien celui des actions et des comportements.

Hommes d'Églises – catholicisme et protestantisme sont concernés – ou hommes du politique et du juridique sont ceux qui, par la maîtrise de la rhétorique et par une éloquence contrôlée, usent le plus fréquemment du pouvoir des mots, mobilisant des arguments d'autorité, de valeur, *ad hominem* ou généraux, des exemples illustratifs ou démonstratifs pour étayer le discours alors produit. Mais ils ne sont pas les seuls comme l'ont montré les communications suivantes donc l'objectif était d'interroger les techniques et procédés argumentatifs, de tenter d'en relever les modèles et les évolutions à travers des études de cas qui permettent également de réfléchir à la porosité éventuelle des deux champs historiographiques mobilisés.

Communications :

- Hugues DAUSSY, université de Besançon : « Un artifice rhétorique au temps des guerres de religion : l'usage du masque catholique dans la polémique huguenote ».
- Jean-Pascal GAY, université de Strasbourg : « Théophile Raynaud ou le choix de la théologie comme rhétorique en soi : partages disciplinaires, ordre confessionnel et apologétique catholique au XVII^e siècle ».
- Stefano SIMIZ, université de Lorraine : « Le clergé catholique et l'oraison funèbre aux XVII^e - XVIII^e siècles : Réflexions sur une forme de l'éloquence sacrée ».
- Alain J. LEMAÎTRE, université de Haute-Alsace : « La Chalotais et *Le Compte rendu des constitutions des Jésuites* (1761). Une mise en scène philosophique et politique ».
- Pierre-Yves BEAUREPAIRE, université de Nice Sophia-Antipolis : « L'éloquence maçonnique entre performance oratoire et stratégie de communication au XVIII^e siècle ».
- Céline BORELLO, université de Haute-Alsace : « Des usages de l'histoire politique dans l'éloquence de chaire protestante du XVIII^e siècle ».
- Christina SCHRÖRER, université de Freiburg : « Éloquence profane pour une République sacrée ? La Réveillière-Lépeaux et le programme des « institutions républicaines » sous le Directoire (1785-1799) ».

3, 4 ET 5 DÉCEMBRE 2014 | COLLOQUE INTERNATIONAL

OLIVIER THÉVENIN

CULTURE ET MÉDIAS NUMÉRIQUES À L'ÈRE DE LA DIVERSITÉ

Le colloque pluridisciplinaire « Culture et Médias Numériques à l'ère de la diversité », organisé par le CRESAT du 3 au 5 décembre 2014 à la Fonderie, en collaboration avec le Centre Norbert Elias de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et en partenariat avec l'Agence culturelle d'Alsace, avait pour vocation d'appréhender les mutations produites par le numérique dans le cadre d'une convergence des médias de la sphère culturelle. Il a ainsi pu montrer que ces bouleversements transforment profondément les relations à la culture et aux médias, renouvelant ainsi le modèle économique dominant des industries culturelles. Cette manifestation avait enfin pour objectif d'analyser la relation entre culture et médias numériques et également d'instaurer un débat entre chercheurs, concepteurs de contenus audiovisuels et spécialistes de la mesure de l'audience en France et en Suisse en présence d'un public de spécialistes et d'étudiants.

L'affluence cumulée pour les cinq demi-journées du colloque correspond à une fréquentation de 400 personnes, soit une moyenne de 80 personnes par session. Ce public était notamment composé d'invités dont 25 enseignants-chercheurs, 6 jeunes chercheurs en thèse et une dizaine de professionnels de l'audiovisuel et des médias numériques. Cette participation incluait également les étudiants du département d'information communication (Licence Communication et multimédia, Master Communication et édition numérique, Master MEEF Professeur documentaliste) et du département management (Master Management de projets des médias numériques), ainsi que des professionnels ou des personnes extérieures notamment pour la conférence de David Cage qui a été un événement majeur lors du déroulement du colloque. En effet, cette conférence ainsi que les deux tables rondes ont réuni des chercheurs et des acteurs de la filière audiovisuelle devant un public d'initiés et de curieux grâce à une très bonne communication en ligne et dans la presse locale.

Le mercredi 3 décembre, la première session intitulée « D'un écran à l'autre » s'est attachée à rendre compte de différentes approches du cinéma et de l'audiovisuel par les sciences sociales. La contribution de Jean-Pierre Esquenazi s'est concentrée sur l'analyse des séries telles que *Friends* en analysant des nouvelles formes de culture sériephilique des publics et en traitant autant de la réception-interprétation des séries que de leurs histoires et de leurs significations. Geneviève Sellier s'est intéressée quant à elle aux fictions télévisées unitaires françaises contemporaines en étudiant plus particulièrement les représentations et les rapports des identités de sexe. Les communications d'Hélène Laurichesse et de Claude Forest ont poursuivi cette session par des analyses consacrées à l'économie du cinéma en évoquant la question du phénomène des dispositifs de marketing dans l'industrie du cinéma et de l'évolution des pratiques spectatoriennes et de la diffusion des films en Afrique sub-saharienne francophone. Cette première journée s'est terminée par une séance spéciale - modérée par Fabien Bonnet (UHA) - autour des posters des doctorants exposés tout au long du colloque. Les six doctorants sélectionnés - Othniel Halépián Bahi Go, Arnaud Moschenross et Nicolas Quent (UHA), Fritz Lucie (Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse), Raphaël Szöllösy et Jérémie Valdenaire (Université de Strasbourg) - ont ainsi pu rendre compte de l'avancement de leurs travaux. Toutes ces recherches avaient comme point commun de développer des questionnements en lien avec le cinéma, l'audiovisuel et le numérique et ont suscité des débats productifs. Ces exposés ont par ailleurs montré aux étudiants que les enjeux de la recherche fondamentale et théorique sont variés, tout comme les domaines qu'elle peut recouvrir.

Le jeudi 4 décembre, les interventions des enseignants chercheurs en sciences de l'information et de la communication et en économie ont abordé les questions ayant trait aux modèles économiques des médias numériques ainsi qu'aux formes hybrides émergentes. Les questions de l'autonomisation des choix éditoriaux (Vincent Bullich), des nouveaux modèles économiques dans l'audiovisuel avec l'arrivée de nouveaux acteurs tels que Netflix (Nathalie Sonnac) ou des transformations des dispositifs de la recommandation (Kevin Mellet), ont permis d'analyser les effets du numérique sur les industries culturelles et d'appréhender les enjeux de la recomposition de l'ensemble de l'éco-système de la filière. Les interventions de Bruno Cailler, de Céline Masoni Lacroix et d'Alexis Blanchet concernaient plus spécifiquement la question de la création « transmédia » au regard de la convergence de la sphère du cinéma, de l'audiovisuel, des jeux vidéo et du journalisme. En partenariat avec l'Agence culturelle d'Alsace, nous avons invité quatre acteurs du « transmédia » en Alsace afin de découvrir un état de la création audiovisuelle de ce secteur pour échanger concrètement à propos de ces productions à la croisée de la culture des médias et de la communication. Lors

de cette journée, Cédric Bonin (gérant-producteur - société SEPPIA), Jim Danton (directeur artistique, réalisateur - Société Mimensis), Max Disbeaux (réalisateur, scénariste) et Frédéric Burgun (Bix Films) ont ainsi présenté leurs projets et échangé autour de la problématique de la production et de la diffusion transmédia. Cette notion encore difficilement stabilisée se trouve en effet à l'intersection de médias autrefois cloisonnés (presse, télévision, radio, internet). A l'issue des présentations, les échanges avec la salle modérés par Vincent Lowy (Université de Lorraine) et Carsten Wilhelm (UHA) ont prolongé les questionnements posés par les nouvelles tendances de la création audiovisuelle et des pratiques communicationnelles.

Enfin, la journée du 4 décembre a donné lieu en fin d'après-midi à une conférence exceptionnelle de David Cage, invité d'honneur du colloque, autour de la problématique de la « Création et des écritures innovantes ». Originaire de Mulhouse, David Cage a débuté sa carrière comme musicien indépendant et s'est spécialisé dans la production de bandes originales et d'effets spéciaux sonores. Il a fondé Quantic Dream en 1997 et il est à l'origine de la création de jeux vidéo comme *Omikron - The Nomad Soul* (1997 - en collaboration avec David Bowie), *Fahrenheit* (2005), *Heavy Rain* (2010) ou *Beyond : two souls* (2013), qui se situent à la frontière du récit interactif et du jeu vidéo classique. L'accueil a été enthousiaste et de nombreux amateurs de jeux vidéo ont prolongé cette conférence par une séquence de dédicace des jeux de Quantic Dream. Les étudiants en Master Communication et édition numérique qui avaient présenté pour l'occasion les jeux de David Cage et organisé des démonstrations ont pour leur part retenu que la stratégie de David Cage et de sa société Quantic Dream se différenciait de celle des studios de développement de jeux vidéo « classiques » en se démarquant sur la dimension esthétique et surtout narrative dans une histoire interactive où les choix du joueur influencent le déroulement du scénario et donc du jeu. Cette conférence a donc ouvert des perspectives aux étudiants de ce Master, notamment lorsque David Cage a indiqué que les personnes faisant preuve d'une capacité rédactionnelle avancée et d'un attrait certain pour le numérique et les jeux vidéo avaient l'opportunité de s'orienter dans la conception de scénarios interactifs de qualité et de réussir dans ce domaine.

Les deux communications de Céline Segur et de Cécile Méadel avaient pour vocation d'introduire à la thématique de la deuxième table ronde dédiée à l'analyse des audiences et des médias face aux nouveaux enjeux de la mesure des usages du web. A la suite de ces deux présentations, le panel d'experts franco-suisses réuni le vendredi 5 décembre était constitué d'Olivier Moeschler (responsable de la statistique des pratiques culturelles à l'Office fédéral de la statistique en Suisse), d'Eugénie de la

Motte Rouge et de Claire Blanquet (service de la Programmation et des études d'audiences, Arte), ainsi que de Julien Rosanvallon (Directeur du Département télévision, Médiamétrie), de Manuel Dähler (Directeur de la Mediapulse en Suisse) et de Karine Favro (UHA). Les interventions de la dernière demi-journée étaient organisées en deux temps avec une session consacrée à la « Participations des publics, évaluations profanes et sociabilités » avec Olivier Glassey (Université de Lausanne) et Valérie Beaudouin (chercheur CNRS et ParisTech), et une seconde session conclusive autour de la question des médiacultures avec des interventions d'Hervé Glévarec et d'Eric Maigret qui avaient pour objectif de conclure cette manifestation sur les perspectives réflexives prenant en compte la mutation des usages culturels et médiatiques dans le double contexte d'une convergence des technologies et de la mondialisation des industries culturelles.

Le colloque a été conçu en collaboration avec Fabrice Gimello-Mesplomb (Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse), Olivier Moeschler (Université de Lausanne) et Carsten Wilhelm (UHA) en partenariat avec l'Agence Culturelle d'Alsace. Il a mobilisé les collègues (en particulier Fabien Bonnet et Gérard Cohen), les chercheurs (Othniel Halépien Bahi Go et Arnaud Moschenross) et les étudiants du département information communication. Ces derniers ont participé à la communication et à l'organisation du colloque, mais ils ont également été partie prenante dans sa restitution au niveau numérique avec la mise en ligne de ressources audio et vidéo (<http://cmnd14.hypotheses.org>) et en réalisant un compte rendu écrit collectif. De leur point de vue, la manifestation a été l'occasion de côtoyer de nombreux professionnels et de percevoir l'émulation intellectuelle qui règne au sein de la communauté des scientifiques. L'étendue des sujets abordés lors des conférences, très stimulantes, leur a fait prendre conscience du caractère interdisciplinaire des sciences de l'information et de la communication et de leur complémentarité. Les chercheurs, quelles que soient leurs disciplines (socio-économie, histoire, audiovisuel), ont pu faire le lien avec des notions abordées dans le cadre de leur formation tout en leur apportant des connaissances complémentaires. Enfin, les débats du colloque leur ont été essentiels pour davantage cerner les problématiques de la valorisation des écritures innovantes et des dispositifs transmédiés.

Programme

MERCREDI 3 DÉCEMBRE

14H15. **D'UN ÉCRAN À L'AUTRE : APPROCHES SOCIO ÉCONOMIQUE.**

MODÉRATEUR : CHRISTOPHE DAMOUR, *UNIVERSITÉ DE STRASBOURG.*

« Les séries télévisées à l'ère du numérique », Jean-Pierre Esquenazi, Professeur, Université de Lyon III.

« Le film-marque dans l'industrie cinématographique : au croisement de la culturation des marques et de la marchandisation de la culture » Hélène Laurichesse, Maître de conférences, ESAV – Université Toulouse Jean Jaurès

« Le cinéma numérique dans les savanes. Evolutions des pratiques spectatorielles et de la diffusion des films en Afrique sub-saharienne francophone » Claude Forest, Professeur, Université de Strasbourg.

« Les fictions unitaires produites pour la télévision française : une espèce en voie de disparition ? » Geneviève Sellier, Professeure, Université de Bordeaux 3

18H-19H30. **FAIRE DE LA RECHERCHE FONDAMENTALE ET/OU APPLIQUÉE.**

SESSION JEUNE CHERCHEURS : PRÉSENTATION DE POSTERS.

MODÉRATEUR FABIEN BONNET, *UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE*

Othniel Halépián Bahi Go, Université de Haute-Alsace, Fritz Lucie, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, Arnaud Moschenross et Nicolas Quent, Université de Haute-Alsace, Raphaël Szöllösy, et Jérémie Valdenaire, Université de Strasbourg

JEUDI 4 DÉCEMBRE

9H. **LES MÉDIAS À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE.**

MODÉRATEUR GÉRALD COHEN, *UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE*

« L'automatisation des choix éditoriaux », Vincent Bullich, Maître de conférences, Université Paris-Nord (Paris 13).

« Régulation et démocratie ou comment Netflix démolit l'exception culturelle »
Nathalie Sonnac, Professeur, Université Paris 2 Panthéon-Assas

« Publicité et recommandation sociale sur internet : vers une recomposition des industries culturelles ? » Kevin Mellet, chercheur au laboratoire SENSE d'Orange

11H. **PRÉSENTATION DE PROJETS TRANSMÉDIA.**

MODÉRATEUR CARSTEN WILHELM, *UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE*

Cédric Bonin, gérant-producteur Société SEPPIA (Strasbourg),

Jim Danton, directeur artistique, réalisateur – Société Mimensis (Strasbourg),

14H. **CONVERGENCE ET TRANSMÉDIA.**

MODÉRATEUR CARSTEN WILHELM, *UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE*

« Typologies transmédiales Vers un écosystème socionarratif » Bruno Cailler, Céline Masoni Lacroix, Maitres de conférences, Université Nice Sophia Antipolis

« Les vieux amants : quarante ans d'échanges entre cinéma et jeux vidéo (1974-2014) » Alexis Blanchet, Maître de conférences, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

15H30. **PRÉSENTATION DE PROJETS TRANSMÉDIA.**

MODÉRATEUR VINCENT LOWY, *UNIVERSITÉ DE LORRAINE*

Max Disbeaux réalisateur, scénariste, (Strasbourg),

Frédéric Burgun, assistant de production Bix Films (Strasbourg),

16H30. DÉBAT AVEC LES INTERVENANTS AUTOUR DES QUESTIONS DE LA PRODUCTION ET DE LA DIFFUSION TRANSMÉDIA.

MODÉRATEURS : VINCENT LOWY, PROFESSEUR, *UNIVERSITÉ DE LORRAINE* ET CARSTEN WILHELM, *UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE*

17H30. CRÉATION ET ÉCRITURES INNOVANTES :

LES NOUVEAUX HORIZONS DES INDUSTRIES CULTURELLES.

MODÉRATEUR OLIVIER THÉVENIN, *UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE*

Invité d'honneur : David Cage, créateur et réalisateur de jeux vidéo. Fondateur de « Quantic Dream », et il est à l'origine d'opus comme *Heavy Rain* ou *Beyond : two souls*.

VENDREDI 5 DÉCEMBRE

9H. AUDIENCES, MÉDIAS ET PUBLICS.

MODÉRATEUR : PHILIPPE VIALON, *UNIVERSITÉ DE STRASBOURG*.

« La « télévision participative » et ses publics : de nouvelles perspectives ? » Céline Segur, Maître de conférences, Université de Lorraine

« La construction du public par sa mesure » Cécile Méadel, Professeure à l'école des mines, Chercheuse au Centre de sociologie de l'innovation (ParisTech-CNRS UMR 7185)

11H. TABLE RONDE : AUDIENCES ET MÉDIAS :

LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA MESURE DES USAGES DU WEB.

MODÉRATEUR : OLIVIER MOESCHLER, *CHERCHEUR À L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE ET RESPONSABLE DE LA STATISTIQUE DES PRATIQUES CULTURELLES À L'OFCE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE (SUISSE)*,

Claire Blanquet, Chargée d'études d'audience, Arte

Julien Rosanvallon, Directeur du Département télévision, Médiamétrie

M. Dähler, Directeur de la Mediapulse (Suisse)

Eugénie de la Motte Rouge, Responsable du service de la Programmation et des études d'audiences, Arte

Karine Favro, Maître de conférences, Université de Haute-Alsace

Cécile Méadel, (ParisTech-CNRS UMR 7185)

**14H. PARTICIPATIONS DES PUBLICS, ÉVALUATIONS PROFANES
ET SOCIABILITÉS À L'HEURE DU NUMÉRIQUE.**

MODÉRATEUR : FRÉDÉRIC GIMELLO-MESPLOMB, *UNIVERSITÉ
D'AVIGNON ET DES PAYS DE VAUCLUSE*

Olivier Glassey, Maître d'enseignement et de recherche, Observatoire sciences,
politique et société, Université de Lausanne.

Valérie Beaudouin, chercheur CNRS et ParisTech.

15H. PENSER LES MÉDIACULTURES.

MODÉRATEUR : OLIVIER THÉVENIN, *UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE*

« La culture à l'ère de la diversité : diversification culturelle et différenciation sociale » Hervé Glévarec, Directeur de recherche au C.N.R.S. / Laboratoire Communication et Politique

« Médiacultures et convergence numérique » Eric Maigret, Professeur, Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3

CONCLUSION DU COLLOQUE ET CLÔTURE À 17H

Comité scientifique

Jean-Samuel Beuscart, Orange Labs ; Fabien Bonnet, Université de Haute-Alsace ; Bruno Cailler, Université Nice Sophia Antipolis ; Laurent Creton, Université de Paris 3 ; Jean-Pierre Esquenazi, Université de Lyon 3 ; Claude Forest, Université de Strasbourg ; Christophe Damour, Université de Strasbourg ; Frédéric Gimello-Mesplomb, Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse ; Vincent Lowy, Université de Lorraine ; Pascale Marcotte, Université du Québec à Trois-Rivières ; Olivier Moeschler, Université de Lausanne ; Céline Masoni Lacroix, Université Nice Sophia Antipolis ; Angeliki Koukoutsaki-Monnier, Université de Haute-Alsace ; Olivier Thevenin, Université de Haute-Alsace ; Philippe Viallon, Université de Strasbourg ; Carsten Wilhelm, Université de Haute-Alsace

16 ET 17 AVRIL 2015 | COLLOQUE

AZIZA GRIL-MARIOTTE

L'ARTISTE & L'OBJET. LA CRÉATION DANS LES ARTS DÉCORATIFS
ET INDUSTRIELS DE L'ÉPOQUE MODERNE À NOS JOURS

Après les travaux initiés en 2010, lors des Journées d'histoire industrielle, consacrées au thème de « l'art et l'industrie », puis en 2014 la journée d'études sur « *le dessinateur dans les arts décoratifs et industriels, un technicien ou un artiste ? Entre savoir-faire et créativité* », ce colloque est l'occasion de poursuivre les questionnements autour des relations entre l'art et la fabrication d'objets, de produits, en rassemblant les chercheurs qui s'intéressent à ces questions en France et en Europe.

Avant la fin du ^{xix}e siècle, à la suite des débats autour des relations entre l'art et l'industrie, la création artistique d'objets reste perçue à travers l'opposition entre arts majeurs ou beaux-arts et arts mineurs. L'échelle de valeur, imposée par l'organisation de l'art à l'époque moderne en Occident, explique sans doute qu'associer le nom d'un artiste à celui d'un objet relève du défi, à l'exception de quelques rares exemples à la Renaissance. Pourtant, des artistes ont toujours contribué à la production d'objets usuels, de manière plus ou moins directe. D'une part, la circulation des modèles a favorisé la propagation des formes et des styles et d'autre part, les manufacturiers/industriels ont régulièrement eu recours aux services d'artistes pour renouveler la création de leurs productions.

Ce colloque propose d'explorer les différents aspects de la contribution des artistes dans les manufactures et la circulation des modèles à l'époque moderne, puis dans une perspective chronologique, d'appréhender l'évolution du rôle des artistes pour les productions d'arts industriels au ^{xix}e et au début du ^{xx}e siècle, et sa place au sein des entreprises, artistes indépendants ou directeurs artistiques.

Session 1 : Les artistes et les manufactures

ANNE PERRIN KHELISSA (MCF UNIVERSITÉ TOULOUSE-FRAMESPA-UMR 5136) :
« GRANDS ARTISTES » AU SERVICE DES « ARTS MINEURS » OU COMMENT
JEAN-JACQUES BACHELIER MODIFIA LE RAPPORT ENTRE LES PEINTRES
ACADÉMICIENS ET LES MANUFACTURES SOMPTUAIRES D'ÉTAT

Si l'œuvre et la carrière de Bachelier sont bien connus (*Jean-Jacques Bachelier...*, cat. exp. 1999), en particulier son action en faveur des arts manufacturés à travers la fondation de l'École royale gratuite de dessin en 1766 (Ulrich Leben 2004), la portée séditeuse des positions qu'il défendit l'est moins. Il apparaît en effet que la conception qu'il nourrissait de la production industrielle de prestige, et notamment l'idée qu'il se faisait de l'engagement des artistes académiciens auprès des manufactures royales (Gobelins, Savonnerie, Vincennes-Sèvres), firent rupture avec le système jusqu'alors en place. Plusieurs de ses travaux et certaines de ses pratiques, comme celle de diffuser au plus grand nombre une création et une pensée revendiquées comme autographes, s'opposaient aux usages que l'organisation des arts monarchiques avait établis depuis Colbert. Son parcours peut dès lors se lire à rebours de l'exemple donné par Jean-Baptiste Oudry, son maître, qui, s'il œuvra largement pour le renouvellement des formes et des motifs des arts décoratifs – et si son autorité sur les manufactures du royaume prit la forme d'un quasi-monopole dans les années 1720-1750 – ne chercha pas, à l'inverse de Bachelier, à s'approprier les bénéfices d'une reconnaissance personnelle.

L'objet de cette communication sera donc d'envisager d'un point de vue institutionnel les modifications qu'apporta Bachelier dans le fonctionnement des arts manufacturés, en insistant sur les points précis qui furent problématiques, eu égard aux principes anciennement portés par l'Académie et par les Bâtiments. En même temps qu'elle cherchera à souligner les écarts qui opposaient deux visions et deux « systèmes » de production, notre intervention permettra de mieux comprendre pourquoi l'Académie royale de peinture et de sculpture jugea comme « rivale » et « bâtarde » une institution indépendante vouée à la formation des *designers*, et comment, en conséquence, Bachelier donna à ses successeurs les conditions de leur valorisation sociale.

AZIZA GRIL-MARIOTTE (*MCF UHA-CRESAT*) :

EXPOSER AU SALON ET CRÉER DES MOTIFS POUR LE TEXTILE.

COMMENT CONCILIER PEINTURE ET PRODUCTION DE MODÈLES
POUR L'INDUSTRIE, L'EXEMPLE DE JEAN-BAPTISTE HUET

Le XVIII^e siècle est marqué par l'essor des relations entre les artistes et les arts décoratifs, initié le siècle précédent dans le cadre des productions des manufactures royales, ce mouvement s'amplifie et concerne de très nombreux artistes. Les exemples d'Antoine Watteau (1684-1721), de Jean-Baptiste Oudry (1686-1755), peintre animalier et directeur de la manufacture de Beauvais, puis de François Boucher (1703-1770), peintre du roi, réalisant des modèles de tapisseries, d'ornements diffusés par la gravure, des peintures décoratives, modifient la perception de la pratique artistique. Même si ces réalisations restent bien souvent un moyen de vivre, plus qu'une véritable aspiration, elles restent indissociables du goût pour le décoratif, caractéristique de l'époque rococo comme l'attestent les réalisations variées de François Boucher, alors au sommet de sa carrière artistique. Son importante production de modèles pour les arts décoratifs influence toute une génération de peintres qui poursuivront une carrière en exposant au Salon et en produisant modèles et dessins pour les arts décoratifs.

Jean-Baptiste Huet se rattache à cette génération influencée par l'art de Jean-Baptiste Oudry et François Boucher. Sa collaboration avec la manufacture de Jouy est appréhendée sous l'angle de la pastorale, genre dans lequel il rencontre un vrai succès au Salon. Pourtant, la confrontation entre sa production peinte et ses compositions pour la manufacture de Jouy permet de nuancer quelque peu cette vision. En faisant appel à Jean-Baptiste Huet, Oberkampf souhaite développer les *camaïeux* ou *meubles à personnages*, un genre de toile peinte, répandu dans les manufactures anglaises et françaises. Mais il attend aussi que l'artiste s'approprie et développe le vocabulaire décoratif, déjà répandu dans ces impressions. En reconsidérant la chronologie de ses créations pour Jouy, parallèlement à ses peintures exposées au Salon, il s'agira de comprendre l'évolution de Jean-Baptiste Huet entre son style artistique et la nécessité de reprendre des formes décoratives à la mode pour s'adapter aux besoins de l'industriel.

MICHAËL DECROSSAS (*INHA*) :

DU MODÈLE À L'OBJET : LE RÔLE DE L'ESTAMPE DANS LA
DIFFUSION DES FORMES ET DES ORNEMENTS ROCAILLES

Les planches d'ornements rocaille, souvent regroupées en suites, soulèvent de nombreuses questions sur leurs destinations. Elles jouèrent pourtant un rôle important, par leur large diffusion, leurs rééditions... comme vecteur, peu onéreux, de propagation des inventions (formelles ou ornementales), destiné aux ateliers des artisans et de manufacturiers. Et se révélèrent, de surcroît, un véritable fer de lance de la mode et de l'évolution du goût.

Ces planches ne se contentent pas de reproduire des œuvres, mais fournissent des « inventions » conçues par leurs auteurs dans une intention à la fois didactique et pratique, qui trouve son écho dans les titres des planches ou des suites, où apparaissent les termes d'« usages » ou de « propre à divers ouvrages ». Si ces planches pouvaient être reprises de manière stricte, elles pouvaient surtout servir de « répertoire d'idées », à la fois didactique et pratique, dans lequel le fabricant pouvait puiser pour composer son « objet », dans un jeu, comme l'exprime Peter Fuhring, permettant les associations et les combinaisons d'éléments puisés dans une ou plusieurs planches. Ainsi, certains éléments pouvaient être extraits pour orner une porcelaine, une pièce d'orfèvrerie, servir de motif à un tissu ou à un papier peint...

Ces planches, aux inventions libres et sans contraintes, connurent, dans le domaine des arts décoratifs, une longévité exceptionnelle, qui vient contrebalancer les critiques sévères auxquelles cet art fit face dès la première moitié du XVIII^e siècle. Ses « formes » eurent une vie qui dépassa largement la période propre au Rocaille. Les productions continuèrent longtemps à s'en inspirer.

Ce sont ces différents points, circulation des formes de la rocaille, adaptation à la production et longévité de ces modèles, que nous nous proposons d'étudier et de présenter dans le cadre de cette journée d'étude.

Session 2 : Des foyers de création en province pour les arts décoratifs

EMILIE ROFFIDAL (*CHARGÉ DE RECHERCHE CNRS FRAMESPA-UMR 5136*) :
DE L'ACADÉMIE DE PEINTURE ET DE SCULPTURE À LA PRODUCTION
MANUFACTURIÈRE : INTENTIONS ET RÉALITÉS MARSEILLAISES

Les académies de province dévolues à la peinture et à la sculpture se caractérisent dès leur origine par le dualisme de leur projet de formation. Espaces de liberté pour des artistes en recherche d'indépendances, elles sont également pensées comme cadres pour des artisans devant travailler au sein d'ateliers ou de manufactures locales. Les textes fondateurs de l'Académie de Marseille insistent sur son rôle dans le développement du commerce et les avantages qu'elle apportera aux Arsenaux de Provence, mais également aux fabriques et manufactures de soie, de toiles peintes ou encore de faïences.

Situant l'intention formatrice marseillaise dans un mouvement plus large de réflexion sur le développement conjoint des écoles et des centres de production pré-industrielles, cette communication propose de réfléchir à la relation quasi dyadique qui relie les académies provinciales et les manufactures, et de préciser la distance entre intentions et réalités.

BERNARD JACQUÉ (*CONSERVATEUR HONORAIRE DU MUSÉE DU PAPIER PEINT-CRESAT*)
ET NICOLAS STOSKOPF (*PROFESSEUR D'HISTOIRE ET DIRECTEUR-ADJOINT DU CRESAT*) :
TRADITION ET MODERNITÉ DANS LES ARTS DÉCORATIFS EN ALSACE AUTOUR DE 1900

Dans l'Alsace des années 1890, des artistes-peintres se regroupent autour d'un certain nombre d'idées et de pratiques communes : une certaine idée de l'Alsace entre France et Allemagne, la curiosité pour les traditions et coutumes locales, l'intérêt pour les publications d'art et de décoration, le goût pour des techniques (lithographie, photographie) et les medias (affiches, illustrations) et surtout la volonté de s'exprimer autrement que par la classique peinture de chevalet. De là naissent de nombreuses initiatives collectives (*Revue alsacienne illustrée*, Théâtre alsacien, Musée alsacien et, plus tard, en 1905, Maison d'art alsacienne), mais aussi une rencontre fructueuse entre les artistes et les arts décoratifs. Charles Spindler (1865-1938) est particulièrement représentatif de cette évolution, de la toile à l'objet : venu à la marqueterie en 1893, il fabrique ses premiers meubles en 1898 et triomphe dès 1900 à l'Exposition universelle de Paris avec son salon de musique. Il collabore avec de nombreux artistes,

spécialistes de ferronnerie, céramique, vitraux, ébénisterie et s'inscrit pleinement dans le mouvement du Jugendstil.

Ses meubles s'inspirent de l'esprit des Arts & Crafts, plus que des recherches contemporaines françaises ou allemandes : il s'agit d'abord pour Spindler d'une relecture de l'art traditionnel local, ce que démontre l'analyse de quelques-unes de ses productions. De ce point de vue, il s'inscrit moins dans le vaste mouvement Art nouveau européen que dans les résurgences du *Heimatstil*, caractéristique de l'époque.

Session 3 : L'artiste et l'entreprise au début du xx^e siècle

MARJAN STERCKX (PROFESSEUR ASSOCIÉ, UNIVERSITÉ DE GAND, UNIVERSITÉ DE HASSELT, PXL-MAD-FACULTY, BELGIQUE) :

DESIGNING AND SIGNING. THE DECORATIVE DESIGNS BY YVONNE SERRUYS FOR THE GLASS MANUFACTORY OF GEORGES DESPRET (1905-1910)

Entre 1905 et 1910, l'artiste franco-belge Yvonne Serruys conçoit pas moins de trois cents modèles pour des objets d'arts décoratifs (vases, plats et chiffres ronds pleins) en verre ou en pâte de verre, produits par la manufacture Georges Despret à Jeumont dans le Nord de la France. Cela fait d'elle la plus prolifique des cinq artistes contemporains avec lesquels cet ingénieur coopère étroitement. Si cet ensemble « artistique » ne représente qu'une infime partie de l'énorme production industrielle composée de plaques de verre, de fenêtres et miroirs, etc., il est toutefois d'importance car synonyme d'innovation, de sérieux et de prestige pour l'entreprise. C'est également pour Despret un moyen d'entretenir la passion. Produits en petites séries, ces objets d'arts illustrent les différentes techniques de fabrication utilisées à l'époque, du verre soufflé ayant reçu divers traitements jusqu'à la pâte de verre - Despret étant vers 1900 l'un des pionniers dans la redécouverte de cette technique ancienne. Très appréciées, les plus belles pièces sont, dès cette époque, exposées dans un « musée » particulier au sein même de l'usine. Acquisées par les musées, les collectionneurs d'objets d'arts décoratifs et ou Art nouveau en verre, certaines pièces font également l'objet de dons par Despret lui-même à différentes collections, signe de son ambition et de sa fierté.

FLORENCE CHARPIGNY (*CHERCHEUR CNRS-LARHA LYON II*) :

DESSINER POUR LA SOIERIE AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE. ARTISTES ET DESSINATEURS

À la fin du XIX^e siècle, l'industrialisation de la Fabrique lyonnaise de soieries, comme on la nommait encore, l'ouverture de marchés de masse aussi bien que la collaboration directe avec la haute couture ont généré un nouvel enjeu pour les industriels du textile : jusqu'alors, les fabricants d'étoffes pour l'ameublement tissaient régulièrement selon des dessins d'architectes, de créateurs de mobilier voire d'artistes (André Grout, Louis Süe, André Mare, Charles Stern ; Édouard Colonna et Georges de Feure), alors que les fabricants d'étoffe pour « la robe » achetaient leurs dessins à des dessinateurs textiles indépendants ou les faisaient exécuter dans leurs propres cabinets.

Au début du XX^e siècle, les profonds changements du vêtement féminin, plus fluide, plus dépouillé, requièrent un nouveau type de décor textile, allégé, aux formes épurées. Les couturiers, exigeants et versatiles, attendent des maisons de *haute nouveauté* qui travaillent désormais directement avec elles un décor textile brillant, original, piquant et constamment renouvelé, s'accordant aussi avec leurs sources d'inspiration : l'exotisme, les avant-gardes picturales... Dans ce contexte, les fabricants de soieries lyonnais préservent leur renommée grâce à des étoffes fabriquées selon des dessins qu'ils acquièrent auprès d'artistes ou de dessinateurs parisiens : Bianchini Férier emploie Raoul Dufy de 1912 à 1928, cependant la maison tisse également selon Georges Barbier, Robert Bonfils ou Paul Iribe ; les soieries F. Ducharne fabriquent selon des dessins de Jean Dunand ; Coudurier Fructus et Descher édite des motifs d'Alberto Savinio... Cette communication propose d'examiner les enjeux et les défis de cette nouvelle forme de collaboration.

Session 4 : Les artistes au service des industries d'art

SABINE LUBLINER-MATTATIA (*DOCTEUR EN HISTOIRE DE L'ART*) :

LES RELATIONS ENTRE LES ARTISTES ET LES FABRICANTS DANS L'INDUSTRIE FRANÇAISE DU BRONZE D'ART ET D'AMEUBLEMENT AU XIX^e SIÈCLE

Dans le cas de cette industrie d'art, la réalité des relations entre les créateurs et les producteurs est d'une trop grande complexité pour être rendue par les seules dénominations d'« artiste » et de « fabricant ». Les figures de l'artiste-fabricant, du fabricant-artiste et du « collaborateur artistique », qui interagissent, pourraient être abordées selon trois axes de réflexion :

1) La place des artistes et des ouvriers d'art

- Participation massive et significative des sculpteurs à la création des modèles, problème des contraintes fonctionnelles
- Problématiques issues de l'établissement d'un *Répertoire des collaborateurs artistiques du bronze* : dessinateurs, sculpteurs, émailleurs, ciseleurs, monteurs, doreurs, variété des profils et problèmes d'identification.
- Les quatre statuts des collaborations : sous-traitance ; engagement comme simple employé, directeur artistique ou directeur des ateliers ; contrat d'exclusivité temporaire ou limité à une catégorie ou un matériau ; fourniture de modèles à la demande
- De l'osmose au désaccord : richesse du lien entre les artistes et les fabricants

2) Le rôle du fabricant de bronzes : artiste-fabricant ou fabricant-artiste

- Fabricants sculpteurs ou dessinateurs, fabricants simples auteurs d'un croquis mis au propre par le dessinateur industriel, fabricants-chercheurs exerçant leur sensibilité artistique sur la genèse du modèle
- Trajectoires d'artistes et d'ouvriers devenus fabricants et problématique de l'ascension sociale : exemples tirés du *Dictionnaire des fabricants de bronzes* issu de ma thèse

3) L'évolution législative de la propriété industrielle

- Contrefaçon et titres de propriété des modèles
- Refus des tribunaux de reconnaître la valeur artistique des bronzes produits en série ou ayant une destination usuelle ou bien créés par un entrepreneur, même s'il est lui-même artiste
- Adoption du principe de l'unité de l'art avec les lois de 1902 et de 1909
- Origine de l'*enveloppe Soleau*

CAMILLE LEVÊQUE-CLAUDET

(CONSERVATEUR AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LAUSANNE) :

RENOUVELER LE DESSIN, REPENSER LA FORME, SCULPTEURS ET ARCHITECTES
AU SERVICE DE L'ORFÈVRE DANS LA SECONDE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

Motifs antiques, pinacles médiévaux et feuilles d'acanthé Louis xv sont, dans l'orfèvrerie Second Empire, omniprésents. Les références au passé, qui rassurent la frileuse clientèle aristocrate et bourgeoise, y prédominent, comme elles prédominent dans l'ensemble des arts décoratifs, la sculpture et l'architecture. Pourtant,

l'orfèvrerie n'en est pas pour autant figée, et nombre d'orfèvres se battent pour sortir du pastiche et de la surcharge ornementale, encore de mise à l'Exposition universelle londonienne de 1851. L'arme de l'orfèvre : le collaborateur. Les chefs des maisons – Charles Christofle, Emile Froment-Meurice, Thomas-Joseph, Armand-Calliat, pour ne citer que quelques-uns d'entre eux – s'entourent aussi bien d'hommes partageant un savoir-faire technique, afin de perfectionner le procédé de création, que de sculpteurs et d'architectes pour renouveler le dessin et repenser la forme des objets, dans le but d'atteindre l'excellence. Architectes et sculpteurs exhument les courants laissés jusque-là pour compte, tel le maniérisme, ou alors combinent leurs sources d'inspiration afin de réinterpréter autrement le passé. Ils innovent en portant un regard sur les civilisations lointaines, l'Orient et l'Extrême-Orient, ou, plus proche d'eux, sur leur environnement naturel, qu'ils observent attentivement. Cette communication se propose de reconsidérer l'apport des sculpteurs et architectes dans le renouveau de l'orfèvrerie pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. Le geste créateur de ces dessinateurs et modeleurs est reconnu depuis l'Exposition des Produits de l'Industrie de 1849, où, pour la première fois, ils sont nommés pour des prix et récompensés au même titre que les fabricants. Les principaux collaborateurs seront présentés et l'on s'interrogera sur la nature de leur participation : l'architecte Charles Rossignaux dessinateur et le sculpteur Charles Gumery modeleur pour Christofle, Auguste Madroux, « l'artiste industriel », intervenant à plusieurs stades de la création de l'objet, Jules Klagmann, sculpteur romantique reconverti en concepteur de surtouts, mais aussi Eugène Viollet-le-Duc, Emile Reiber, Antoine Vechte, Albert-Ernest Carrier-Belleuse et Pierre Bossan.

Session 5 : La direction artistique dans les entreprises

SÉBASTIEN QUÉQUET (*DOCTEUR EN HISTOIRE DE L'ART*) :

MANUFACTURE NATIONALE VERSUS ATELIERS INDÉPENDANTS.

LES DIFFÉRENTS TERMES DE LA COLLABORATION DANS LE DOMAINE
DE LA CÉRAMIQUE DANS LA SECONDE MOITIÉ XIX^e SIÈCLE

En 2010, pour les 4^{èmes} journées d'histoire industrielle, nous avons analysé le contexte du rapprochement entre artistes et producteurs de céramique dans la seconde moitié du XIX^e siècle et le dialogue artistique instauré entre peinture sur céramique et peinture sur toile. Pour la prochaine journée d'études, il s'agira de confronter deux systèmes de production – la manufacture impériale puis nationale de Sèvres et l'atelier

indépendant (Théodore Deck, André Metthey, les ateliers de Longwy, Montigny, etc.) – et plus particulièrement les relations administratives et économiques entretenues entre les différents acteurs de la collaboration.

Du point de vue administratif, tout semblait opposer les deux systèmes : les processus de validation des décors à fournir, les horaires fixes, l'obligation de présence, les négociations pour le prix des travaux et de rendement étaient établis dans les contrats qui liaient la manufacture de Sèvres avec ses collaborateurs. Les archives sont, de ce point de vue, riches d'enseignement. Les ateliers indépendants proposaient au contraire une plus grande souplesse concernant le rendement, les conditions de travail et le décor. Il faut souvent les concernant se contenter de témoignages car les archives ont souvent disparu. Les deux systèmes différaient également au niveau des avantages procurés par l'entreprise car, au-delà de la régularité des revenus et de la liberté – qui demeuraient toutefois les questions les plus problématiques –, la manufacture était seule en mesure de donner à ses collaborateurs permanents des avantages sociaux (accès à la formation, droit à la retraite).

Les points de vue du fabricant et des artistes seront analysés, mais pas les créations de ces derniers qui ont déjà été étudiées en 2010. Cette comparaison révélera non seulement des conditions de travail, bien différentes, mais aussi les facteurs d'épanouissement ou de frustrations artistiques et professionnels, correspondant au tempérament, à la situation financière et à la perception de la collaboration propres à chacun des peintres.

SAMUEL PROVOST (*MCF UNIV DE LORRAINE*) :

QUELLE DIRECTION ARTISTIQUE POUR LES ÉTABLISSEMENTS
GALLÉ APRÈS 1914 ? LES RELATIONS DE PAUL PERDRIZET AVEC
LES ARTISTES ET OUVRIERS GALLÉ À PARTIR DE 1912

La mort d'Émile Gallé en septembre 1904 a entraîné de l'avis général des historiens de l'Art nouveau un déclin rapide de la qualité artistique de la production de cette entreprise emblématique de l'industrie d'art nancéienne (Charpentier 1994, Le Tacon 1998) : les héritiers, sa veuve d'abord, Henriette Gallé, puis, après la mort de cette dernière en avril 1914, son gendre, Paul Perdrizet, à la tête du conseil de famille, n'ont pas su ou n'ont pas voulu poursuivre les audaces créatrices du fondateur sans toutefois s'écarter du style qu'il avait créé. La voie médiane ainsi choisie leur a certes assuré le succès commercial de l'entreprise jusqu'au début des années 1930, mais au détriment de son influence dans cette industrie.

Les établissements Gallé ne manquaient pourtant pas d'artistes et d'ouvriers d'art de talent : le peintre Louis Hestaux, les dessinateurs Auguste Herbst et Paul Nicolas, le modelleur Paul Holderbach ou encore le verrier Julien Roiseux, tous ou presque récompensés à l'Exposition universelle de 1900, ont continué d'œuvrer pour Gallé jusqu'en 1919. Mais la direction artistique n'était plus la même : Émile Lang, le fidèle second d'Émile Gallé continuait certes d'assurer la direction opérationnelle de l'entreprise, mais il n'était pas un artiste, non plus que ses nouveaux patrons, les gendres de Gallé. Parmi eux, Paul Perdrizet joue indubitablement un rôle clef dès 1911, et surtout à partir de mai 1914 : c'est à lui qu'on attribue surtout la volonté de simplifier la gamme, d'augmenter la production et les profits de la fabrique (Charpentier). Cette évolution fut mal vécue par une partie des employés, et notamment par Paul Nicolas, qui décida à l'été 1919 de quitter l'entreprise pour créer la sienne, les Graveurs réunis, emmenant plusieurs ouvriers importants.

Pour expliquer cette sécession, dans laquelle le manque d'ambition artistique de la nouvelle direction semble avoir beaucoup pesé, l'examen de la période 1914-1919 est donc décisif. L'étude de l'activité des établissements Gallé pendant la première guerre mondiale vient tout juste de commencer (Thomas 2014), remettant en cause l'opinion commune d'une fermeture presque totale de la fabrique. La découverte d'un nouveau fonds d'archives permet de la poursuivre : la correspondance privée des Gallé entre 1914 et 1919 comprend plus de 280 lettres qui ont trait au moins en partie à la direction de l'entreprise familiale. Dans ces lettres, Paul Perdrizet, le réel administrateur de l'entreprise mais qui était mobilisé à Paris, donne à sa belle-sœur Claude Gallé, restée à Nancy, et qui exerce la gérance de nom, les instructions nécessaires à l'activité de la fabrique. Cette documentation totalement inexploitée jusqu'à présent permet de montrer comment une direction artistique informelle et collégiale s'est mise en place, associant Paul Perdrizet qui gardait le dernier mot à Émile Lang et Paul Holderbach. Elle montre aussi la nature et l'évolution des relations entre Paul Perdrizet et les principaux dessinateurs de cette période, Louis Hestaux et Auguste Herbst. Elle permet enfin de documenter la genèse de certains modèles, de la conception du motif iconographique à la réalisation et à la livraison de l'objet.

CONFÉRENCE DE JÉRÉMIE CERMAN

(MCF HISTOIRE DE L'ART PARIS IV, CENTRE ANDRÉ CHASTEL) :

PAPIERS PEINTS ET ARTISTES DE L'ART NOUVEAU

En Europe continentale l'adoption du style 1900 par les industriels du papier peint émanait principalement de leur collaboration avec les ateliers de dessin industriel.

Toutefois, un certain nombre de collaborations concrètes entre artistes et fabricants doivent être considérées. Cette conférence évoquera précisément ces créations, émanant de l'activité de décorateurs, d'architectes ou même de peintres, d'Henry van de Velde à Hector Guimard, en passant par Alphonse Mucha, Georges de Feure, Félix Aubert ou Maurice Dufrené.

13 AVRIL 2015 | SÉMINAIRE

BENOÎT BRUANT, CAMILLE DESENCLOS

(RE)CONSTRUIRE LE PATRIMOINE EUROPÉEN.

QUELS ENJEUX POUR LES PROJETS TRANSFRONTALIERS

ET TRANSNATIONAUX DE VALORISATION PATRIMONIALE ?

L'Union Européenne peine à mettre en actes la mise en valeur de son héritage commun qu'elle juge pourtant si indispensable à son processus d'intégration. Au-delà des intentions généreuses qui minorent les obstacles et les complexités de la coopération, ce séminaire, dans l'esprit qui anime le CRESAT et le Master MÉCADOC, veut mettre en valeur des initiatives concrètes de projets culturels transnationaux ou transfrontaliers et ainsi initier une réflexion plus large sur les enjeux de la valorisation d'un patrimoine européen, dont l'existence et/ou l'intérêt ne s'impose pas encore à tous. Ces réalisations originales montrent tout le potentiel mais aussi la nécessité d'établir un dialogue, entre les institutions patrimoniales, entre les publics, qui prenne en compte la volonté croissante des Européens d'aujourd'hui de « travailler ensemble ».

VALENTINE CHARLES (*DATA R&D COORDINATOR CHEZ EUROPEANA, EN CHARGE ÉGALEMENT DU DÉVELOPPEMENT DU MODÈLE DE DONNÉES D'EUROPEANA*) :
ÉLABORER UNE STRATÉGIE TRANSNATIONALE POUR LE
PATRIMOINE CULTUREL EUROPÉEN : LE PROJET EUROPEANA

Mis en place il y a 5 ans sous la forme d'une grande idée politique pour unir l'Europe par la culture en mettant le patrimoine à la disposition de tous, Europeana a considérablement évolué depuis, entre la publication de ses données sur le portail <http://www.europeana.eu/portal/>, la publication des données sur le Web et la création de son modèle de données. Sans le support du réseau d'institutions culturelles (plus de 3000) assemblées autour d'Europeana, aucun de ces projets n'aurait pu être mené

à bien. Toutefois, les évolutions technologiques, les changements de comportements des utilisateurs sur le Web mais aussi les difficultés de financement du domaine de la culture conduisent désormais Europeana à redéfinir ses services et à élaborer une toute nouvelle stratégie pour 2015-2020.

LAETITIA BRASSEUR

(ATTACHÉE DE CONSERVATION AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DU HAUT-RHIN, EN CHARGE NOTAMMENT DES PROJETS TRANSFRONTALIERS) :

LE SUIVI DE PROJETS TRANSFRONTALIERS EN SERVICE D'ARCHIVES

Archivum rhenanum (<http://www.archivum-rhenanum.eu/>), les archives numérisées du Rhin supérieur, et l'exposition franco-allemande *Vivre en temps de guerre des deux côtés du Rhin 1914-1914* constituent deux exemples remarquables de projets de collaboration transfrontalière.

Le premier est un portail qui vise à offrir un accès renouvelé à la mémoire historique de l'espace culturel du Rhin supérieur dépassant les frontières politiques contemporaines. Le second est une exposition itinérante, conçue à partir des fonds d'archives français et allemands mettant en regard l'histoire individuelle de 32 alsaciens et badois pendant la Première Guerre mondiale.

Dans les deux cas l'institution publique cherche à dépasser le cadre de ses usagers spécialisés pour atteindre le public le plus large. Pour ce faire, elle doit assurer la difficile coordination de nombreux partenaires institutionnels, universitaires et associatifs de traditions et de langues différentes.

CAROLINE BUFFET (MUSÉOLOGUE (MAS), RESPONSABLE DU SERVICE DE MÉDIATION CULTURELLE ET DE L'ACCUEIL DES PUBLICS AU MUSÉE DES TROIS-PAYS) :

MÉDIATION TRANSFRONTALIÈRE AU SEIN DU MUSÉE DES TROIS PAYS, LÖRRACH

Le musée des Trois Pays/ Dreiländermuseum (www.dreilaendermuseum.eu) est un lieu quasiment unique en Europe pour son croisement en objets, œuvres et documents de l'histoire des trois nations présentes au coude du Rhin. Établissement transfrontalier, il peut se targuer de vingt années d'expérience auprès des publics de ces régions.

Le projet *Inspiration* (Rencontre et dialogue autour de l'art au-delà des frontières et prétendues barrières) est une occasion de contacts autour d'œuvres d'art conservées au musée des Trois Pays. Y prennent part des acteurs très variés, artistes ou simplement

amateurs d'art, des personnes en situation de handicap et leurs éducateurs, des médiateurs et des spectateurs, les visiteurs du musée.

Les ateliers Tandem et *Les ateliers d'histoire* sont deux programmes de médiation transfrontalière en milieu scolaire destinés à créer des rencontres entre des classes françaises, suisses ou allemandes. L'animation bilingue de 3 à 4 heures se compose d'une découverte du musée à l'aide du carnet de jeux « Du bist dran ! à toi de jouer ! », alternée avec un parcours dans la zone piétonne de Lörrach. Pour les plus grands, l'atelier propose l'étude de documents témoignant des déchirements européens ayant impliqué leurs aînés.

2. ACTIVITÉS

JOSEPH GAUTHIER, PIERRE FLUCK, BERNARD BOHLY

MINES ET MÉTALLURGIE DES NON-FERREUX EN
ALSACE DU HAUT MOYEN-ÂGE AU XVI^e SIÈCLE

*Projet Collectif de Recherches UHA-CNRS-INRAP-PAIR-DBM
- Campagne 2014*

En 2014, les recherches dans le domaine de l'archéologie des mines et des métaux ont été menées sur trois secteurs : l'Altenberg de Sainte-Marie-aux-Mines, Steinbach, la haute vallée de la Doller (communes de Niederbruck, Wegscheid, Rimbach et Sewen).

Chantier permanent de ce PCR, la définition de la chronologie des exploitations minières médiévales en Alsace a profité de quelques éléments nouveaux. La précocité du grattage sur le site *Bas Patris 3*, daté du début du IX^e siècle, a été confirmée. Précieux indice renseignant le début de l'exploitation de l'Altenberg, il pose la question de savoir s'il s'agit d'une extension des prospections après le percement des premiers puits ou d'une première approche par tâtonnements d'un secteur minéralisé alors inconnu. Sur le site dit *Berg Armo*, un premier indice sûr d'occupation médiévale a été mis au jour avec la découverte de céramiques qui paraissent se rapporter au XIV^e siècle. Ce témoin engage à poursuivre les investigations pour tenter de caractériser plus avant cette période, dont la problématique se positionne à l'origine de notre programme de recherche. Les autres datations nouvelles à l'Altenberg concernent l'atelier minéralurgique *Berg Armuth / Sainte-Barbe*, dont les deux phases d'occupation semblent s'inscrire dans un temps relativement court d'une centaine d'années centrées sur le XV^e siècle. Pour les Vosges du sud, les observations menées dans diverses galeries privilégient des exploitations du XV^e siècle. Un front de taille dans un système complexe et polyphasé, au lieu-dit Enzengesick (commune de Sewen), a produit une datation très fine qui s'inscrit dans l'intervalle à 2σ 1411-1447. On notera que la haute vallée de la Doller constitue un potentiel d'enquête important qui n'a été qu'effleuré en 2014, et

qui devrait apporter de précieuses informations au cours des années à venir. Enfin, sur le district de Steinbach, la découverte de fragments de céramique sigillée dans un contexte stratigraphique inversé nécessite davantage d'investigations avant de conclure à une interprétation chronologique qui serait particulièrement marquante pour l'histoire minière du massif vosgien dans son contexte européen.

Sur le plan des techniques de production, le domaine de l'extraction fait l'objet du plus grand nombre d'opérations. La poursuite de la fouille de la mine *Patris* à l'Altenberg, datée de la première moitié du XI^e siècle, montre un niveau de circulation bien conservé, bien que n'offrant pour le moment aucun mobilier. Le relevé précis et régulier de sections de la galerie laisse entrevoir les techniques de percement qui ont su profiter d'une roche très fracturée, ce qui laisse peu de traces d'outils. Les travaux de reconnaissance menés dans la haute vallée de la Doller sont prometteurs, et montrent déjà de très beaux fronts de taille ou traces d'outils qui permettent d'affiner la connaissance des techniques de creusement à la fin du Moyen Âge et aux XVI^e-XVII^e siècles. Mais l'opération la plus remarquable reste celle conduite à Steinbach dans un puits moderne. L'étude détaillée de la mine *Saint-Nicolas* apporte des informations sur les équipements liés à l'exhaure et à la circulation. Le *corpus* de mobilier ligneux mis au jour, dont certains éléments furent découverts en place dans un puits (*figure*), témoignent des résultats que l'investigation souterraine peut produire malgré des conditions de travail difficile : exigüité, contextes de comblement... Notons également, dans la même mine, le dégagement d'un croisement de voies de roulage vraisemblablement daté de 1695.

La préparation des minerais continue de faire l'objet de la fouille extensive d'un atelier daté du XV^e siècle, sur le site *Berg Armuth / Sainte-Barbe* à Sainte-Marie-aux-Mines. Les données collectées permettent de caractériser différents processus minéralurgiques. Pour le premier état du site, nous commençons à entrevoir une chaîne opératoire complète, allant du minerai brut au minerai prêt à fondre, en passant par des étapes de lavage simple, de concassage, de calcination et/ou de grillage chimique. Ces deux dernières opérations prennent place dans une structure en argile cuite qui s'apparente à une base de four, le premier mis au jour dans les Vosges pour la période médiévale. Le second état du site témoigne du passage à l'enrichissement du minerai par lavage. Plusieurs opérations de post-fouille sont en cours, notamment en ce qui concerne l'analyse élémentaire des sols de l'atelier de concassage, et celle des résidus de lavage. Ce travail a bénéficié de l'utilisation d'un spectromètre de fluorescence X portable prêté par l'UMR 5060. Des analyses en série d'échantillon de sols d'atelier et d'autres faites *in situ* des différentes parties du four mis au jour ont été réalisées.

L'ensemble de ces données et l'achèvement de la fouille prévue pour la campagne 2015 permettront de dresser un bilan de cette problématique liée à la préparation des minerais à une période qui connaît une importante transition technique, en comparant le site à d'autres qui ont été fouillés à l'Altenberg, ou à des données qui pourraient être acquises dans les années à venir. La stratigraphie imposante sur une halde du quartier *Berg Armo* où se trouvent résidus de lavage du minerai et de retraitement des haldes élargit le questionnement sur une chaîne opératoire classique à des processus plus complexes qui mettent en évidence l'évolution de la valeur des ressources et interroge sur la notion de rendement.

Dernière problématique traitée dans ce rapport, l'aspect social des exploitations minières connaît un développement particulier depuis 2013 avec la fouille de deux hameaux miniers sur l'Altenberg et celle d'une plateforme d'habitat au Silberthal, à Steinbach. Située entre la mine *Saint-Nicolas* et le groupe de haldes médiévales topographiées en 2013, cette dernière a probablement été perturbée pendant la première guerre mondiale. Malgré la parcimonie des structures en place, la céramique de poêle est abondante, et date le site de la fin du *xvi^e* et du début du *xvii^e*. A Sainte-Marie-aux-Mines, le site *Berg Armo* donne les plans de deux maisons de mineurs, relativement pauvres en mobilier excepté la céramique de poêle très abondante. On se trouve vraisemblablement sur un habitat ouvrier en connexion directe avec les porches tout proches, mais occupées de manière plus permanente qu'une classique maison du poêle. Après la fouille des plateformes *Bas Patris 1* et 3, le paysage des flancs de l'Altenberg aux *xvi^e-xvii^e* siècles se révèle plus construit que ce qui pouvait être pensé, avec une présence domestique attestée mais dont l'importance reste encore relativement faible. Le second lieu-dit en cours de fouille, la Fouchelle, s'inscrit dans une dynamique autre. Plus éloigné des filons, en bordure de la ville actuelle, il s'agit d'un site urbanisé certainement à cause du manque de place en fond de vallée et de la proximité des exploitations. Le lien avec les travaux de la mine a en effet été mis en évidence. Mais c'est la structure générale de l'ensemble bâti, de par sa continuité et sa relative modularité qui évoquent le concept de « cité ouvrière », qui constitue la donnée la plus impressionnante. Elle pose la question d'une politique de l'habitat des mineurs sainte-mariens à l'époque du boom de l'exploitation, dès les années 1525. Un site rare qui permet d'aborder la dimension sociale du travail des mines aux débuts de l'époque moderne.

Accru à une dimension régionale depuis 2012, ce programme de recherche étudie depuis plusieurs années la possibilité de s'insérer dans une dynamique européenne, afin de visualiser nos problématiques à l'échelle de l'*Oberrhein*. Réfléchi avec le service

recherche de l'UHA, un dossier a été monté dans le cadre des appels à projet INTERREG « Regio Historica ». Ce projet trinational (France, Allemagne, Suisse) a pour objectif d'étudier les prémices du capitalisme industriel dans l'*Oberrhein*, un territoire qui rassemble les deux massifs des Vosges et de la Forêt-Noire, ainsi que des régions de plaine où se situent les villes (Bâle, Fribourg, Colmar) hébergeant une bourgeoisie fortunée. De dimension plus large que notre PCR, il s'intéresse à un sujet d'histoire économique qui doit permettre de couvrir différents aspects de l'histoire minière sur un espace étendu, marqué par une culture et des évolutions économiques communes.

Placé sous la responsabilité scientifique de Joseph Gauthier, Pierre Fluck et Bernard Bohly, le PCR *Mines et métallurgie des non-ferreux en Alsace du haut Moyen Age au XVI^e siècle* rassemble des acteurs de différentes institutions, dont Patrick Clerc (INRAP), Delphine Bauer (CRESAT), Jean-François Bouvier (ASEPAM), responsables de secteurs ; des chercheurs du Deutsches Bergbau-Museum et des UMR 5060 IRAMAT (Belfort-Saclay), 6249 Chrono-environnement (Besançon), 5608 TRACES (Toulouse) et 6566 CREAAH (Rennes) ; il bénéficie d'un soutien logistique du PAIR. Le rapport d'opération (262 pages) est consultable sur demande, au CRESAT, au SRA ou au Centre du Patrimoine Minier à Sainte-Marie-aux-Mines.

2. ACTIVITÉS

**PIERRE FLUCK,
LAURA ADAM, LONNIE BAVEREL, LESLIE FARDIN, LAURA FAWER,
LAURA FINANCE, MATHILDE GROSJEAN, ALEXANDRA KATZ,
AMANDINE LAVILLE, MANON NICOT, ALIZÉE NIVERT, ÉRIC PÉROD,
ROZENN POUPON, SARAH RAISIN-DADRE, LÉA REZRAZI-ROPOSTE,
SÉBASTIEN ROUSCHOP, ANNE-CAROLE SCHMITT, NICOLAS SPIZZO,
MAÏTÉ THIÉBAUT, EMMA WERLER**

LE CHANTIER DE RECHERCHE DES ÉTUDIANTS DE NOS MASTERS À
LA CRISTALLERIE DE VALLÉRYSTHAL (MOSELLE) – 21-23 MARS 2014

Comme chaque année à pareille époque, les étudiants du master 1 « gestion et animation des patrimoines » de l'UHA se sont rendus sur un site chargé d'histoire industrielle pour y mettre en pratique les connaissances acquises en cours. La qualité du travail réalisé par la promotion 2013-2014 sur la faïencerie de Niderviller¹ avait déterminé les instances locales (la communauté de communes de la Vallée de la Bièvre et le Musée de Sarrebourg) à nous soutenir dans une nouvelle mission sur la cristallerie de Vallérysthal. Le lieu se projette au cœur du manteau forestier qui épouse comme un gant les Vosges gréseuses, faites de grains de quartz source de matière première. Deux étudiantes du master « histoire des économies et des sociétés industrielles en Europe » se sont jointes à l'aventure.

1. Publication sommaire dans *Les Actes du CRESAT* 11, 2013, p. 139-144, publication détaillée dans la revue *50sept* (revue culturelle du Conseil général de Moselle), 22, 2014, p. 56-67.



Le point de départ de l'enquête est cette photographie représentant la vue panoramique de ce qui ressemble fort à une « colonie industrielle », éditée dans la série « documentation aérienne pédagogique Lapie¹ » (vers 1955). L'usine occupe les trois quarts du champ de la photographie, elle vous saisit par la juxtaposition de vastes halles dans une disposition orthonormée et les neuf cheminées géantes, dont plusieurs avaient comme fonction d'assurer le tirage des fours. Les deux barres en haut à gauche de l'image sont celles de cités ouvrières dont nous aurons à reparler. D'emblée ce cliché fait surgir des problématiques : comment cette usine tentaculaire a-t-elle été édifiée, quel en a été le développement du bâti dans l'espace et dans le temps ? Quelles fonctions hébergeaient les différents corps de bâtiments ? Quel était le rôle des voies de flux, le chemin de fer et – plus discret sur la photo – le canal ? Que reste-t-il de ce télescopage de bâtiments usiniers ? Pourquoi cette déferlante destructrice ces dernières décennies ? Les traces archéologiques des parties disparues peuvent-elles être encore détectées ? Et c'est d'ailleurs un excellent exercice de travaux pratiques en arpentant le terrain que de surligner, sur la photo confrontée au paysage actuel, les constructions encore existantes.

Les premiers contacts avec le site et la visite des intérieurs (en délégation restreinte le 4 octobre 2013) nous avaient livré une foule d'impressions, et des pistes d'enquête se sont très vite dégagées : les fours, les procédés industriels, les moules,

1. Les Applications Photographiques d'Industrie et d'Édition.

les produits... Tous ces éléments joints nous ont conduits à organiser la recherche autour de sept thèmes :

- **Thème 1**, l'approche architecturale de la grande halle : Sarah, Rozen et Emma
- **Thème 2**, l'« auscultation » des fours : Nicolas & Sébastien, Éric, Laura Finance.
- **Thème 3**, l'étude du process industriel, avec une attention particulière portée sur les collections de moules : Laura Fawer, Manon, Leslie
- **Thème 4**, l'étude des produits de la cristallerie : Mathilde, Alizée
- **Thème 5**, les divers bâtiments remarquables de la colonie industrielle : Amandine, Laura Adam, Alexandra
- **Thème 6**, l'évolution dans l'espace et dans le temps de la colonie industrielle : Maïté et Anne-Carole (M1 d'histoire)
- **Thème 7**, une enquête auprès des anciens du village et des villages alentours sur leur vécu, sur leur perception du patrimoine : Lonnie, Léa.

Placées devant l'énormité de la tâche que faisait pressentir l'analyse des architectures, Sarah, Rozen et Emma se donnèrent un objectif réaliste : produire une vue en élévation de la façade sud de la grande halle (celle qui apparaît dans la moitié gauche de la photo, jalonnée par quatre cheminées). Armées de mires et d'un ruban gradué de 50 mètres, elles en notèrent les ouvertures, les avancées, attentives aux caractéristiques architecturales (brique, pierre de taille, moellons, rôle du métal...), à telle chaîne d'angle "fossiles" noyée dans un mur... Le document qu'elles ont produit, joint à leur analyse, montre bien la juxtaposition d'une partie ancienne à droite – marquée sur la photo par la toiture en trois bâtières accolées, elle hébergeait, aux derniers temps, la taillerie – et de la halle plus récente. La façade de cette dernière porte en elle, en outre, les stigmates de la présence des fours, rattachés aux quatre grandes cheminées disparues (à l'exception d'une seule). Une problématique plus ciblée se présentait dès lors : dater avec plus de précision les phases de construction de cet ensemble. A cet effet, une délégation se rendit le 31 mars aux archives départementales (section archives économiques) à Saint-Avoid. Malgré la compilation de nombreux documents, livres, registres (actes juridiques, brevets, état des immeubles et des biens, délibérations des C.A...), nous n'avons pas trouvé d'informations sur la construction, ni aucun plan, ni pour la partie ancienne du bâti ni pour la grande halle. Il nous a donc fallu procéder par approximations et recoupements. Des photographies anciennes nous ont également été communiquées par l'Association de Sauvegarde du Patrimoine verrier. Il se trouve que la partie « ancienne » (celle aux trois travées de toiture) s'aperçoit sur une photographie de 1887, qui ne montre en revanche pas la

grande halle. Les registres pourtant font bien état d'une « nouvelle halle » construite progressivement à partir de 1983.

Nicolas et son auxiliaire de vie Sébastien, ainsi qu'Éric et Laura, entreprirent l'étude du grand four encore en place dans la partie occidentale de la grande halle. Sa forme surbaissée, une sorte d'igloo de 5,25 mètres de diamètre, percé de 10 « ouvreaux » soit autant de postes de travail, ne représente que la partie visible de l'iceberg¹. En sous-sol apparaît en effet la puissante maçonnerie carrée de son foyer, tout comme ces caves révèlent aussi les infrastructures spectaculaires – pour ceux qui savent les voir – des fours disparus. En pénétrant dans l'intérieur du four par ses ouvreaux, on accède à une sole vitrifiée toute parsemée de coulures et d'éclats de verre et qui entoure un puits central. Des concrétions vitrifiées incrustent les briques carbonisées formant la voûte. Des creusets, en partie éclatés, sont encore en position. Ces observations par essence archéologiques se révèlent irremplaçables par leur apport à la description du réel ; et même si les objets concernés viennent s'inscrire dans le xx^e siècle, ce passé nous apparaît déjà un peu lointain.



Laura, Manon et Leslie s'attachèrent à comprendre les processus de fabrication. Dans la chaîne opératoire, le soufflage ou le pressage dans des moules représente une étape essentielle, que ces enquêtrices documentèrent en questionnant les connaisseurs de l'association, et en complétant ces informations d'une recherche bibliographique.

1. Ces fours étaient conçus pour fonctionner au charbon, avant d'être adaptés au mazout dans les années 1960.

Elles pénétrèrent dans les deux magasins « secrets », qui hébergent pour le premier quelques 500 moules en fonte, l'autre 350 moules faits de bois ; elles confrontèrent ces objets jusqu'à tenter d'en établir des typologies. Celles-ci font intervenir le type du moule en fonction de son adaptation aux différentes techniques de mise en forme, ou encore sa forme en rapport avec la typologie des produits. Certains objets de la collection de produits (v. plus loin) ont même pu être mis en phase avec les moules qui auraient pu servir à les façonner – une suggestion de présentation muséographique –.



Mathilde et Alizée s'isolèrent dans le « saint des saints » de la cristallerie, une sorte de chambre au trésor qui héberge les collections de prototypes. Elles en levèrent le plan, s'efforcèrent d'en comprendre la logique d'organisation, et estimèrent à 22000 le nombre de pièces hébergées en ce lieu – certaines accompagnées de leur gabarit en métal –. Elles relevèrent avec minutie les noms des différents services. Voici l'exemple de l'étagère A, côté A, 5^e rang : Beaufort, Charmes, Beaucaire, Chinon, Boucival, Colmar, Bolivie, Brésil, Gien, Genévrier, Gunsbach, Neuilly, Nemours, Nancy. Et ainsi plusieurs centaines d'appellations, jusqu'au service Mathilde. Elles tentèrent avec succès de confronter ces collections avec celles des catalogues de ventes (1873, 1911, 1930)

retrouvés sur place ou aux archives départementales. Leur contribution vient étayer d'une manière convaincante la conception ouverte de l'archéologie industrielle, qui s'étend des matières premières au lieu de production dans son environnement mais englobe également les produits finis. Il est clair qu'une collection aussi prestigieuse est une rareté mondiale et que sa conservation à long terme nécessiterait une réflexion muséographique construite et approfondie. On peut cependant redouter qu'aucune mise en scène ne pourra rivaliser avec la saveur émotionnelle que dégage ce trésor dans sa livrée actuelle, lorsque vous franchissez le seuil de la porte grinçant lentement sur ses gonds.



Amandine, Laura et Alexandra élargirent le champ de l'investigation aux différents bâtis qui composent cette colonie industrielle, emblématique s'il en est. Et si l'enveloppe subsistante de l'usine ne remonte pas très loin dans le passé, une surprise réside dans la relative ancienneté des bâtiments qui l'accompagnent, et dans l'esthétique de leur physionomie. Certains émergent par leur empreinte patrimoniale plus affirmée, ainsi les chapelles primitives catholique (avec une salle d'école dès 1841) et protestante, la maison de l'administration, celle du directeur, les écuries, les fontaines monumentales, et surtout ces barres de maisons ouvrières avec leurs jardinets, qui figurent déjà sur le plan de 1853, des presque prototypes de cités ouvrières, pour le

Grand Est ! L'église catholique de 1884 de plan basilical vous étonne par la voûte en berceau, toute en bois, de son vaisseau central.

Maïté et Anne-Carole complétèrent ces observations et situèrent l'ensemble des éléments du village verrier dans un référentiel espace-temps, pour aboutir à en comprendre l'évolution urbanistique, en rapport avec les axes de communications et d'approvisionnement en matières premières. Ce groupe d'étudiantes du master d'histoire s'attacha également à décrypter divers documents d'archives, sur place mais aussi dans le fonds des archives départementales à Saint-Avold, afin d'en savoir davantage sur l'évolution de l'entreprise et des sociétés, celle des constructions, celle des fabrications. On y apprend par exemple que l'entreprise avait un dépôt à Paris, Faubourg Poissonnière, et plus tard rue de Paradis, ou encore qu'elle s'approvisionnait en sable, dans les années 1880, dans les carrières de Champagne.

Lonnie et Léa recueillirent des témoignages, aidées pour les différents contacts par la présidente de l'association, Marie-Claire Christophe, et par Denis Wingert excellent connaisseur du site. Elles questionnèrent d'abord d'anciens ouvriers, Messieurs Haeckler, Heim et Raymond Haeckler, Monsieur et Madame Hecht, Gisèle Riedinger, Lucie Sins. Marie-Claire Christophe les entretient de la mémoire de son père qui fut directeur de la cristallerie de 1960 à 1972. Elles recueillirent également le témoignage d'un médecin, Monsieur Spiegel, et du restaurateur, Jean-Claude Nagle. De ces partages ressortent des souvenirs bons ou douloureux, mais aussi l'affirmation d'une grande solidarité au sein de la société verrière. Lonnie et Léa orientèrent aussi leur questionnement sur le positionnement des habitants par rapport à leur patrimoine. Sur vingt personnes interrogées, 14 se dirent favorables à une revalorisation du site, et l'argumentèrent. Une minorité considère le site comme inesthétique et pas exempt de dangers.

Conclusion

Placés bout à bout, les rapports des étudiants représentent une valeur ajoutée évidente à la connaissance d'une authentique colonie industrielle qui a marqué son temps, sa région et l'univers des productions du luxe. Il nous incombe à présent de retravailler ces matériaux, de les enrober d'un liant et d'accompagner cette démarche d'une mise en perspective, en vue de leur publication dans les *Cahiers Lorrains*, qui puisse aider à la prise de conscience patrimoniale d'un lieu hors du commun et dégager peut-être des pistes de réflexion et d'action. C'est aussi là le but du chercheur en archéologie industrielle.



La promotion au complet devant le grand four, en compagnie de la présidente Marie-Claire Christophe et de la conservatrice Caroline Roelens-Duchamp (respectivement quatrième et septième à partir de la gauche). Au premier plan, notre regretté Nicolas.

Les impressions personnelles des étudiants font l'objet de développements à part. Elles fourmillent d'indications sur des vécus d'une très grande intensité. De toute évidence, cette formule d'opérer sur le terrain, sur un grand site, par équipes spécialisées, qui partagent à chaque étape leurs difficultés aussi bien que leurs avancées, représente une réelle aventure pour les étudiants appelés à expérimenter pour un temps la vie du chercheur, bien à l'opposé de leur apprentissage dans les salles de la Fonderie. Elle leur offre une immersion totale dans cette forme d'archéologie qui leur apparaissait si étrange au départ, mais en même temps une confrontation directe, un face à face avec le phénomène qui transforma le plus notre société occidentale : l'industrie.

« J'avoue qu'avant cette année, je ne pensais pas qu'il existait une discipline chargée d'étudier ce type d'endroits, porteurs d'un passé industriel. »

« Avant cette année, je n'avais pas conscience que la préservation d'une usine avait autant d'importance que celle d'un château. »

« Cette sortie m'a tout d'abord paru mystérieuse. »

« J'ai immédiatement trouvé l'endroit étrange et inquiétant... au fil des journées je l'ai trouvé peu à peu fascinant. »

« J'ai pu découvrir un ensemble industriel complexe et impressionnant dans son étendue. »

« La cristallerie, qui reste froide en hiver, n'était pas dans un premier temps un lieu des plus accueillants. »

« J'avais vraiment l'impression que les ouvriers venaient d'arrêter le travail... »

« Je me suis senti projetée dans une époque plus ancienne. »

« La totalité de la promotion s'est mise dans la peau du chercheur. »

« Nous aurions pu passer des heures dans ce four, pour prendre des mesures et pour observer chaque centimètre carré du sol qui offrait à nos yeux un spectacle éblouissant, une mer noire et brillante dont aucune vague ne se ressemble. »

« L'abondance du cristal, la poussière, le plancher et la porte qui grince me font penser à un grenier aux merveilles, une caverne d'Ali Baba. »

« Dans ce magasin sont entreposés des centaines de moules en fonte, dans des conditions insalubres : humidité, rouille, poussière, insectes. »

« La chapelle m'a éblouie... se nef voûtée en berceau fait de bois a été réellement une belle découverte. »

« Après avoir quitté cette salle, je n'avais qu'une hâte : retourner pour y travailler. »

« Les personnes que nous avons pu rencontrer ont été d'une gentillesse hors du commun, nous ont accueilli avec enthousiasme et ont été d'une générosité sans égal. »

« Le travail de recueillir les témoignages oraux était d'une richesse incroyable. »... « Les témoignages font revivre, l'espace d'un week-end, cette friche inanimée. »

« J'ai rencontré des personnes passionnante, très attachées à leurs histoires et désireuses de les partager. »

« C'était très excitant de travailler à plusieurs sur ce site industriel... »

« J'étais loin d'imaginer qu'un bâtiment puisse autant nous renseigner sur son passé quand on apprend à le regarder autrement. »

« Pouvoir formuler des hypothèses, manipuler les objets sont des actions particulièrement enrichissantes et stimulantes. »

« Nous étions là pour redonner âme et histoire à un bâtiment qui aujourd'hui se meurt. »

« La connaissance et la transmission d'un tel patrimoine permet au lieu de continuer à exister. »

« Nous avons pu solidifier les liens qui nous unissaient déjà, et parfois en, créer de nouveaux. »

« Je suis allée à ce week-end sans préjugés, juste avec de la curiosité et j'ai été bien récompensée. »

« Ces trois jours ont été pour moi trois jours de réel plaisir et de découverte concrète. »

« Ce week-end a été une expérience professionnelle et humaine unique et exceptionnelle. »

« Je suis revenue en cours avec l'impression d'être partie en vacances. »

Les conditions du séjour étaient on ne peut plus optimales, malgré un temps maussade. Une entente complice soudait la promotion, condition sine qua non pour la qualité du travail. Mais surtout, nous avons été accueillis par des personnes merveilleuses qui nous ont entourés de plein de gentilles attentions. Que soient remerciées pour leur générosité la présidente Marie-Claire Christophe-Stenger qui n'a pas ménagé son temps, Caroline Roelens-Duchamp qui est à l'origine de notre détermination à étudier les beaux sites lorrains des industries du luxe et nous a accompagné tout au long de cette enquête, Denis et Martine Wingert qui nous ont accueillis chez eux pour un déjeuner mémorable, Luc Stenger qui a partagé à l'occasion d'une causerie « privée » ses vastes connaissances sur l'histoire de la cristallerie, mais aussi Annelise Haeckler du magasin de la cristallerie, toutes les personnes qui nous ont rendu visite (et en particulier Marie-Antoinette Christophe) tout au long de l'avancement de nos travaux, les personnes du village qui ont enrichi notre enquête par leur témoignage... Nous remercions de même la Communauté de Communes de la Vallée de la Bièvre à travers son Président, qui nous a logés gratuitement au gîte d'Homert. Nous remercions enfin Jean-Claude Kergoat, président du groupe « Les Jolies Céramiques », de sa bienveillance et de son autorisation à arpenter les moindres recoins de ses usines, tout comme de son offre de partenariat avec la dynamique universitaire. Nous nous souvenons aussi de Jean Favot, dernier directeur de la cristallerie, disparu peu avant notre séjour ; il avait accueilli la délégation le 4 octobre précédent et se réjouissait de la perspective de nos travaux.

Le financement de l'opération : Communauté de Communes de la Vallée de la Bièvre, FSESJ Fonderie, budget « recherche » IUF de P. Fluck, FORCOPAR

Regrets. Nicolas Spizzo qui avait pris beaucoup de plaisir à ces journées nous a quittés le 28 février 2015, emporté par les complications de son handicap. Nous retenons de cet étudiant le souvenir d'un garçon qui aimait passionnément la vie.

2. ACTIVITÉS

PIERRE FLUCK

FÉDÉRATION PATRIMOINE MINIER / CRESAT

MINES ET USINES DE LA HAUTE VALLÉE DE LA DOLLER :
HUITIÈME SORTIE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION
PATRIMOINE MINIER – 9 JUIN 2014

Organisée par la Fédération Patrimoine Minier, le CRESAT et la Maison de la Géologie et de l'Environnement de Haute-Alsace, cette huitième « sortie du Lundi de Pentecôte » a rassemblé 70 participants de la Fédération Patrimoine Minier et de ses divers partenaires ou invités, parmi lesquels *la Société Géologique de France, le CRESAT, la Société d'Histoire Naturelle et d'Ethnographie de Colmar, l'Association Philomathique d'Alsace et de Lorraine, le Service Régional de l'Inventaire, le Pays Thur-Doller, le « Groupe Kali » ainsi qu'une délégation du groupe SUPERBA. Nous avons été accueillis par le Maire de Sewen Jean-Paul Bindler et le Maire de Wegscheid Guy Richard.*

Ces sorties sont axées, chaque année, sur des thèmes en rapport avec l'actualité, celle de la recherche, mais aussi les réflexions sur ses enjeux sociétaux actuels. Le thème dominant de cette journée – une sorte de grand séminaire itinérant jalonné d'échanges – embrassait les ressources et la gestion de leur héritage. Les disciplines abordées s'inscrivent résolument dans l'interdisciplinarité : géologie, histoire, archéologie, environnement, prospective, épistémologie. On aura noté que l'objet « mines et métallurgie », défriché par le biais de l'histoire et de l'archéologie, est étroitement tributaire de la géologie. Son étude met en lumière un héritage en rapport avec les ressources, au rang desquelles figure l'environnement, qui à son tour a su déterminer les implantations de nos industries des vallées vosgiennes. C'est dire le caractère unitaire de ce faisceau d'approche.

Les objectifs précis s'articulaient autour de 5 questionnements, en rapport avec :

1 - L'actualité de la recherche : une « presque nouveauté » a été la petite recherche récemment conduite sur la visite des trois experts envoyés par l'archiduc d'Autriche aux mines de Wegscheid, alors dans un état de profonde indigence, le 18 juillet 1527 ; on a évoqué également les avancées du *Projet Collectif de Recherches* régional dans le domaine de l'archéologie des métaux ; on a enfin questionné les vestiges des forges des D'Anthès sur l'existence d'un haut-fourneau dans le vallon de Rimbach, au niveau des maisons d'Oberbruck.

2 - La diversité des objets qui composent le champ de l'archéologie industrielle (dont l'archéologie minière n'est qu'une branche) : usines et magasins (Oberbruck), mines, infrastructures hydrauliques (Oberbruck, Wegscheid), matières premières (minerais), déchets (les haldes, les crassiers à scories), habitats patronaux et ouvriers (Oberbruck), enfin l'organisation du territoire tout entier...

3 - La méthode de l'archéologie industrielle : à Oberbruck, nous avons eu l'opportunité de croiser les plans d'archives, le cadastre et les vues satellite *google earth* ; à Wegscheid, le document de 1527 a été confronté à l'épreuve du terrain ; à Oberbruck, les participants se sont vus invités à un exercice de prospection du sol, ou « comment faire parler des indices ténus ? ».

4 - L'héritage de l'industrie. Il est pluriel et comporte

- du patrimoine : les participants s'en convainquirent en visitant la remarquable galerie de mine à Rimbach récemment topographiée par B. Bohly, qu'on soupçonne remonter au xv^e siècle
- du patrimoine immatériel, notamment les documents d'archives ; on évoqua le tissage de Sewen et son énorme roue hydraulique, qui ne survivent qu'à travers dessins et photographies
- du « non-patrimoine », qui représente la face passive de l'héritage, comme ces terres qui emballent les laitiers de hauts-fourneaux à Oberbruck, contaminées par des métaux lourds.

Ces considérations nous ont procuré l'occasion de discuter de la place de l'archéologie dans le débat des enjeux de société, tant il est temps que les responsables comprennent le rôle essentiel du chercheur. Car au-delà se profile un constat : le massacre de l'héritage. Si nous n'allons pas visiter le secteur minier de Niederbruck, c'est parce que

les vestiges de surface y ont été saccagés par l'exploitation forestière. Plus inquiétante encore est la question des mises en sécurité des anciens travaux, tout à fait d'actualité pour le massif du Ballon d'Alsace. La situation en France est catastrophique à ce point de vue par les atteintes irréversibles portées au patrimoine. Quel rôle reste-t-il alors à l'archéologue ? Un moyen d'action réside sans doute dans les classements au titre des monuments historiques. Car les « gemmes » de la Doller, ce sont ses galeries de mines médiévales ou renaissance qui sont comme des sculptures dans la montagne.

5 - Une question très actuelle : la transition énergétique : nous avons pu arpenter des sites énergétiques hérités (la centrale de la filature d'Oberbruck) ainsi que des sites « néoformés » ; l'exemple de la centrale hydroélectrique de Sewen est à cet égard significatif, elle revitalise l'ancienne chute en conduite forcée qui avait été conçue pour le tissage de Sewen.





Turbine Monvalvi, Pavie, de la centrale de Sewen ; conduite forcée Rieter, Winterthür, de l'ancienne turbine de la filature d'Oberbruck.

Pour terminer, il a été souligné que le rôle de la Fédération Patrimoine Minier était de fédérer bien sûr, mais aussi, et surtout, de développer le dialogue avec les partenaires proches et lointains, l'ouverture, la réflexion sur les enjeux sociétaux actuels.

Guides de la sortie : Pierre Fluck, Bernard Bohly, Bertrand Risacher, Daniel Rudler.

FABIEN BONNET

- « Regards croisés », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 3 | 2013. URL : <http://rfsic.revues.org/672> (en coll. avec J. Bonnet)
- « La mise en récit de la relation au client par l'entreprise. Le cas de la communication d'EDF », in *Communication et organisation*, n°39, 2011, Presses Universitaires de Bordeaux, p. 243-252, URL : <http://communicationorganisation.revues.org/3169>
- « Relation client ou relation au client ? Interactions, dispositifs et qualité de service », in *Communication et Organisation*, n°37, 2010, Presses Universitaires de Bordeaux, pp. 153-161, URL : <http://communicationorganisation.revues.org/1313>
- « Le Customer Empowerment. Entre injonction à la créativité du consommateur et dispositif de cadrage », Andonova Y. (dir.), et alii., *Injonction de créativité et création sous contrainte : parallèles entre secteur culturel et monde du travail à l'épreuve du numérique Actes du 82ème Congrès de l'ACFAS Université Concordia, Montréal 12-16 mai 2014*. Disponible en ligne : http://creanum2014.sciencesconf.org/conference/creanum2014/eda_fr.pdf
- « Relation client ou relation au client ? Entre optimisation technique et qualité de service », in Lovelock Christopher (Dir.) et alii. (2014), *Le marketing de services*, Paris, Pearson Education, <http://www.pearson.fr/livre/?GCOI=27440100585390>
- « La « relation client ». Quelle place et quel rôle pour le client face à l'affirmation de la thématique relationnelle dans les pratiques communicationnelles des entreprises ? », Colloque *Acteurs, auteurs, spectateurs ? Quelle place et quel(s) rôle(s) pour les individus et les groupes au sein des dispositifs et des processus communicationnels ?*, in Bonnet J., Bonnet R., Raichvarg D. (dir.) (2014), *Communication et Intelligence du Social*, T. 1, L'Harmattan, p.37-46.
- « Le discours épistémologique des Sciences de l'information et de la communication Une lecture des Sic depuis la Kommunikationswissenschaft allemande », *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 4 | 2014, URL : <http://rfsic.revues.org/823> (en coll. avec S. Averbek-Lietz et J. Bonnet).

CÉLINE BORELLO

- *Du Désert au Royaume : parole publique et écriture protestante (1765-1788). Édition critique du Vieux Cévenol et de sermons de Rabaut Saint-Étienne*, préface de Philippe Joutard, Paris, Honoré Champion, collection « La vie des Huguenots » n°65, 2013, 408 p.
- *Les œuvres protestantes en Europe*, préface de Nicolas Stoskopf, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, 330 p. (direction d'ouvrage).
- « Introduction : Secourir dans la tradition protestante du XVI^e au XIX^e siècle : les œuvres comme exigence liturgique, ordre politique et lien social », C. Borello (dir.), *Les œuvres protestantes en Europe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 9-20.
- « Conclusions », C. Borello (dir.), *Les œuvres protestantes en Europe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 289-297.
- « Vrai et faux zèle dans les sermons protestants du second XVIII^e siècle : entre principes théologiques et considérations politiques », C. Bernat, F. Gabriel (dir.), *Fidélités et radicalités confessionnelles (France, XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Beauchesnes, 2013, p. 293-308.
- « Du devoir du chrétien à l'impératif citoyen : les œuvres dans l'homilétique du second Désert (1740-1791) », C. Borello (dir.), *Les œuvres protestantes en Europe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 113-127.
- « Mulhouse et la Guerre de Trente ans », *Annuaire historique de Mulhouse*, n°24, 2013, p. 99-108.
- Compte-rendu de « Emer de Vattel à Jean Henri Samuel Formey. Correspondances autour du Droit des gens. Edition critique établie par André Bandelier », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, t. 159-2, 2013, p. 416-417.
- Compte-rendu de « Florence Buttay, Axelle Guillausseau (dir.), *Des saints d'Etat ? : Politique et sainteté au temps du concile de Trente* », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, t. 159-2, 2013, p. 409-411.
- Compte-rendu de « Isabelle Olekhnovitch, *Le livre sans titre* », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, t. 159-1, 2013, p. 258-259.
- « Les sources d'une altérité religieuse en Révolution : Rabaut Saint-Étienne ou la radicalisation des représentations protestantes », *Annales historiques de la Révolution française* (2014-4), p. 29-49.
- « De la convivencia médiévale à la convivance moderne : la pluriconfessionnalité au quotidien en Méditerranée », L. Américi, X. Daumalin, O. Raveux, C. Regnard, I. Renaudet, *La mosaïque des racines Pouvoirs, cultures et sociétés en France*

et en Méditerranée (xvi^e-xxi^e siècle), Mélanges en l'honneur du professeur Gérard Chastagnaret, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2014, p. 101-110.

- « La profession de foi d'une dynastie pastorale du Désert : les Rabaut, des trois tomes du Jeune pommier à fruits précoces à l'exemplarité de saint Étienne », D. Poton, R. A. Mentzer, *Agir pour l'église. Ministères et charges ecclésiastiques dans les églises réformées*, Paris, Les Indes Savantes, 2014, p. 215-229.
- « De la chaire à la tribune, de l'éducation religieuse à l'éducation nationale : quel cheminement de pensée sur la formation de la jeunesse pour Rabaut Saint-Étienne ? », Y. Krumenacker, G. Noguès (dir.), *Protestantisme et éducation dans la France moderne, Chrétiens et sociétés*, Documents et histoire n°24, Lyon, RESEA, 2014, p. 245-264.
- Compte-rendu de « Stefano Simiz (dir.), *Prédication en ville xvi^e-xx^e siècles*, Histoire urbaine 34 (2002), 2012, p. 5-131 », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français* 160-2 (2014) p. 683-685.
- Compte-rendu de « M. Augeron, J. de Bry, A. Notter, *Floride, un rêve français (1562-1565)*, La Rochelle, Musée du Nouveau Monde, 2012, 160 p. », *Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme français*, 160-1 (2014) p. 528.
- « Les engagements politiques des ministres protestants pendant la Révolution : l'exemple de Jeanbon Saint-André », *Bulletin de la Société Montalbanaise d'Étude et de Recherche sur le Protestantisme*, n°20, Année 2013, Montauban, 2014, p. 79-90.
- « Réforme et économie », TDC, *La Réforme*, n°1072, 15 mars 2014, p. 38-39.

RÉGIS BOULAT

- « Jean Fourastié, apôtre de la productivité. Dire et administrer le progrès », C. Bonneuil, C. Pessis et S. Topcu (dir.), *Une autre histoire des Trente Glorieuses, modernisation, alertes environnementales et contestations du progrès dans la France d'après-guerre (1945-1968)*, Paris, La Découverte, 2013, p. 81-98.
- « Les fabricants de matériels de sports d'hiver (fin xix^e-début xxi^e) » in D. Varaschin, H. Bonin et Y. Bouvier (dir.), *Histoire économique et sociale de la Savoie*, Lausanne, Droz, 2014, p. 299-317.
- « Les territoires des fabricants alpins français de matériels de sports d'hiver au vingtième siècle », *Entreprises et histoire*, Lescure Michel et Daumas Jean-Claude (dir.), 2014, p. 88-103.
- « Un nouveau tissu industriel né du tourisme alpin : le cas de Rossignol » in L. Tissot, M. Gigase, C. Humair (dir.), *Le tourisme comme facteur de*

transformations économiques, techniques et sociales : une approche comparative (XIX-XX^e), Alphil Presses universitaires suisses, 2014, p. 59-74.

PIERRE FLUCK

- « La véritable histoire de la mine St-Barthélemy », *Société d'Histoire du Val de Lièpvre* 35^e cahier, 2013, p. 47-64.
- « Mines et métallurgie à l'Altenberg, Ste-Marie-aux-Mines (Ht-Rhin) x^e xvi^e s. PCR 2012 », *Archéologie médiévale* 43, CNRS éd., 2013 (en collaboration avec J. Gauthier).
- « Le secteur textile en France de l'Est. Wesserling (Ht-Rhin) et la filature Ebel à Wasselonne (as-Rhin) : deux sites d'exception », *Patrimoines textiles de par le monde*, CRDP Champagne-Ardenne / *Cahiers de l'APIC*, 9, 2013 (Actes du colloque TICCIIH-APIC Sedan 2007).
- « The Alsatian Altenberg : a seven centuries laboratory for silver metallurgy » (en collaboration avec J. Gauthier J. et A. Disser), *Troisième Conférence Internationale "Archaeometallurgy in Europe"*, Bochum, 2011, en ligne sur HAL archives ouvertes
- *Mines et métallurgie des non-ferreux en Alsace du haut Moyen-âge au xvi^e siècle (Altenberg/Sainte-Marie-aux-Mines, Steinbach)*, *Projet Collectif de Recherches* 2013 (en collaboration), décembre 2013, 175 p. en ligne sur HAL Archives-ouvertes : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00992100v1>
- « Carnets de voyage : Saint-Petersbourg et Arkhangelsk », *Patrimoine de l'Industrie* 30, Janvier 2014, p. 76-83.
- « Altenberg, autopsie d'une mine médiévale » (en collaboration avec J. Gauthier et al.), *Archeologia* 517, janvier 2014, p. 46-57.
- « Archaeology of mines and metals : an historiographic review », *Actes 9th Internat. Symposium on Archaeological Mining History (Trento, Italie, juin 2014)*, Inst. Europa Subterranea (IES) éd. 2014, p. 70-87.
- « Antoine-Grimoald Monnet (1734-1817) : un voyageur des Lumières dans le massif des Vosges », *Travaux du Comité Français d'Histoire de la Géologie (COFrHiGEO)*, 3^e série, xxvii, 2014, p. 233-250.
- « Patrimoine et musées » de l'UHA : Les étudiants de l'Université de Haute-Alsace au chevet de la manufacture de Niderviller » (en collaboration avec C. oelens-Duchhamp et les étudiants de la promotion 2012-2013 du master), *50sept* (revue du Conseil Général de la Moselle), 22, 2014, p. 56-67.
- *Mines et métallurgie des non-ferreux en Alsace du haut Moyen Âge au xvii^e siècle (Altenberg/Sainte-Marie-aux-Mines et Vosges méridionales)* (en coll.

avec J. Gauthier et B. Bohly.), Rapport de Programme Collectif de Recherche 2014, 262 p.

- « Spatialisation de la contamination en éléments traces métalliques sur le district minier de Sainte-Marie-aux-Mines (Vosges) et exemple de transfert à la végétation ligneuse », (en coll avec A.-L. Mariet, F. Gimbert, O. Girardclos, J. Gauthier et A.-V. Walter-Simonnet), Résumé du Colloque 2014 de la Société d'Ecotoxicologie fondamentale et appliquée, juillet 2014.
- « Étude diachronique et synchronique de la contamination en éléments traces métalliques sur le district minier de Sainte-Marie-aux-Mines, Vosges » (en coll. avec A.-L. Mariet, F. Gimbert, C. Bégeot, J. Gauthier, A.-V. Walter-Simonnet), *Collection EDYTEM* 17, 2014, p. 99-108.
- "Assaying ores at Sainte-Marie-aux-Mines (Alsace, France) in the 16th century : diffusion and role of a technical innovation", (en coll. avec J. Gauthier), *Acta rerum naturalium*, Jihlava (République Tchèque), 12, 2012 (paru en 2014), p. 25-30.
- *Mines et métallurgie des non-ferreux en Alsace du haut Moyen-Age au xvi^e siècle*, Altenberg/Ste-Marie-aux-Mines, (en coll. avec J. Gauthier et B. Bohly.), Steinbach, PCR campagne 2013, résumé, *Archéologie Médiévale* 44, 2014.

AZIZA GRIL-MARIOTTE

- « Le mythe de Psyché dans les arts décoratifs au xix^e siècle, entre décoration et narration », M. Bélim-Droguet, V. Gély, L. Mailho-Daboussi, P. Vendrix (dir.) *Psyché à la Renaissance*, Acte du LI^e Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance, Turnhout, Brepols, 2013, p. 291-304.
- « Des commémorations aux musées, la patrimonialisation d'un territoire », P. Cabanel, P. Joutard, J. Sémelin, A. Wiewiorka (dir.), *La Montagne refuge*, Paris, Albin Michel, 2013, p. 307-321.

ODILE KAMMERER

- Publications en ligne : cartes pour l'Atlas historique de l'Alsace : *Acteurs politiques après les Stauffer (1250) Princes et abbayes. À qui profite 1262 ?*
- *Atlas historique de l'Alsace*, direction d'ouvrage, en ligne sur <http://www.cartographie.histoire.uha.fr/atlas-historique-de-l-alsace>
- « Former un bon Mulhousien (xiii^e-xvi^e siècles) », colloque *Former un bon citoyen. Ordre social et discipline morale dans les villes de l'espace suisse (xiv^e-xviii^e s.)*, université de Genève, 2013, Alphil Genève, 2015, p. 53-74.

LUDOVIC LALOUX

- *L'Usine des ressorts du Nord depuis ses origines (1856) – Entreprise métallurgique douaisienne à vocation internationale*, Neuchâtel, ALPHIL Presses universitaires suisses, 2013, 286 p.
- *Les Cahiers d'Esquisse*, « Territoires et États », n° 3, ESPE d'Aquitaine – Université de Bordeaux, décembre 2013, 78 p. (direction d'ouvrage).
- « Aux origines de la fondation en 1893 de l'École nationale des industries agricoles de Douai : intérêts et enjeux pour l'agriculture et l'agroalimentaire », J.-F. Condette (dir.), *L'École une bonne affaire ? Institutions éducatives, marché scolaire et entreprises (xvi^e-xx^e siècles)*, *Revue du Nord*, Université de Lille 3, numéro hors série, n° 29, 2013, p. 189-196.
- *Le sucre, entre tentations et réglementations*, actes de la journée d'études du 13 mars 2014 à l'Université de Haute-Alsace, Roubaix, Archives nationales du monde du travail, 2014, 211 p., (direction d'ouvrage en collaboration avec G. Piernas, P. Raggi, C. Wisniewski).
- *Charles Masson – Lettres d'un officier d'artillerie (1915-1918)*, textes présentés par Ludovic Laloux, Lévêque, Neuilly-Saint-Front, 2014, 169 p.

ALAIN J. LEMAITRE

- *L'opinion publique dans l'Europe des Lumières. Stratégies et concepts*, Paris, Armand Colin, 2013 (direction d'ouvrage en collaboration avec B. Binoche).
- « Le conseil souverain d'Alsace et l'héritage impérial », S. Dauchy, V. Demars-Sion, H. Leuwers, S. Michel (dir.), *Les parlementaires, acteurs de la vie provinciale, xvii^e-xviii^e siècles*, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 145-158.
- « Repères historiographiques », B. Binoche, A. J. Lemaître, *L'opinion publique dans l'Europe des Lumières. Stratégies et concepts*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 15-24.
- « Le monde parlementaire en quête de légitimité », B. Binoche, A. J. Lemaître, *L'opinion publique dans l'Europe des Lumières. Stratégies et concepts*, Paris, Armand Colin, 2013, p. 107-127.
- Compte-rendu de « Luc Daireaux, « *Le feu de la rébellion* » ? *Les imprimés de l'affaire de Bretagne (1764-1769)* », *Annales historiques de la Révolution française*, n°372, 2013, p. 163-165.
- « L'invention de l'Alsace par la monarchie française. Ruptures et continuités », dans Jean El Gammal (dir.), *Régions, courants, transferts. Histoire et politique*, Actes académiques, Riveneuve, Paris 2014, p. 21-33.

- « La vie musicale à Mulhouse. Les gens de métier », *Annuaire historique de Mulhouse*, 2014, p. 217-220

BRICE MARTIN

- « Les événements extrêmes dans le Fossé Rhénan entre 1480 et 2012. Quels apports pour la prévention des inondations ? », Actes du colloque SHF 2013 « *Evènements extrêmes d'inondation* », Lyon, nov. 2013, 15p. (en collaboration avec R. Glaser, O. Guerrouah, A W. Drescher, I.Himmelsbach, N. Holleville, F. Giacona, M-C Vitoux, D. Riemann, J. Schönbein, L. With).
- « Analyse géohistorique des interactions entre dynamiques forestières et dynamiques des avalanches en moyenne montagne : le cas du Massif vosgien (France) », Actes du colloque International « *Snow Science Workshop Grenoble* », Chamonix Mont-Blanc – 2013, 6p. (en collaboration avec F. Giacona).
- « Transnationale Hochwassergeschichte am südlichen Oberrhein, *Bundesanstalt für Gewässerkunde Veranstaltungen 1/2013*, 2013, p. 33-39 (en collaboration avec J. Schönbein, R. Glaser, I. Himmelsbach).

PAUL-PHILIPPE MEYER

- « Alsace, terre de compositeurs », *Alsace, terre de musique et de musiciens Volume I*, FSMA (Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace), 2014, p. 18-24.
- « Le compositeur Joseph Graff (1885-1964) », *Alsace, terre de musique et de musiciens Volume I*, FSMA (Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace), 2014, p. 27-29.
- « A propos de l'Orphéon Municipal de Mulhouse », *Alsace, terre de musique et de musiciens Volume I*, FSMA (Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace), 2014, p. 33-36.
- « Les Mémoires de Concours de Frédéric Sali (1862-1950) », *Alsace, terre de musique et de musiciens Volume I*, FSMA (Fédération des Sociétés de Musique d'Alsace), 2014, p. 49-51.
- « Madeleine Will (Mulhouse 1910-Mulhouse 2012) », *Compositrices françaises du xx^e siècle – Volume II*, éditions Delatour, 2014, p. 153-155.
- « Léon Justin Kauffmann, un compositeur dannemarien », *La gazette dannemarienne*, 2014, p. 22.

OLIVIER RICHARD

- « Jurer et faire jurer. Les serments des secrétaires municipaux (Rhin supérieur, XIV^e-XVI^e siècles) » (en collaboration avec L. Buchholzer-Remy), *Histoire urbaine*, n°39, 2014, p. 63-84.
- « La parole et l'écrit dans les livres de serments des villes du Rhin supérieur à la fin du Moyen Âge », in : Mailloux A., Verdon L. (dir.), *L'enquête en questions. De la réalité à la « vérité » dans les modes de gouvernement (Moyen Âge/Temps modernes)*, Paris, CNRS Éditions, 2014, p. 103-113.
- « Le citoyen assermenté. Le serment comme instrument d'encadrement de la population urbaine, XV^e-XVI^e siècles (Bâle, Berne, Lucerne, Zurich) », Caesar M., Schnyder M. (dir.), *Religion et pouvoir. Citoyenneté, ordre social et discipline morale dans les villes suisses (XIV^e-XVIII^e siècles)*, Neuchâtel, Alphil – Presses universitaires suisses, 2014, p. 93-115.
- « Ratisbonne et ses paroisses à la fin du Moyen Âge », Bonzon A., Guignet P., Venard M. (dir.), *La paroisse urbaine*, Paris, Cerf, 2014, p. 97-114.

NICOLAS STOSKOPF

- *Art & industrie, XVIII^e-XXI^e siècle*, actes des 4^e Journées d'histoire industrielle, Mulhouse-Belfort, 18-19 novembre 2010, Paris, Picard, 2013 (en col. avec Pierre Lamard).
- « Les enjeux géopolitiques et économiques de l'implantation de la SACM à Belfort », colloque « Identité et modernité d'un territoire industriel », Belfort, 13 et 14 novembre 2009, publié sur HAL-SHS, janvier 2013.
- « Labour-intensive industrialization. The case of nineteenth-century Alsace », in Gareth Austin et Kaoru Sugihara, *Labour-Intensive Industrialization in Global History*, Londres et New York, Routledge, 2013, p. 263-279 (en col. avec Michel Hau).
- « Esprit d'entreprise » (en col. avec Michel Hau), « Religion et industrialisation », « Mulhouse, terre de conquérants » (en col. avec Michel Hau), « Le crépuscule des dynasties », *Les grandes dynasties industrielles, Les Saisons d'Alsace* n°56, mai 2013, p. 28-37, 38-45, 56-67 et 94-101.
- « Aux origines du Pôle documentaire de la Fonderie », *Journées du patrimoine écrit. Patrimoine écrit et territoires, Sélestat, 21 & 22 juin 2012*, Cordial et Mediapopéditions, 2013, p. 93-96.
- « Ponts de l'histoire », *Dans les bras du Rhin, Les Saisons d'Alsace* n°57, septembre 2013, p. 34-37.

- « Family and Business in Alsace », 프랑스사 연구 (*Revue coréenne d'histoire française*), vol. XXIX, Séoul, août 2013, p. 257-276 (en col. avec Michel Hau).
- « L'industrie alsacienne dans la Grande Guerre : un désastre économique ? », *L'Alsace et la Grande Guerre, Revue d'Alsace*, n° 139, 2013, p. 77-104 (en col. avec Bertrand Risacher).
- « Les banques du groupe CIC et l'industrie : une approche différenciée (1859-1939) », in Ivan Kharaba et Philippe Mioche, *Banques et industries. Histoire d'une relation timorée du XIX^e siècle à nos jours*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2013, p. 95-107.
- « Préface » de Céline Borello, *Les œuvres protestantes en Europe*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 7-8.
- Cartes d'histoire contemporaine, in Odile Kammerer (dir.), *Atlas historique d'Alsace*, 2004-2013. <http://www.atlas.historique.alsace.uha.fr/>
- « Deauville (1859-1875), une histoire d'entreprise », *Histoire urbaine*, n° 41, 2014, p. 23-44
- « Les trains de bière et la fortune de la "bière d'Alsace" », *Les Saisons d'Alsace* n° 60, mai 2014, p. 28-31.

OLIVIER THEVENIN

- « Médiatisation et espace public : la Quinzaine des Réalisateurs sous l'influence des médias », B. Vacher, C. Le Moëne, A. Kiyindou (dir.), *La contribution des sciences de l'information et de la communication aux débats publics*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 473-481.
- *Sociabilités et transmissions dans les expériences de loisir*, Paris, L'Harmattan, 2014, 188 p. (en coll. avec Pascale Marcotte).
- « Publics du théâtre public et genres culturels », in *Communication et intelligence social, Acteurs, auteurs, ou spectateurs des savoirs de l'éducation et de la culture*, J. Bonnet, R. Bonnet, D. Raichvarg (dir.), Paris, L'Harmattan, 2014, pp. 129-138.
- « Développement culturel et coopération transfrontalière : l'exemple du Canton du Jura et du Territoire de Belfort », in *Identités (trans)frontalières dans l'espace du Rhin supérieur*, Angeliki Koukoutsaki-Monnier (dir.), Presses Universitaires de Lorraine, 2014, pp. 177-185, (en col. avec Olivier Moeschler).
- « Le public à l'épreuve du développement culturel : l'exemple de la Ville de Besançon » in Jacques Duhamel. *Une étape décisive de la vie culturelle*, Centre Régional du livre de Franche-Comté, 2014, pp. 115-127.

MARIE-CLAIRE VITOUX

- « Le Schweissdissi, entre mythe et réalité », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 24, 2013, p. 65-68.
- « La collection des périodiques alsatiques conservés à la bibliothèque municipale de Mulhouse », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 24, 2013, p. 149-150 (en collaboration avec C. Burgunder).
- « Chronique de l'Université », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 24, 2013, p. 153-155.
- « La société alsacienne face à la nazification : ce qu'en dit le journal de Marie-Joseph Bopp (1940-1945), Krimm (Konrad) (Hg), *NS-Kulturpolitik und Gesellschaft am Oberrhein 1940-1945*, Oberrheinische Studien 27, Thorbecke, 2013, p. 367-375.
- « 1870 à Strasbourg : un républicanisme renforcé », Robert Belot, *1870. De la guerre à la paix. Strasbourg-Belfort*, Hermann, 2013, p. 49-60 (en collaboration avec A. Bouche et D. Bourgeois).
- *1853-2013, 160 ans de la Somco, Rétrospective*, Somco, 2013, sans pages. les panneaux d'exposition (qui s'est tenue en juin et en octobre 2013) sont visibles sur le site du PDF (en collaboration avec B. Culli) : <http://www.pole-doc-fonderie.uha.fr/expositions/160e-anniversaire-de-la-somco/>
- *L'habitat populaire à Mulhouse depuis 1850* (en collaboration avec l'atelier Logement populaire du Conseil consultatif du Patrimoine mulhousien) : Les panneaux d'exposition sont visibles sur le site du PDF : <http://www.pole-doc-fonderie.uha.fr/expositions/l-habitat-populaire-marque-de-fabrique-mulhousienne>
- « Oradour après Oradour : la possibilité d'une réconciliation », in Rioux (Jean-Pierre) et Spisser (Marcel) (dir.), *Se réconcilier avec le passé*, Scérén, CNDP-CRDP, Strasbourg, 2013, pp. 83-95.
- « Du berceau à la tombe : naître et mourir à Mulhouse au XIX^e siècle », in *Annuaire historique de Mulhouse*, 2014, pp. 147-153.
- « Le protestantisme mulhousien dans ses œuvres. L'exemple du Diaconat », 2014, en ligne <http://www.memoire-mulhousienne.fr/>
- « Introduction au Journal d'Achille Walch. Documents de la Première guerre mondiale », *Annuaire historique de Mulhouse*, 2014, p. 99-100.

CARSTEN WILHELM

- « Sociabilité numérique et apprentissage en ligne – modélisation interactionnelle et engagement individuel », in MARCOTTE P., THEVENIN O., *Expériences et transmission des savoirs : culture et loisirs*, Paris, L'Harmattan, 2014, p.57-71.

- « Auteurs, ressources et personnalisation de l'apprentissage en e-learning : une analyse communicationnelle d'un glissement incertain », in BONNET J., BONNET. R., RAICHVARG. D., *Communication et intelligence du social : Acteurs, auteurs ou spectateurs ? des savoirs, de l'éducation et de la culture*, coll. communication et civilisation, Tome 2, Paris, L'Harmattan, 2014. p.43-58.
- « MOOC et SIC une relation propice à une synthèse méthodologique », Actes du congrès de la SFSIC, Toulon, 2014. en ligne [<http://sfsic2014.sciencesconf.org/browse/author?authorid=240836>], 2014.
- *Cultures et Créativité Cultures de créativité : Exploration des contraintes culturelles de l'agir créatif*, 82° Congrès ACFAS, Actes du colloque Injonction de créativité et création sous contrainte : parallèles entre secteur culturel et monde du travail à l'épreuve du numérique, Montréal, Québec, 12-13 Mai, en ligne : [http://creanum2014.sciencesconf.org/conference/creanum2014/eda_fr.pdf], 2014.

PUBLICATIONS DE NOS DOCTORANTS

BENJAMIN FURST

- *De Gênes à Fukushima, perceptions et gestions du risque*, *Les Cahiers d'histoire*, vol. 33, n°1, 2014, 203 p. (direction d'ouvrage).

FLORIE GIACONA

- « Analyse géohistorique des interactions entre dynamiques forestières et dynamiques des avalanches en moyenne montagne : le cas du Massif vosgien (France) », F. Naaim-Bouvet (dir.), *Proceedings of the International Snow and Science Workshop*, Grenoble, 7-11 octobre 2013 (CD-Rom) (en collaboration avec B. Martin).

CLÉMENT WISNIEWSKI

- *Le sucre, entre tentations et réglementations*, actes de la journée d'études du 13 mars 2014 à l'Université de Haute-Alsace, Roubaix, Archives nationales du monde du travail, 2014, 211 p., (direction d'ouvrage en collaboration avec L. Laloux, G. Piernas, P. Raggi).
- « L'industrie sucrière en Alsace au lendemain de la Grande Guerre », Laloux L. et alii., *Le sucre entre tentations et réglementations*, Roubaix, Archives nationales, 2014, p. 105-117.

- « L'industrie strasbourgeoise pendant la Première Guerre mondiale », in *Strasbourg en guerre 1914-1918 : une ville allemande à l'arrière du front*, Barr, Le Verger Éditeur, 2014, p. 123-140.

SÉLECTION DE PUBLICATIONS DE NOS ASSOCIÉS

JEAN-MICHEL CHEZEAU

- « Eugène Grandmougin. Le regard d'un alsacien sur la chimie française face à l'après-guerre (1916-1919) », *L'actualité chimique*, janvier 2013, n°370, p. 36-41.
- « Alfred Werner Le mulhousien prix Nobel », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 24, 2013, p. 69-73.
- « Il y a cent ans : Alfred Werner, prix Nobel de chimie », *L'actualité chimique*, décembre 2013, n°380, p. 38.
- « Les chimistes, leurs institutions et leurs sociétés savantes entre les deux guerres VL'Ecole de chimie de Mulhouse », *L'actualité chimique*, mai 2014, n°385, p. 41-47.

CAMILLE DESENCLOS

- « La parole diplomatique sous Henri iv à travers les *Mémoires* de Jacques Bongars », *Revue de la BnF*, n° 48, 2014, p. 74-85 (en collaboration avec C.-É. Vial).
- « Diple, propositions pour la convergence de schémas XML/TEI dédiés à l'édition de sources diplomatiques », *Digital Diplomats : the computer as a tool for the diplomatist ?*, dir. A. Ambrosio, S. Barret et G. Vogeler, Cologne : Böhlau, 2014, p. 23-30 (en collaboration avec V. Jolivet)

JOSEPH GAUTHIER

- « Small scale reduction of argentiferous galena : first experimental approach of ores assaying techniques », D. Dungworth, R. Doonan, C. P. Roger (dir.), *Accidental and Experimental Archaeometallurgy*, Historical Metallurgy Occasional Publication n°7, HMS, London, 2013, p. 143-148 (en coll. avec F. Téreygeol).
- « PCR Mines et métallurgie des non-ferreux en Alsace du haut Moyen Âge au xvi^e siècle – Campagne 2012 », *Archéologie médiévale*, 43, CNRS éd, 2013 (en coll. avec P. Fluck, B. Bohly).

- « L'essai des minerais au xvi^e siècle : réductions expérimentales de galènes au four à moufle », F. Tereygeol (dir.), *Comprendre les savoir-faire métallurgiques antiques et médiévaux*, Errance, Paris, 2013, p. 155-167.
- *Mines et métallurgie des non-ferreux en Alsace, du haut Moyen Âge au xvi^e siècle*, rapport de Projet Collectif de Recherches, 2013, 175 p. (en collaboration avec P. Fluck, B. Bohly).
- *Silberpfade zwischen Orient & Okzident*, catalogue d'exposition, Deutsches Bergbau Museum, 2014, 120 p. (en coll. avec F. Tereygeol, J. Heckes, J.-C. Meaudre et G. Sarah).
- « Etude diachronique et synchronique de la contamination en éléments traces métalliques sur le district minier de Sainte-Marie-aux-Mines, Vosges », dans *Exploitations minières passées et présentes : impacts environnementaux et sociétaux*, actes du colloque du Bourget-du-Lac, CNRS – Univ. Savoie, Collection EDYTEM, vol. 17, 2014, p. 99-108. (en coll. avec A.-L. Mariet, F. Gimbert, C. Begeot, P. Fluck, A.-V. Walter-Simonnet).
- « Altenberg. Autopsie d'une mine médiévale », dans *Archéologia*, n°517, jan. 2014, p. 47-57. (en coll. avec p. Fluck et alii).
- *Mines et métallurgie des non-ferreux en Alsace, du haut Moyen Age au xvi^e siècle*, rapport de Projet Collectif de Recherches, 2014, 262 p. (direction de rapport d'opération archéologique).
- « Étude du filon principal de Samut Nord » et « Prospections et données minéralurgiques préet post-ptolémaïques », B. Redon (dir.), *Mission archéologique française du désert Oriental*, rapport scientifique, 2014, p. 32-39 et 43-45 (en coll. avec A. Arles et F. Tereygeol).

YVES FREY

- *La guerre d'Algérie en Alsace, 1945-1965. Enquête sur les combattants de l'ombre*. Strasbourg, La Nuée Bleue, 2013.
- « La guerre d'Algérie à Mulhouse, 1945-1965 », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 24, 2013, p. 109-121.
- « Discipliner et surveiller : le logement des travailleurs algériens de 1920 à 1980 », jeti. Hypotheses. Org/326.

PIERRE-CHRISTIAN GUIOLLARD

- « La mine à travers la carte postale » in Martine Dancer-Mourès et Danièle Méaux (dir.), *Les photographes et la commande industrielle autour des Editions Paul*

Martial, Musée d'Art moderne contemporain de Saint-Étienne et Université Jean Monnet de Saint-Étienne, octobre 2014, p. 64-73.

- « La conservation du patrimoine minier français, un paradoxe affectif » in *Mines & Carrières* hors série, n°14, mai 2014, Société de l'Industrie minière, p. 105-114.
- « 1918 et 1946, les deux étapes de la réorganisation des mines du Nord et du Pas-de-Calais, facteurs d'innovations » in A. Dubuc et V. Debrabant (dir.), *Des Machines et des hommes*, Actes du colloque 2012, Centre Historique Minier de Lewarde. Décembre 2013, p. 32-41.

MICHEL HAU

- « Industrial Paternalism and Social Development. The Commitment of the Community of Businessmen in Alsace », Hubert Bonin & Paul Thomès (eds.), *Old Paternalism, New Paternalism, Post-Paternalism (19th-21st Centuries)*, Bruxelles, Peter Lang, 2013, p. 31-43.
- « Napoléon et l'industrie alsacienne », *Saisons d'Alsace*, n°55, janv. 2013, p. 72-79.
- « Scientifiques et industriels alsaciens, une parfaite alchimie », *Saisons d'Alsace*, n°56, mai 2013, p. 47-55.
- « L'exception De Dietrich », *Saisons d'Alsace*, n°56, mai 2013, p. 103-111.
- Conclusion de l'ouvrage de Catherine Maurer et Astrid Starck-Adler, *L'espace rhénan, pôle de savoirs*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2013, p. 435-441.
- « L'excédent commercial allemand. Quelques réflexions à propos de l'article de Béatrice Dedinge », *Revue d'Allemagne et des Pays de langue allemande*, t 45, janv.-juin 2013, p. 123-127.
- Préface de l'ouvrage de Lucie Zouya Mimbang, *De la mise en valeur à la marginalisation : l'Est-Cameroun, 1905-1960*, Paris, L'Harmattan, 2013 p. 9-14.
- Préface de l'ouvrage de Ronald Hirlé, Eva Reich. *J'ai traversé l'indicible. De la Galicie à la Terre promise, 1929-1948*, Strasbourg, Vent d'Est, 2013, p. 13-15.
- « France-Allemagne : chronologie d'un décrochage », *Revue française d'histoire économique*, n°2, 2014, p. 62-84.

BERNARD JACQUÉ

- « Un Mulhousien émigré et sa mémoire : le comte Fries et Mulhouse », *Annuaire historique de Mulhouse*, t. 24, 2013, p. 17-22.
- « Godefroy Engelmann et le Brésil », *Annuaire historique de Mulhouse*, t.24, 2013, p. 23-26.

- « Note sur la réhabilitation de la caserne Lefebvre », *Annuaire historique de Mulhouse*, t. 24, 2013, p. 1145-146.
- *diverCité, dans la Cité ouvrière de Mulhouse*, éditions Mediapop, coll° « HORScollection », Mulhouse, 2014, 74 p. (en collaboration avec Luc Georges)
- « L'explosion démographique à Mulhouse », *Annuaire historique de Mulhouse*, tome 25, 2014, p. 141-145.

PHILIPPE JEHIN

- *Bartholdi, l'empreinte d'un grand statuaire*, Strasbourg, Vent d'Est, 2013, 64 p.
- *Rapp, l'Intrépide de la Grande Armée*, Strasbourg, Vent d'Est, 2013, 64 p.
- « Livres et bibliothèques dans le val d'Orbey aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Rencontres transvosgiennes*, n°3, 2013, p. 33-48.
- « La faune dans les Vosges du Nord au XIX^e siècle », *Annales scientifiques de la Réserve de Biosphère transfrontalière des Vosges du Nord-Pfälzerwald*, n°17, 2014, p. 103-115.
- « Un trafic de bois transvosgien au XVIII^e siècle », *Rencontres transvosgiennes*, n°4, 2014, p. 83-90.
- « La réorganisation des corporations de Rouffach au début du XVI^e siècle », *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Rouffach*, n°8, 2014, p. 33-38

PASCAL RAGGI

- « Industrialisation, désindustrialisation, ré-industrialisation en Europe. Le cas de la sidérurgie lorraine (1966-2006) », *Rives méditerranéennes*, n°46-2013, p. 11-28.
- Fabien Knittel et Pascal Raggi (dir.), *Genre et techniques XIX^e-XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 275 p.
- « L'occupation allemande des mines et des usines de Longwy et des alentours pendant la Première Guerre mondiale », C. Andriot, F. Henryot, P. Martin et P. Masson (dir.), *Longwy, les hommes, la guerre, le fer (XI^e-XX^e siècles)*, Nancy, Éditions Gérard Louis, 2013, p. 174-197.
- « Les localités de la Lorraine du fer, des villes d'un nouveau Far West industriel (fin XIX^e-début XX^e siècle) », in *Les Cahiers Lorrains*, n°3-4 2014, p. 38-47.
- « La formation professionnelle des sidérurgistes en Lorraine (de la fin des années 1940 à 2006) », in *Cahiers de RECITS*, n°10 – 2014, p. 151-169.
- « Restructurations entrepreneuriales et évolutions du travail dans la sidérurgie lorraine (1966-2006) » in Charles Barthel, Ivan Kharaba, Philippe Mioche (dir.),

Les mutations de la sidérurgie mondiale du xx^e siècle à nos jours, Bruxelles, Peter Lang, 2014, p. 483-501.

- « Sciences, techniques et genre », in Alain Bihr et Roland Pfefferkorn (dir.), *Dictionnaire des inégalités*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 365-366 avec Fabien Knittel.

BERTRAND RISACHER

- « L'industrie alsacienne dans la Grande Guerre : un désastre économique ? », *L'Alsace et la Grande Guerre, Revue d'Alsace*, n°139, 2013, p. 77-104 (en col. avec Nicolas Stoskopf).
- « Jean Zuber père (1773-1852) : un notable de l'industrie dans un vallon enclavé et déshérité », *Annuaire Historique de Mulhouse*, 24, 2013, p. 49-64.
- « Une histoire de famille : Alexandre Lang, de Durmenach à Jungholtz », *Annuaire de la Société d'Histoire du Sundgau*, 2013, p. 153-167.
- « La papeterie Kuenemann Frères de Pont d'Aspach : une histoire méconnue », *Patrimoine Doller* n°23, 2013, p. 42-53.
- « La tentative avortée de la ligne de chemin de fer de Soultz à Rimbach-Zell », *Revue d'histoire des Amis de Soultz*, n°90, 2013, p. 18-26.
- « Jean Althoffer & Cie, l'empreinte persistante du capitalisme familial (1945-2012) », Pierre Lamard et Nicolas Stoskopf (dir.), *L'entreprise rhénane, mythe ou réalité ? Actes des cinquièmes Journées d'Histoire Industrielle Mulhouse 25-26 octobre 2012*, Paris, Picard, p. 153-163.
- « Une dynastie de petits capitaines d'industrie face aux vicissitudes de l'histoire : les Lastcha de Jungholtz (1834-1920) », *Revue d'Alsace*, n°140, 2014, p. 275-320.
- « Itinéraire d'une famille genevoise : les Humbert », *Annuaire Historique de Mulhouse*, 25, 2014, p.55-76.
- « La Première Guerre mondiale : une rupture dans l'évolution économique du vallon du Rimbach », *Revue d'histoire des Amis de Soultz*, n°91, 2014, p. 71-80.

DAVID TOURNIER

- « Le protestantisme mulhousien et ses œuvres au xix^e siècle : éthique et pragmatisme (1798-1870) », C. Borello (dir.), *Les œuvres protestantes en Europe*, Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 239-255.

LAURIANE WITH

- « Approche géohistorique de la gestion et de la prévention du risque d'inondation : le cas de la vallée de la Lauch (Haut-Rhin) de 1778 à nos jours »,

position de thèse, *Revue d'Alsace*, n°140, 2014, p. 459-473. Disponible sur : <http://alsace.revues.org/2149>

- « Les événements extrêmes dans le Fossé rhénan entre 1480 et 2012. Quels apports pour la prévention des inondations ? », *Congrès SHF Evènements extrêmes d'inondation 2013*, Lyon, 13-14 novembre 2013, 15 p., Actes sur CD-Rom (en coll. avec B. Martin & al.).

4. BRÈVES

HOMMAGE À MICHEL HAU

Le 3 février 2015, en présence de Christine Gangloff-Ziegler, présidente de l'UHA, et de Jean-Luc Bischoff, vice-président recherche, Pierre Lamard et Nicolas Stoskopf ont remis à Michel Hau, professeur émérite à l'université de Strasbourg et associé du CRESAT, un livre d'hommage, *L'entreprise rhénane : mythe ou réalité ?* (Paris, Picard, 2015). Cet ouvrage est la publication des 5^e Journées d'histoire industrielle consacrées à une réflexion interdisciplinaire sur un modèle d'entreprise que Michel Hau a beaucoup étudié dans ses divers travaux sur l'industrialisation de l'Alsace, l'histoire économique de l'Allemagne, les dynasties, le capitalisme rhénan et la désindustrialisation.

SOUTENANCE DE THÈSE

Florie Giacona, doctorante au CRESAT et ATER de géographie à l'UHA, a soutenu le 4 septembre 2014 dans la salle des colloques du campus Fonderie sa thèse sur la Géohistoire du risque d'avalanche dans le *massif vosgien. Réalité spatio-temporelle, cultures et représentations d'un risque méconnu*, préparée sous la direction de Brice Martin et Nicolas Stoskopf. Le jury se composait de Jean-Michel Carozza (président), Anne-Marie Granet-Abisset, Philippe Schoenheich (rapporteurs), Christophe Ancely, Brice Martin et Nicolas Stoskopf.

Jean-Marie Kuppel, doctorant au CRESAT, a soutenu le 16 décembre 2014 dans la salle des colloques du campus Fonderie sa thèse sur *Un bassin d'activité à l'épreuve*

de la Seconde Guerre mondiale : les mines de potasse d'Alsace (1937-1949) préparée sous la direction de Nicolas Stoskopf. Le jury était composé de Claude Muller (président), Hervé Joly, Marcel Boldorf (rapporteurs), René Giovanetti et Nicolas Stoskopf.

CONFÉRENCE DE PIERRE FLUCK 2014 (SÉLECTION)

Conférence à l'Université de Lille 3, 17 novembre 2014 : *L'archéologie des ressources minérales. Historiographie et méthodes*. Cette conférence reprend et étoffe une recherche présentée au Symposium international « Archaeometallurgy in Europe », Trento, juin 2014 (« *Archaeology of mines and metals : en historiographic review* »). Elle offre un panorama de l'historiographie de cette discipline, qui représente une branche de l'archéologie industrielle. On redécouvre que cette discipline avait été véritablement fondée au ^{xix}^e siècle par une cohorte d'ingénieurs des mines, soucieux de positionner l'investigation des vestiges du passé au service de l'industrie minière, donc totalement orientée vers les applications de la recherche. Entrée dans une relative léthargie durant le premier ^{xx}^e siècle, l'archéologie minière est revitalisée dans les années 1960, suivant deux écoles aux logiques contrastées. L'école allemande s'intéresse aux sites de périodes qui n'ont pas laissé de traces écrites, ceux des mondes antiques et protohistoriques, ou du haut Moyen Âge, pour l'essentiel dans les régions circumméditerranéennes. L'école alsacienne, autour de Ste-Marie-aux-Mines, est à l'origine d'un nouveau concept qui repose sur la triple complémentarité du terrain, des archives et des sciences de la Terre, appliqué davantage à l'époque moderne. Les évolutions de la discipline englobent l'archéologie des colonies ouvrières, une accélération de l'investigation des sites médiévaux, la part croissante de l'archéométrie... et la mondialisation de la recherche sur les ressources métalliques. Les orientations et les enjeux sociétaux actuels sont évoqués dans une dernière partie. Publication en ligne sur le site de la Société Française d'Etude des Mines et de la Métallurgie <http://www.safemm.com/>

VI. L'ÉQUIPE DU CRESAT

LISTE DES MEMBRES DU CRESAT (À LA DATE DE PARUTION)

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS :

Fabien Bonnet (MC)
Céline Borello (MC)
Régis Boulat (MC)
Benoît Bruant (MC)
Gérald Cohen (MC)
Karin Dietrich-Chenel (MC)
Pierre Fluck (PR IUUF)
Aziza Gril-Mariotte (MC)
Odile Kammerer (PR émérite)
Alain J. Lemaitre (PR)
Ludovic Laloux (MC U. Bordeaux IV)
Brice Martin (MC)
Paul-Philippe Meyer (PRAG)
Olivier Richard (MC)
Nicolas Stoskopf (PR)
Olivier Thévenin (PR)
Carsten Wilhelm (MC)

DOCTORANTS :

Delphine Bauer
Adrien Biassin

Benjamin Furst (IE contractuel CRESAT)
Othniel Halépián Bahi Go (IE contractuel CRESAT)
Nicolas Holleville (chargé de cours UHA)
Arnaud Moschenross (allocataire)
Pascale Nachez (IR en détachement à l'UNISTRA)
Nicolas Quent (allocataire)
Nicolas Schreck (PRCE IUFM)
Éric Tisserand (PR agrégé)
Clément Wisniewski (allocataire)

ASSOCIÉS :

michèle Archambault (chargée de cours UHA, docteur en sciences info-com)
Isabelle Bernier (docteur en histoire)
Jean-Michel Chézeau (PR honoraire)
Nicole Chézeau (MC honoraire)
Myriam Chopin (MC UHA)
Camille Désenclos (ATER archivistique UHA, docteur en histoire)
Jean-Philippe Droux (IE en détachement à l'UNISTRA, docteur en géographie)
Virginie Fiesinger (chargée de mission recherche à l'UHA,
docteur en Histoire des sciences et des techniques)
Yves Frey (PR agrégé honoraire, docteur en histoire)
Emmanuel Garnier (PR invité U. Genève, IUF)
Joseph Gauthier (docteur en histoire)
Florie Giacona (ATER UHA, docteur en histoire)
Pierre-Christian Guiollard (archiviste AREVA-Mines, docteur en histoire)
Heinrich Hartmann (maître-assistant U. Bâle)
Michel Hau (PR émérite, U. Strasbourg)
Iso Himmelsbach (chercheur, U. Freiburg)
Bernard Jacqué (MC honoraire)
Philippe Jehin (PR agrégé, docteur en histoire)
Richard Keller (Conservateur du Musée de l'automobile)
Jean-Marie Kuppel (retraité de la fonction publique, docteur en histoire)
Catherine Lourdel (IE, SCD UHA)
Éliane Michelon (directrice des Archives municipales de Mulhouse)
Olivier Moeschler (chercheur, U. Lausanne)
Florence Ott (MC en disponibilité)
Patrick Perrot (chargé de cours UHA)

Pascal Raggi (MC, U. Nancy 2)
 Bernard Reitel (PR, U. d'Artois)
 Catherine Roth (PR agrégée, docteur en sciences info-com)
 Bertrand Risacher (PR certifié, docteur en histoire)
 Anne-Marie Schaller (directrice SCD, UHA)
 Jean-Louis Schott (Past UHA)
 David Tournier (docteur en histoire)
 Marie-Claire Vitoux (MC honoraire)
 Lauriane With (chargée de mission, docteur en histoire)
 Gilles Wolfs (chargé de cours UHA, docteur en histoire)

CORRESPONDANTS :

dan Bernfeld (Eurocultures, coordination FORCOPAR)
 Georges Bischoff (PR, U. Strasbourg)
 Bernard Bohly (archéologue, vice-président du programme P25)
 Chip Buchheit (chargée d'études et d'expertises - patrimoine industriel)
 Emmanuelle Collas-Heddeland (éditeur)
 Marianne Coudry (PR émérite, UHA)
 Marie-Pierre Dausse (MC, Paris 8)
 Annemarie David (Eurocultures, coordination FORCOPAR)
 Gracia Dorel-Ferré (IPR-IA honoraire)
 Thierry Fischer (chargé d'études, ADAUHR)
 Philippe Fluzin (directeur de recherche CNRS, UTBM)
 Frédéric Guthmann (magistrat, Chambre régionale des comptes d'Alsace)
 Jean-Roch Klethy (urbaniste)
 Pierre Lamard (PR, UTBM)
 Isabelle Laboulais (PR, U. Strasbourg)
 Frédéric Luckel (MA, Ecole d'architecture de Strasbourg)
 Henri Mellon (directeur de l'Association De Dietrich)
 Bernhard Metz (archiviste Strasbourg)
 Airtion Pollini (MC, UHA)
 Maria-Teresa Schettino (PR, UHA)
 Franck Schwarz (Conservation régionale de l'Inventaire)
 Pierre Vonau (PR agrégé)

